This is a digital copy of a book that was preserved for generations on library shelves before it was carefully scanned by Google as part of a project to make the world's books discoverable online.

It has survived long enough for the copyright to expire and the book to enter the public domain. A public domain book is one that was never subject to copyright or whose legal copyright term has expired. Whether a book is in the public domain may vary country to country. Public domain books are our gateways to the past, representing a wealth of history, culture and knowledge that's often difficult to discover.

Marks, notations and other marginalia present in the original volume will appear in this file - a reminder of this book's long journey from the publisher to a library and finally to you.

Usage guidelines

Google is proud to partner with libraries to digitize public domain materials and make them widely accessible. Public domain books belong to the public and we are merely their custodians. Nevertheless, this work is expensive, so in order to keep providing this resource, we have taken steps to prevent abuse by commercial parties, including placing technical restrictions on automated querying.

We also ask that you:

+ *Make non-commercial use of the files* We designed Google Book Search for use by individuals, and we request that you use these files for personal, non-commercial purposes.
+ *Refrain from automated querying* Do not send automated queries of any sort to Google's system: If you are conducting research on machine translation, optical character recognition or other areas where access to a large amount of text is helpful, please contact us. We encourage the use of public domain materials for these purposes and may be able to help.
+ *Maintain attribution* The Google "watermark" you see on each file is essential for informing people about this project and helping them find additional materials through Google Book Search. Please do not remove it.
+ *Keep it legal* Whatever your use, remember that you are responsible for ensuring that what you are doing is legal. Do not assume that just because we believe a book is in the public domain for users in the United States, that the work is also in the public domain for users in other countries. Whether a book is still in copyright varies from country to country, and we can't offer guidance on whether any specific use of any specific book is allowed. Please do not assume that a book's appearance in Google Book Search means it can be used in any manner anywhere in the world. Copyright infringement liability can be quite severe.

About Google Book Search

Google's mission is to organize the world's information and to make it universally accessible and useful. Google Book Search helps readers discover the world's books while helping authors and publishers reach new audiences. You can search through the full text of this book on the web at http://books.google.com/

A propos de ce livre

Ceci est une copie numérique d'un ouvrage conservé depuis des générations dans les rayonnages d'une bibliothèque avant d'être numérisé avec précaution par Google dans le cadre d'un projet visant à permettre aux internautes de découvrir l'ensemble du patrimoine littéraire mondial en ligne.

Ce livre étant relativement ancien, il n'est plus protégé par la loi sur les droits d'auteur et appartient à présent au domaine public. L'expression "appartenir au domaine public" signifie que le livre en question n'a jamais été soumis aux droits d'auteur ou que ses droits légaux sont arrivés à expiration. Les conditions requises pour qu'un livre tombe dans le domaine public peuvent varier d'un pays à l'autre. Les livres libres de droit sont autant de liens avec le passé. Ils sont les témoins de la richesse de notre histoire, de notre patrimoine culturel et de la connaissance humaine et sont trop souvent difficilement accessibles au public.

Les notes de bas de page et autres annotations en marge du texte présentes dans le volume original sont reprises dans ce fichier, comme un souvenir du long chemin parcouru par l'ouvrage depuis la maison d'édition en passant par la bibliothèque pour finalement se retrouver entre vos mains.

Consignes d'utilisation

Google est fier de travailler en partenariat avec des bibliothèques à la numérisation des ouvrages appartenant au domaine public et de les rendre ainsi accessibles à tous. Ces livres sont en effet la propriété de tous et de toutes et nous sommes tout simplement les gardiens de ce patrimoine. Il s'agit toutefois d'un projet coûteux. Par conséquent et en vue de poursuivre la diffusion de ces ressources inépuisables, nous avons pris les dispositions nécessaires afin de prévenir les éventuels abus auxquels pourraient se livrer des sites marchands tiers, notamment en instaurant des contraintes techniques relatives aux requêtes automatisées.

Nous vous demandons également de:

+ *Ne pas utiliser les fichiers à des fins commerciales* Nous avons conçu le programme Google Recherche de Livres à l'usage des particuliers. Nous vous demandons donc d'utiliser uniquement ces fichiers à des fins personnelles. Ils ne sauraient en effet être employés dans un quelconque but commercial.
+ *Ne pas procéder à des requêtes automatisées* N'envoyez aucune requête automatisée quelle qu'elle soit au système Google. Si vous effectuez des recherches concernant les logiciels de traduction, la reconnaissance optique de caractères ou tout autre domaine nécessitant de disposer d'importantes quantités de texte, n'hésitez pas à nous contacter. Nous encourageons pour la réalisation de ce type de travaux l'utilisation des ouvrages et documents appartenant au domaine public et serions heureux de vous être utile.
+ *Ne pas supprimer l'attribution* Le filigrane Google contenu dans chaque fichier est indispensable pour informer les internautes de notre projet et leur permettre d'accéder à davantage de documents par l'intermédiaire du Programme Google Recherche de Livres. Ne le supprimez en aucun cas.
+ *Rester dans la légalité* Quelle que soit l'utilisation que vous comptez faire des fichiers, n'oubliez pas qu'il est de votre responsabilité de veiller à respecter la loi. Si un ouvrage appartient au domaine public américain, n'en déduisez pas pour autant qu'il en va de même dans les autres pays. La durée légale des droits d'auteur d'un livre varie d'un pays à l'autre. Nous ne sommes donc pas en mesure de répertorier les ouvrages dont l'utilisation est autorisée et ceux dont elle ne l'est pas. Ne croyez pas que le simple fait d'afficher un livre sur Google Recherche de Livres signifie que celui-ci peut être utilisé de quelque façon que ce soit dans le monde entier. La condamnation à laquelle vous vous exposeriez en cas de violation des droits d'auteur peut être sévère.

À propos du service Google Recherche de Livres

En favorisant la recherche et l'accès à un nombre croissant de livres disponibles dans de nombreuses langues, dont le français, Google souhaite contribuer à promouvoir la diversité culturelle grâce à Google Recherche de Livres. En effet, le Programme Google Recherche de Livres permet aux internautes de découvrir le patrimoine littéraire mondial, tout en aidant les auteurs et les éditeurs à élargir leur public. Vous pouvez effectuer des recherches en ligne dans le texte intégral de cet ouvrage à l'adresse `http://books.google.com`

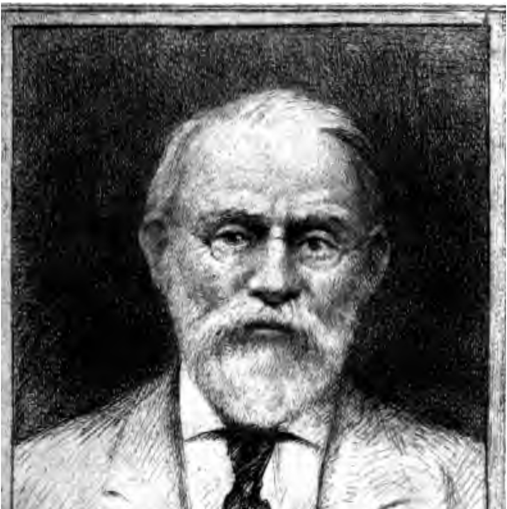

SILAS WRIGHT DUNNING
BEQUEST
UNIVERSITY OF MICHIGAN
GENERAL LIBRARY

AS
161
.T8
1752
v.2

MÉMOIRES
POUR
L'HISTOIRE
DES
SCIENCES ET BEAUX-ARTS.

MARS, 1756.

MÉMOIRES
POUR
L'HISTOIRE
DES
SCIENCES ET BEAUX-ARTS,

Commencés d'être imprimés l'an 1701 à Trévoux, & dédiés à son Altesse Sérénissime Monseigneur LE *PRINCE* S*OUVERAIN* DE *D*OMBES.

MARS, 1756.

A PARIS,

Chez { CHAUBERT, Quai des Augustins ; à la Renommée.
HERISSANT, rue Neuve *Notre-Dame*, à la Croix d'or.

M. DCC. LVI.

Avec Approbation, & Privilége du Roi.

CES MEMOIRES COMMENCÉS en Janvier 1701, forment (compris celui-ci) 696 volumes: Sçavoir,

ANNÉES.	VOL.	ANNÉES.	VOL.
1701.	9.	1729.	12.
1702.	12.	1730.	12.
1703.	12.	1731.	12.
1704.	13.	1732.	12.
1705.	12.	1733.	12.
1706.	12.	1734.	12.
1707.	12.	1735.	14.
1708.	12.	1736.	15.
1709.	12.	1737.	13.
1710.	12.	1738.	13
1711.	12.	1739.	14
1712.	12.	1740.	13.
1713.	12.	1741.	12.
1714.	12	1742.	12.
1715.	12.	1743.	12
1716.	12.	1744.	12.
1717.	12.	1745.	12.
1718.	12.	1746.	15.
1719.	12.	1747.	14.
1720.	5.	1748.	15.
1721.	12.	1749.	14.
1722.	12.	1750.	15.
1723.	12.	1751.	14.
1724	12.	1752.	15.
1725.	12.	1753.	16.
1726.	13.	1754.	16.
1727.	12.	1755.	16.
1728.	12.	1756.	4.

Chacun de ces volumes se vend 15 s. en feuilles, & 16 s. broché.

Printed in France.

MÉMOIRES
POUR
L'HISTOIRE
DES
SCIENCES ET BEAUX-ARTS.

MARS, 1756.

ARTICLE XXIII.

NOUVEAU ZODIAQUE, *réduit à l'année 1755, avec les autres Etoiles, dont la latitude s'étend jusqu'à dix degrés au Nord & au Sud du Plan de l'Ecliptique, dont on pourra se*

servir pour en mesurer les distances au disque de la Lune ou aux Planètes. In-8°. *pag. 102 ou 103, sans compter deux Cartes, l'une des Pleyades, l'autre des Hyades.* A Paris, de l'Imprimerie Royale ; & se trouve chez G. D'Heulland, Dessinateur & Graveur du Roi pour la Marine, rue S. Hyacinthe, près le carrefour de la Porte S. Jacques.

LE plus grand avantage de l'Astronomie est de perfectionner les connoissances Géographiques, & d'assurer la Navigation. Quant à la Géographie, il ne faut que du temps & des soins pour lui appliquer le fruit des découvertes faites par les Astronomes. La Navigation est un point plus délicat : tout le monde sçait que la science des longitudes à la mer est toujours une espèce de mystère. On a imaginé beaucoup de méthodes

pour lever cette grande difficulté; c'eſt-à-dire pour déterminer avec juſteſſe, & dans tous les temps, le point précis où ſe trouve un Vaiſſeau. On a imploré le ſecours de la Bouſſole, des Pendules, des éclipſes de Lune, des Satellites de Jupiter, du paſſage de la Lune par le méridien, &c. Mais tous ces moyens d'inſtruction laiſſent toujours quelque choſe à déſirer ſoit pour la facilité, ſoit pour l'exactitude. Il nous ſeroit aiſé d'indiquer les défauts inſéparables de ces pratiques: nous renvoyons aux Livres qui traitent *ex profeſſo* de la Navigation, & des entrepriſes formées pour la perfectionner. Ici nous ne faiſons attention qu'à l'objet du Volume que nous annonçons.

On a fait un pas plus avant pour parvenir à une connoiſſance encore plus approchée des longitudes. Comme les Etoiles répan-

dues ſur la route de la Lune, ſont en grand nombre & qu'il leur arrive ſouvent d'être ou cachées par cette planète, ou près de cette planète, ou en conjonction avec cette planète; on a conçu que les obſervations de la Lune & des Etoiles, dans ces trois cas, pourroient procurer des avantages particuliers pour la détermination des longitudes, même à la mer. Il eſt évident, par exemple, que ces obſervations peuvent ſervir partout & dans tous les temps; qu'elles ſont ſuſceptibles de répétition, de combinaiſon; qu'elles décident ſur le champ l'Obſervateur; l'impreſſion qui les ſuit étant ſubite & comme inſtantanée, &c.

Mais pour réuſſir dans ces opérations, il eſt néceſſaire d'avoir des Catalogues qui repréſentent, avec toute la préciſion poſſible, le vrai lieu des Etoiles, de celles ſur-tout qui ſont ſur la route de la Lune, &

qu'on appelle Zodiacales. Cette condition préliminaire eſt ce qui donne lieu au Livre qui vient de paroître. Voici ce qu'il comprend : nous ne ſuivons pas l'ordre des pièces ; nous parlons d'abord de ce qui fait la partie eſſentielle de l'Ouvrage.

1°. On y trouve un Diſcours, lû dans l'Académie Royale des Sciences, par M. de Seligny, Officier des Vaiſſeaux de la Compagnie des Indes. Ce Navigateur, bien perſuadé des avantages qu'on peut retirer, pour les longitudes à la mer, de l'obſervation des Etoiles & de la Lune, a fait une nouvelle édition du Catalogue des Etoiles, dreſſé il y a ſoixante ans par le célebre Flamſteed, Aſtronome Anglois : ceci pourtant n'eſt qu'un abrégé. M. de Seligny ſe borne aux Etoiles Zodiacales ou voiſines du Zodiaque ; car on s'étend ici juſqu'à dix degrés de part & d'autre de

l'Ecliptique, & l'on ſçait que l
largeur du Zodiaque n'eſt que d
huit degrés Nord & huit degr
Sud. Ce Catalogue d'Etoiles mo
tre par-tout les longitudes & l
latitudes de ces aſtres, avec leu
grandeurs décroiſſantes 1, 2, 3, 4
5, 6, 7, 8; & toutes leurs long
tudes ſont réduites au commenc
ment de 1755 : ce qui ſignifie q
le lieu de chaque Etoile, po
1755, eſt indiqué ſuivant ce qu'o
appelle la *préceſſion des équin*
xes, qui eſt de 50 ſecondes pa
an, (ſelon l'ordre des Signes.) Cet
réduction n'empêche pas que
préſent Ouvrage ne puiſſe ſerv
pour toutes les années ſuivante
il ne ſera queſtion que d'avanc
chaque année de 50 ſecondes ;
le Catalogue pourra être regar
comme perpétuel.

M. de Seligny montre, dan
ſon Diſcours, combien cet Abré
étoit néceſſaire aux Marins : i

connoiſſoient à peine le grand Ouvrage de Flamſteed ; ils ne pouvoient l'acquérir : ce qu'on leur en donne ici, ſuffira pour la pratique. Nous voyons auſſi combien la main-d'œuvre a ſecondé l'entrepriſe ; l'exécution du Catalogue eſt propre, préciſe & élégante par les ſoins qu'y a donnés M. D'Heulland, Deſſinateur & Graveur du Roi pour la Marine. Ce même Artiſte vient de graver, dans un format plus commode, la Carte céleſte du Zodiaque, donnée, il y a quarante ans, par le Sieur *Senex*, Anglois. Elle eſt pareillement réduite pour l'année 1755. En y ſuppoſant la correction dont nous parlions plus haut, elle ſervira pour tous les temps. Cette Carte, au reſte, ne ſe voit pas dans le Livre que nous annonçons ; elle y eſt ſimplement indiquée.

2°. M. de Seligny donne un *Mémoire, pour ſervir à la Carte*

céleste des Hyades, amas d'étoiles dans la constellation du Taureau; & cette Carte des Hyades est gravée dans ce Volume, avec la Table qui concerne ces Etoiles. Voici l'usage du Mémoire & de la Carte : S'il se trouve sur la route de la Lune une suite d'Etoiles voisines les unes des autres, mais en si grand nombre qu'elles occupent plusieurs degrés dans le Ciel ; on conçoit que les observations de la Lune combinée avec ces Astres, seront plus fréquentes, plus aisées, plus susceptibles de répétition, de correction, &c. Or c'est ce qui arrive par rapport aux Hyades, Etoiles placées de suite dans la tête du Taureau, & comprenant un espace de cinq degrés dans le Ciel. Quand la Lune les rencontrera sur sa route, elle emploiera près de neuf heures à les traverser, puisque, dans sa révolution périodique, elle parcourt environ un demi-degré par

heure ; mais durant ces neuf heures de traverſée, il ſe fera des occultations d'Etoiles, des conjonctions avec la Lune, des approximations de cet Aſtre ; & un Obſervateur aura tout le temps de ſaiſir ces phénomènes & d'en conclure des longitudes. Ces avantages ont engagé M. de Seligny à donner la Carte des Hyades, d'autant mieux que les nœuds de la Lune devant ſe trouver cette année (1756) au commencement de la Vierge, c'eſt-à-dire à trois ſignes des Hyades, la Lune les éclipſera pendant pluſieurs années, du moins elle s'en trouvera aſſez proche pour qu'on en puiſſe obſerver les conjonctions & les diſtances. Avant M. de Seligny, M. l'Abbé Outhier, Correſpondant de l'Académie, avoit publié une Carte des Pleyades d'après les obſervations qu'il avoit faites de ces Etoiles. On la redonne ici (avec ſa Table correſpondante)

comme ayant servi de modèle à la Carte des Hyades.

3°. Ce qu'on a dit jusqu'ici des avantages que procure, pour la connoissance des longitudes, l'observation de la Lune & des Etoiles fixes, doit se concilier avec les détails essentiels à la pratique ; & c'est le sujet d'un Ecrit particulier compris dans ce Livre. On y trouve les différentes méthodes & les divers procédés que d'habiles gens ont mis en œuvre. On y recommande particuliérement l'usage du nouvel *Etat du Ciel*, composé par M. Pingré, Chanoine-Régulier & Bibliothècaire de Ste Geneviève. Le Livre, en effet, de cet Astronome célèbre supplée tout ce que M. de Seligny ne dit pas ; & il met sur les voies de bien exécuter tout ce que dit cet Officier.

4°. Comme M. De Seligny s'appuie par-tout des observations de M. Le Monnier, on a cru devoir

mettre, dans ce Volume, deux Ouvrages ou Discours de cet Académicien. Le premier comprend sur-tout quatre choses. D'abord l'Auteur y rappelle le projet, formé depuis bien des années, de completter & de rendre plus parfait le Catalogue des Etoiles Zodiacales : cette entreprise, dont l'exécution a été retardée par plusieurs circonstances, ne pouvoit néanmoins échouer entre les mains de M. Le Monnier. Il se propose de publier bientôt ce Catalogue, sous une forme plus étendue que n'est celle des Catalogues de Flamsteed & d'Hévélius. Le même Académicien indique après cela un des principaux objets qu'on devoit avoir en vuë en dressant ce Catalogue ; c'est d'y déterminer la latitude de chaque Etoile avec autant de soin que la longitude : opération qui exige une ascension droite & une déclinaison bien constatées. La preuve de cette

latitude, ou plutôt de la néceſſité qu'il y a de la déterminer, eſt renduë ſenſible ici par le raiſonnement & par une figure toute ſimple. Le grand intérêt qu'on prend au Catalogue des Etoiles fixes, vient de l'utilité des obſervations tant de la Lune que des Etoiles, ou plutôt de leurs combinaiſons mutuelles : c'eſt ce qu'on a vû dans toute la ſuite de cet Extrait ; mais M. Le Monnier fait voir en troiſiéme lieu combien les obſervations ſont commodes & faciles, depuis qu'on y emploie les grands Téleſcopes Grégoriens ou de réflexion. Au moyen de ces inſtrumens, on apperçoit les plus petites Etoiles Zodiacales que la trop grande clarté de la Lune efface dans les Lunettes ordinaires. Le nouveau Micromètre qu'on applique aux Téleſcopes en augmente & en généraliſe le ſervice : c'eſt ce que l'Auteur explique dans un aſſez grand détail,

après avoir fait une deſcription ſuccinte de ce Micromètre. Enfin M. Le Monnier ſemble reprocher aux Marins de s'être trop attachés, pour acquérir la connoiſſance des longitudes, aux éclipſes des Satellites de Jupiter; & ſouvent même de n'avoir ni ſimplifié, ni facilité l'obſervation de ces phénomènes: il fait voir en quelles occaſions les éclipſes de ces petites Planètes n'ont pû inſtruire les Obſervateurs, &c.

Le ſecond Diſcours de cet Académicien fait naître des vuës pour ſuppléer, en quelque ſorte, à ce qui pourroit manquer aux obſervations de la Lune & des Etoiles, par conſéquent aux réſultats qu'on en voudroit tirer pour les longitudes. M. Le Monnier ſuggère la comparaiſon de la Lune & de Mercure, c'eſt-à-dire la meſure de leurs diſtances. Mercure eſt une Planète fort brillante; elle ſur-

monte l'éclat du plus fort crépuſcule ; elle peut donc fixer un Obſervateur, lors même que les Etoiles ſe refuſent, ſe dérobent à ſes regards : mais il faut préalablement former des Tables de Mercure, c'eſt-à-dire corriger celles qu'on a ; &, pour cet effet, il eſt néceſſaire de conſtater les vrais élémens de cette Planète, ſçavoir ſa révolution périodique, ſon excentricité, ſa moyenne diſtance, le lieu de ſon Aphélie, &c. C'eſt apparemment ce que l'Auteur ne nous laiſſera pas ignorer long-temps.

Il y a auſſi, dans ce Volume, une approbation donnée par l'Académie Royale des Sciences à l'Ouvrage de M. de Seligny. Nous renvoyons à tout le Livre, dans la crainte que notre Extrait ne le faſſe pas connoître ſuffiſamment.

ARTICLE XXIV.

JO. FRIDERICI WEIDLERI Bibliographia Aſtronomica, temporis quo Libri vel compoſiti vel editi ſunt, ordine ſervato, ad ſupplendam & illuſtrandam Aſtronomiæ Hiſtoriam, digeſta. Accedunt Hiſtoriæ Aſtronomiæ Supplementa, &c. *Bibliographie Aſtronomique, où l'on a placé, ſelon l'ordre de la Chronologie, tous les Livres d'Aſtronomie, avec un Supplément pour l'Hiſtoire de cette Science. Par M. Weidler, &c. Volume* in-8°. *pages 126 ſans la Préface, le Supplément & la Table des noms des Auteurs.* M. DCC. LV. A Wittemberg en Saxe, chez

Mars, 1756.

Samuel - Godefroi Zimmerman.

L'Auteur de ce Livre a publié, en 1741, une *Histoire de l'Astronomie*, dont le seul défaut est de n'embrasser que ce qui concerne les Astronomes. Il falloit remplir le titre de l'Ouvrage, & donner aussi une idée de l'origine, des progrès, des révolutions, de la renaissance & de la gloire de l'Astronomie. Ce seroit une nouvelle tâche digne de M. Weidler, & nous l'invitons à l'exécuter.

Cet Auteur a de la déférence pour les conseils qu'on lui donne. Il avoit été encouragé à composer cette Bibliographie Astronomique par M. de l'Isle, ci-devant premier Professeur d'Astronomie à Petersbourg, & par M. Godin, premier Astronome du Roi d'Espagne. L'Ouvrage paroît sous les auspices de ces deux Académiciens célè-

bres : il leur eſt dédié, & la Préface explique la part qu'ils ont eue l'un & l'autre à l'entrepriſe.

Ceci, au reſte, eſt véritablement une Bibliographie : on y procède par l'ordre chronologique, on y énonce les titres des Livres; & pour ſupplément d'explication, l'Auteur renvoie à ſon *Hiſtoire de l'Aſtronomie*, quand il s'agit d'Ouvrages dont il a parlé dans cette Hiſtoire. Il ſeroit téméraire d'aſſurer que M. Weidler n'a rien oublié dans ſon Catalogue ; & la choſe ne ſeroit peut-être pas poſſible; mais on peut aſſurer que ce Bibliographe a fait beaucoup de recherches; que la plûpart des Livres, dignes de quelque attention, lui ont été connus ; & qu'à tout prendre, il a fait un Ouvrage qui nous manquoit. Il en exclut, comme il convenoit, les Aſtrologues, gens qui ne méritent aucune conſidération. Il ne parle point des pièces

particulières, répandues dans les Recueils des Académies & dans les Journaux littéraires. C'est une autre nomenclature à entreprendre; elle pourroit intéresser, autant ou plus que celle-ci, tous ceux qui veulent connoître l'état présent de l'Astronomie.

Mais on peut imaginer encore quelque chose de plus parfait en ce genre. Un homme de Lettres, placé à Paris, qui est le centre des Livres & des lumières, pourroit prendre la Bibliographie de M. Weidler comme un plan à remplir, & un dessein à exécuter. Il y ajoûteroit tous les Articles qui manquent, ou plutôt tous ceu qu'on pourroit suppléer; car, com me nous l'avons observé plus hau en cette matière il n'est presq pas possible de ne rien oublier. faudroit ensuite traduire le to & placer, sous chaque Artic l'Histoire de chaque Astrono

avec la Critique de ses Ouvrages, & la Notice des progrès que l'Astronomie auroit faits par ses soins. Il nous semble qu'un Livre dans ce goût, & dans le format *in*-4°, ne pourroit qu'être extrêmement agréable à tous ceux qui aiment les Sciences.

ARTICLE XXV.

*LETTRE APOLOGÉTIQUE de l'Auteur des Paradoxes métaphysiques au P. B** Jésuite,* sur un Article des Mémoires de Trévoux, mois d'Octobre 1755. II. Volume, pag. 2623 & suiv.* M. DCC. LVI. (*In*-12. pag. 24.)

CETTE Lettre est l'Apologie d'un Auteur mécontent, & par conséquent une plainte du

* Nous souhaitérions que ceux qui font l'honneur d'écrire, en bien ou en

compte que nous avons rendu de ſon Ouvrage. Les réponſes que nous avons faites aux Paradoxes métaphyſiques de Collins, les réflexions que nous avons jointes à ces réponſes ; le Traducteur qui ſe plaint de nous, ſe les applique perſonnellement. Il a cru que ces réponſes & ces réflexions étoient autant de traits dirigés contre *ſes mœurs & contre ſa perſonne*, qui nous ſont totalement inconnues. Pour adoucir l'aigreur qu'il exhale

---

mal, aux Auteurs de ces Mémoires, vouluſſent ne déſigner ces Auteurs qu'en général ſans les nommer en particulier. Par-là on éviteroit l'inconvénient d'attribuer des extraits à quelqu'un qui n'en eſt pas l'Auteur. Ici, par exemple, *l'Apologiſte des Paradoxes* nomme un Journaliſte qui n'a pas analyſé ce Livre. A la vérité cet inconvénient eſt léger ; mais puiſqu'il eſt ſi aiſé de l'éviter, en n'apoſtrophant les Journaliſtes que par leur dénomination générale, pourquoi négligeroit-on cette eſpèce d'exactitude ?

dans

dans sa Lettre, nous déclarons qu'en réfutant Collins, nous n'avons jamais eu ni l'intention, ni la pensée d'offenser son Traducteur : dans cette courte controverse, nous n'avons songé qu'à renverser les principes & les raisonnemens du Métaphysicien Anglois ; il est aisé de s'en convaincre : à la place de l'Auteur & du Traducteur, on n'a qu'à substituer tel autre Auteur & tel autre Traducteur qu'on voudra, on verra que nous n'aurons pas un seul mot à changer dans nos réponses & dans nos réflexions. Ainsi en nous prêtant l'intention de décrier ses mœurs & de blesser sa personne, le Traducteur nous fait une injure aussi gratuite que l'amertume qu'il en a conçue. S'il a épousé le systême de Collins, s'il en a adopté les argumens jusqu'à identifier ses mœurs & sa personne avec la doctrine de cet Auteur Anglois, c'est un tort qu'il se fait à

lui-même, & dont nous serions très-fâchés d'être complices. Voilà toute la satisfaction que nous pouvons lui accorder, & nous la lui accordons sans lui avoir donné aucun droit de l'exiger : elle seroit plus étendue, s'il n'y avoit pas mis des bornes que nous souffrons avec peine ; il nous en coûte plus pour les respecter, qu'il ne nous en coûteroit pour lui faire la plus ample réparation sur les autres chefs de sa plainte. Elle a pour objet, cette plainte, deux reproches qu'on fait au Traducteur : le premier est d'avoi[r] pour but, dans son travail, de favo[ri]riser le matérialisme & l'incrédu[li]lité ; le second est d'avoir fausse[-]ment allégué des autorités respe[c]tables pour soûtenir la nécessi[té] morale que Collins, dans ses Pa[ra]doxes métaphysiques, tâche d'é[ta]blir sur les ruines de la liberté. [De] si graves accusations ne se justif[ient] que par une obligation indisp[ensable]

ſable de les intenter : avons-nous donc été obligés de les former ? Nous en prenons pour juges le Public & le Traducteur lui-même.

1°. Nous ſommes ſurpris & en même-temps charmés que le Traducteur ne ſoit pas inſenſible au premier de ces reproches : cette ſenſibilité nous fait eſpérer qu'il pourra ſe déſabuſer, & que les vœux que nous faiſons à cette intention, ne ſeront peut-être pas auſſi inutiles que ſon dépit le lui perſuade. Le fondement de ce reproche, c'eſt, comme nous l'avons dit en commençant notre Extrait, le but qu'il ſe propoſe d'amener ſes Lecteurs *à ne voir entre* (le corps & l'ame) *ces deux prétendues ſubſtances, d'autre différence que celle qui peut ſe trouver naturellement entre la cauſe & l'effet, ou entre un mode & un autre, ou entre une partie & une autre* N'eſt-il pas évident qu'on ne peut énoncer

plus clairement le projet de matérialiser l'ame, ou de spiritualiser la matière ? Or, dans son Ouvrage, le Traducteur de Collins ne songe à rien moins qu'à spiritualiser la matière. Le but unique de son travail est donc de matérialiser l'esprit humain.

La moindre faveur qu'on accorde au matérialisme, est toujours un grand avantage qu'on cède à l'incrédulité : d'ailleurs se déclarer pour le systême de la nécessité morale, (au sens même du Traducteur) s'élever contre le dogme de la liberté, multiplier à cette fin les argumens de raison & d'autorité ; c'est encore forger des armes aux incrédules contre la révélation, puisque la liberté est un dogme que la foi & la raison établissent également & lient inséparablement à toute la Morale Chrétienne. Or, dans les Paradoxes Métaphysiques, Collins & son Traducteur déploient

toutes leurs forces pour établir leur néceſſité morale, & pour ébranler le dogme chrétien de la liberté humaine. Donc l'un & l'autre marchent évidemment ſous l'étendart de l'incrédulité. Le Traducteur voudroit que nous lui euſſions prêté *cette bonté de caractère* qu'on attribue à Collins : nous ne la lui refuſons pas ; mais cette officieuſe ſuppoſition ne ſuffiroit pas à ſa juſtification ; il n'eſt témoin d'aucun trouble ſemblable à ceux que Collins voyoit entre les ſectes de ſa Nation, & qui dégénérant en ſcènes tragiques, révolterent, ſans légitime fondement, cet Ecrivain contre tout le Chriſtianiſme. C'eût donc été gratuitement que nous euſſions prêté à la bonté de ſon caractère, ce travers injuſte qu'il voudroit partager avec Collins.

Au moins aurions-nous pû le traiter comme ces Philoſophes qui ne laiſſent pas d'être bons Catho-

liques, quoiqu'on tire de leurs ſyſtêmes quelques conſéquences contraires à la liberté ? Mais dans leur cauſe, comme dans leurs diſpoſitions, ces Philoſophes & notre Traducteur ſont trop différents, trop oppoſés pour les *aſſimiler*, & pour les rendre ſuſceptibles de la même excuſe. Ces Philoſophes ſauvent leur Catholicité en rejettant avec horreur ces conſéquences contraires à la liberté ; ils nient formellement que ces conſéquences antichrétiennes ſortent de leurs principes philoſophiques ; c'eſt par-là qu'ils dérobent leur ſyſtême aux cenſures qu'encourent les ennemis de la liberté. Le Traducteur au contraire les ſoûtient ces conſéquences, elles ſont la thèſe même qu'il défend avec l'ardeur la plus vive : il n'eſt donc pas ſuſceptible de l'excuſe qu'on ne ſçauroit refuſer à ces Philoſophes Catholiques. Nous ſouhaitons qu'il s'en rende

aussi digne qu'il en paroît jaloux ; mais il ne la méritera jamais, qu'il n'ait solemnellement abjuré ses *Paradoxes Métaphysiques.*

2°. Nous avons avancé que le Traducteur avoit faussement allégué des autorités respectables pour appuyer le systême de la nécessité morale : en attendant que nous prouvions cette assertion, il la regarde *comme une pure calomnie.* Nous n'avons pas prévu qu'on nous en demanderoit la preuve ; il est si aisé de la fournir, qu'il n'y a que de l'indiscrétion à l'exiger. En effet, aux pages 208 & 212, le Traducteur ne cite-t-il pas le saint Concile de Trente, & Bellarmin comme des autorités favorables à la nécessité morale ? Ignore-t-il donc que dans tous ses écrits contre les Protestans, Bellarmin soûtient avec force les décrets où le Concile de Trente enseigne le dogme de la liberté qu'attaquent les Paradoxes

métaphysiques, & que ce Cardinal fut toujours un zélé défenseur des anathêmes où le même Concile foudroie la nécessité Luthérienne & Calvinienne, nécessité qui ne diffère pas de celle de Collins, ou qui n'en diffère qu'entant qu'elle seroit plus tolérable ? Au reste, en nous bornant à ces deux autorités faussement alléguées, nous n'abandonnons pas les autres dont le Traducteur ose se prévaloir.

Dans son Apologie, le Traducteur a hazardé deux nouveaux argumens pour étayer ces deux Paradoxes: *Hors le systême de la nécessité, toute législation ne peut être qu'absurde : dans le systême de la liberté, toute législation ne peut être qu'une folie.* Il ne s'agit ici que de législation *civile*.

Premier Argument : L'agent nécessaire est *soumis à toutes sortes de déterminations* : donc il est le seul agent *susceptible de législation*.

Réponse. L'agent libre & l'agent néceſſaire ſont moins ſoumis à toutes ſortes de déterminations, que ſuſceptibles de différents motifs qui les déterminent ſelon la nature de chacun de ces agens. L'agent néceſſaire en reçoit une impulſion qui le néceſſite ; l'agent libre n'en reçoit que des impreſſions qui le touchent & le ſollicitent. L'un eſt déterminé par la ſupériorité de force que le plus puiſſant motif exerce ſur ſes organes ou ſur ſes facultés ; l'autre ſe détermine, à ſon gré, & ſuit l'attrait dont il préfère l'objet. Si l'agent néceſſaire eſt déterminé invinciblement par un principe contraire à la Loi, c'eſt la faute ou la foibleſſe de la *légiſlation* qui n'emploie pas aſſez de force pour le ſubjuguer. Si l'agent libre ſe porte vers l'objet défendu par la Loi, c'eſt un abus coupable qu'il fait de ſa liberté. L'un eſt un eſclave que ſe diſputent

pluſieurs maîtres, dont le plus fo
l'emporte; l'autre eſt un ſujet libr
qui, ſans jamais aliéner ſa libert
diſpoſe de ſa perſonne, & parr
les maîtres qui le recherchent,
s'attache à celui qu'il lui plaît
choiſir.

Si le Traducteur des *Paradox Métaphyſiques* vouloit ſaiſir c
notions auſſi vraies que lumine
ſes, il conviendroit que l'agent
bre eſt bien plus ſuſceptible
légiſlation que l'agent néceſſai
N'eſt-il pas évident que le premi
eſt ſuſceptible de toute légiſlati
même ſimplement directive,
que le ſecond n'eſt ſuſceptible d'a
cune légiſlation qui ne ſoit pas n
ceſſitante?

Second Argument. Les récor
penſes & les peines ne ſçauroie
ſubjuguer un agent libre: do
c'eſt une folie de les lui propoſer

Réponse. Pour être ſage, la L
qui ſe ſert de récompenſes &

peines, n'a pas besoin que ces motifs subjuguent l'agent libre : il suffit qu'ils le touchent, l'inclinent, l'invitent & l'aident à faire un bon usage de sa liberté. La Loi lui parle, il l'écoute ; elle commande, il obéit. Sa docilité, son obéissance, pour être libres, n'en sont que plus louables ; si elles étoient nécessitées, elles seroient sans mérite. Est-il donc raisonnable de dire que la Loi, qui le dirige sans le nécessiter, n'est qu'une *folie* ?

Mais enfin, *ajoûte le Traducteur*, nos argumens ne tombent que sur la nécessité absolue : la nécessité morale leur échappe. Or la nécessité établie, dans les Paradoxes métaphysiques, n'est qu'une nécessité morale : donc &c.

Réponse. Nous prions le Traducteur de suspendre l'agitation qui le trouble, & de relire de sang froid nos argumens : tous frappent directement sur la nécessité

morale ; à nul Lecteur tranquille ils ne feront jamais naître le moindre ſoupçon de néceſſité abſolue. D'ailleurs, dans les queſtions qui nous diviſent, la néceſſité abſolue eſt une chimère dont il ne doit pas être mention. Ainſi la diſtinction de ces deux néceſſités n'eſt ici qu'une ſubtilité frivole ; il faut être aux abois pour l'invoquer. De plus, dans les chaînes de la néceſſité morale, l'homme eſt auſſi captif que ſous le joug de la néceſſité abſolue. Sous l'empire de la premiére, on eſt toujours enchaîné ; mais ce n'eſt pas toujours la même chaîne qu'on porte : ſous celui de la ſeconde, c'eſt toujours au même joug qu'on eſt attaché ; jamais on n'en change. Nos argumens briſent toute chaîne qui néceſſite, c'eſt-à-dire qui eſt incompatible avec la liberté : qu'on les multiplie ces chaînes néceſſitantes, qu'on les change tant qu'on voudra ; aucune de celles qui

excluent la liberté, ne peut être à l'épreuve de nos argumens.

Après tout, *demande le Traducteur*, quel intérêt avons-nous à grossir si fort la liste des Incrédules & des Matérialistes ? Aucun assurément : nous avons autant de zéle pour en diminuer le nombre, que pour en combattre la doctrine : c'est un poison dont quelques veines se peuvent glisser dans des Ouvrages d'ailleurs estimables ; quand nous avons eu occasion de le remarquer, nous nous sommes toujours plus portés à en excuser qu'à en noter les Auteurs ; on a voulu même nous faire un crime de notre indulgence. Mais enfin peut-on se dissimuler que le nombre des Matérialistes se multiplie étrangement ? Dans le monde les vrais fidèles s'en plaignent hautement ; dans l'Eglise, les Pasteurs en gémissent amèrement ; dans leurs Ecrits, les Théologiens Ca-

tholiques & Proteftans s'uniffent pour arrêter le progrès du Matérialifme. Pourquoi les Auteurs, dont les idées favorifent ou préconifent même ce fyftême impie, font-ils les feuls à réclamer contre les reproches publics ; pourquoi prétendent-ils feuls qu'on étend à trop de perfonnes l'accufation d'incrédulité ?

Au refte, fi l'Auteur n'eft pas décidé fans retour fur l'objet de fa traduction, il trouvera de bons éclairciffemens dans les nouvelles *Differtations fur l'immatérialité & l'immortalité de l'ame, & fur la liberté de l'homme ; elles fe vendent chez Cavelier.* Nous ne pouvons mieux faire que d'en confeiller une lecture réfléchie à notre Traducteur. Il règne, dans fon Apologie, un ton aigre & vindicatif, il y effaie de nous brouiller avec notre fiècle, en nous accufant d'en parler avec mépris ; mais

la citation dont il appuie ce reproche, est trop tronquée : le désordre que nous déplorons, est moins le caractère que la tache de notre siècle ; plus il a de lumières, plus il en doit rougir : c'est s'intéresser à son honneur & combattre pour sa gloire, que d'attaquer le Matérialisme : doctrine absurde & détestable qui ne seroit que trop accréditée par la nouvelle traduction des *Paradoxes Métaphysiques*, & par les Notes qu'on y ajoûte. Nous ne sommes pas les seuls qui en jugions ainsi : l'Auteur célèbre de l'Année littéraire dit en rendant compte de ce Livre : *Ne pourroit-on pas rejetter en partie & la dépravation du goût, & l'irreligion qui fait parmi nous des progrès trop rapides, sur la manie de nos stériles prétendus beaux esprits à rendre, dans notre Langue, toutes les productions bonnes & mauvaises des étrangers ?....* On

Mars, 1756.

ose (dans les Notes du Traducteur) citer l'Ecriture sainte, les Conciles, les Pères de l'Eglise, & un grand nombre de fameux Théologiens. Vous sentez combien une pareille licence est condamnable. Vouloir étayer un systême qui ne tend à rien moins qu'à sapper les fondemens de la Religion par la Religion même, c'est, pour ne rien dire de plus, pousser loin la témérité, &c.

Dans cette Lettre apologétique nous nous trouvons associés à d'illustres Ecrivains qui ont consacré leur plume à la défense de la Religion : nous déclarons que cette association nous fait un honneur que nous sommes jaloux de mériter ; & nous en remercierions l'Auteur de la Lettre, si, en nous le faisant, il avoit eu intention de nous obliger. Pour lui, il croit s'honorer en s'associant à Diagoras, Epicure, Evémère, Vanini, Spinosa,

& à Bayle, dont il nous accuse de *décrier* sans cesse la *doctrine*, quoique nous soyons *obligés de respecter ses mœurs.* Mais quelque irréprochables qu'aient été les mœurs de Bayle, (ce que nous n'examinons point) elles ne justifient point ses mauvais principes : avec des principes sains on n'a pas toujours des mœurs saines, n'est-il donc pas naturel qu'avec des principes contraires, on mène une vie moins régulière ? Si ces principes affreux prévaloient dans le monde & en devenoient la régle pratique, ils y causeroient des désordres bien plus horribles & bien plus durables, que ces troubles dont le Traducteur attribue la naissance aux disputes théologiques, & dont il s'autorise pour traiter *mille Théologiens de perturbateurs du repos public.* Quoi donc ! en sappant les principes des mœurs, on restera innocent ; & on se rendra cou-

pable en défendant les dogmes de la Foi ? Quels étranges *Paradoxes !*

Quoi qu'il en ſoit, ſans toucher aux mœurs des anciens ou des modernes Athées, ſans entrer dans la diſcuſſion de leurs ſyſtêmes, revenons à Bayle dont le nom eſt le *palladium* du Traducteur : l'autorité de ce fameux Critique ne nous impoſe point, quand il fait un mauvais uſage des talens & de l'érudition qu'on ne ſçauroit lui diſputer. Nous ne nous laſſerons jamais de nous élever contre l'abus que continuent d'en faire tant de petits Auteurs, ni de montrer le venin de ſes principes, & le vice de ſes argumens. Le reproche qu'on nous en fait, eſt un éloge qu'on nous donne ; il eſt d'autant plus flatteur, qu'on ne s'y met pas en devoir de parer les coups que nous portons à cet oracle des incrédules & de tant de libertins ; c'eſt-là ce

uve la bonté des armes que
nployons, & de la cause
ıs défendons.

TICLE XXVI.

'EN DES POESIES
ées de M. Le Franc. Petit
.. pag. 207. *A Paris, chez*
ıbert, Quai des Augustins;
'rissant, rue Neuve Notre-
ıe, 1755.

UTEUR de ce Livre nous est
connu; mais nous croyons
: deviner que c'est un hom-
monde, fort cultivé par la
ture; un Amateur, plutôt
Auteur de profession. Il a le
rare de sçavoir louer sans
: il répand même de l'inté-
les éloges qu'il donne: qua-
ès-précieuse, parce qu'en
il n'y a guères que deux

personnes qui prennent plaisir aux louanges, celui qui les reçoit, & celui qui exerce son esprit à les donner : l'amour propre & la jalousie refroidissent le sentiment de tous les autres. Si cet Ecrivain vouloit écrire en Critique, il réussiroit également, parce qu'il a l'idée du beau & le goût de la perfection. Quand il loue M. Le Franc, c'est avec tout l'enthousiasme d'une ame bien persuadée de la justice des éloges. Son style est comme celui des personnes qui ont vécu dans les meilleures Sociétés ; sans contrainte & sans enflure : quelquefois de la négligence, souvent de l'élévation, jamais de pédanterie : disons pourtant qu'il se glisse ici, de temps en temps, de petites phrases où l'on pourroit desirer plus de clarté. C'est peut-être hardiesse, peut-être rapidité de style : au moins le défaut est-il lèger, & nous ne le remarquons peut-être aussi, que

parce que ces saillies ne nous seroient point venues. Quoi qu'il en soit, on a, dans ce Volume, quatre Parties ou quatre Lettres, relatives à la division des Poësies sacrées de M. Le Franc. Car cet Auteur a renfermé, dans son Recueil, des Odes, des Cantiques, des Prophéties, des Hymnes. Toutes ces belles choses nous ont occu-és dans la primeur ; & nous en vons rendu compte aux mois de uillet & d'Août 1752. Il ne doit nc pas être ici question du Livre ême de M. Le Franc ; mais du gement qu'en porte l'Auteur de xamen.

D'abord il pose une base imise, puisque c'est celle même oute la belle & grande Poësie. *ûtiens, dit-il, & j'entreprends émontrer qu'il n'est aucun de sublime, de sentiment & auté de style, qui ne se renent dans presque tous les mor-*

ars, 1756.

ceaux qui compoſent les quatr
Parties de ce Recueil. Remarquon
bien ces trois choſes, *ſublime*
ſentiment, beauté de ſtyle. Comm
elles ſont l'ame des Poëſies d
M. Le Franc, on nous les reprè
ſente auſſi dans toute la ſuite d
cet Examen; & cette ſuite n'eſt
en grande partie, qu'un enchaîne
ment de citations entrelaſſées d
remarques qui ſont comme le
momens de repos deſtinés à l'ad
miration. Il faudroit voir tout c
détail dans le Livre même, qu'i
nous eſt impoſſible d'analyſer com
me les Ouvrages ordinaires.

Mais ce qui ne doit pas nou
échapper, c'eſt le talent qu'a l'Au
teur de tempérer le ton du Pané
gyrique par des obſervations d
Théorie: tantôt il développe le
vrais caractères du genre poëtiqu
pris en général; tantôt il expoſe l
goût particulier des Poëmes d
l'Ecriture-ſainte; tantôt il montr

ce qui différencie les Pſeaumes des Cantiques ; tantôt il conſidère les grands traits de vérité & de force qui brillent dans les Prophéties ; tantôt, à l'occaſion des Hymnes de M. Le Franc, il apprécie les avantages, les droits, les différences du génie & de l'invention ; & combien de choſes ne nous dit-il point de l'harmonie du ſtyle ; de l'étenduë d'érudition néceſſaire à tout Interprète des ſaints Livres ; du naturel & de la force qui ſemblent être l'apanage des mœurs antiques, des langues primitives, des ſentimens qui ont pour terme la gloire & le culte de la Divinité, &c !

Nous n'indiquons que la moindre partie des beautés de détail qui ornent cet Ouvrage : un pur Elogiſte auroit tranſcrit des ſtrophes du Recueil de M. Le Franc, puis il auroit dit, comme un Automate, que cela eſt beau, que cela eſt touchant, que cela eſt

ſublime ! Notre Auteur n'eſt point un louangeur de cette eſpèce. Il loue infiniment, mais il ſent mieux que perſonne combien cette fonction eſt délicate : il s'appuie, pour la remplir avec grace, de l'art ineſtimable des épiſodes, des décorations acceſſoires ; le tout néanmoins tenant au ſujet, & faiſant partie de l'entrepriſe totale. Voici, par exemple, le portrait des premiers hommes, tracé à l'occaſion des Cantiques de l'Ecriture imités ou paraphraſés en notre Langue par M. Le Franc.

» Sortis plus récemment de la » main de Dieu, plus voiſins de » notre décadence, ils (les pre» miers hommes) ſe ſentoient en» core de la nobleſſe de leur ori» gine ; ou, ſi l'on veut, les hommes » moins multipliés connoiſſoient » moins les intérêts & les autres » vices épidémiques qui les ont fait » dégénérer depuis. On apperçoit » des

:es de cette ancienne pu-
orale & religieuſe dans
:es mêmes du Paganiſme.
eurs repréſentées dans Ho-
l'amour de ſes ſemblables,
:roſité, le reſpect pour les
'ds, l'hoſpitalité, &c. ce
;e de qualités également
; & nobles, forment un
ı digne de notre admira-
'z de nos regrets : on y
ıue ſur-tout que les An-
ıttribuoient tout à la Pro-
:e : la force, la beauté,
ſe, les vertus, la richeſ-
: troupeaux, les moiſſons;
nfin étoit un prèſent du
&c.

.nciens ne connurent, dans
;ine, que des Langues ana-
leurs mœurs : » L'Hébreu,
:emple, eſt noble, fort,
: & peu nombreux. Des
:s uniquement occupés du
envers l'Etre ſouverain,

» de l'agriculture & du pâturage
» ne pouvoient guères avilir
» multiplier leurs expressions...
» Quand une Langue vieillit &
» perfectionne, elle perd du côt
» de la nature ce qu'elle acquie
» du côté de l'art... D'après ce prin
» cipe, transportons-nous où no
» en sommes pour la force &
» simplicité de la langue; & mesu
» rons, s'il se peut, la prodigieu
» distance qui doit se trouver
» cet égard entre les Hébreux
» nous, &c.

Voici l'idée que l'Auteur no
donne de l'harmonie du discou
& de ce qui la caractérise. »
» son & le choix des mots sont
» qui compose l'harmonie.....
» nature a mis, dans tous les hom
» mes ou dans presque tous,
» goût & un sentiment natu
» pour l'harmonie, pour la juste
» des sons. Par elle, les premie
» hommes établirent entre eux

onno issance de la Religion & des oix, conserverent la mémoire es Héros, chanterent leurs plairs, gémirent leurs peines, & :ouverent le délassement de urs travaux & l'encouragement ux vertus..... L'harmonie est onc une partie nécessaire du liscours ; mais à plus forte raion de la Poësie, dont elle fait 'agrément & l'essence. En effet, oyez sublime, soyez touchant, ous serez Orateur, quoique dur lans les expressions & le style. a force & la vérité des pensées 'ouvre le chemin de l'ame, quoiu'avec moins d'avantage, sans loute, & de facilité. Mais la Poësie est le langage de l'harmonie ; la vérité ne s'y montre que sous le voile de l'illusion douce & agréable, & si le charme d'une harmonie flatteuse à l'oreille y manque, le pivot principal est perdu.

Celui qui a compoſé ce Livre, doit avoir l'ame plus harmonique que n'eſt celle de cent mille autres Littérateurs. Il a le ſentiment d'une vivacité ſurprenante ; tout, en lui, ſe met à l'uniſſon des belles choſes qu'il a lues ou entendues. Quoiqu'indépendamment de ſes obſervations, les Poëſies de M. Le Franc fuſſent un chef-d'œuvre d'harmonie ; convenons néanmoins que ceci eſt, à leur égard, comme ces corps ſonores qui font retentir leurs ſemblables, quand on les rapproche & qu'on les monte ſur le même ton. Mais c'en eſt aſſez ſur cet Ouvrage, que nous eſtimons très-ſingulier en ſon genre : il faudroit que l'Auteur eût le loiſir d'en faire d'autres ; ou plutôt que le ſiècle fût aſſez fécond en belles Poëſies pour donner occaſion à cet homme d'eſprit, de diſſerter ſouvent ſur de pareils ſujets.

ARTICLE XXVII.

HISTOIRE DE L'ACADÉMIE Royale des Inſcriptions & Belles-Lettres, avec les Mémoires de Littérature tirés des Regiſtres de cette Académie, depuis l'année M. DCC. XLVII. juſques & compris l'année M. DCC. XLVIII. Tome XXI. *in*-4°. A Paris, de l'Imprimerie Royale &c. *Suite de l'Article XVIII. au mois de Février, 1756.*

ON a, dans le reſte de ce Volume, un aſſez grand nombre de Mémoires deſtinés à expliquer des Inſcriptions antiques ou des Médailles : matières importantes pour le but que ſe propoſe l'Académie ; mais l'Analyſe ſe refuſe à de pareils objets : les reſſer-

rer, les abrèger; c'eſt les obſcurcir ou même les détruire. Nous renvoyons donc à ces Articles, & nous bornons notre travail aux Mémoires ſuivans.

ECLAIRCISSEMENT SUR L'ANNÉE ET SUR LE TEMPS PRÉCIS DE LA MORT D'HÉRODE LE GRAND, ROI DE JUDÉE. *Par M. FRÈRET.*

Nous obſervons d'abord, comme quelque choſe d'aſſez rare, que M. Frèret ſe trouve ici d'accord avec les autres Chronologiſtes dans un point de la plus grande conſidération : c'eſt l'époque de la naiſſance de Jeſus-Chriſt. Il la fixe après le P. Pétau, le P. Pagi, le Card. Noris, M. de Tillemont &c. au 25. Décembre de la cinquième année avant l'Ere Chrétienne, ſous le XII. Conſulat d'Auguſte, la 41e année Julienne & la 749e de la fondation de Rome. Le ſçavant

Académicien ne se borne pas même à embrasser cette opinion : il entreprend, dans son Mémoire, *de la débarrasser de quelques difficultés qui pourroient empêcher de la recevoir.*

La principale de ces difficultés regarde le temps auquel on doit placer la mort d'Hérode. Josephe dit que ce Prince mourut 37 ans après avoir été nommé Roi par un Senatus-Consulte, daté du Consulat de Domitius Calvinus ; & 34 ans après qu'il fut devenu possesseur tranquille du thrône par la prise de Jerusalem & par le supplice d'Antigonus, dernier Roi de la race des Asmonéens. Or la concession du titre de Roi faite à Hérode tombe à l'an 40 avant l'Ere Vulgaire ; l'installation du même Prince sur le thrône tombe à la 37^e^ année avant la même Ere : & ces deux dates concourent à fixer la mort de ce Roi à la 4^e^ année avant

ladite Ere ; 4e année qui sera la 42e depuis la réformation du Calendrier faite par Jules Cesar, & la 750e année de la fondation de Rome.

Le même Historien Joseph nous apprend encore, qu'Hérode mourut avant la célébration de la Pâque, & après une éclipse de Lune, qui tomboit le 13. de Mars. Mais selon ce calcul, la Pâque seroit arrivée le 29e ou le 30e jour après l'éclipse, c'est-à-dire le 11. ou le 12. d'Avril suivant ; & voilà justement ce qui forme une difficulté dont M. Frèret cherche d'abord la solution.

Pour bien expliquer sa pensée, il raconte, en abrégé, presque toute la vie d'Hérode, & dans un détail assez étendu les derniers évenemens de son régne, sur-tout les cruautés presque sans nombre qu'il exerça durant son séjour à Jéricho, & le procès criminel qu'il

fit instruire contre Antipater son fils aîné. Nous ne pouvons rendre ici toute cette exposition : il suffit de dire que ce qui forme la difficulté, c'est la multitude des évenemens qu'on seroit obligé de placer, en suivant le récit de Josephe, dans l'intervalle de l'éclipse de Mars & de la Pâque suivante : intervalle qui ne seroit que d'un mois, tandis qu'il en faudroit au moins deux pour satisfaire à tous les détails de l'Historien.

Bien des Auteurs ont senti cet inconvénient : quelques-uns d'entr'eux, pour se donner de l'aisance, ont reculé la mort d'Hérode jusqu'au 25. Novembre : opinion fondée sur une Tradition Rabbiniqne moderne : époque d'ailleurs qui ne peut se concilier avec le texte de Josephe. Il faudroit justifier tout cela par des développemens ; mais nous serions prolixes : contentons-nous d'ajoûter que l'objection pro-

par le mois de Nisan. Tout ce que ces Princes régnoient de temps avant le premier jour de Nisan, étoit compté pour une année entière; ce temps ne fût-il que d'un mois, d'une semaine ou même d'un jour; & l'on commençoit à dater la seconde année du premier jour de Nisan. Cela supposé, on aura facilement les quarante-quatre années du régne d'Antipas, & l'on satisfera pleinement aux caractères des médailles de ce Prince, si l'année de la mort du grand Hérode eut un Nisan intercalaire. Car, dans une telle hypothèse, ce Roi étant mort avant la fin du premier Nisan, Antipas, son successeur immédiat en Galilée, aura dès-lors commencé son régne, & ce commencement, quoique borné à peu de jours, aura été pris pour une année entiére, suivant l'usage énoncé par les Thalmudistes. Ensuite sera venu le second Nisan, qui

aura été le commencement de la ſeconde année du même Tétrarque : or l'on conçoit que, dans ce ſyſtême, les médailles auront pû donner à ce Prince quarante-quatre années de régne ou de Tétrarchie, quoiqu'en effet il n'en ait regné que quarante - deux & quelques mois ; car le peu de jours qui ſe feront écoulés depuis la mort de ſon père juſqu'au ſecond Niſan, auront formé la premiére année de ce régne, & ſerviront par conſéquent à completter la quarante-troiſième année ; enſuite le ſecond Niſan donnant l'époque de la ſeconde année du même régne, mettra en droit d'aſſigner à tout ce régne le nombre de quarante-quatre ans. Abandonnez l'hypothèſe du Niſan intercalaire, vous ne réſoudrez jamais cette difficulté : adoptez-la, tout s'explique comme de ſoi-même : mais obſervez d'ailleurs que comme les quarante-

quatre ans marqués ſur les médailles d'Antipas prouvent la néceſſité de l'intercalation, auſſi ce nombre d'années appuie extrêmement l'opinion de la mort d'Hérode dans la quatrième année avant l'Ere vulgaire, & conſéquemment la date de la naiſſance de Jeſus-Chriſt, vers la fin de la cinquième année avant cette Ere.

Tel eſt le précis du très-beau Mémoire de M. Frèret. Nous ſommes très-éloignés de vouloir le combattre ou même le contredire : cependant voici trois queſtions.

1°. Peut-on compter abſolument ſur les paſſages du Thalmud touchant l'intercalation du ſecond Niſan, & ſur la manière de calculer les années des Rois de Juda ? L'Ecriture ſainte & Joſephe ne diſent rien de ces deux points importants : croirons-nous que le Thalmud ait recueilli avec plus de fidélité les uſages des Juifs à cet égard ?

2°. On cite deux Médailles d'Antipas avec les caractères de l'année quarante-quatre ; mais sur la premiére de ces médailles indiquée simplement par M. Vaillant, au Volume second de l'Académie des Belles-Lettres, on ne nous dit ni où elle est, ni si elle a été vue en original, ni quelle figure elle porte au revers, &c. Sur la seconde, M. Frèret s'autorise simplement d'une Notice manuscrite de M. Galand, qui disoit l'avoir vue près de Jéricho, lorsqu'il accompagnoit M. de Nointel dans son voyage de Palestine. Trouvera-t-on, par ces deux récits, l'existence des deux Médailles & leurs caractères assez solidement établis ?

3°. Ne se fait-on point une difficulté superflue des évenemens racontés par Joseph au temps de la mort d'Hérode ? Est-il démontré qu'ils n'ont pas pû arriver tous dans l'espace d'un mois ? En examinant

tout le texte de l'Historien, on ne s'y trouve guères arrêté que par le voyage des principaux d'entre les Juifs qui furent appellés par Hérode à Jéricho ; mais la Judée est un pays de peu d'étenduë, & Jéricho, en particulier, n'étoit qu'à neuf ou dix lieuës de Jerusalem. Quel inconvénient y auroit-il donc à supposer que ce voyage fut fait depuis le 14. de Mars jusques vers les premiers jours d'Avril ? Nous abandonnons au Lecteur l'examen de tout le récit de Josephe, & nous le prions de décider s'il est indispensablement nécessaire d'allonger cette année Judaïque d'un mois de trente jours, & de reculer la Pâques jusqu'au 10. de Mai. Quelle que soit, au reste, la décision, elle ne pourra ni diminuer l'estime que mérite l'Ouvrage de M. Frèret, ni affoiblir l'intérêt que tout Sçavant doit prendre à le lire.

TRAITÉ DE LA NATURE DU GOUVERNEMENT ROMAIN SOUS LES EMPEREURS, DEPUIS AUGUSTE JUSQU'A DIOCLÉTIEN. *Par M. l'Abbé* DE LA BLÉTERIE.

L'objet de ce Mémoire est de faire voir quelle fut la forme de Gouvernement qui subsista dans Rome depuis Auguste, & sur-tout depuis la premiére année de Tibère jusqu'à la huitième année de Dioclétien 292 de Jesus-Christ. L'Auteur, M. l'Abbé de la Bléterie, considère à ce sujet deux points capitaux; les droits de l'Empereur & les droits de la Nation: matière très-étendue, & qui donnera lieu à plusieurs Dissertations. On ne fait qu'effleurer ici le premier Article; on examine simplement le titre d'*Imperator*, qui étoit donné aux Empereurs Romains.

Ce titre appartint d'abord aux

Généraux d'armée lorſqu'ils étoient à la tête de leurs troupes : dans Rome, ils n'en jouiſſoient plus ; mais nous parlons là des temps de la République. Les Empereurs conſerverent leur autorité ſans aller commander les armées : du ſein de la Capitale, ils envoyoient des ordres à leurs Lieutenans. Quelques-uns d'entr'eux, comme Tibère & Claude, ne prenoient pourtant point le titre d'*Imperator* : c'étoit un reſte de l'ancien uſage ; & pendant plus de deux ſiècles tous ces Monarques Romains, ſi grands & ſi abſolus, s'abſtinrent de porter, dans Rome, l'habit d'*Imperator* qui étoit le *Paludamentum*. Gallien fut le premier qui ſe permit une innovation à cet égard.

Sous la République encore, il étoit aſſez ordinaire qu'à la guerre, les ſoldats donnaſſent eux-mêmes le titre d'*Imperator* à leur Général,

quand il avoit remporté de grands avantages sur l'ennemi. Ce titre ainsi donné n'ajoûtoit à la dignité du chef qu'une sorte d'éclat militaire. Alors ses Licteurs entouroient de laurier leurs faisceaux, & le Général lui-même ornoit aussi de laurier les lettres qu'il écrivoit au Senat, pour le prier de faire rendre des actions de graces aux Dieux. S'il obtenoit l'effet de sa demande, c'étoit un préjugé pour le triomphe ; & c'est en quoi cette seconde manière d'acquérir le titre d'*Imperator* pouvoit paroître plus précieuse encore & plus digne d'envie que la premiére, puisque celle-ci étoit bornée au simple commandement des troupes, & que l'autre étoit un degré pour parvenir au comble de la gloire.

Sous les Empereurs, une partie de cet usage subsista. Quand leurs troupes avoient vaincu l'ennemi, ils prenoient le titre d'*Imperator* :

on marquoit ce titre ſur leurs monnoies & dans les monumens conſacrés à leur gloire : on le répétoit autant de fois qu'ils avoient remporté des avantages vrais ou faux : Imp. ii. iii. iv. v. &c. Il arrivoit même que, dans la même expédition, ce titre étoit prodigué au même Empereur. Ainſi Claude le reçut pluſieurs fois durant la guerre qu'il fit dans la Grande-Bretagne ; & ce fut ſans doute par le même excès d'ambition ou de flatterie, que Domitien, pendant un régne de treize ans, fut appellé vingt-deux fois *Imperator*. M. l'Abbé de la Bléterie explique tout cela dans les meilleurs termes, & avec une exactitude qui marque la plus grande connoiſſance de l'Hiſtoire. Voici pourtant une critique que nous hazardons, & dont l'Auteur lui-même ſera juge.

Il dit qu'Auguſte prit vingt & une fois le titre d'*Imperator* : cela

paroît prouvé par un passage de Tacite ; mais un texte de Dion, (Liv. LII. non LIII.) que M. de la Blétterie corrige pour le ramener au même sens, pourroit bien signifier autre chose. Le Grec porte qu'Auguste avoit pris souvent le titre d'*Imperator*, & qu'on voyoit ce titre gravé jusques sur les statuës de ce Prince. Notre célèbre Académicien a cru qu'au lieu du terme Grec, qui signifie *statuës*, il falloit lire celui qui signifie le nombre de *vingt*, & qu'au lieu de la *préposition* qui répond à notre mot François *dans*, on devoit s'attacher à celui qui exprime *un*, ou *une fois*. Le Grec que nous citons au bas de la page, rend à l'œil ce que nous voulons dire.* Or il nous semble,

* Il y a dans Dion, ὥςε καὶ ἐν εἰκόσιν ὄνομα αὐτοκράτορος σχεῖν. M. de la Bléterie croit qu'il faut lire ὥςε ἓν καὶ εἴκοσιν &c. Leunclavius, qui a fait

d'après un habile Commentateur de Dion, qu'il n'y a point de changement à faire, & nous sommes persuadés d'ailleurs que le nombre *vingt & un* ne seroit pas rendu en Grec par les deux termes qui expriment les deux mots François *dans les statuës*. Mais, encore une fois, laissons le jugement de cette observation à l'Auteur même & à tous les autres Connoisseurs.

Le titre d'*Imperator* fut affecté aux seuls Empereurs, quand la République eut été détruite par la Monarchie. Dans les commencemens néanmoins on fit part encore de ce titre à quelques Sujets privilégiés. Auguste le donna aux fils de sa femme, Tibère & Drusus;

des Notes sur Dion, s'en tient à la leçon ordinaire ; & il semble avoir raison : car pour exprimer *semel & vicies*, l'Auteur Grec n'eût pas dit ἓν καὶ εἴκοσιν, mais ἅπαξ καὶ εἰκοσάκις.

Tibère, à Junius Blæſus oncle de Séjan ; l'armée de la Paleſtine, à Tite fils de Veſpaſien, après la conquête de Jéruſalem. Mais depuis Tite, l'Hiſtoire ne fournit plus d'exemple d'aucun particulier que le Prince ou les Soldats aient honoré du titre d'*Imperator*, ſans prétendre le faire Empereur.

Le triomphe ayant été, dans ſon origine, la récompenſe de quiconque avoit illuſtré le titre d'*Imperator*, il étoit naturel que ce titre, une fois dévolu aux ſeuls Empereurs, leur procurât auſſi, préférablement & excluſivement même à tout autre, les honneurs du triomphe. Auguſte néanmoins les accorda, *dit-on*, à une multitude de perſonnes ; à plus de trente, ſi nous en croyons Suetone, ſans compter la robe triomphale dont ce Prince gratifia beaucoup d'autres citoyens. Il y a quelque difficulté ſur la premiére partie de cette conceſſion ;

ſur ces trente triomphes & plus qu'Auguſte permit. Car il faut obſerver que cette grace ne put être accordée au-delà de l'an 740 de Rome ; temps auquel les triomphes des particuliers ceſſerent abſolument. Or, en 740, Auguſte n'avoit encore que dix-ſept ans de régne : durant cet intervalle le temple de Janus avoit été fermé deux fois ; & l'Hiſtoire ne nous prèſente pas trente évenemens capables de procurer aux Généraux des troupes les honneurs du triomphe.

Mais quoi qu'il en ſoit, on trouve encore *l'ovation* ou petit triomphe ſous l'Empereur Claude, & cette diſtinction fut ſupprimée, comme étant trop au-deſſus des particuliers. Les Empereurs n'en voulurent cependant point pour eux-mêmes : ils ne ſe trouverent flattés que par la grande pompe triomphale ; & combien d'entr'eux en

en furent indignes ! Ici l'Auteur expose l'autorité immense que le titre d'*Imperator*, perpétuel & sans bornes, donnoit aux Empereurs Romains : ce morceau est excellent, & il conduit insensiblement à une très-belle discussion du serment de fidélité que les soldats prêterent dans tous les temps à leurs Chefs. Sous le Gouvernement Républicain, cette obligation fut beaucoup moins étendue que sous les Empereurs. Ces derniers exigerent qu'on renouvellât le serment chaque année ; qu'on le prêtât à eux seuls ; que tous les ordres de l'Etat s'y soumissent : & ce fut là l'époque de l'extinction totale des anciennes Loix & de la liberté. Il y a, dans ce Mémoire, des développemens très-instructifs ; & l'on a d'ailleurs l'avantage de lire une pièce très-bien écrite.

MÉMOIRES SUR LES MÉDAILLES RESTITUÉES. *Par M. LE BEAU.*

On trouve ici trois Mémoires consécutifs sur cet objet. Quoique la matière soit peu susceptible d'extrait, nous avons cru néanmoins devoir en faire mention, parce que le sentiment de l'Auteur nous a paru très-ingénieux & très-plausible. On appelle *Médailles restituées* celles où l'on lit d'un côté le mot RESTITUIT ou REST. à la suite du nom de quelqu'un de ces quatre Empereurs, Tite, Domitien, Nerva, Trajan; & où l'on voit de l'autre côté la tête & la légende de quelque Empereur ou Magistrat plus ancien : comme C. JVLIVS CAES. IMP. COS. III. (tête de Jules César) & IMP. CAES. TRAIAN. AVG. GER. DAC. PP. REST. (au revers.)

Les Sçavans se sont partagés sur

n de ces Médailles : les
ı que c'étoient des mon-
nnes rétablies, des coins
r quelqu'un des quatre
; ci-dessus nommés : opi-
n'est fondée ni sur le
e de l'Histoire, ni sur la
ance. Car pourquoi les
npereurs, Tite, Domi-
ra, Trajan, & eux seuls
ils rétabli les monnoies
prédécesseurs : monnoies
ıes alors, qu'il nous en
ɔre un très-grand nom-
ınoies d'ailleurs dont les
es noms étoient souvent
eux ? *Quel honneur*, dit
au, *des Princes, tels que
ajan, avoient-ils à espé-
sociant leurs noms à ceux
& de Claude?* D'autres
ıe détaille l'Académicien
d'ôter à ce sentiment
probabilité que le défaut

d'une meilleure explication lui avoit donnée jusqu'ici.

D'autres Antiquaires ont cru que par ce terme RESTITUIT les quatre Empereurs, nommés plus haut, avoient voulu imiter & représenter les vertus de leurs prédécesseurs; en sorte, par exemple, que la légende de Tite, au revers de la tête de Tibère avec le mot *Restituit*, devroit s'expliquer en ce sens: *Tite fait revivre, en sa personne, les vertus de Tibère.* Il est inutile de réfuter sérieusement cette idée; elle se détruit d'elle-même. » Une » pareille déclaration, de la part » de Tite, *ajoûte notre Auteur*, » avoit de quoi faire trembler le » Senat & le peuple Romain.

M. Le Beau imagine donc quelque chose de plus naturel sur l'objet en question. Il croit que le mot RESTITUIT signifie que l'Empereur qui est annoncé comme Restituteur, a rétabli, en tout ou en par-

tie, quelque monument de l'autre Empereur ou du Magiſtrat nommé ſur la même médaille; & ce monument eſt tantôt repréſenté dans le type, tantôt il eſt ſimplement indiqué. Par exemple, quand on voit la tête de Druſus, frère de Tibère, avec cette légende: NERO CLAUDIUS DRUSUS GERMANICUS IMP. & au revers l'arc de triomphe de ce même Druſus avec ces mots: T. DIVI VESP. F. AUG. P. M. TR. P. COS. VIII. REST. on conçoit, par cette médaille, que Tite a réparé l'arc de Druſus.

Voilà tout le fond de l'explication du célèbre Auteur; elle eſt ſi ſimple, & ſatisfait ſi bien l'eſprit, qu'elle auroit dû, ce ſemble, ſe préſenter d'abord aux Antiquaires: mais ces habiles gens dédaignent quelquefois d'appercevoir le vrai, parce qu'il eſt trop près d'eux. L'Auteur appuie ſa penſée de toutes les conjectures qui la favoriſent,

& c'eſt ce qui donne à ſon premier Mémoire un grand éclat d'érudition, ſans compter les avantages du ſtyle qui concourent ici avec l'étenduë des recherches.

Mais pourquoi les quatre Empereurs, Tite, Domitien, Nerva & Trajan, ſont-ils les ſeuls dont on voye des Médailles avec le mot RESTITUIT ou REST.? C'eſt qu'avant eux les monumens publics avoient extrêmement ſouffert. On connoît les incendies de Rome ſous Néron & ſous Tite, & M. Le Beau en détaille encore ici les particularités. Mais il ne prétend pas que les quatre Empereurs, dont nous avons des médailles reſtituées, n'aient rétabli que les monumens qui avoient été endommagés ſous Néron & ſous Tite : il obſerve ſeulement que les deux incendies, arrivés ſous ces Empereurs, ayant détruit tout à la fois une partie conſidérable de Rome; la multitude des ouvrages

Princes rétablissoient, fit
ı pensée d'en conserver la
e sur leurs monnoies. Il
que ces mêmes Empereurs
éparé un grand nombre
monumens plus anciens,
ɪurs de tant de restitutions
›andu de plus en plus le
; médailles restituées.
:ontraire on n'aura point
faire mention de rétablis-.
pareils sur les monnoies
te & de Tibère, quoiqu'on
e douter que ces Princes
aussi réparé des ouvrages
, tombés en ruine par l'in-
temps, ou détruits par des
imprévus. C'est qu'alors
ırations furent entreprises
ıtées comme de loin à
eft qu'elles firent, si l'on
parler, peu de sensation;
les régnes longs & pleins
évenemens. Il faudroit
Auteur sur tout ceci: on

ſe rendroit infailliblement à la ſagacité & à l'abondance de ſes raiſons.

Il explique, avec le même ſuccès, pourquoi les Médailles reſtituées diſparoiſſent après Trajan. C'eſt que l'Empereur Hadrien, ſon ſucceſſeur, eut la modeſtie, vraie ou fauſſe, de ne vouloir pas qu'on mît ſon nom ſur les ouvrages qu'il faiſoit faire : eſpèce de procédé philoſophique imité depuis par ſes ſucceſſeurs Antonin & Marc-Aurèle, qui étoient des Philoſophes ſur le thrône.

Enfin le même Académicien répond très-bien à l'objection des Médailles reſtituées où il n'y a que la marque du Senatuſconſulte S. C. ſans l'empreinte d'aucun monument : c'eſt que le Senat aura voulu célébrer en général la magnificence du Prince auteur des *reſtitutions*. En ce temps-là on ſçavoit ſur quoi tomboit l'éloge : à peu près comme

and on consacre aujourd'hui, à
gloire d'un Roi, des inscriptions
le bronze ou sur le marbre avec
titre VICTORI PACIFICO, on fait
endre que ce Monarque a uni
nour de la paix avec les succès
litaires, sans spécifier comment
en quoi il mèrite cette louange;
is on sçait fort bien quel en est
ojet particulier. M. Le Beau ex-
que, dans le cours de ses trois
émoires, beaucoup de médailles
tituées; & il sçait donner à toute
te matière un intérêt, qu'on
prouve pas toujours à la lecture
s discussions numismatiques.

ÉMOIRE SUR QUELQUES ANTIQUI-
TÉS DU DIOCÉSE DE BAYEUX.
Par M. l'Abbé LEBEUF.

Cet Ouvrage Académique est
rtagé en quatre Articles. Dans
premier, l'Auteur démontre que
Village de *Vieux*, situé à une

demi-lieuë de Caën, est l'ancienne *Augustodurum*, Capitale des *Viducassiens*, dont parlent Pline & Ptolémée. On trouve là tous les vestiges d'une Ville Romaine, Aqueduc, Chaussée, Inscriptions, débris de Colonnes, Médailles, fondemens d'Edifices conformes aux régles de Vitruve, &c. M. l'Abbé Lebeuf entre dans des considérations géographiques & topographiques, qui achevent de mettre ce point d'Antiquité dans le plus haut degré de certitude qu'on puisse desirer en pareille matière.

Le second Article est destiné à l'explication d'un Marbre qui est actuellement au Château de Torigny. On le trouva dans le Village de *Vieux* en 1580, & depuis ce temps-là il a exercé beaucoup de plumes sçavantes, mais toujours avec peu de succès. M. l'Abbé Lebeuf rend exactement toutes les lignes & toutes les lettres de cette

Antiquité ; puis il l'explique : c'est la base d'une statue érigée en l'honneur d'un *Titus Sennius Sollemnis*, Viducassien d'origine & l'un des Pontifes de cette Ville : tout le détail de l'inscription occupe cette partie du Mémoire.

Dans le troisième Article, l'Académicien disserte *sur le pays Bessin, anciennement habité par les Saxons, & connu sous le nom d'Otlingua Saxonia.* Sous la premiére race de nos Rois, ou plutôt dès les premiéres expéditions des Francs dans les Gaules, un essain de Saxons vint faire des courses le long des côtes de la mer, & s'établit dans une partie du Diocèse de Bayeux : on les appella *Saxones Bajocassini.* Il s'agit de sçavoir quel fut précisément le lieu de leur habitation, & le territoire qu'on nomma *Otlingua Saxonia.* M. l'Abbé Lebeuf décide, après bien des recherches, qu'on doit se

fixer aux Villages de Saon, de Saonnay, d'Etre-han ; que le terme *Otlingua* signifioit en Saxon *possessiuncula* : expression convenable pour caractériser ce pays, qui en effet n'avoit qu'une très-médiocre étenduë.

Le quatrième Article de ce Mémoire roule *sur l'ancienneté du Commerce de Caën.* L'Auteur prouve, par une Lettre en Vers du Moine Rodulphus Tortarius, Bénédictin qui vivoit sur la fin du XI^e^ siècle & au commencement du XII^e^, que le Commerce étoit déja très-florissant dans la Ville de Caën, sous le régne de Philippe I. ou au plus tard sous celui de Louis le Gros : ce qui remonte plus haut que ne l'a cru M. Huet, Ecrivain si zélé pour les Antiquités de sa patrie. La Notice que donne M. l'Abbé Lebeuf de cette Poësie du XI^e^ ou XII^e^ siècle, est fort curieuse : il en cite même des Vers dont quelques

uns ne sont pas mauvais, ceux-ci entr'autres où le Poëte dit que la campagne de Caën produit du bled en abondance ; qu'elle manque de bois, de vignes, de figues & d'olives ; mais que le voisinage de l'Angleterre l'enrichit :

Terra ferax segetis ; sed opacis indiga sylvis :
Gallica nux, vitis, ficus, oliva deest :
Insula diversis quam mercibus Anglia ditat, *&c.*

Plusieurs autres Mémoires contenus dans ce Volume nous occuperoient agréablement ; mais notre Extrait auroit trop d'étenduë. Ainsi nous renvoyons à ce sçavant Recueil, & nous desirons que la suite en soit donnée incessamment au Public.

ARTICLE XXVIII.

MÉMOIRES DE MATHÉMATIQUE & de Physique présentés à l'Académie Royal des Sciences; par divers Sçavans, & lus dans ses Assemblées. Tome II. *in*-12. pag. 624 A Paris, de l'Imprimerie Royale M. DCC. LV.

LE Public recevra sans dout avec plaisir des Mémoires qu ne paroissent que sous les auspice de l'Académie Royale des Sciences, & qui portent le sceau de son approbation: en les publiant, cett Compagnie se propose d'exciter parmi les Sçavans, une émulatior générale pour les productions *utiles*; déja elle se félicite d'y avoir réussi. Le témoignage qu'en renc son Secrétaire, n'est pas suspect personne n'est plus que lui en état de juger du prix de ces Ouvrages,

dont le dépôt eſt confié à ſa garde.

Ce Volume, outre trente & une obſervations d'éclipſes, faites en divers lieux & en différents temps, contient quarante-deux Mémoires qui, par la variété de leurs objets, s'étendent à preſque toutes les différentes matières que l'Académie embraſſe dans ſes recherches. La plûpart de ces Mémoires ſont écrits avec trop de préciſion pour que nous puiſſions en donner l'Extrait: nous ſommes donc réduits à ne tracer que la Notice de quelques-uns: leur nombre ne nous permet pas de donner à chacun d'eux l'attention qu'il mèrite.

ESSAI SUR LES DENDRITES DES ENVIRONS D'ORLÉANS. *Par M. SALERNE, Correſpondant de l'Académie.*

Les carrières du *Cavereau*, petit hameau à neuf lieuës au-deſſous d'Orléans, fourniſſent un blanc de

craie qu'on appelle *blanc d'Espagne*, & dont ce Mémoire apprend la composition & l'usage ; mais c'est là un objet dont M. Salerne ne s'occupe qu'en passant : son essai se fixe au titre qu'il porte. Averti qu'il y avoit, dans les carrières du *Cavereau*, de ces Dendrites qui sont assez communes dans les cabinets d'Orléans, M. Salerne s'y transporta en diligence. Le premier aspect de la carrière le frappa : à droite & à gauche se présentent à ses regards des débris qui ressembloient à des membres humains. Sur d'autres pierres, il apperçoit des tableaux naturels : d'une pierre informe, quelques coups de marteau font sortir des vergers, des bocages, des *forêts d'arbres & d'arbrisseaux*. Dans cette *herborisation* nouvelle & charmante, *la touche délicate du pinceau se joint*, dit l'Auteur, *à la simplicité du coloris*, *à la netteté du dessein.*

Pour expliquer ce phénomène, quelques Physiciens remontent jusqu'au déluge : ils prétendent que, dans le bouleversement général de la terre, ses plantes pressées contre la pierre encore molle, laisserent sur elle leur empreinte. D'autres trouvent une explication plus simple du même effet dans *quelque éboulement des terres*. M. Salerne se décide en faveur d'un autre sentiment, qui n'attribue ces Dendrites si élégamment figurées qu'à quelque fluide subtil & coloré. En se filtrant dans les moindres interstices des pierres, ce fluide trace & peint ces images dont, après tout, les traits ne sont pas assez entiers, ni les rapports assez réguliers, pour exiger une cause moins fortuite & plus réglée. La correction du dessein, la beauté de l'ordonnance, la finesse des traits font, à la vérité, une agréable illusion : mais *dans le fond*, dit M. Salerne, *ce ne sont*

que des ombres de végétaux : en regardant de près, on découvre dans le détail, tant d'imperfectio que ces tableaux, si imposans premier coup d'œil, se réduise bientôt à de vaines apparences. couleur du fond est d'un jau nuancé depuis le jaune d'ochre cl jusqu'au jaune aurore : celle c figures mêmes est nuancée dep le brun pâle jusqu'au noir foncé luisant; mais la couleur du fond si légére qu'une rosée l'enleve, celle des figures est si tenace, qu la lavant on ne lui donne que p de netteté & plus d'éclat.

OBSERVATIONS SUR LES COULEU ENGENDRÉES PAR LE FROTTEME DES SURFACES PLANES ET TRA PARENTES. *Par M. l'Abbé M ZÉAS, Bachelier en Théolog de la Maison & Société Roy de Navarre.*

Le grand Newton n'a guères qu'indiquer la veine d'expérien

qui s'ouvre ici aux Physiciens zélés pour le progrès de l'optique. En appliquant un verre objectif, convexe des deux côtés, sur le côté plan d'un autre objectif, & en les pressant l'un contre l'autre, Newton apperçut, au point de leur contact, des anneaux colorés; & il en attribua la génération à une lame d'air interceptée entre les deux verres. Telle est l'occasion qui a déterminé M. l'Abbé Mazéas, à pousser ses expériences & ses observations bien au-delà du terme où Newton s'est arrêté. En frottant sur une glace bien unie, le plan d'un objectif de Télescope, l'Auteur de ce Mémoire rencontra bientôt une résistance qu'il ne lui fut pas possible de vaincre: surpris de ne pouvoir plus mouvoir l'objectif qu'il vouloit polir, il le fut encore plus, en voyant les couleurs du prisme très-bien formées entre ces deux verres; son œil n'en devint que

plus attentif à ſuivre un phénomène ſi curieux. En répétant cette expérience, M. l'Abbé Mazéas s'eſt ſervi tantôt de deux verres plans, tantôt de deux objectifs : il ſoûtenoit ceux-ci à un degré de compreſſion égale au degré d'adhéſion où ceux-là ſe fixoient par le frottement ; enſuite il approchoit de la flamme les verres plans dont l'adhérence ne cédoit qu'à l'action du feu : alors les anneaux colorés qui s'étoient formés entre ces verres ; diſparoiſſoient, & la matière interpoſée entre leurs ſurfaces s'échappoit avec une précipitation étonnante. Pour les deux objectifs unis enſemble & comprimés par un reſſort étranger, quand M. l'Abbé Mazéas les préſentoit à la flamme, leurs anneaux colorés n'en ſouffroient aucune altération ; la violence du feu briſoit celui des deux qui y étoit le plus expoſé, avant que ces anneaux ſe dilataſſent ſen-

ſiblement. Ces deux expériences étant tranſportées dans le vuide, tous ces anneaux avec leurs couleurs ſont reſtés inaltèrables. *Sur* quoi l'Auteur forme ces deux queſtions : ſi de part & d'autre c'eſt la même matière interpoſée, qui produit le phénomene, pourquoi d'un côté eſt-elle ſenſible & de l'autre ſi inſenſible à l'action du feu ? Entre les verres objectifs, ſi c'eſt l'air qui produit les anneaux colorés ; pourquoi, dans le vuide, ces anneaux colorés n'éprouvent-ils aucun changement ? D'ailleurs, quand on expoſe les deux verres plans à un feu aſſez vif pour les rougir, la même matière colorée, ou les mêmes couleurs, qui s'évanouiſſent à l'inſtant, renaiſſent malgré la flamme au moindre frottement, & diſparoiſſent encore dès que le frottement ceſſe : nouveau phénomène à expliquer : l'Auteur en ajoûte d'autres, dont nous ne pouvons

rendre compte en détail. La suite de ses procédés, le résultat de ses observations, la solidité des conjectures qu'il se permet avec autant de sagacité que de modestie, ne peuvent bien se concevoir ni s'apprécier qu'en lisant tout son Mémoire : l'objet en est aussi important que neuf ; il doit exciter l'attention & l'industrie de tous nos sçavans Physiciens.

MÉMOIRE SUR L'ANALYSE DES EAUX DE SELTERS OU DE SELTZ.* *Par M. VENEL.*

Première Partie. Les expériences de M. Venel l'ont convaincu que la vertu de ces eaux ne dépend point de ce qu'on appelle un *esprit*

---

* Cette fontaine est à deux ou trois cents pas du Village de Selters dans l'Electorat de Trèves, à onze lieuës de Mayence, & à dix de Francfort.

minéral, élastique, actif, volatif, fugitif, æthéréo-aërien : ce sont là les termes dont on se sert pour exprimer *la ténuité, la volatilité, l'expansibilité, l'incoërcibilité* de cet acide sulphureux. Les eaux de Seltz contiennent beaucoup plus d'air, que l'eau commune : dans cet air *surabondant*, M. Venel trouve un principe suffisant & satisfaisant de toutes les propriétés & de tous les effets qu'on attribue à ces eaux. Ses expériences qui sont très-simples, méritent d'autant plus d'attention que l'erreur qu'elles attaquent, ne se bornent pas aux eaux de Seltz. Les préventions vulgaires, comme les systêmes arbitraires, peuvent quelquefois autant influer dans les procédés chymiques, que dans la physique expérimentale : il est toujours sage de suspendre son jugement jusqu'à un plus ample informé, qu'on ne doit attendre que d'une longue suite

d'expériences. Pour arriver plus vîte à des causes éloignées & invisibles, qui souvent ne sont qu'illusoires, on saute par-dessus les causes prochaines & sensibles qui sont quelquefois les seules véritables.

Seconde Partie. Ici M. Venel rend compte de l'examen qu'il a fait de l'*alkalicité* des mêmes eaux : il résulte de ces expériences & de ses observations, que les eaux de Seltz ne contiennent pas *un atôme d'alkali pur & libre*, & qu'en un mot elles ne sont qu'une simple dissolution de sel marin. C'est donc toujours à l'air surabondant que M. Venel attribue toute la vertu de ces eaux ; à cet air, dis-je, *sinon comme faisant le fond du remède, du moins comme l'aiguisant.*

Dans les deux Parties de son Mémoire, M. Venel combat le sentiment d'Hoffman, sans nier presque

presque aucun des faits dont ce célebre Médecin appuie sa Théorie : plusieurs des observations que M. Venel joint à ses raisons, nous paroissent également intéresser la Chymie & la Physique : telle est, par exemple, celle où il se plaint de ce qu'on ne distingue pas assez les propriétés de l'*aggrégé* ou de la masse, des propriétés de l'*individu*, ou des parties individuelles de cet *aggrégé*. La confusion de ces propriétés est une source d'illusions communes aux Chymistes & aux Physiciens. L'élasticité, selon M. Venel, ne convient qu'aux masses, & non à leurs parties élémentaires : *competunt quà frusto, seu aggregato, non quà mixto*, dit Stalh, en parlant de quelques autres qualités semblables qu'on suppose également propres aux corps en masse & à leurs élémens isolés.

SUR LES MALADIES QUE CAUSE LE SEIGLE ERGOTÉ. *

M. Salerne, Auteur de ce Mémoire, regarde ce ſeigle comme *un poiſon lent, qui donne la gangrêne plus ou moins promptement ſelon que le grain corrompu eſt plus ou moins récent* : il en a fait l'épreuve ſur un petit cochon mâle : pendant un mois cet animal n'a *mangé que deux boiſſeaux de ſeigle, meſure d'Orléans, dans lequel il y avoit un tiers d'ergot* ; il en a été ſi mal affecté, que le changement de nourriture n'a pû lui ſauver la vie. Avant que de périr, il a eſſuyé preſque tous les ſymptomes qui affligent les pauvres nourris d'un pain où il entre du ſeigle ergoté. Ces ſymptomes ſont *l'amaigriſſement, le gonflement, &*

* Le ſeigle *ergoté* eſt celui dont les grains ſont longs, noirâtres & cornus.

tension du ventre, les douleurs les engourdissemens dans les trêmités, la foiblesse des jambes, s phlyctènes (pustules) *& les sé- sités sanieuses, &c.* Les pauvres bitans de la Sologne sont fort jets à ces accidens : aussi leur oisson & leur nourriture sont- les presque toujours infectées de igle ergoté : presque tous péri- ient des maladies que ce grain pand dans leur canton, s'ils ne couroient de bonne heure à la arité des personnes que la Provi- ence suscite pour les soulager dans s maux horribles, dont M. Sa- rne décrit ici l'image & trace la éthode curative. Qu'il seroit avan- geux à l'Etat de tarir la source une fécondité si meurtriére, en urgeant les semences ou en cor- igeant le sol selon le degré de leur nfluence sur cette récolte empoi- onnée !

SUR LE SEL DE CHAUX.
Par M. NADAULT, Correspondant de l'Académie.

Y a-t-il dans la chaux un sel acide, ou un sel alkali, ou l'un & l'autre? C'est une question qui partage de grands Chymistes. Avan M. du Fay, on n'avoit tiré de l chaux aucune matière saline san intermède : par ses expériences l'existence du sel de chaux a ét constatée, mais sa nature est resté incertaine : il étoit réservé à M. Na dault de la pénétrer, & de termine la dispute. De ses expériences, résulte 1° qu'il y a un nitre minéral 2° que ce nitre est un sel nouveau 3° qu'il est probable que toute sub tance *lapidifique* contient un s qui lui est propre ; 4° que la chau contient aussi son sel qui est u nitre alkalisé, un sel neutre o moyen ; 5° qu'on l'en tire sans u

intermède salin; 6° que ce sel est très-distingué de la crême de chaux; 7° qu'il y a, dans le Royaume, des eaux nitreuses, ce qui est contraire à l'opinion commune de nos Naturalistes. Il faut consulter ce Mémoire pour connoître plus spécifiquement la nature du sel de chaux, & pour sçavoir les réponses que M. Nadault fait aux difficultés qu'on lui propose.

OBSERVATION SUR UN NOUVEAU FÉBRIFUGE. *Par M. BERRYAT, Correspondant de l'Académie.*

Eclairé par ses expériences, l'Auteur a reconnu que les levains fébriles, outre leur *qualité coagulante*, ont une certaine acrimonie capable d'irriter le genre nerveux & vasculeux, & de provoquer le spasme fébrile. De-là il a conclu qu'on pouvoit opposer au frisson de la fiévre les antispasmodiques.

Ses heureux essais, en ce genre l'ont fixé sur-tout aux gouttes an dines de Sydenham : pour vel cule, il leur donne une infusi chaude des sommets de la peti centaurée. Il en proportionne dose à la violence du mal, qui exige quelquefois jusqu'à ving cinq gouttes ; dans certaines occ sions dix ou douze suffisent : forces, l'âge & le tempérament malade doivent aussi servir à régler la mesure.

Ce remède se prend une he avant le frisson : quand on ta trop, il n'a pas le temps de pa dans le sang, & de porter au ge nerveux le relâchement nécessa pour prévenir le frisson. Une he avant que de le prendre, le mal doit se coucher, & ne rien pren deux heures avant & après l'av pris. Trois heures après, on p prendre un bouillon, & il faut cher de dormir. Rarement on

obligé d'en venir à une ſeconde priſe.

Après avoir pris ces gouttes, on ne ſent, au lieu & au temps du friſſon, qu'une certaine plénitude & une émotion dans le poulx. Alors la tête s'appéſantit un peu, la langue ſe deſſéche, toutes les excrétions, la ſueur exceptée, ſont pour quelque temps ſuſpendues. Plus le friſſon eſt violent, plus le remède eſt efficace : s'il n'y avoit point de friſſon, il ſeroit inutile. On fait précéder ou ſuivre les remèdes généraux, & on preſcrit un régime convenable, moins pour procurer la guériſon que pour l'affermir & empêcher la rechute. Dans les fiévres, dont les accès ſont éloignés, comme dans les doubles-tierces, on place entre ces accès d'autres remèdes. Il y a des fiévres qui, après avoir long-temps réſiſté à différentes préparations de quinquina, cédent à ce nouveau

fébrifuge. Il faut lire, dans le Mémoire même, la cure merveilleuse qui a conduit M. Berryat à cette découverte, & les autres succès qu'il a eus en administrant son remède.

ESSAI SUR L'ANALYSE DES VÉGÉTAUX. PREMIER MÉMOIRE. *Par M. Venel.*

Les Physiciens ont long-temps reproché aux anciens Chymistes, de ne pas simplifier assez les principes chymiques, ou les produits de leurs Analyses. Par le feu violent, qui animoit leurs distillations analytiques, ils atteignoient trop-tôt les dernières combinaisons : les moyennes, ou les intermédiaires échappoient à leurs recherches; ils les détruisoient trop promptement pour avoir le loisir de les observer ou même de les soupçonner. L'action de l'élément qu'ils em-

ployoient, altéroit les principes immédiats, ou même créoit des produits illégitimes, & n'aboutissoit qu'à un petit nombre de principes uniformes. Mais les Chymistes modernes, en proscrivant la violence du feu ou la distillation analytique pour les végétaux entiers, l'ont retenue pour l'examen ultérieur des produits de l'Analyse *menstruelle*. Ils ont négligé le secours des menstrues & des intermèdes vrais * pour découvrir le produit de la gomme, des corps doux & muqueux, du tartre, des extraits de la cire, des huiles par expression, de la suie ordinaire &c. aussi sommes-nous fort peu instruits sur la nature de ces corps : c'est

* On appelle *intermèdes vrais* ceux qui sont capables de contracter une union réelle avec un des principes constituants du corps auquel on les applique.

donc leur composition qui ouvre à M. Venel une nouvelle carrière; il entreprend de décomposer les principes constituants de ces corps, & de les recomposer pour le complément de la démonstration chymique.

Pour peu qu'on soit initié dans l'art, on sent combien l'objet de ce travail doit être curieux & important : un de ses principaux fruits sera de resserrer plus que jamais le domaine du feu dans la Chymie, & d'étendre par ce moyen le progrès de l'art. Mais ce n'est encore ici que le premier objet de M. Venel. Le second, c'est de pousser l'*Analyse par combinaison* jusqu'à dévoiler avec son secours, la vraie composition de chacun de ses produits. Quoique l'Auteur se promette de résoudre par ses procédés, plusieurs problêmes chymiques très-compliqués, cependant son projet se borne 1° à déterminer

la nature, ou la composition physique de différents végétaux par l'exposition de leurs principes sensibles ; 2° à expliquer les phénomènes de la distillation analytique par les lumières qu'il compte tirer de son travail. De-là aux vertus médicinales des plantes, il y a encore une distance qu'il ne se flatte pas de franchir. Dans la suite, M. Venel espère étendre ses recherches chymiques sur les végétaux, jusqu'aux produits de leur inflammation.

La seule distinction qu'il met entre les produits résultans des différentes espèces d'analyse, éclaircit déja & sépare bien des objets qu'on a mal-à-propos brouillés & confondus ; tels que les produits de la *distillation analytique* qu'on ne songe guères à discerner des *produits de l'inflammation.*

Les opérations de M. Venel ont déja confirmé en bien des points

ſinguliers, l'Analogie obſervée entre les animaux & les végétaux : l'herbe des navets en fleur lui a donné une matière qui a toutes les propriétés de la cole animale, & leur racine une gelée analogue à celle qu'on tire des matières animales : *en un mot, j'ai fait*, dit-il, *de la gelée & des tablettes de navets, comme on fait de la gelée de corne de cerf, & des bouillons en tablettes.* Ce premier Mémoire n'eſt guères que l'annonce du travail de M. Venel : les Chymiſtes & les Phyſiciens ne peuvent manquer d'en attendre la ſuite avec impatience.

Nous comptons donner un ſecond Extrait ſur ce Volume.

RTICLE XXIX.

IITUTIONES MEDICÆ
novo Medicinæ conſpectu.
tetiæ Pariſiorum, apud H. L.
erin & L. F. Delatour, &c.
ſtitutions médicinales tra-
es d'après le nouveau plan de
édecine, &c. Volume *in*-12.
ges 269. M. DCC. LV.

UR entendre ces leçons de
Médecine, il faut avoir bien
u le ſyſtême de leur Auteur
es Loix de l'œconomie ani-
; ces Loix ſont expoſées dans
ivre intitulé, *Idée de l'hom-*
hyſique & moral; nous en
s rendu un compte fidèle dans
Mémoires. (Octob. II. vol.
CVIII. p. 2565.)
'Auteur y conſtitue l'état de
dans un heureux équilibre

de forces entre le diaphrag
l'estomach ; cet équilibre
tient entr'eux un cours régl
cillations opposées & succe
Ces oscillations s'exercent
soûtiennent par le commer
diaphragme avec tous les o
qui sont dans sa dépendance,
celui de l'estomach avec re
viscères qui sont de son do
Les forces qui ont le diaph
pour centre de leur action
teur les appelle *phréniques* ;
dont l'estomach est le centr
cipal, sont les forces *gast.*
Ces forces sont antagonistes
se contre-balancent ; leurs
forment un conflit mutuel
termine par des victoires a
tives.

L'état de santé consistan
cet équilibre oscillatoire de l
réciproque qu'exercent ent
les forces *phréniques* & les
gastriques, l'état de mala

l'autre ensemble, dérangent
ort de leurs forces, alterent
ngent le cours & l'effet de
ictions réciproques.
maladies qui attaquent l'esto-
& les viscères de sa dépen-
, ont leur source dans les hu-
dont la masse forme un poids
mode, ou dont la quantité
des irritations sensibles. Les
ies qui affectent le diaphra-
c les organes de son ressort,
ent de quelque irritation dans
me ou dans la direction des
phréniques. Tous ces prin-
le maladies sont autant d'obs-

rales ; les autres sont *nerveuses*, ou purement spasmodiques. Les humeurs par un excès, & les nerfs par un défaut d'activité deviennent des causes morbifiques. Dans la génération des maladies, les humeurs sont donc plus actives que les nerfs, & les nerfs plutôt passifs qu'actifs : les nerfs ne font guère que souffrir le mal, les humeurs l'engendrent : ainsi toute maladie n'est, dans sa nature, qu'une affection qui trouble ou dérange le sentiment, ou le mouvement organique. Dans les maladies humorales c'est le mouvement, & dans les maladies spasmodiques, c'est le sentiment qui souffre davantage. Telle est la division générale, le méchanisme, le diagnostic, & la thérapeutique des maladies : toute cette théorie découle des axiomes & des *lemmes physiopathologiques* de l'Auteur, dont nous ne faisons qu'abréger la doctrine.

Après ces préliminaires, l'Auteur reprend les maladies humorales ; il en assigne les diagnostics ; il fait sentir la célérité que leurs crises violentes exigent dans le traitement ; il indique les remèdes appropriés à la nature du danger, & capables de le dissiper, quelque pressant qu'il puisse être.

Les maladies de nerfs, ou purement spasmodiques, naissent du dérangement des forces phréniques ; le dérangement de ces forces vient toujours de l'excès de leur rémission ou de leur tension ; cet excès détruit la proportion nécessaire entr'elles & les forces gastriques : cette proportion étant détruite, l'action des forces gastriques & la réaction des forces phréniques ne peuvent plus se contrebalancer mutuellement ; leurs oscillations alternatives ne se succedent plus avec la même régularité ; leur méchanisme est troublé ou vicié par

la cause qui entretient trop de tension, ou trop de relâchement dans les ressorts de la machine : de-là l'altération dans l'harmonie organique, & le désordre dans l'œconomie animale.

Comme ces deux espèces de forces antagonistes, les phréniques & les gastriques, sont ensemble également susceptibles de différents changemens, les maladies qui sont la suite de leur altération peuvent être mixtes ou compliquées : alors leur nature & leur caractère se décident sur celle de ces deux forces dont le vice prédomine. Voilà les principes d'où notre Auteur tire l'origine de toutes les maladies spasmodiques.

Les maladies humorales & les maladies spasmodiques ne sont que l'effet des obstacles qui empêchent le cours régulier ou la circulation naturelle des forces organiques en luttant contre l'obstacle, ce

forces rassemblées causent une irritation dans la partie où se porte leur effort. Cette irritation ne manque jamais de produire une disposition inflammatoire de la même nature que le vice qui l'engendre. La cure de ces maladies demande un traitement qui réponde à leur espèce ; leur malignité croît à mesure que le mouvement organique s'égare & se distribue avec plus d'irrégularité : ainsi, selon l'exigence des cas, on doit promptement y opposer un régime salutaire ou des remèdes efficaces.

Ici l'Auteur trace tous les caractères qui distinguent les maladies spasmodiques : il décrit les symptômes qui les manifestent ; il expose les effets qu'elles produisent, & il en conclut qu'il ne faut point attaquer ces maladies par d'abondantes évacuations : loin de pouvoir rendre aux forces phréniques leur activité, ou leur cours

naturel, ces violents purgatifs ne peuvent qu'augmenter la tension ou l'irritation des parties qu'affecte le spasme. Ainsi dans la cure de ces maladies, on ne doit point se hâter de procurer des crises, comme dans les maladies humorales : il ne faut songer qu'à ranimer les forces phréniques : le calme de l'esprit, l'exercice modéré du corps, les délayans, les anodins &c. sont les premiers moyens qu'on doit essayer. Voilà, selon l'Auteur, le grand mobile de toute la Science pathologique.

Les maladies mixtes sont celles où les humeurs pèchent, & où les nerfs souffrent : presque toutes les maladies participent de cette complication. Le point essentiel est de connoître si c'est un vice d'humeur ou une affection spasmodique qui prédomine. Sur toute cette matière on trouve, dans le Livre de notre Auteur, des aphorismes admira

bles pour éclairer l'obſervation & pour diriger la pratique, ſelon les degrés de malignité qui rendent l'état du malade plus ou moins dangereux, & ſelon la nature des ſymptômes qui caractériſent la maladie. Quelquefois la fiévre s'y joint, c'eſt un accident ſur lequel on trouvera, dans ces Inſtitutions, des vuës utiles & des leçons précieuſes.

Les maladies chroniques & les maladies aiguës ſe rangent, comme d'elles-mêmes, ſous les principes de l'Auteur : aucun de leurs ſymptômes n'échappe à ſes recherches; par-tout on ſent un Obſervateur exercé & un Praticien habile. A meſure qu'il avance en matière, ſes vuës s'étendent, ſes principes ſe développent & ſe terminent à une méthode curative, qui paroît auſſi ſûre qu'elle eſt conſéquente au ſyſtême. Pour en vérifier le plan raiſonné & les concluſions prati-

ques, il semble qu'il ne faut qu'une légére inspection des maladies dont parle l'Auteur. Sa méthode tend toujours à seconder la nature, à aider ses efforts, à favoriser & à provoquer les crises qu'elle prépare, & qu'elle tâche d'accélérer, dans l'intention de lever les obstacles vicieux qui troublent son œconomie, qui épuisent ses forces, qui en détournent l'action, & qui jettent, dans les ressorts, un excès redoutable d'irritation ou d'inertie.

Le nouveau jour que l'Auteur répand sur tout ce qu'on appelle *Pathologie*, nous paroît sur-tout bien sensible dans le méchanisme dont il se sert pour expliquer la nature de la fiévre, ses mouvemens & ses produits differents. C'est donc ici, comme l'a dit l'Auteur, une nouvelle *Ethiologie*, qui se confirme par la pratique journaliére, & se dévoile aux yeux de tout Observateur exact. A l'appui de cette

doctrine viennent des exemples qui en justifient également la Théorie & l'usage.

Les observations de l'Auteur sur les maladies chroniques, observations toutes relatives à son systême, ne sont pas moins curieuses & intéressantes : il recherche avec soin les signes sensibles qui en décèlent le caractère : dans leur complication réciproque, il discerne tout ce qui peut servir à indiquer le besoin le plus pressant du malade, & à déterminer le secours qu'exige ce besoin.

Ici, comme dans les maladies aiguës, son attention se fixe sur les crises : la difficulté est de les bien reconnoître; l'observation la plus éclairée n'est pas sûre de ne s'y point tromper. Cependant c'est de-là que dépend tout le succès de la cure : si le traitement n'est pas approprié à la crise, le salut du malade est désespéré. Les erreurs, en

ce genre, sont aussi commune que funestes. Souvent on pren pour la crise de la maladie, c qui n'est qu'un accident causé pa les remèdes ordonnés mal-à propos. Sur cet objet, le plus im portant qu'il y ait peut-être dan la pratique de la Mèdecine, or nous promet un Ouvrage qui sera infiniment précieux, s'il rempli l'idée qu'en donne notre Auteur.

Après ces notions & ces obser vations, où, loin de répéter ce qu'on peut apprendre ailleurs l'Auteur ne s'attache particulière ment qu'à ce qu'il croit de plu ignoré, ou de plus négligé dans le Théories communes & dans la Pra tique ordinaire; il donne un plar de Thérapeutique, divisé en troi parties : elles répondent aux trois espèces de maladies qui, dans son systême, en divisent tout le genre La premiére Partie renferme le traitement des maladies *spasmo-*

diques;

diques ; la ſeconde, le traitement des maladies *humorales* ; & la troiſième, celui des maladies *mixtes*. Ainſi les antiſpaſmodiques, les purgatifs, & le mêlange de ces deux ſortes de remèdes ſont les trois points cardinaux, ſur leſquels roule toute ſa thérapeutique. Il enſeigne les cas où il faut attendre tout d'un régime ſagement ordonné, & ceux où il faut recourir au ſecours de la Pharmacie. L'eſſentiel eſt de ſçavoir quelles ſont les criſes où l'on doit laiſſer agir la nature, ou ne lui prêter que des ſecours légers ; & quelles ſont celles où l'art doit néceſſairement ſuppléer au défaut de la nature, & prévenir promptement ſa ruine par ces coups de maître, qui ſignalent les Héros de la profeſſion, *Heroicâ medicatione citò curandæ*.

La ſageſſe du régime empêche le progrès du mal, & ſouvent le guérit. La Pharmacie & la Chirur-

gie éloignent le danger en
quant le mal dans sa source, &
dissipant les symptômes form
bles. Comme tout le succès dé
toujours de l'habileté à saisir
ment, & à seconder heureuse
la crise propre de chaque mala
& qu'après tout on n'a point
core de régles infaillibles
découvrir la vraie crise; l'Au
avertit de n'essayer d'abord
des remèdes trop doux pour en
ner aucune suite, aucun acci
plus fâcheux que les périls in
rables du cours de la mal
C'est, sur la nature des sym
mes, c'est sur les dangers don
menacent, qu'on doit se dé
pour le traitement. En gé
quand on ne voit pas de néce
d'employer les remèdes viole
on doit préférer les plus be
dans les maladies aiguës, com
dans les maladies chroniques.
cite ici des exemples, où, co

toute attente, ces remèdes ont eu l'effet le plus merveilleux, même dans l'apoplexie.

On devine aisément que, dans les maladies mixtes, le grand art consiste à *alterner* à propos les antispasmodiques & les purgatifs : il y a quelquefois des occasions où ces remèdes échouent, & où des recettes de Charlatan réussissent. Sur cet Article, l'Auteur entre dans un détail d'observations dictées par une prudence aussi éclairée qu'équitable.

Sans s'arrêter beaucoup aux loix diététiques, l'Auteur, en passant, fait une observation importante : c'est qu'en retranchant les alimens solides dont le mauvais effet est toujours assez sensible, on compte trop sur les liquides dans les maladies inflammatoires ; on prodigue ces sortes de lavage ; on en accable le malade, & le poids de leur quantité l'incommode plus que

ne le ſoulage le mérite de leu qualité. Par cette indiſcrétion, de maladies aiguës peuvent dégénére en maladies chroniques.

Dans les maladies mixtes, l régime doit, comme les remèdes s'approprier à leur nature: la quan tité, & même l'eſpèce des alimen doit varier & ſe régler ſelon l'éta & les forces du malade: il paroi que ce malade n'a guères ici d régles à ſuivre, ſinon celles qu' peut lui-même ſe faire ſur ſa pro pre expérience. Malheur donc ceux qui ne ſont pas capables d réfléchir ſainement ſur leur éta Autant qu'on le peut, les alimen doivent être analogues aux remè des, & concourir avec eux à l guériſon du malade.

Le dernier Article de ces Inſti tutions ne traite que de la forc des remèdes & de leur action l'Auteur s'y borne à des obſerva tions ſingulières, dont il ramène l

résultat à son systême d'œconomie animale : ainsi, selon sa doctrine, de quelque espèce que soient les remèdes, stimulants ou laxatifs, l'effet de leur action dépend toujours du rapport qu'elle peut avoir au rétablissement de l'équilibre naturel entre les forces phréniques & les forces gastriques. Quelque zélé que soit l'Auteur pour que le traitement soit en général favorable aux crises, il n'a pas cependant manqué d'avertir qu'il y a des cas où l'on doit plutôt écarter la crise, que la seconder ou l'exciter.

Sur l'effet des acides ou des alkalis volatils, sur l'action des narcotiques, sur l'efficacité de la saignée, sur le produit du mercure & de différents autres remèdes qui sont d'usage dans certaines maladies, l'Auteur avance bien des assertions qui ne s'accordent pas toujours avec la pratique com-

mune & journaliére. Il n'appar
tient qu'aux Maîtres de l'Art d
décider, en dernier ressort, si ce
vuës nouvelles sont aussi solides qu
systématiques. Si la décision est f
vorable à l'Auteur, il ne doit p
se flatter qu'elle ne se fasse poi
attendre. Dans les Arts & dans l
Sciences, ces projets de réform
qui attaquent les idées ancienn
& décrient les routes battues, sem
blent être des attentats, ou d
entreprises sur l'honneur du si
cle qu'on veut instruire : la gén
ration présente ne les pardon
guères, & les couronne enco
moins.

ARTICLE XXX.

EXPLICATION PHYSIQUE des sens, des idées, des mouvemens tant volontaires qu'involontaires. Traduite de l'Anglois de M. Hartley, par M. l'Abbé Jurain, Professeur de Mathématiques à Reims, Correspondant de l'Académie des Sciences. Deux Volumes *in*-12. pag. 974 en tout. *A Reims, chez Delaitre-Godet Libraire; & à Paris, chez Claude Hérissant, rue Neuve Notre-Dame; Barbou, rue S. Jacques, &c.* M. DCC. LV.

IL est peu de questions dans la Philosophie, qui aient été plus souvent agitées, & qui cependant soient encore moins éclaircies, que la question de l'origine des idées.

Elle a été l'objet des recherches, & le déſeſpoir de tout ce qu'il y a jamais eu de Métaphyſiciens célèbres depuis Platon juſqu'à nos jours. Le dernier ſiècle vit éclore quatre ſyſtêmes différents ſur cette queſtion. Les idées innées de Deſcartes, d'abord ſi favorablement accueillies, comptent à peine aujourd'hui quelques défenſeurs. L'harmonie préétablie de Leibnitz n'a preſque pas ſurvécu à ſon Auteur. Que doit-on penſer des ſyſtêmes de Mallebranche & de Locke ? Interrogez les partiſans du Philoſophe Anglois, ils vous diront que Locke nous a donné la véritable Hiſtoire de l'ame & de ſes opérations ; mais cette Hiſtoire prétendue de l'ame n'en eſt que *le Roman*, ſi vous conſultez un Mallebranchiſte qui croit voir dans Dieu la démonſtration de ſon ſyſtême & de ſes ſentimens. Le vrai mot de l'Enigme n'eſt donc pas encore trouvé. Pou

résoudre la question, il faudroit connoître en quoi consiste l'union du corps & de l'ame : jusqu'à ce qu'on soit parvenu à cette connoissance, l'origine des idées sera peut-être pour la Métaphysique ce que le mouvement perpétuel & la pierre philosophale sont pour la Méchanique & pour la Chymie.

L'Auteur commence par tracer en peu de mots tout le plan de son Ouvrage, qu'il partage en quatre Chapitres : chacun de ces Chapitres est rempli par des sections, des propositions & des corollaires.

Le premier Chapitre renferme les Loix générales, suivant lesquelles se forment les sensations, les mouvemens & les idées. On y établit la doctrine des vibrations, & de l'association des idées. La Théorie des *vibrations* reconnoît Newton pour son inventeur ; on la trouve exposée à la fin de ses Principes, & des questions qu'il a jointes à son

optique, sur la manière dont se produisent dans nous les sensations & les mouvemens. Quant à la doctrine de l'*association*, & de son influence sur nos opinions & sur les affections de notre ame, elle est tirée des Ouvrages de Locke. Ce Métaphysicien fait usage de l'association, pour expliquer les phénomènes que l'on rapporte communément au pouvoir de l'habitude & de la coûtume en général.

M. Hartley regarde la substance médullaire du cerveau, la moëlle épiniére & les nerfs qui en dérivent, comme les instrumens immédiats de la sensation & du mouvement. Il n'entreprend pas de prouver cette assertion ; il la suppose démontrée dans les Ecrits des Médecins & des Anatomistes, auxquels il renvoie les Lecteurs qui pourroient avoir sur cela quelque doute. Les nerfs de quelqu'un de nos membres sont-ils coupés, liés ou

comprimés dans un degré considérable ? les fonctions de ce membre sont ou détruites entiérement, ou sensiblement dérangées.

La moelle épiniére est-elle comprimée par une dislocation des vertèbres du dos ? une paralysie subite engourdit toutes les parties dont les nerfs sortent au-dessous de l'endroit où s'est faite la dislocation. Survient-il quelque lésion à la substance médullaire du cerveau? la sensation, le mouvement volontaire, la mémoire, le jugement même se perdent totalement, ou sont extrêmement affoiblis : si cette lésion est très-grande, elle attaque les organes de la respiration, arrête les mouvemens du cœur, & produit la mort. Ces accidens funestes accompagnent toujours les maladies qui, comme l'épilepsie & l'apoplexie, affectent les sensations & les mouvemens. Non-seulement la substance médullaire est l'organe

immédiat des ſenſations & des mouvemens, elle eſt encore l'inſtrument immédiat & néceſſaire par lequel les idées ſont préſentées à l'eſprit ; quelques changemens, quelque altération qu'éprouve la ſubſtance médullaire, il en réſulte de correſpondants & de ſemblables dans nos idées.

Il n'eſt pas donné à toutes les eſpèces de mouvemens de pouvoir exciter des ſenſations dans notre ame. Cet avantage appartient, ſelon notre Auteur, au ſeul mouvement vibratoire ; parce que, *dit-il*, les objets extérieurs étant corporels, ne peuvent agir ſur les nerfs & ſur le cerveau qu'en leur imprimant un mouvement de vibration ; & c'eſt le ſeul mouvement qui puiſſe ſubſiſter quelque temps dans les particules médullaires des nerfs & du cerveau : particules que l'Auteur appelle *infiniteſimales*.

Mais quel eſt le milieu qui ſert

à propager ces vibrations, quel eſt leur vehicule ? Les vibrations ſont propagées & conſervées en partie par un fluide très-ſubtil & très-élaſtique qu'on nomme Æther, en partie par l'uniformité, la continuité, la ſoupleſſe & les puiſſances actives de la ſubſtance médullaire du cerveau & des nerfs. Cette idée d'un æther très-fluide & très-élaſtique, on l'emprunte de Newton, qui en établit la néceſſité & l'exiſtence dans le dernier paragraphe de ſes Principes. Au reſte quelqu'attaché que ſoit notre Auteur à cette ſuppoſition de l'æther, qu'il ſubſtitue au fluide nerveux & aux eſprits animaux, il ſemble inſinuer (page 34 du premier Tome) que ces trois dénominations pourroient bien n'exprimer qu'une ſeule & même choſe.

La ſubſtance blanche médullaire paroît par-tout uniforme, les vibrations doivent donc la parcourir

entièrement, quelque part qu'ell
soient excitées ; il ne doit pas s'
trouver d'obstacles. Tout ceci e
accompagné de détails anatom
ques.

M. Hartley suppose que la sub
tance médullaire & les nerfs so
pénétrés & imbibés des particul
de l'æther. Il rejette le sentime
de Boerhaave au sujet de la confo
mation des nerfs : il prétend, cont
le Galien moderne, que les ner
sont des filets solides & non pas d
tuyaux creux ; parce que, *dit-i*
les vibrations se propagent pl
aisément le long d'un filet solide
que le long d'un tuyau creux.

Après avoir développé les pro
priétés qu'il attribue à l'æther
notre Auteur expose la maniè
dont ce fluide contribue à expl
quer les vibrations des particul
médullaires ; & voici le résultat d
ses raisonnemens : Quelques obje
venant à s'appliquer sur les ner

sensitifs, on conçoit qu'ils excitent des vibrations dans l'æther qui remplit les pores de ces nerfs. Ces vibrations imprimées à l'æther communiqueront à la substance médullaire des nerfs sensitifs, des vibrations isochrones, à peu-près comme les vibrations de l'air dans les sons communiquent à beaucoup de corps réguliers des vibrations, ou tremblemens correspondants. Les vibrations excitées dans l'æther & dans les particules du nerf de la sensation, se propageront le long des nerfs jusqu'au cerveau, & parcourront librement toute la substance médullaire, à raison de la contexture uniforme de cette substance : ces mêmes vibrations ne se répandront pas dans les autres parties du cerveau, à cause de l'hétérogénéité & de la trop grande dureté de ces parties, &c.

Nous ne devons pas omettre ici

une réflexion que l'Auteur place à la page 56 du premier Tome, en attribuant aux vibrations excitées dans la ſubſtance médullaire, la production de nos ſenſations. » Je » ne prétends point, *dit-il*, aſſu- » rer, pas même inſinuer que la » matière puiſſe être douée d'au- » cun pouvoir de ſenſation. Les » vibrations ſont corporelles, les » ſenſations & les idées ſont im- » matérielles. « Tout ce que je veux dire, *ajoûte-t-il*, c'eſt que ſi ce mouvement, que nous nommons *vibrations*, accompagne toutes nos ſenſations & nos idées, & leur eſt proportionnel, on pourra prendre ces vibrations pour les expoſans des ſenſations & des idées, ou les ſenſations & les idées pour les expoſans de ces vibrations.

La ſeconde Section de ce premier Chapitre traite ſpécialement des idées, de leur génération & de leur aſſociation. Les ſenſations ſouvent

répétées laiſſent des traces & des images que l'on peut nommer, dit notre Auteur, *ſimples idées de ſenſations*. Il appelle *idées de ſenſations* celles qui reſſemblent aux ſenſations ; & idées *ſimplement intellectuelles* celles qui ſont formées de celles-là, c'eſt-à-dire des *idées de ſenſations*.

Les idées les plus vives ſont celles qui ſont imprimées par les plus fortes ſenſations, & qui ſont plus fréquemment renouvellées par elles. Si la ſenſation eſt foible, l'idée ſera foible à proportion, & dans les cas extrêmes deviendra imperceptible ou *évanouiſſante*, pour rendre l'expreſſion Angloiſe.

La fréquence des vibrations produit dans le cerveau, c'eſt-à-dire dans la ſubſtance médullaire, une diſpoſition à des vibrations plus petites, vibrations auſquelles M. Hartley donne le nom de *vibratiuncules* ou de vibrations *en mignature*.

La doctrine de l'association, & son influence sur nos opinions & sur nos affections sont connues depuis long-temps, quoique Locke soit le premier qui ait employé ce mot. Le pouvoir de l'habitude, de la coûtume, de l'exemple, de l'autorité & du préjugé, la manière d'apprendre les arts libéraux & méchaniques, sont appuyés sur la doctrine de l'association. Il y a deux sortes d'associations, la synchrone & la successive. Le son des premiers mots qui appartiennent à une sentence familière, rappelle le reste à notre mémoire, & cette association est *successive.* La vuë d'une partie de bâtiment suggère en un instant l'idée du reste ; & cette association est *synchrone :* ces deux exemples sont de l'Auteur. Il faut voir dans son Ouvrage le développement de toutes ces propositions.

Au moyen de l'association plu-

ſieurs idées ſimples ſe composent en une idée compléxe. Si le nombre des idées ſimples, qui ſe trouvent réunies par l'aſſociation, eſt fort grand, il peut arriver que l'idée compléxe, qui en réſulte, ne paroiſſe avoir que peu de rapport avec les idées compoſantes & avec les ſens extérieurs, ſur leſquels les ſenſations originales ont été imprimées. Ainſi, dans les médicamens fort composés, les différents goûts de chaque drogue, priſe ſéparément, ſe perdent, parce qu'ils ſe trouvent chacun ſurpaſſés ou abſorbés par le goût de la maſſe entiére, de ſorte que ce composé a une ſaveur propre qui paroît être ſimple & originale. M. Hartley ſe ſert de cette comparaiſon pour expliquer comment les idées les plus abſtraites peuvent ſe former des idées de ſenſations, qu'il regarde comme la ſource unique de nos idées intellectuelles. Je dis *la ſource unique*,

car il n'admet pas même avec Locke la réflexion pour un des principes de nos idées.

Il fait usage de la même doctrine des vibrations, pour expliquer les contractions & les relaxations alternatives des muscles. Mais comme le mouvement musculaire se décompose en mouvement automatique & en mouvement volontaire, notre Auteur dit que le mouvement automatique tient à la sensation & en dépend : le mouvement volontaire a plus de rapport & de ressemblance avec l'idée. Dans la contraction, le muscle devient du & incapable des vibrations propres à exciter la force d'attraction qui se trouve dans les particules infinitésimales des muscles. Cette attraction cessant, le muscle se relâche lorsqu'il est relâché, les vibrations descendent librement le long des nerfs moteurs, font augmenter l'attraction des particules, & le musc

ſe contracte de nouveau. Telle eſt l'origine des mouvemens automatiques. Mais ſi les vibratiuncules qui produiſent le mouvement automatique, s'aſſocient en quantité ſuffiſante avec celles qui correſpondent aux idées, le mouvement automatique ſe changera en volontaire. Ce ſentiment eſt diamètralement oppoſé à l'opinion de Stahl & de ſes diſciples : ceux-ci ſuppoſent que tous les mouvemens ſont originairement volontaires. M. Hartley prétend qu'ils commencent tous par être automatiques, & qu'ils ne deviennent volontaires que par degrés.

On ſera peut-être étonné de voir l'attraction concourir à la formation de nos idées, de nos ſenſations & de nos mouvemens. Tel eſt l'empire de la mode & du préjugé ; il faut aujourd'hui que tous les phénomènes de la nature ſoient aſſervis aux prétendues loix de

l'attraction. Au reste, par le mot *attraction*, M. Hartley n'entend, ainsi que Newton lui-même, qu'une tendance mathématique à s'approcher, quelle qu'en soit la cause physique.

On trouvera, dans les derniéres Sections du premier Tome, des explications ingénieuses & pleines de sagacité sur les phénomènes du toucher, du goût, de la vuë, de l'odorat & de l'ouïe, ainsi que sur les mouvemens du cœur & des organes de la respiration; nous ne pouvons qu'indiquer rapidement ces différents objets.

Le second Volume présente l'application des principes & de la théorie aux différentes facultés de l'ame. L'Auteur expose en détail le pouvoir & l'influence de l'association sur l'entendement, sur la volonté, sur la mémoire & sur l'imagination. Il suit en Philosophe la marche de l'esprit humain.

Sous la direction de ce génie systèmatique, la théorie de l'association devient le principe le plus fécond & le plus étendu. C'est elle qui prèside aux progrès de nos connoissances ; nous lui sommes redevables de la formation des langues ; c'est d'elle que nous tenons nos passions, nos plaisirs & nos peines ; en un mot, les Arts & les Sciences, les penchans vertueux, les habitudes du vice, sont l'ouvrage de l'association.

Un des Articles qui soient traités avec le plus de soin, de profondeur & de réflexion, c'est celui de l'origine des Langues, de l'Ecriture en usage dans les premiers siècles du monde. On conçoit aisément que ces discussions ont dû être fort difficiles, parce que l'Auteur manquoit d'un nombre suffisant de données. Il n'a pû procéder que par voie d'analogie & de conjectures.

Quelqu'ait été le langage que parloient Adam & Eve dans le Paradis terrestre, *dit M. Hartley*, il devoit être fort stèrile, & ne se terminoit guères qu'aux choses sensibles, Dieu lui-même condescendant à leur apparoître sous une forme visible & peut-être humaine: peut-être aussi ce langage consistoit-il en monosyllabes. Quoi qu'il en soit, les connoissances de pure curiosité étoient inutiles pour leur bonheur: à quoi leur auroit servi cette multitude de mots & d'expressions, que nos besoins & nos passions nous ont rendu nécessaires? Après leur chute, leur langage s'étendit à de nouveaux objets. Le sentiment de la douleur qu'ils commencerent à connoître, multiplia leurs idées. Il fallut inventer de nouveaux mots, ou donner aux anciens un nouveau sens. Il est vrai-semblable, *selon notre Auteur*, que tous les hommes, avant

le

le déluge, parloient la même Langue. La confusion des Langues qui arriva quelque temps après le déluge, fut miraculeuse, & c'est la seule interprétation naturelle du Texte sacré : ces nouvelles Langues surpassoient de beaucoup l'ancienne en nombre & en variété de mots. Ainsi la confusion des Langues devint-elle pour le genre humain, un don & un bienfait de Dieu, comme ont coûtume de le devenir tous les châtimens qu'il emploie contre les hommes.

Avant le déluge, & même longtemps après cette époque célébre dans l'Histoire du monde, on ne connoissoit que l'Ecriture représentative ou hiéroglyphique ; encore étoit-elle d'un usage assez rare : on l'employoit principalement dans les affaires ; & c'est sur elle qu'a été fondé le systême de l'idolatrie, *suivant notre Auteur.*

Quant à l'Ecriture alphabétique, M. Hartley en fixe l'origine à des temps bien postérieurs ; il dit que Dieu la communiqua miraculeusement à Moyse sur le mont Sinaï. Voici quelques-unes des raisons sur lesquelles il appuie ce sentiment : on jugera de leur solidité. 1°. Il est dit que Dieu écrivit de son propre doigt sur les tables de pierre ; & il seroit dur de penser que Dieu fit cela sur le modèle de quelque invention purement humaine.

2°. Les Israëlites sont le seul peuple qui ait conservé quelque Histoire régulière de sa propre origine : ce qui s'explique aisément, en supposant que Dieu leur donna d'abord l'Ecriture alphabétique dans toute sa perfection.

3°. La résolution des sons complexes en simples élémens ou lettres, & la récomposition de ces sons en les écrivant alphabétique-

ment, paroît à notre Auteur un problême trop difficile à résoudre pour ces premiers temps.

4°. L'Ecriture alphabétique introduite parmi les Juifs aura fait oublier l'Ecriture hiéroglyphique, & par conséquent aura aboli une des sources de l'Idolatrie.

5°. Enfin quand on voit que Dieu communiqua lui-même à Moyse & à Bézéléel la méthode de construire & d'élever le Tabernacle, on conçoit aisément que l'Ecriture alphabétique doit être un don divin.

Mais comment & dans quel temps cet art admirable passa-t-il aux Nations étrangères ? M. Hartley conjecture que ce fut sous le gouvernement d'Héli, Juge d'Israël : temps auquel les Philistins prirent l'Arche d'alliance & les Ecrits de Moyse qui y étoient renfermés. Il est vrai-semblable que ce peuple retint ces écrits, puis-

qu'ils n'étoient plus dans l'Arche lorsqu'elle fut placée dans le temple de Salomon. A l'aide de ces écrits, les Philistins apprirent l'Ecriture alphabétique, dont ils avoient pû précédemment avoir quelques notions par leur commerce avec les Juifs. Des Philistins, l'Ecriture alphabétique aura passé chez les autres Nations. Ainsi les Phéniciens qui, *selon M. Hartley*, ne sont qu'une colonie des Philistins, auront paru aux Grecs les inventeurs des Lettres; & Cadmus, dont la vie répond au régne de David dans la Chronologie de Newton, suivie par notre Auteur, aura pû accommoder d'une manière imparfaite, l'Alphabeth Phénicien à la Langue Grecque, deux ou trois générations après la prise de l'Arche. Il faut voir, dans l'Ouvrage même, l'exposition des preuves qui fondent ces conjectures.

L'Auteur propose des idées &

des vuës pour l'établissement d'un langage philosophique, qui deviendroit la Langue universelle & unique du monde entier : on sçait que le fameux Leibnitz avoit conçu le même projet.

Nous sommes persuadés que cette Traduction a le mérite de l'exactitude : nous n'avons pû nous assurer de sa fidélité, parce que l'Ouvrage Anglois n'est point parvenu jusqu'à nous ; mais nous connoissons les talens & l'attention de M. l'Abbé Jurain. Ce Traducteur estimable ajoûte au Livre de M. Hartley une conclusion où il prouve, avec beaucoup de force, la spiritualité & la liberté de l'ame : deux Articles qui sont la base de la Religion & des Mœurs.

ARTICLE XXXI.

LA NOBLESSE COMMERÇANTE. In-12. pages
A Londres; & se trouve à Pa
chez Duchesne, rue S.
ques, &c. M. DCC. LVI.

QUAND il n'y auroit poin
titre à ce Livre, la pla
qui est à la tête en expliquero
sujet. On y voit un Gentilhom
qui, fatigué de ses armoiries
ses lambrequins & de ses vieu
tres, les jette à l'écart &
s'embarquer. Cela ne signifie
qu'il faut préférer le Comme
la Noblesse, ou que la Nobl
qui voudra faire le commerce
doit plus s'embarrasser des p
gatives de sa naissance. M. l'
Coyer, Auteur de cet Ouvr
a d'autres idées; il prétend sim

ment inſpirer à la Nobleſſe le deſir de s'adonner au Commerce, & aux Maîtres de la terre, des ſentimens de généroſité & de zéle à l'égard de la Nobleſſe commerçante. Il ſeroit très-à-propos que la Nobleſſe regardât le commerce avec des yeux de complaiſance; qu'elle jugeât cet objet digne de ſon eſtime & de ſes travaux; que par ſes ſuccès, en ce genre, elle intéreſſât les Puiſſances à la protection d'un ordre de citoyens qui ſeroient tout en même temps capables d'enrichir l'Etat & de le défendre. Voilà ce que démontre M. l'Abbé Coyer.

D'autres peut-être avant lui s'étoient chargés de cette cauſe très-belle & très-noble; mais quelqu'un l'avoit-il plaidée avec autant de force & d'éloquence? Le malheur eſt que la pauvre Nobleſſe de nos Provinces, reléguée à la campagne, ſouvent ſans lettres & ſans émulation, n'entendra point ces

Orateur, ne lira point son Plaidoyé, ne se trouvera point à portée de recueillir ses leçons. » O vous, *s'écrie néanmoins d'une voix puissante l'Auteur de cette Pièce digne de la Tribune Romaine*, » vous qui dépérissez chaque jour » avec votre fief, vous qui ne re- » vivez dans vos enfans que pour » leur partager vos malheurs, » jettez les yeux sur cet arbre (le » Commerce) & parmi la quantité » prodigieuse de branches qu'il » vous offre, vous en trouverez » sans doute une à votre portée. » Voyez ce petit rameau que ce » rustre votre vassal a saisi. Il le » nourrit, il l'habille lui & sa fa- » mille, tandis que la vôtre vous » arrache des soupirs. « On voit pour quelle raison l'Auteur parle ainsi. Son Livre n'est point fait pour la Noblesse concentrée dans l'opulence, dans l'éclat & dans les plaisirs; il sçait bien lui dire, de

temps en temps, des vérités importantes, mais il ne lui montre pas la pouppe d'un Vaisseau Marchand. Ces Grands ont tant d'autres moyens de s'occuper & de parvenir, qu'il faut les laisser dans leur sphère, & se borner aux Gentilshommes qui n'ont que d'antiques parchemins, une épée, de l'intelligence & du courage. C'est à ces citoyens que le Carthaginois Hannon ou notre célèbre Dugué-Trouin eussent voulu parler.

Il s'agit d'abord de réfuter les vieux principes qui écartent du Commerce le Gentilhomme Campagnard aussi-bien que le Duc & Pair : principes dont il reste des vestiges jusques dans des écrits publiés de nos jours. M. le Marquis de Lassay, par exemple, avoit dit, dans des Réflexions qu'on a imprimées depuis sa mort, que la Noblesse Françoise ne doit point commercer, parce qu'il faut à ce

Royaume des Guerriers. C'est à cette seule proposition que se réduit toute la difficulté formée par ce grand Seigneur. On conçoit qu'elle n'embarrasse point M. l'Abbé Coyer. Car quand il faudroit trente mille Officiers pour nos troupes, comme il y a au moins trois cents soixante mille Gentilshommes en France, que fera-t-on des trois cents trente mille qui restent, & dont la plûpart gémissent dans la misère au fond d'une Province? » Voyez, *dit l'Auteur*, » ces métairies sans bestiaux, ces » champs mal cultivés ou qui restent incultes; ces moissons languissantes qu'un créancier attend » une Sentence à la main; ce Château qui menace ses maîtres, une » famille sans éducation comme » sans habits, un père & une mère » qui ne sont unis que pour pleurer. A quoi servent ces marques d'honneur que l'indigence

» dégrade, ces armoiries rongées
» par le temps, ce banc distingué
» dans la Paroisse, où l'on devroit
» attacher un tronc au profit du
» Seigneur ; ces prières nominales
» que le Curé, s'il osoit, conver-
» tiroit en recommandation à la
» charité des fideles ; cette chasse
» qui ne donne du plaisir qu'à ceux
» qui ont de l'aisance, & qui de-
» vient un métier pour ceux qui
» n'en ont pas ; ce droit de Justice
» qui s'avilit sous l'infortune, & qui
» s'exerce mal ? Un état si violent
» ne sçauroit durer. Il finira par
» un autre encore plus violent. Ces
» terres vont passer dans les mains
» d'un haut & puissant Seigneur
» qui veut aggrandir son parc, ou
» dans celles d'un Parvenu qui s'en-
» nuie de porter son nom.« Toute
sa vie, M. l'Abbé Coyer avoit peint
les hommes & leurs ridicules ; ici
il peint les hommes & leurs mal-
heurs : c'est un genre de plus.

M. de Lassay n'est pas le seul qui ait élevé des barrières entre le Commerce & la Noblesse Françoise. Le célèbre Président de Montesquieu a fait la même chose : notre Auteur en est surpris ; & bien d'autres l'ont été de même ; d'autant plus que les raisons, indiquées sur ce point dans l'Esprit des Loix, sont peu solides. Il y est dit 1° que les Empereurs Honorius & Théodose regardoient le Commerce, exercé par la Noblesse, comme *pernicieux aux Villes* : mais ces Princes ne parlent, dans leur Loi, que de la haute & riche Noblesse, ils n'entendent que le Commerce en détail ; & enfin cette Loi fut supprimée dans la suite ;*

* Quod posteà sublatum videtur, aut certè desuetum : nam, teste Harmenopulo, omnibus Commercia exercendi potestas est : *dit la Note de Godefroi sur cet endroit du Code.*

u du moins abrogée par un usage contraire. On lit, en second lieu, dans l'Esprit des Loix, *qu'il est contre l'Esprit de la Monarchie que la Noblesse y fasse le Commerce* : mais apparemment que nos Rois étoient instruits des droits de leur souveraineté ; & combien de Loix cependant n'ont-ils pas publiées pour inviter la Noblesse au Commerce, ou pour annoblir de fameux Commerçans ! Il y auroit de longs passages & de grands exemples à citer sur cela. M. l'Abbé Coyer ne s'est point proposé les deux preuves de M. de Montesquieu ; il se contente de rejetter la thèse de cet Auteur, & de maintenir la *convenance*, la *nécessité* même du Commerce dans l'ordre équestre : en voici les avantages exposés de suite, & parés, dans cet Ouvrage, de toutes les graces du discours.

PREMIER AVANTAGE. Une No-

blesse commerçante *seroit oc*
Qu'il y ait paix ou guerre, le
grand nombre des Gentilshom
parmi nous, est désœuvré :
désœuvrement est un vice ef
pour l'Etat ; une source de co
tion pour les sujets qui le o
sent ; un principe de misère
jours subsistant. Il vaut mieu
des riens, que de ne rien
» nos Faiseurs de Romans,
» toriettes, de Vaudevilles
» Relations pour le Pont-Neu
» les regardons pas comm
» citoyens tout-à-fait inutile
» contribuent à la subsistanc
» Libraires & des Ouvriers
» augmentent le Commerce.
» sons-les faire, pourvû qu'i
» blessent ni les Mœurs,
» Loix » &c. Le citoyen to
ment désoccupé est au moi
homme nul dans la Républi
tels sont une infinité de N
qui se vanteroient peut-être

origine aussi ancienne que le siège de Troye ; & qui ne daigneroient pas travailler comme les Héros & les Dieux d'Homère. Phéréclus construisoit des vaisseaux, Apollon & Neptune bâtissoient des murailles ; *mais il faut se conformer aux temps*, continue notre Auteur, *l'empire des Arts compte assez de sujets ; celui des Sciences en a trop ; le Commerce en manque*. Ce devroit être l'asyle d'une Noblesse *sans avoir* & sans emploi.

SECOND AVANTAGE qui en résulteroit. *La Culture* des terres *seroit plus étendue*. La France, quoique mieux cultivée qu'un assez grand nombre d'autres pays, l'est beaucoup moins qu'elle ne pourroit l'être. La plus grande partie des terres en friche, ne manque de culture que par l'indigence des possesseurs. Une portion considérable de ces terres abandonnées à elles-mêmes, ou malcultivées, est en

les mains de la pauvre Noblesse. Enrichissez-la, cette Noblesse, par les ressources du Commerce; elle mettra tout en valeur. » La terre, » pour se couvrir de richesses, » ouvre son sein à la culture: le » Commerçant, dont l'objet est de » s'enrichir, ne laisse rien d'in- » culte. La terre ne produit abon- » damment que sous les travaux » multipliés des hommes & des » bêtes: le Commerçant ne fait » attendre ni au cultivateur son sa- » laire, ni au bœuf sa nourriture. » Il est des terreins avares qu'on » doit forcer à donner par des » avances considérables: le Com- » merçant est en état d'y répondre: » il supporte des non-valeurs de » plusieurs années dans l'espérance » de se dédommager un jour. Voilà » les opérations que notre pauvre » Noblesse feroit sur ses terres, si » elle devenoit commerçante; & » par cette culture, elle vengeroit

» l'Etat du tort que lui font, en
» cette partie, les Grands & les
» Financiers. Ces hommes, qu'a-
» près les Rois, nous appellons les
» Dieux de la Terre, ne la traitent
» pas comme elle doit l'être pour
» le bien public. Ils l'amusent dans
» de vastes jardins, comme si elle
» n'avoit point d'habitans à nour-
» rir. Ici ils la couvrent de sable;
» là ils lui demandent des fleurs &
» non des fruits, plus loin un om-
» brage agréable. Ce ne seroit rien.
» Ils l'enferment dans des parcs
» aussi grands que des forêts; ils en
» ont chassé le bœuf & le mouton,
» pour y loger la bête fauve, & ils
» en ont banni la charrue pour y
» rouler des équipages. On y voyoit
» autrefois des hameaux, des fa-
» milles de Cultivateurs, des mois-
» sons, des pâturages & des trou-
» peaux. Les plaisirs de nos Lucullus
» ont envahi les plaines de Cerès.

TROISIÉME AVANTAGE. La *popu-*

lation seroit plus nombreuse. Le libertinage & l'indigence, deux causes principales de stérilité dans la Noblesse. Le libertinage détruit peu-à-peu les maisons illustres ; l'indigence détourne la Noblesse subalterne de former des établissemens. Le Commerce ne remédiera pas au libertinage des Grands ; mais, en soulageant l'indigence des pauvres Gentilshommes, il fera éclore des milliers de citoyens dans cette classe si précieuse à l'Etat. Et non-seulement le Commerce augmentera la population parmi la Noblesse ; il multipliera les Cultivateurs, les Artisans, les Matelots, en raison du travail que cette Noblesse, devenue opulente ou aisée fournira dans ses Terres, dans ses Manufactures, dans ses entreprises de Mer.

L'Auteur répand sur toute cette matière un intérêt qui attache infiniment le Lecteur ; il jette, san

ppareil & sans pédanterie, des
alculs de population qui démon-
ent au coup-d'œil la vérité du
ijet qu'il traite. Au Tableau lu-
ubre d'une Noblesse pauvre qui
ommunique la stérilité à tout ce
ui l'environne, il oppose le spec-
icle brillant d'une Noblesse enri-
hie par le Commerce, & versant
ar-tout les secours vivifiants de
abondance. Il seroit bien à sou-
aiter que, dans ce grand mor-
eau, M. l'Abbé Coyer se fût assez
essouvenu de son état, pour sup-
rimer toute espèce de critique
ontre le célibat de profession;
u'il n'eût pas dit en général que
eux qui s'y engagent, *font vœu de*
aisser périr la Nation : comme si
'Apôtre S. Paul, conseillant le
élibat, avoit eu en vuë la destruc-
ion de l'espèce humaine; qu'il
'eût point insinué que, dans la
rofession du célibat, *le zéle de*
l'homme exige plus que Dieu

même : comme s'il existoit aucune Loi qui *exigeât* le célibat, indépendamment du choix très-libre de quiconque s'y engage. Il y a de plus au même endroit (pag. 72.) une espèce d'objection très-peu ménagée, & très-mal réfutée par l'Auteur contre la Monogamie & contre l'indissolubilité du Mariage : deux Loix divines qui n'ont jamais fait de tort aux Etats, & qui sont destinées à conserver, dans les familles, la paix, l'union & les devoirs réciproques.

Pour traiter toutes ces grandes matières de Religion, relativement même au Commerce, à la Culture, à la Population, à tout ce qui fixe l'attention des Politiques, il faudroit une Dissertation dans les formes ; & ce travail seroit digne de quelqu'un qui sçauroit allier les intérêts de la Patrie avec le zèle du Christianisme. Aujourd'hui on ne nous parle que de ce qui fa

la force, la ſplendeur, la ſûreté des Empires ; & l'on ne nous dit rien de l'obligation d'être fidèle à l'Evangile ; on n'avance même que trop ſouvent des maximes contraires. Or il eſt certain que l'Evangile ſeroit *utile à tout*, comme S. Paul le dit de la piété : qu'il mettroit, dans la ſociété, une confiance pleine de candeur & d'agrémens ; dans les opérations du négoce, une probité inaltérable ; dans les entrepriſes de terre & de mer, une patience & une égalité d'ame ſupérieures à tous les évènemens : qu'il dépouilleroit l'opulence de ſon orgueil ; l'induſtrie, de ſes pratiques artificieuſes ; l'œconomie, de ſes attentions meſquines ; le travail & la bonne volonté, des vuës d'ambition qui les accompagnent : qu'il rendroit les familles plus fécondes, les villes plus floriſſantes, les campagnes plus fortunées, les Corps militaires plus redoutables,

la Patrie plus forte, & tou
humain meilleur.

Au lieu de nous dire
on nous répète sans cesse
s'enrichir, s'avancer, v
le luxe, crier contre les
glise, & détruire le célib
dernier Article, obser
ceux qui déclament le p
les Célibataires de profe
très-communément des
sans engagemens, sans
sans postérité; Célibat
mêmes, non par zèle
conseil évangelique, ma
prit d'indépendance & q
de libertinage. Ajoûtons
population immense, d
un mérite aux siecles p
se concilioit avec des S
Célibataires beaucoup
breuses qu'elles ne son
d'hui. La preuve en e
par l'Histoire Ecclésiast
les annales des Ordres

la cause n'en seroit pas difficile
deviner : c'est que les principes
vertu qui servoient à peupler les
itudes, attiroient aussi des bé-
dictions sur les familles. Mais
n est assez pour rappeller à
. l'Abbé Coyer les droits de la
rité & de la Religion. Il les
connoîtra lui-même, s'il veut ap-
écier au juste ce langage de mode
ui fronde aujourd'hui la plûpart
s choses que nos pères ont res-
ctées : langage d'ailleurs qui ne
nvient nullement à la profession
l'Auteur, & qui ne donne au-
n degré de mérite à son Livre.

QUATRIÉME AVANTAGE du Com-
erce exercé par la Noblesse. *La
nsommation* des denrées *seroit
us forte.* Cette vérité est déja
oute prouvée, en la regardant com-
e une suite nécessaire de la pro-
osition précédente. Si le Com-
erce de la Noblesse augmente la
opulation, c'est une nécessité que

la consommation des denrées *soi* *plus forte* dans l'Etat. Plus il y a de citoyens, plus on consomme. M. l'Abbé Coyer prend une autr route qui mène au même terme. Si la Noblesse devient commer çante, elle sera plus riche, & l'ac croissement de ses richesses *forti fiera* sa consommation ; c'est-à-dir qu'elle dépensera plus en vivres en meubles, en habits, en équi pages. » Supposons que trent » mille Gentilshommes seulement » enrichis par le Commerce, dé » pensent trois livres de plus cha » que jour, voilà une consomma » tion pour cent neuf millions cin » cents mille livres par an ; & d » cette consommation, quel ac » croissement de subsistance pou » un peuple de cultivateurs & d'a » tisans ! La Nation vraiment rich » est celle qui, en travaillant assi » duément, consomme beaucou » & un Gouvernement qui sç

» procui

» procurer la consommation, en-
» courage la production. « Oui bien, *répondrons-nous*, si la consommation est toujours dirigée par les bonnes mœurs : car la consommation qui dégénère en débauche ou en mollesse, altère toujours la *production* ; & c'est en ce sens que le *luxe appauvrit l'Etat*. Nous ne comptons point le tort que les Fabriques de luxe font toujours à la culture des terres & aux productions des Arts nécessaires. D'autres que nous ont mis cette vérité dans le plus grand jour. Il paroît que M. l'Abbé Coyer n'a pas assez connu leurs observations. Il préconise indistinctement les Fabriques de luxe & les travaux du Cultivateur : grande différence néanmoins. L'Agriculture donne du pain à tout le monde & conserve les mœurs : les Arts de luxe ne font vivre qu'un petit nombre

de personnes & fomentent les vices.

CINQUIÉME AVANTAGE. *La Navigation.* Il est encore évident que, si la Noblesse s'adonne au Commerce, la Navigation sera plus florissante parmi nous. Jettons les yeux sur le systême actuel de l'Europe : tous les esprits y acquièrent, de jour en jour, des lumières sur l'importance du Commerce extérieur ; sur la nature des forces capables d'en assurer le succès ; sur les moyens de rendre les Colonies respectables ; sur les espèces diverses de productions qu'il faut en exiger ou leur interdire, &c. Dans cette activité générale d'idées, de sentimens, d'intérêts, imaginons que notre Noblesse Françoise prenne aussi des inclinations de Commerce, bientôt la France tiendroit à tout l'univers *par une Navigation supérieure à toute autre.* Car enfin » la Noblesse se picque

» de se distinguer en tout... Elle se
» distingueroit donc par des vuës
» plus étendues, par des entre-
» prises plus grandes, par une ap-
» plication plus suivie, par des
» travaux plus soûtenus, par un
» courage plus mâle, par des
» flottes mieux combinées & plus
» nombreuses. Et avec cette au-
» gmentation de Marine marchan-
» de que n'entreprendrions-nous
» pas ?

Nous avons un besoin extrême de cette Marine marchande pour l'exportation de notre superflu, pour l'importation des matières premières qui nous manquent, pour l'assurance de nos Colonies, pour contre-balancer les projets infinis des Anglois nos rivaux &c. Que ne pourrions-nous point attendre d'une Noblesse jeune & nombreuse qui voudroit partager ces travaux ? » On demande avec

» un air d'embarras : Que faire de » la Nobleſſe ? Des Lieutenans, » des Capitaines, des Armateurs, » des Négocians qui couvriroient » la Mer de Vaiſſeaux, & qui arra- » cheroient aux Anglois la balan- » ce du Commerce : elle étoit de » notre côté il y a quatre-vingts » ans. Qu'arriveroit-il encore ſi » l'on vouloit ? Ces Officiers de » Marine marchande, après avoir » fait la fortune de l'Etat & la leur, » de quoi ne ſeroient-ils pas capa- » bles en paſſant ſur la Marine » guerriére ? Nouvel avantage » qu'on ne ſçauroit trop approfon- » dir.« C'eſt ce que l'Auteur dé- veloppe avec force & avec majeſté dans tout le reſte de cet Article. Nous n'en citons plus que ce bel endroit : » Londres appuyée ſur » deux cents Vaiſſeaux de guer- » re, nous examine, nous me- » ſure, nous querelle, nous me- » nace, nous attaque déja dans

» les deux Indes. Notre Com-
» merce l'aigrit, nos Colonies
» l'irritent, notre Marine renaiſ-
» ſante la bleſſe : elle voudroit
» l'étouffer au berceau ; elle cher-
» che une guerre purement ma-
» ritime, dont le moindre coup
» ſera de ruiner notre Commer-
» ce ..... On ne peut trop ſe dé-
» fier d'une Nation qui commerce
» comme Carthage & qui penſe
» comme l'ancienne Rome. Qu'ai-
» je dit ? Eſt-ce encore là ſa façon
» de penſer ? Elle s'eſt laſſée d'être
» vertueuſe en pouvant trop. « La conclusion de tout ceci eſt d'entendre l'oracle de Delphes qui nous crie comme aux Athéniens : *Défendez-vous & attaquez dans des murailles de bois.* Mais quels ſecours dans notre Nobleſſe attachée à la fortune de ces *murailles de bois*, & armée de toutes pièces pour les défendre !

Jusqu'ici M. l'Abbé Coyer a montré les avantages du Commerce exercé par la Noblesse. Il se propose outre cela de dissiper les préjugés contraires : matière déja entamée au commencement de l'Ouvrage ; mais dans le reste de son Livre, il la traite plus en détail ; & nous tâcherons de le suivre en donnant un autre Extrait. L'objet est si intéressant & si bien manié par l'Auteur, qu'on a dû attendre de nous une analyse complette.

ARTICLE XXXII.

NOUVELLES LITTERAIRES.

FRANCE.

De Toulouse.

LE Symbole des âges de la vie humaine dans les quatre saisons de l'année. Poëme. Par le P. Antoine-François Montégut, Jésuite, 1755. Il y a, dans ce Poëme, de la facilité, & de beaux endroits : celui-ci nous tombe sous les yeux : c'est un portrait de l'âge mûr, livré à diverses passions.

Je le vois ennemi de sa propre grandeur,
Aujourd'hui misanthrope & demain vil flatteur,

Crédule ou soupçonneux, inégal
lage,
Servile adorateur de la loi de l'usa
Contre le vrai mérite, au mé
devoir,
Animé par l'envie, ou par le faux
Jaloux de se régler sur l'humeur
guide,
Rarement généreux, presque t
sordide,
Dissimulé, frivole, altier, indép
Tour-à tour, par orgueil, déd
ou rempant,
Libre *dans son idée*; & des p
esclaves,
Par amour du plaisir, embrassant
traves.
Quel âge! hélas, faut-il qu'on le
parfait,
Quand ces noires couleurs nous
son portrait!

On nous promet d'autr
vrages de cet Auteur, sur-
Poëme Epique de XIV. Ch

DE MARSEILLE.

Oraison funèbre de M. Henri-rançois-Xavier de Belsunce de astelmoron, Evêque de Marille, &c. prononcée dans l'Eglise es RR. PP. Servites de la Ciotat, 3. d'Août, 1755. Par M. l'Abbé laire, Docteur en Théologie, hanoine de l'Eglise Cathédrale e Marseille. *In-4°.* pag. 30. Le aractère particulier de ce Discours st de laisser une grande idée des ertus, des talens & des travaux u Prélat qui en est l'objet.

DE BOURGES.

On a publié, dans cette Ville, s Poësies Latines, qui ont pour tre : *Iter Gergobinum.* L'Auteur M. Buvat de la Sablière) chante n voyage aux Eaux minérales de éry : ce qui comprend l'Histoire la maladie du Poëte ; l'état de

Valise littéraire; les incommodités qu'il éprouva dans la route; la description des Bains de Néry, & l'éloge de leurs bienfaits. Il y a, dans tout ceci, une assez bonne teinture du style des Anciens; mais les négligences & le goût moderne s'y font sentir de temps en temps. Nous transcrivons, sans choix, ce morceau qui étale une partie de la Valise littéraire du Poëte.

Quæ mihi sarcinulam confiarit, amice, supellex,
Fervida cum peterem Balnea scire cupis?
Venerunt Comites mihi Flaccus, & optimus Auctor
Qui cecinit Latiâ Troïca bella tubâ.
Abdiderat viduo sese Juvenalis in imo,
Præcupiens nostræ pars gravis esse fugæ.
Accessere boni peperit quos Gallia foetus:
Tum quibus Ausoniæ fila movere lyræ,

Tùm quibus ore datum eſt patrii ſermonis honorem
Aut ſocco, aut tragicis amplificare ſonis.
Tu, Ruſſæe, tuis ſed mundus & omnibus expers
Sordibus, & qualem Præſul habere queat.
Tu, Cercæe, placens, Italis donande corollis, *&c.*

DE DIJON.

Catalogue des Livres de la Bibliothèque de feu M. Bernard de Chantaut, Conſeiller au Parlement de Dijon, laquelle ſera vendue dans les premiers jours du Carême prochain. *On trouve auſſi ce Catalogue à Paris chez Guylin, Quai des Auguſtins.* Ce Cabinet de Livres eſt compoſé de 2597 Articles, ce qui pourroit donner huit à neuf mille Volumes. La Juriſprudence & l'Hiſtoire y dominent : peu de

raretés, mais de bonnes cho
un particulier qui avoit pû r
bler ce petit trésor, ne dev
s'ennuyer.

DE LA FLÉCHE EN ANJ

On a célébré ici, par des I
dans presque toutes les Lan
l'heureux accouchement d
dame la Dauphine, & la nai
du Prince qui comble la jo
peuples. *Pour l'amour du*
nous citons quelques Vers
jolie Piéce Anacréontique.
teur, qui est un Jésuite nom
P. Gasté, feint que des Génie
tigeant autour du berceau s'e
sent de servir, de parer, de
le petit Prince &c.

Μητρῷον ὡς γέλωτα
Τέτοισιν ἡδὺ χεύειν.
Ο δὲ κοσμεῖ ὥστε λεπτῷ
Ροδοδακτύλοισι χερσὶν,
Ως πῦρ πατρῷον αὐτοῖς
Δεινόντε καὶ γλυκισον
Αυγάζει, ὥσπερ ἄστρων
Ολύμπῳ ἐσὶ λάμψις.
Ἄλλῳ μέλει τε κῆρος,
Θέλει τ' ἐκεῖναι αὐτῷ
Πατρὸς φίλης τε Μήτρος
Κάλλιστα πάντα δῶρα,
Ηθων τε λευκότητα,
Αγαθήν τε χρηστότητα,
Οσίηντε εὐσεβείην.
Αλλος τὸ τέκνον ἥδων
Παίζεντε καὶ χορεύει,
Γελᾶτε καὶ μὲν ἄδει.
Ευδοντα τοῦτον ἄλλος
Πτέροισι συγκαλύπτει. &c.

» Ces petits Génies s'empressent
» autour de l'enfant. L'un répand,
» sur ses lèvres, les couleurs de la
» rose, afin qu'il ait le sourire gra-

» cieux de sa mère ; l'autre met » dans ses yeux l'éclat du plus beau » feu, afin qu'il ait, comme son » père, un regard mêlé de dou» ceur & de majesté, tel, à-peu» près, qu'est l'éclat des astres dans » un ciel serein. Un troisième » prend soin de former le cœur du » petit Prince ; il veut que les qua» lités du père & de la mère s'y » rassemblent ; qu'on y retrouve » leur candeur, leur bonté, leur » piété &c. Un quatrième Génie » folâtre autour du berceau. Un » cinquième, couvre de ses aîles » l'enfant tandis qu'il repose &c.

De Nantes.

Abrégé des vies de Marie Dias, de Marie-Amice Picard & d'Armelle Nicolas, dite la bonne Armelle, à l'usage des Retraites. In-12. Chez Joseph Vatar &c. Ce Livre paroît sous les auspices de M. l'Evêque

nes, à qui il est dédié. Les histoires qu'il contient, sont ées à édifier les personnes de qui font les exercices spiri- lans des maisons de Retraite. à ces personnes qu'il appar- :oit de juger du mérite d'un uvrage. *Nous croyons qu'il uve aussi à Paris, chez Gue- Delatour, rue S. Jacques.*

DE PARIS.

le de M. Le Franc à M. Ra- ur la mort de son fils.

Auteur de cette Ode est en ssion, depuis long-temps, de montrer l'accord du bel es- avec la Religion : exemple pathètique que ne peut l'être on dès plus célèbres Orateurs. :nement auquel M. Le Franc e des larmes, est très-connu : pris part aux malheurs d'une lle renommée dans la Répu- *Mars*, 1756.

blique des Lettres, & digne de se perpétuer durant plusieurs siècles. Ce triste accident est mis dans son vrai point de vuë par le Poëte illustre qui le déplore : ce point de vuë est celui de la Religion même.

O Loix saintes ! ô Providence !
C'est bien souvent sur l'innocence
Que tombent vos coups redoutés !
Un enfant du siècle prospère :
L'homme qui n'a que Dieu pour père
Gémit dans les adversités.

La catastrophe du premier Novembre 1755 donnera lieu aux systêmes des Philosophes ; mais M. Le Franc ne voit là, en derniére analyse, que le doigt du Très-haut.

Je les vois déja, ces grands hommes
Qui pour nous, peuple que nous sommes,

Parmi leurs disciples ravis,
Dévoilent les causes sensibles
De ces phénomènes terribles
Qui te font regretter ton fils.

Des vents resserrés dans leurs chaînes,
Et des fournaises souterraines
Ils nous expliquent les effets ;
Et pas un seul d'entr'eux ne pense
Que c'est peut-être la vengeance
D'un Dieu qu'irritent nos forfaits.

Ils écartent ces Loix suprêmes
Et s'efforcent par leurs problêmes
D'anéantir le vrai moteur.
Recherches pleines d'imposture
Qui trouvent tout dans la nature,
Hors le pouvoir de son Auteur.

Le cri de la foi est toujours ce qui détermine notre Poëte Chrétien. Ces deux belles strophes n'ont pû partir que de lui.

Laissons-là ces Mortels sublimes
Traiter d'essais pusillanimes

Les traits de nos humbles crayons:
Qu'à leur essor ils s'abandonnent;
Ce sont des Sages, qu'ils raisonnent:
Nous, Esprits vulgaires, Croyons.

Croyons : c'est là notre partage.
Que la foi dissipe ou soulage
Tous nos chagrins les plus cruels;
Et n'attendons dans cette vie
Qu'une mort qui sera suivie
De biens ou de maux éternels.

Cette Ode se trouve chez Chaubert, Quai des Augustins; & chez Claude Hérissant fils, rue Neuve Notre-Dame, &c.

Les Poësies d'Horace traduites en François, avec des Remarques & des Dissertations critiques. Par le R. P. Sanadon de la Compagnie de Jesus. *Nouvelle Edition, revuë sur les corrections de l'Auteur, rétablie selon l'ordre ancien, & augmentée de quelques pièces. Huit Volumes* in-12. Chez Chaubert, Nyon, Durand, Cavelier, Moreau, Robustel, Savoie, & autres Libraires associés, 1756.

Il ne doit pas être ici question de
endre justice au travail du P. Sanadon
ur Horace : cet Ouvrage est connu, &
ous en avons rendu compte, assez au
ong, dans nos Mémoires de Février
728. Il faut donc simplement indiquer
es caractères & les avantages de cette
ouvelle Edition.

1°. On a rétabli les Poësies d'Horace
ans l'ordre ancien ; c'est-à-dire qu'el-
es sont placées ici suivant la disposition
que présentent toutes les autres Editions :
on retranche néanmoins le titre d'*Epode*,
our n'énoncer qu'un cinquième Livre
l'Odes ; & ce qu'on appelle l'*Art Poëti-
que*, fait un troisième Livre d'Epîtres.
Le P. Sanadon a donné de bonnes raisons
our simplifier ces titres, & le change-
ment, à cet égard, ne peut déranger ni
ncommoder aucun Lecteur. Au reste,
omme le systême que s'étoit fait le
P. Sanadon, pour l'ordre de son Horace,
étoit le fruit de ses recherches & de son
rudition, il étoit juste de ne pas priver
e Public d'une chose si estimable : ainsi,
dans le quatrième Volume de cette nou-
velle Edition, on a mis une Table Chro-
nologique des Odes ; &, dans le septième
Volume, une pareille Table des Satyres
t des Epîtres ; le tout dans l'ordre conçu
t exécuté par le P. Sanadon.

2°. Ce nouveau Traducteur ayant fait beaucoup de corrections dans le texte d'Horace, on vient de mettre au bas des pages les leçons ordinaires : ce qui forme une suite de *variantes*, dont on doit sçavoir gré à l'Editeur.

3°. On a restitué l'Orthographe Françoise telle qu'on l'adopte communément : le P. Sanadon avoit aussi un systême à cet égard ; mais les singularités, en ce genre, ne sont ni agréables, ni utiles.

4°. On a conservé le *Poëme séculaire*, tel qu'il se trouve dans la premiére Edition ; mais il est ici hors de rang, & à la fin du premier Volume : les pièces qui le composent sont, de plus, dans le rang où l'on les place ordinairement par-là on contente les Amateurs de l'ordre antique & des explications reçues sans perdre toutefois l'excellent Ouvrage du P. Sanadon sur cette pièce singulière.

5°. Le même Traducteur avoit préparé beaucoup d'additions & de corrections qu'il destinoit à une nouvelle Edition de son Horace ; mais la mo[rt] l'empêcha d'exécuter son dessein : c[es] améliorations n'ont pû jusqu'ici av[oir] lieu que dans une Edition de Holland[e] & seulement à la fin du VIII[e] Volum[e]

:ra, dans celle-ci, aux places
viennent.
onc s'assurer que cette nou-
conserve tous les avantages
e, sans être sujette aux in-
ou aux défauts qu'on y
le P. Sanadon reparoissoit
›robablement il regretteroit
aphe, mais il auroit tort en
le n'étoit pas bonne. Il seroit
ı eût replacé les pièces de son
s l'ordre ancien ; mais en
sur l'empire de la coûtume,
ıilleurs que son systême n'est
puisqu'on l'indique encore,
,apparence que cet homme
'eroit les vuës & les procédés
diteur.

*Chronologique de l'Histoire
depuis le commencement du
ı'à l'Empire de Charlemagne
ıt. Seconde Edition, grand*
:z Augustin-Martin Lottin,
ıes &c. Noël-Jacques Pissot,
nti &c. Michel Lambert, rue
die Françoise, M. DCC. LVI.
Octobre 1752, nous annon-
mes connoître cette *Analyse:*
vâmes qu'elle étoit excellente
les dates & les époques dans
1756.

l'esprit des jeunes gens ; pour rappeller les principaux évènemens de l'Histoire aux personnes les plus habiles. Nous n'oubliâmes pas de rendre justice au style de l'Auteur ; & ce jugement a été confirmé par le public, puisqu'en très-peu de temps la première Edition a été épuisée. Celle-ci est plus magnifique, mais totalement semblable pour le fond des choses.

TABLE DES ARTICLES

Du mois de Mars, 1756.

ARticle XXIII. *Nouveau Zodiaque, &c.* 581

Art. XXIV. Bibliographia Astronomica, &c. *Bibliographie Astronomique, &c.* 595

Art. XXV. *Lettre Apologétique de l'Auteur des Paradoxes métaphysiques, &c.* 599

Art. XXVI. *Examen des Poësies sacrées de M. Le Franc.* 619

Art. XXVII. *Histoire de l'Académie des Inscriptions, &c.* Suite de l'Article XVIII. au mois de Février. 629

Art. XXVIII. *Mémoires de Mathématique & de Physique présentés à l'Académie des Sciences.* Tome II. 662

Art. XXIX. Institutiones Medicæ, &c. *Institutions Médicinales, &c.* 685

Art. XXX. *Explication Physique des sens, des idées, &c.* 703

TABLE.

ART. XXXI. *La Noblesse commerçante, &c.* 72
ART. XXXII. Nouvelles Littéraires. 75

ERRATA

Pour Janvier, 1756. II. vol.

Pag. 239, *ligne pénult.* teur, *lisez* Testateur. *lig. dern.* Testaceux, *lis.* ceu (on a transposé les deux premiéres syllabes de Testateur.) *p.* 377, *lig.* 4, protection ! *lis.* protection :

Pour Février.

Pag. 542, *lig.* 5, educta solo, *li* educta cælo. *p.* 570, *lig.* 17, *l'ocsion* lisez, *l'occasion.*

Pour Mars.

Pag. 582, *lig.* 17, lni, *lis.* lui.

APPROBATION.

J'AI lû, par ordre de Monseigneur le Chancelier, ce présent Journal, dont il m'a par que l'impression pouvoit être permise. A Paris ce 15 Février, 1756.

SALMON, *Docteur de la Mais & Société de Sorbonne.*

De l'Impr. d'HERISSANT, rue N. D.

Ce Journal se distribue à Lyon che J. DEVILLE.

MÉMOIRES
POUR
L'HISTOIRE
DES
SCIENCES ET BEAUX-ARTS.

AVRIL, 1756. I. vol.

[illegible]

[illegible]

[illegible]

[illegible]

[illegible]

MÉMOIRES
POUR
L'HISTOIRE
DES
SCIENCES ET BEAUX-ARTS,

Commencés d'être imprimés l'an 1701 à Trévoux, & dédiés à ſon Alteſſe Séréniſſime Monſeigneur LE PRINCE SOUVERAIN DE DOMBES.

AVRIL, 1756. I. vol.

A PARIS,

Chez { CHAUBERT, Quai des Auguſtins, à la Renommée.
HERISSANT, rue Neuve Notre-Dame, à la Croix d'or.

M. DCC. LVI.

Avec Approbation, & Privilége du Roi.

peu de temps la première Edi
épuisée. Celle-ci est plus ma
mais totalement semblable po
des choses.

E DES ARTICLES
mois de Mars, 1756.

ICLE XXIII. *Nouveau Zo-aque, &c.* 581
XIV. Bibliographia Aſtro-ca, &c. *Bibliographie Aſ-mique, &c.* 595
XV. *Lettre Apologétique Auteur des Paradoxes mé-yſiques, &c.* 599
XVI. *Examen des Poëſies es de M. Le Franc.* 619
XVII. *Hiſtoire de l'Acadé-des Inſcriptions, &c.* Suite Article XVIII. au mois de ier. 629
XVIII. *Mémoires de Ma-atique & de Phyſique pré-s à l'Académie des Scien-* Tome II. 662
XIX. Inſtitutiones Medi-&c. *Inſtitutions Médicina-&c.* 685
XX. *Explication Phyſique ſens, des idées, &c.* 703

TABLE.

Art. XXXI. *La Noblesse con*
çante, &c.
Art. XXXII. Nouvelles Lit
tres.

ERRATA

Pour Janvier, 1756. II. v

Pag. 239, *ligne pénult.* teur, Testateur. *lig. dern.* Testaceux, *li* (on a transposé les deux premiére bes de Testateur.) *p.* 377, *lig.* 4 tection ! *lis.* protection :

Pour Février.

Pag. 542, *lig.* 5, educta sol educta cælo. *p.* 570, *lig.* 17, *l'* lisez, *l'occasion.*

Pour Mars.

Pag. 582, *lig.* 17, lni, *lis.* lui

APPROBATION.

J'Ai lû, par ordre de Monseigneur le celier, ce présent Journal, dont il n que l'impression pouvoit être permise. A ce 15 Février, 1756.

SALMON, *Docteur de la & Société de Sorbonne*

De l'Impr. d'Herissant, rue N
Ce Journal se distribue à Lyon
J. Deville.

MÉMOIRES
POUR
L'HISTOIRE
DES
SCIENCES ET BEAUX-ARTS.

Avril, 1756. I. vol.

MÉMOIRES
POUR
L'HISTOIRE
DES
SCIENCES ET BEAUX-ARTS,

Commencés d'être imprimés l'an 1701 à Trévoux, & dédiés à son Altesse Sérénissime Monseigneur LE PRINCE SOUVERAIN DE DOMBES.

AVRIL, 1756. I. vol.

A PARIS,

Chez { CHAUBERT, Quai des Augustins, à la Renommée.
HERISSANT, rue Neuve Notre-Dame, à la Croix d'or.

M. DCC. LVI.

Avec Approbation, & Privilége du Roi.

CES MEMOIRES COMMENCÉS en Janvier 1701, forment (compris celui-ci) 697 volumes : Sçavoir,

ANNÉES.	VOL.	ANNÉES.	VOL.
1701.	9.	1729.	12.
1702.	12.	1730.	12.
1703.	12.	1731.	12.
1704.	13.	1732.	12.
1705.	12.	1733.	12.
1706.	12.	1734.	12.
1707.	12.	1735.	14.
1708.	12.	1736.	15.
1709.	12.	1737.	13.
1710.	12.	1738.	13.
1711	12.	1739.	14
1712.	12.	1740.	13.
1713.	12.	1741.	12.
1714.	12	1742.	12.
1715.	12.	1743.	12.
1716.	12.	1744.	12.
1717.	12.	1745.	12.
1718.	12.	1746.	15.
1719.	12.	1747.	14.
1720.	5.	1748.	15.
1721.	12.	1749.	14.
1722.	12.	1750.	15.
1723.	12.	1751.	14.
1724	12.	1752.	15.
1725.	12.	1753.	16.
1726.	13.	1754.	16.
1727.	12.	1755.	16.
1728.	12.	1756.	5.

Chacun de ces volumes se vend 15 s. en feuilles, & 16 s. broché.

MÉMOIRES POUR L'HISTOIRE DES SCIENCES ET BEAUX-ARTS.

Avril, 1756. I. vol.

ARTICLE XXXIII.

HISTOIRE DE L'ACADÉMIE ROYALE des Sciences (année M. DCC. LI.) *avec les Mémoires de Mathématique & de Physique pour la même année, tirés des Registres de cette*

fonde. Si l'étude solide & f
des Loix avoit pû être r
dans notre éducation, M. D
seau eût opéré cette espèce
dige. Il avoit sur cela des v
faisoient bien autant conno
tenduë de ses lumières, que
cité de son zéle. On doit l
cet Eloge qui est détaillé, i
tif, plus en faits qu'en di
& plus vrai, que chargé
mens accessoires. Voici un m
qui peut en être regardé
le résultat. » Le fond de
» ractère, *dit M. de Fouch*
» une douceur rare dans u
» me d'un esprit aussi va
» amour ardent de la justi
» l'ordre; une assiduité inc
» au travail : ce qui, join
» mémoire & à une facilit
» ment étonnantes, en a
» un prodige de sçavoir &
» dition. Il n'y avoit pas u
» de l'immense collectio

» s'étoit faite, qui lui fût inconnu : » toujours prêt cependant à quitter » ce travail, auquel il étoit si atta- » ché, lorsqu'il s'agissoit d'écouter » ceux qui avoient affaire à lui, ou » de recevoir les gens de Lettres » avec lesquels il avoit toute sa vie » entretenu commerce. Les qua- » lités seules de son cœur suffi- » roient pour faire son éloge. La » probité la plus parfaite a toujours » été la régle constante de sa con- » duite « &c. Le Secrétaire de l'A-cadémie ajoûte que M. le Chancelier *ne passa pas un seul jour sans lire l'Ecriture sainte, qu'il méditoit en Sçavant & en Chrétien.* Il reste des traces de cette constante & édifiante lecture, dans les Notes manuscrites, dont cet illustre Magistrat avoit couvert les marges de sa Bible. Il ne faut pas oublier que son goût & ses connoissances l'avoient porté à former une Bibliothèque des plus riches & des

plus curieuses qui soient
M. Daguesseau étoit n
& mourut le 9. Février 1
avoir été dix ans Avoca
seize ans Procureur -
trente - quatre ans Ch
France. M. Rouillé, Mi
crétaire d'Etat, lui a su
la place d'Académicien

L'Eloge de M. le Ma
bert ne présente que
militaires. Cet Acadé
en 1686 d'une ancienne
Provence, fut d'abord
de Malte. Il se donna
Service de la Marine, &
degrés jusqu'au rang de
cadre. » Il étoit, *dit l*
» *chy*, grand & bien fai
» sonne, d'une vivacit
» mais tempérée par la
» l'expérience, & qui
» son commerce que
» ble; d'une grande fe
» ses résolutions, tou
» cependant à céder à la

» qui ne produiſoit chez lui que
» de la conſtance ſans opiniatreté :
» du reſte orné de la politeſſe pui-
» ſée dans le commerce du grand
» monde & dans le ſervice ; reſpec-
» tant les droits de l'amitié, & ne
» ſervant même quelquefois ſes
» amis qu'avec trop de chaleur ;
» aimant avec paſſion la véritable
» gloire, qu'un heureux inſtinct lui
» faiſoit diſcerner du faux brillant
» dont tant d'autres ſe laiſſent
» éblouir : en un mot, on peut dire
» que ſes défauts, s'il en avoit,
» étoient ſi parfaitement en équi-
» libre les uns avec les autres, que
» le dangereux pouvoir qu'ils ont
» ordinairement ſur les hommes,
» ne l'a jamais porté qu'à la vertu.«
M. le Marquis d'Albert mourut en Provence le 10. Février 1751. Sa place d'Aſſocié-libre, dans l'Académie, a été remplie par M. Queſnay, Médecin-Conſultant du Roi.

Dans le corps des Mémoires de

cette célébre Compagnie, on trouve d'abord un Mémoire de M. Bouguer *sur la forme des corps les plus propres à tourner sur eux-mêmes lorsqu'ils sont poussés par une de leurs extrémités ou par tout autre point.* Quoique cette proposition soit générale, on la particularise néanmoins, dans le Mémoire, en l'appliquant à l'Architecture navale; & l'on fait voir quelle doit être la forme de la caréne du Vaisseau pour bien gouverner. La proue & la pouppe sont comme deux conoïdes qui se joignent par leur base, dans l'endroit le plus gros: or, pour donner au Navire l'avantage de tourner aisément sur lui-même, il ne s'agit que de changer de place cet endroit, en allongeant une des conoïdes & en accourcissant l'autre. Le problême consiste donc à déterminer la manière de faire ce changement, & c'est ce qui fait l'objet du Mémoire: il

e que tout invite à porter plus
'avant, qu'on n'a fait jusqu'ici,
roit le plus gros ou de la plus
le largeur. La lecture de ce
ioire doit être rapprochée des
:ipes déja inserés par l'Auteur,
son excellent *Traité du Na-*

n a, dans ce même Volume,
itre Mémoire de M. Bouguer.
sont *des Remarques sur les*
rvations de la Parallaxe de la
:, qu'on pourroit faire en
e-temps, en plusieurs endroits;
la méthode d'évaluer les chan-
ens que cause à ces Parallaxes
gure de la terre. A l'occasion
voyage de M. l'Abbé de la
le dans l'hémisphère austral, &
observations qu'il devoit y faire
r déterminer la parallaxe de la
e, on avoit demandé à l'Aca-
iie s'il ne seroit pas à propos
server aussi dans des lieux inter-
liaires, comme à Malte ou sur

les côtes d'Afrique le long de la Méditerranée. Remarquons que les observations correspondantes à celles de M. l'Abbé de la Caille devoient être faites, & qu'elles l'ont même été depuis, dans la Ville de Berlin. M. Bouguer ayant examiné la question, y répondit par une négative formelle & d'après les meilleures raisons, dont voici la substance : Pour déterminer exactement la parallaxe de la Lune, il faut obtenir le plus grand angle de parallaxe qu'il est possible ; par conséquent on ne doit pas craindre de rendre trop grand l'Arc du Méridien terrestre qui sert de base aux Observateurs ; mais plus ces Observateurs seront éloignés, plus cet Arc du Méridien sera grand ; pourquoi donc imaginer des observations intermédiaires à Malte ou ailleurs, puisqu'elles ne seroient bonnes qu'à diminuer l'exactitude des déterminations, au lieu de l'augmenter ?

Mais, dira-t-on, les obſervations intermédiaires pourroient ſervir à déterminer la figure de la terre : autre illuſion que M. Bouguer détruit dans ſon Mémoire. Ces obſervations intermédiaires de la parallaxe auroient été bonnes, *dit-il*, lorſqu'on doutoit encore ſi la Terre étoit un ſphéroïde allongé ou applati vers les pôles ; mais aujourd'hui qu'on eſt d'accord ſur le fond de la queſtion ; & qu'il ne s'agit, entre les Aſtronomes, que de fixer le degré précis d'applatiſſement ; à quoi pourroient ſervir des obſervations intermédiaires de la parallaxe ? Ne ſçait-on pas que les différences, entre les deux diamètres de la terre ; ſont trop petites pour influer d'une manière ſenſible, ſur les rapports des cordes qui ſoûtiendront les angles parallactiques ? On diſpute ſi l'applatiſſement eſt d'une 178e ou d'une 230e partie de l'axe comparé avec le diamètre de

l'Equateur ; le premier calcul est de nos Académiciens, le second est de M. Newton : or la différence de l'un & de l'autre ne mettroit qu'une très-légére différence entre les rapports des cordes qui soûtiendroient les angles parallactiques. En supposant les observations faites en trois endroits, sçavoir sous l'Equateur, par le 28e degré de latitude, & par le 56e à Coppenhague, on a trouvé que la parallaxe partiale, sous cette derniére latitude, seroit plus petite de dix secondes dans l'hypothèse de l'applatissement d'une 178e partie de l'axe, que dans le cas d'une sphéricité absolue de la terre : on a conclu de la même analogie que, si cet applatissement n'étoit que d'une 230e partie de l'axe, la différence, entre les parallaxes partiales, ne seroit plus que de huit secondes ; c'est-à-dire qu'en comparaison avec le systême de la sphéricité

bsolue, la parallaxe partiale se-
roit plus petite, de huit secondes,
dans l'hypothèse de l'applatisse-
ment Newtonien d'une 230e par-
tie; & la conclusion ultérieure a
été que, dans la comparaison des
deux calculs (178 & 230), la diffé-
rence entre les parallaxes ne pour-
roit plus être que de deux secondes.
Or qu'est-ce qu'une quantité si
petite, pour qu'on puisse se pro-
mettre de la saisir à point nommé,
& de ne tomber dans aucune erreur
à cet égard durant l'observation ?

Il reste encore une autre consi-
dération qui rend inutiles les obser-
vations intermédiaires des paral-
laxes de la Lune : non-seulement
nous ne connoissons point le rap-
port exact des deux axes de la
terre; on dispute aussi sur la nature
des lignes courbes qu'imitent les
Méridiens. Il n'est point démontré
que ces courbes soient elliptiques:
or, dans le nombre presque infini

des autres courbes qui peuvent représenter les Méridiens, il peut s'en trouver, qui donnent, par les mêmes latitudes, une étenduë fort différente aux degrés, quoique la différence entre les axes reste la même; & au contraire il peut y avoir des courbes qui conservent la même étenduë aux degrés, quoique la différence des axes soit très-marquée. On resteroit donc indéterminé pour la solution du problême, & si l'on avoit entrepris des voyages dans l'espérance d'obtenir quelques connoissances sur la figure de la Terre par le moyen des observations de la parallaxe on auroit le chagrin d'y dépense beaucoup de temps & d'argent sans en retirer aucun avantage réel M. Bouguer raisonne aussi dan son Mémoire sur la manière d calculer les changemens que l figure de la Terre apporte à la pa rallaxe de la Lune, & il détermi

:s endroits de la Terre les plus vantageux pour la comparaiſon es parallaxes lunaires : deux Ar- icles remplis de calculs, & qu'il aut voir dans l'Ouvrage même ont les caractères principaux ſont eaucoup de clarté, beaucoup de 'érité, & une grande préciſion.

On a des *Recherches* de M. du Hamel *ſur la formation des couches ligneuſes dans les arbres.* Ce ujet, qui eſt peut-être un des plus ntéreſſants de l'œconomie végé- ale, n'a pû être épuiſé dans le Mémoire que nous indiquons. L'Auteur n'eſt parvenu, au moyen le ſes expériences, qu'à préparer, n quelque ſorte, ſa matière ; & e génie d'obſervation qui le dirige oujours, lui découvrira ſans doute l'autres vérités qu'il ne nous laiſ- ſera point ignorer. Voici la Notice ſuccinte de ce qu'il nous dit ici.

On ſçait que les arbres augmen- ent en groſſeur par des couches

ligneuses qui s'engen
l'écorce, & qui s'ajoût
déja formé. On dém
couches viennent ou
intérieures de l'écorce
liber; ou des couches
l'écorce; ou enfin du
demment formé. Il y
rités pour chacun de ce
M. du Hamel a tout e
ses yeux, & le résultat
riences est 1° que très-
blent les couches in
l'écorce, ou le *liber*, pr
couches ligneuses; 2°
ce est capable de pr
des couches ligneuses
tend, par le terme
les couches non-cort
celles-ci ne se convert
en bois; 3° que le l
produit point par lui
couches ligneuses, p
néanmoins une écorc
sous laquelle il paroît
des couches ligneuses

iére chose est singuliére : le bois
qui ne se répare point, lorsqu'il est
ouvert par l'écorce, peut produire
une nouvelle écorce, quand il a été
dépouillé de l'ancienne ; & si-tôt
que l'écorce nouvelle est formée,
on voit paroître dessous des productions ligneuses.

M. du Hamel a donné, dans ce même Volume, des *observations qui ont rapport à l'accroissement des cornes des animaux, & qui peuvent servir à expliquer pourquoi, dans certaines circonstances, elles tombent & se renouvellent par d'autres qui remplacent les anciennes.* Ces observations ont été faites à l'occasion de l'ergot d'un jeune Coq, qu'on greffe sur sa tête quand on veut se donner le plaisir de voir des coqs cornus. Ce petit ergot s'enracine tellement qu'il croît quelquefois jusqu'à la longueur de cinq pouces : quelquefois il se rompt, & il repousse ensuite ; mais

s'il étoit emporté jusqu'au crâne ; la corne ne repousseroit plus. Quoique ce petit phénomène fût connu ; jusqu'ici on n'en avoit point donné d'explication satisfaisante. M. du Hamel développe, pour ainsi dire, & analyse les élémens de ces cornes : il distingue leurs couches osseuses qui en sont comme la base, & leurs couches cornées qui en sont comme l'enveloppe. Ce qu'il y a de remarquable, c'est qu'ici le dehors se forme avant le dedans, c'est-à-dire que les couches cornées les plus extérieures se forment les premiéres, & que les plus intérieures leur succedent ; ensorte que les premiéres sont comme des godets coniques qui emboîtent, renferment & contiennent les autres. Il y a de la sagacité dans cette explication, qui d'ailleurs peut servir à rendre raison de la manière dont les becs des oiseaux sont construits.

Mémoire sur la Théorie de l'Ar-
rie ou sur les effets de la poudre,
r les conséquences qui en résul-
par rapport aux armes à feu.
M. le Chevalier D'ARCY.

uis que l'Artillerie est inven-
, on a beaucoup tiré & beau-
p tué, sans sçavoir toute la
rie de cet art meurtrier. Ce
t pas qu'on n'ait assez écrit sur
oudre à canon & sur les armes
u : mais qu'on juge, par un
mple, du peu de précision qui
e dans les Livres de cette
e. La plûpart nous disent que
temps des inflammations des
érents globes de poudre sont
nme les racines cubiques de
globes : ce qui feroit conclure
e ces temps sont d'autant plus
rts, que les rayons de ces globes
t plus petits : or par des expé-
ces certaines on a vérifié tout
contraire. On a trouvé que, plus
y avoit de poudre dans un lieu,

plus le temps de ſon inflammation étoit court ; enſorte qu'à l'égard de deux traînées de poudre égales en longueur & en hauteur, dont l'une étoit double de l'autre quant à la largeur, on voyoit le feu parvenir plus promptement à l'extrémité de la plus large, que de la plus étroite : d'où l'on devroit conclure que le temps des inflammations eſt en raiſon inverſe, non en raiſon directe des racines cubiques des globes de poudre. M. le Chevalier d'Arcy, dont nous indiquons le Mémoire, a fait beaucoup d'expériences ſur cet objet ; & toutes ont confirmé ce que nous venons de dire. Il a conclu des mêmes obſervations, que l'inflammation de la poudre n'eſt pas inſtantanée : vérité déja reconnue par d'autres Ecrivains : nous nous reſſouvenons entr'autres du P. Dechales qui enſeigne auſſi, comme notre Académicien, que la poudre s'enflamme

s'enflamme beaucoup plus promptement quand elle est renfermée, que quand on la laisse à l'air; que l'effet de la poudre est plus vif dans les pièces longues, que dans les pièces courtes, &c. M. le Chevalier d'Arcy ajoûte d'autres instructions très-utiles sur le recul des armes à feu; sur l'estimation de la charge la plus avantageuse pour un canon donné; sur le point de charge où il faut porter le feu, pour que l'inflammation soit la plus prompte: & tout ceci, dans son Mémoire, est appuyé d'épreuves & de faits: ce qui amène naturellement cette conclusion, qui peut servir à mille autres objets. » On voit donc qu'un » certain nombre de faits, ainsi solidement établis & bien reconnus, » mettroient bien plus à portée de » juger des divers changemens que » l'on se proposeroit dans les armes, que lorsqu'on n'a là-dessus » que des connoissances incertai-

» *de faits, auxquels ils* (
» niſtres) *puſſent avoir*
» *pour décider de l'utilit*
» *avantages de ceux* (des
» *dont ils ſont accablés.* C
» flexion eſt d'autant plus j
» l'on voit qu'à meſure
» principes d'un art ou d'un
» ce ſont mieux conſtatés,
» couvertes étonnantes, d
» paravant on entendoit
» chaque inſtant, dimini
» plus en plus; parce qu'o
» noît bientôt, en les exa
» par ces principes, qu'elle
» duiſent à rien ou à très

ARTICLE XXXIV.

ESSAI SUR LES MŒURS. In-12. pag. 193. A Bruxelles, M. DCC. LVI. Et se trouve à Paris, chez Brunet, rue S. Jacques.

L'AVERTISSEMENT très-court, qu'on voit à la tête de ce Livre, est d'un Ecrivain qui parle raison, qui s'exprime vivement, & qui n'est point timide. Heureusement on aime aujourd'hui ce style ferme & propre à dire des vérités. M. Soret, Auteur de cet Essai, en dit beaucoup dans les dix Chapitres, Articles, Sections de son Ouvrage. Ce sont dix sujets qu'il traite; & le premier est l'*éducation*: matière bien rebattue en Théorie & toute neuve en Pratique. On a tout dit sur cela, &

le mérite présentement seroi
faire; mais parce qu'on ne fait
faudroit-il cesser de dire ? I
vaise conclusion. M. Soret r
de bons principes : nous rec
lons ceux-ci. » Si de l'éduc
» de la jeunesse dépend le sal
» la République, les mauvais
» devroient être punis comm
» mauvais citoyens. «

» Je connois une mère qu
» vingt fois le jour à sa fille : *T*
» *vous droite ;* & qui ne lui
» encore dit une seule fois : *S*
» *modeste.* «

» Un père qui ne sçait pas
» l'ami & le confident de son
» ne doit se mêler de son éduca
» que pour payer les gages du
» cepteur. « Il y a beaucoup de
& d'étenduë dans ces deux m
être *l'ami & le confident de*
fils : mais la chose n'est peut-
pas facile ; au moins de gr
hommes ont-ils manqué ce

Nous pouvons citer le Maréchal de Montluc, qui témoignoit à Montagne *le déplaisir & crévecœur qu'il sentoit de ne s'être jamais communiqué à son fils..... Ce pauvre garçon,* disoit-il, *n'a rien vû de moi qu'une contenance refroignée & pleine de mépris, & emporté cette créance que je n'ai pû ni l'aimer, ni l'estimer selon son mérite, &c.* Montagne continue d'exposer les regrets de ce père très-tendre au fond & très-honnête homme, mais mal-instruit des vrais principes de l'éducation. Si M. Soret nous eût transcrit tout cela dans son Livre, nous eussions mis une fleur de plus à sa couronne littéraire. Il est beau de faire voir que ces anciens hommes ont eu notre morale, & qu'ils l'exprimoient mieux que nous.

L'Auteur imite notre Théophraste moderne, qui seme des caractères sur sa route; en voici un

tiré du second Article qui traite des *trois principaux états de la Société civile.* » Dorante, qui est » un homme comme il faut, a trois » fils déja grands. Il s'agit, non de » leur choisir, mais de leur donner » un état. L'aîné, qui est un lâche, » sera dans l'épée. Le second en- » trera dans la Magistrature, & ce » sera un ignorant. Le plus jeune, » qui a des passions violentes, ap- » partient de droit à l'Eglise. La » société n'en sera pas mieux ser- » vie, mais la mode l'exige : c'est » un usage établi chez les honnêtes » gens. Pourquoi l'Auteur de la » nature ne s'y conforme-t-il pas » dans la distribution de ses dons ?

Jugez de cette exhortation faite aux Prédicateurs. » Il y a long- » temps qu'on leur dit : Laissez-là » toutes ces divisions si subtiles, » si compassées, si frivoles, si pi- » toyables, puisqu'elles ne sont » qu'énervet le discours & mar-

» quer la disette du génie qui a
» besoin de ces petites ressources.
» Choisissez une vérité unique, ca-
» pitale, qui prête à l'instruction
» & au sentiment. Développez-en
» toute l'étenduë, marquez-en tous
» les rapports. Ne craignez pas de
» faire le catéchisme à des gens
» du monde qui ne sçavent rien,
» où à de beaux esprits qui sça-
» vent tout, excepté la Religion.
» Quand vous les aurez suffisam-
» ment instruits, livrez-vous au
» pathétique, à l'enthousiasme.
» Opposez la Loi à la conduite de
» vos Auditeurs. Peignez-en le
» contraste avec force, mais d'un
» ton qui sente le zèle & non la
» satyre. Employez ces traits de
» feu dont l'Evangile & les Pro-
» phètes sont pleins ; ces traits si
» propres à remuer le cœur, à en-
» traîner la volonté, à inspirer la
» terreur ou l'amour. Faites-en aux
» mœurs une application judicieuse

» & naturelle. Voilà ce qu'on a dit
» aux Ministres de la parole sainte ;
» mais c'étoit leur dire, ayez du
» zèle & du génie. Malheureuse-
» ment le zèle qui est le fruit d'une
» grande piété n'est pas commun,
» & le génie qui est un don de la
» nature, est encore plus rare.

La Littérature & les gens de Lettres donnent lieu à un long Chapitre plein de bonnes observations. Nous n'en indiquons qu'un petit nombre. M. Soret dit, qu'*il manque aux vieux Littérateurs ce que Louis XIV. a fait pour les vieux Guerriers, un Hôtel des Invalides.* Cette maxime, vraie encore, l'étoit beaucoup plus autrefois. La Littérature est sur le pied, aujourd'hui, de donner presque toujours du pain à ceux qui la cultivent, de les enrichir même, de les pousser aux dignités. Comptez qu'un Littérateur qui meurt de faim, est communément un homme

sans conduite ; & si les Muses viennent, en style d'élégie, vous faire le récit de leur misère, soyez sûr que d'ordinaire elles mentent, ou qu'elles n'ont pas sçu profiter des circonstances.

» Les beaux esprits de notre » siècle font des entr'actes qui amu» sent, en attendant que les grands » Auteurs reparoissent sur la scène.« On dira que les entr'actes sont bien longs, si les grands Acteurs n'ont point reparu depuis les jours de Louis XIV. mais les gens de cette trempe méritent bien qu'on les attende au moins durant un siècle : que seroit-ce s'ils avoient disparu pour toujours !

» La République des Lettres est » un Etat plein de factieux où cha» cun a ses courtisans, ses flatteurs, » ses espions, ses armées même, » & prétend à la Monarchie.« Le terme de *chacun* nous paroît un peu trop général. Il y a des Litté-

rateurs ſans ambition & ſa
ſirs ; ils ne ſont ni protecte
protégés : ils reſſemblent
braves ſoldats qui font leur
à très-bon marché, de fo
cœur, & ſans eſpérer ſeulen
grade de Caporal.

A la page 63, on trouve u
trait de *Chryſologue*, don
faut faire l'application à per
mais ce qui ſuit eſt bien
» C'eſt dommage, *dit-on*
» Chryſologue n'ait pas vo
» fixer à un genre, il eût f
» prodiges : fauſſe conjectur
» qui fait les hommes ſuperf
» c'eſt moins la vanité de v
» tout ſçavoir, que l'impoſſ
» de ſe fixer à rien. C'eſ
» trempe de génie qui eſt
» vrage de la nature, & qui eſ
» être indomptable. Chryſo
» eſt ſuperficiel, comme un
» eſt ſanguin ou pituiteux.

Sous l'Article de *la So*

l'Auteur dit beaucoup de mal de *l'Esprit de corps*. » C'est, *dit-il*, » presque toujours un esprit d'am- » bition, d'orgueil, d'illusion & de » vertige. « Demandez pourtant quel bien fait *l'Esprit de corps* aux Régimens de Champagne & de Navarre, & à d'autres encore. Cela n'empêche pas que l'Auteur n'ait raison à quelques égards. *L'esprit de corps* est tout ce que dit M. Soret, quand il n'a pour objet que de faux principes ou des minuties.

Un morceau sur Diogène (p. 96) n'est ni une énigme, ni une satyre. Ce Diogène, dont parle M. Soret, est un homme de mérite qui n'a jamais mieux dit que quand il a célébré l'Evangile, *ce divin Livre qu'on ne quitte point sans se sentir meilleur qu'auparavant*. Pourquoi cet homme, presque aussi éloquent que Démosthène, explique-t-il ensuite *l'origine* de nos diverses

conditions par un systême qui n'est bon ni pour la Société, ni pour l'Evangile? M. Soret lui fait pourtant une question à laquelle il répondroit : » *Si* votre systême, » *dit notre Auteur*, pouvoit pré» valoir ; si les hommes alloient se » désunir, vivre dans des antres, » & brouter l'herbe, que devien» droit votre gloire? « Diogène répondroit ; *Elle seroit avec moi, dans mon tonneau, ou bien ce seroit de la gloire perdue ; le grand malheur !*

M. Soret ne dit que de bonnes choses dans le Chapitre *des femmes*. Il loue vers la fin une *Sophie* qui devroit être connue par nom & par surnom, si elle existe. » Sophie » étoit née pour faire le bonheur » d'un honnête-homme ; & elle » remplit sa destinée. Nouvelle » Cornelie, elle pourroit dire, en » montrant ses fils, *voilà ma pa» rure & mes bijoux*. A un mérite

» supérieur elle joint ce qui fait
» le prix du mérite, une extrême
» modestie. Qui sçait mieux qu'elle
» tenir sa place dans un cercle,
» narrer avec précision, dévelop-
» per ses idées avec clarté, s'expri-
» mer avec élégance ? Mais tout
» son esprit ne vaut pas sa vertu.
» Sophie est pieuse, & sa piété ne
» déplaît point à son mari ; ses
» domestiques même ne s'en plai-
» gnent pas. La bienfaisance l'ac-
» compagne dans ses terres, où elle
» brave la rigueur des saisons &
» la difficulté des chemins, pour
» aller secourir les malheureux.
» Elle ne pense pas qu'il soit au-
» dessous de la Noblesse de servir
» l'humanité. Qu'elle est grande
» sous cet air de simplicité, & que
» les hommes seroient petits si tou-
» tes les femmes étoient de la taille
» de Sophie !

Il y a un mot très-bien dit sous l'Article de l'*amitié*. » Tous les

[illegible]
lités de Sénèque sur les b
Aucun Livre, hors celui de
gile, n'enseigne aux ho
s'aimer. Les purs Philoso
proposent, sur ce point,
Théories, sans motifs, sans
sans secours : trois cho
l'Evangile seul peut donn

» Le bel appartement
» *M. Soret*, que celui q
» tapissé des portraits d'un
» douzaine de vrais amis!
en connoissons plus *d'un*
douzaine, mais malheure

de Germanicus, tous deux très-parlants, & celui-ci de même : » Les
» peuples seroient fortunés si l'Em-
» pereur étoit Philosophe, *disoit le*
» *sage Antonin.* Heureuse contrée
» qui jouit de ce prodige ! celui qui
» te gouverne aujourd'hui, fut au-
» trefois jugé digne du thrône par
» un Prince, le vainqueur des Rois ;
» par sa Nation, Nation sage &
» belliqueuse, à laquelle il faut des
» Héros..... Roi, quand il est le
» jouet de la fortune ; Père, quand
» il commande aux peuples ; Mo-
» narque, citoyen, ami des scien-
» ces, ami des arts, non par faste,
» mais par estime ; il les invite,
» les rassemble, les couronne avec
» tendresse, les cultive avec succès ;
» la Religion, la patrie se réunissent
» pour lui promettre l'immortalité :
» l'Europe le félicite d'avoir don-
» né à la premiére Monarchie du
» monde, la plus vertueuse des
» Reines. . . . .

M. Soret ne fait pas sa cour aux Provinciaux, quand il dit que *ce sont des imbécilles :* cette proposition même énoncée en général est très-fausse : mais voici à quoi l'Auteur l'applique. Plusieurs Provinciaux, sur-tout ceux qui ne sont pas sortis de leur canton, croient que les amis qu'ils ont dans la Capitale sont tout-puissants ; que ces amis n'ont qu'à demander pour obtenir ; que quand ils n'obtiennent pas, c'est leur faute &c. En tout cela ces *Provinciaux sont des imbécilles :* ainsi, dans ce point de vuë, M. Soret a raison.

Sur la fortune, l'Auteur répète des vérités, mais elles sont si essentielles qu'on ne doit pas se lasser de les entendre. Avec l'art de l'Anagramme & un peu de connoissance du monde, on feroit bien vîte l'application de ce morceau : » Quel est ce riche qui est plus » grand que sa fortune ? Il nage

„dans l'abondance, & l'éclat de „son opulence n'ôte rien à celui „de sa probité. Ni la fraude, ni „l'injustice, ni les rapines, ne „l'ont escorté dans la route qui „mène au temple de Plutus. Le „bonheur même qui fait tout, n'a „presque rien fait pour lui; il doit „son état à ses talens, à son mé-„rite. Mais voici quelque chose „de plus noble & de plus grand: „*Sipra* est riche, & il n'abuse „point de ses richesses; il est le „père des pauvres, & il veut, au-„tant qu'il est possible, que ses „bienfaits soient le salaire de leur „travail. Par-là il écarte deux „maux, la misère, & l'oisiveté „pire cent fois que la misère. Sa „fortune est le patrimoine de la „Société, la ressource de l'Etat. „Il a la confiance de tous; il est „estimé même des Grands à qui il „est utile. O généreux *Sipra!* cet „éloge n'est point suspect; je ne

„ vous connois que par la renom-
„ mée ; mais vous êtes un Héros
„ d'une espèce rare, puisque vous
„ êtes le plus riche Particulier du
„ Royaume, & que tout le Royau-
„ me dit du bien de vous.

Le titre du *luxe* doit être lû, quand ce ne seroit que pour se confirmer dans la pensée que le luxe, dans l'Etat, est un grand mal ; quoi qu'en disent certains Politiques qui n'entendent seulement pas la question : » On prétend,
„ *dit M. Soret*, que le luxe fait la
„ splendeur d'un Etat : c'est-à-dire,
„ qu'il produit des Peintres, des
„ Statuaires, des Musiciens, des
„ Artistes en tout genre, & point
„ de Laboureurs.

„ Il n'y a si petit Financier,
„ *ajoûte l'Auteur*, qui ne se crût
„ insulté, si on lui conseilloit de
„ se réduire à la dépense de Trajan
„ ou de Marc-Aurèle.« Que seroit-ce si, avec le bon Montagne, nous

ntions jusqu'à Regulus *qui*
it qu'un valet de labourage
t arpens de terre ; ou bien
ux Caton qui revenant d'Es-
e Consul, vendit son cheval
rvice pour épargner l'argent
eût coûté à le ramener par
en Italie?

qui rend l'Auteur de ce Livre
ierement estimable, c'est le
& qu'il témoigne par-tout
la Religion. Il sçait bien que
uvrage en sera moins accueilli
certain monde ; mais cette
idération ne rallentit point son
: » Un Auteur, *dit-il*, qui
it pour la Religion, est sûr de
tre lû que du petit nombre ;
is qu'importe ? « Tout le X^e^ &
ier Chapitre de cet Essai roule
la Religion, & il faudroit le
scrire entier pour faire connoî-
combien M. Soret est exemt
réjugés & de respect humain.
lvril, 1756. I. vol.

dans une matière si importante. Voici quelques-unes de ses pensées :

„ Les beaux esprits passent leur „ vie à désapprendre la seule chose „ qu'il leur importe de sçavoir, à „ perdre le seul bien pour lequel „ ils existent : la Religion.

„ Les Impies ne veulent pas qu'on „ leur dise que, s'ils ne croient „ point, c'est parce qu'ils ont inté- „ rêt de ne pas croire. Ils préten- „ dent que c'est une phrase de dé- „ clamateur, qui ne signifie rien. „ Qu'ils nous montrent donc un „ seul homme qui pratique la Loi „ & qui ne croie pas à la Reli- „ gion.

„ Athées insensés, aveugles „ Déistes, citez-nous un homme „ de bien à qui vous ayiez per- „ suadé vos dogmes.

„ Quel est-ce Dieu des Chrétiens „ qui ne s'est manifesté qu'à un „ petit nombre d'hommes, *nous*

„ *dit fièrement le Déiste?* Nous
„ répondons que ce Dieu a établi
„ un tribunal ſubſiſtant & ſuffiſant
„ pour inſtruire tous les peuples &
„ tous les ſiècles ; qu'il n'y a qu'à
„ écouter & ſe ſoumettre. Mais
„ quel eſt le Dieu des Déiſtes, qui
„ ne s'eſt manifeſté à perſonne ?

„ Si l'Impie n'a jamais goûté les
„ charmes de la Religion, de quel
„ droit peut-il la mépriſer ? Si au
„ contraire il en a connu les dou-
„ ceurs, de quel front peut-il la
„ décrier ? Rien ne prouve la Reli-
„ gion comme ſa jouiſſance. Le
„ meilleur ſyllogiſme, en faveur
„ du Chriſtianiſme, c'eſt la paix
„ d'un cœur Chrétien.

„ Croire toutes les paſſions in-
„ nocentes & ne les pas ſatisfaire
„ toutes, quand on le peut ſans
„ riſque, c'eſt ſotiſe. Les Athées
„ doivent donc opter : s'ils ne ſont
„ pas des monſtres, ils ſont des im-
„ bécilles.

L'Auteur nous propose sous le nom de *Théotime*, l trait d'un Prince qui donne l ple de toutes les vertus Ch nes ; sous le nom de *Burrhus* d'un courtisan qui concilie tement ce qu'il doit à Dieu & Roi ; sous le nom de *Thé* celui d'un Magistrat en q voit la Religion réunie av talens, les agrémens, la pro l'amabilité. Il doit y avoir u pour ces trois caractères ; trouverions bien celle du P il faut demander celles du C san & du Magistrat à l'Aute

Si La Bruyere revenoit au de, il trouveroit ce Livre bie & si l'on lui disoit que l'Aut pas atteint son sixième lustre féliciteroit d'avoir un discipl de si bonne heure, a pû con les hommes.

ARTICLE XXXV.

***DISSERTATIONS** sur l'immatérialité, l'immortalité & la liberté de l'ame.* In-12. pag. 444, sans l'Avertissement. A Paris, chez la Veuve Cavelier & fils, rue S. Jacques &c. M. DCC. LV.

DEs deux Dissertations qu'on nous donne ici, la premiére, *sur l'immatérialité & l'immortalité de l'ame*, ne remplit que le tiers du Volume. La seconde, *sur la liberté*, est, pour l'étenduë, double de la premiére. L'une & l'autre, quant à l'importance des objets, sont très-courtes. Toutes deux manifestent le zèle de l'Auteur; & chacune d'elles va nous occuper quelques momens.

DISSERTATION SUR L'I
RIALITÉ ET L'IMMORTA
L'AME.

Les notions si ancienne
tance & de mode sont ici
chose d'essentiel; voici c
& pourquoi: Il existe en
sensations, des idées, c
tions &c. & toutes ces c
sont que des modes de la
pensante; elles ont pour
pour appui la substance p
elles ne sont point distingu
lement de la substance p
ce qu'on dit de chacune d'
être dit de la substance p
Mais ces sensations, ce
ces volitions ne sont sus
d'aucune division: qui
conçu ou imaginé la m

compoſition de parties ; elles n'ont donc ni étenduë, ni figure ; elles ne reſſemblent donc point aux propriétés de la matière : par conſequent la ſubſtance penſante n'eſt ni diviſible, ni compoſée, ni étendue, ni capable de figure, ni analogue à la ſubſtance qui eſt *matière*. Or la ſubſtance penſante qui rèſide en nous, n'eſt rien autre choſe que notre ame ; donc il faut reconnoître que notre ame eſt immatérielle.

Cet argument eſt préſenté par l'Auteur ſous d'autres faces, qui ne ſont pas moins avantageuſes. Par exemple, ſi l'on donne des parties à la ſubſtance penſante, il faudra dire ou que chaque ſenſation, chaque idée, chaque volition &c. porte ſur toutes ces parties priſes enſemble, ou qu'elle a pour ſuppôt, pour ſujet quelqu'une de ces parties, priſe ſéparément. Dans le premier cas, il ſera néceſſaire que toutes

ces parties, prises ensemble, concourent à former quelque chose d'aussi simple qu'est une sensation, une idée, une volition &c. mais cela se peut-il ? & ne devra-t-on pas assigner autant de parties dans chaque sensation, dans chaque idée, dans chaque volition &c. qu'il y en a dans la substance même ? Supposons-en mille dans cette substance : on en aura mille dans chaque sensation, dans chaque idée, dans chaque volition &c on pourra faire mille parts de chaque sensation, de chaque idée, de chaque volition &c. & que deviendra la simplicité de tous modes ?

Dans le second cas, qui est d'une partie de la substance affectée pour produire & pour recevoir dans elle-même, chaque sensation, chaque idée, chaque volition, la même difficulté reviendra, cette partie devant être é

isque c'est de la matière, sera
r conséquent aussi divisible que
n tout ; & l'on pourra y supposer
ille petites parties, proportionnel-
s aux mille parties du tout ; & ces
ille petites parties se retrouveront
ns chaque sensation, dans cha-
ue idée, dans chaque volition &c.
ais comment, avec ces mille par-
s, conservera-t-on la simplicité
ces modes ? simplicité, encore
ne fois, dont nous avons le sen-
ment intime. Nous sentons, en
ous consultant nous-mêmes, que
os sensations, nos idées, nos
olitions &c. se produisent, s'exer-
ent, se combinent d'une manière
ui ne peut convenir qu'aux êtres
mples & indivisibles : nous dé-
ontrons en particulier, que, si
es modes avoient pour sujet une
ubstance composée de parties,
amais nous ne pourrions ni com-
arer des sensations diverses, ni
éunir des idées semblables, ni pro-

cipe d'unité, un caractère
vidualité qui n'est & ne pe
propre de la matière. On a
loppé ces vérités cent fois
les Matérialistes ne se lassen
de forger des hypothèses i
préhensibles, de troubler to
sources de la raison ; &
d'un homme-d'esprit nous
jours paru aussi judicieux c
rituel : *Il en faut convenir,*
rien ne prouveroit mieux l
rialisme que la façon de pe
ceux qui s'en déclarent les
fans. (Voyez le systême d
sophe Chrétien, par M.

prétendus esprits-forts de ne pouvoir accoûtumer leur esprit à une substance sans étenduë. Mais, *reprend notre Auteur*, par cette raison, ils seront fondés à ne point croire que Dieu soit immatériel ; & si Dieu est matière, il sera borné ou sans bornes : s'il est borné, il ne sera plus ni infini, ni immense : s'il est sans bornes, il comprendra formellement tous les êtres matériels renfermés dans cet univers : tous les corps seront des parties de cet Etre ; & comme tous les corps sont divisibles, sujets à des altérations, à des révolutions continuelles, cet Etre éprouvera les mêmes catastrophes : ne voilà-t-il pas le Dieu de Spinosa, ce monstre indéfinissable ; sujet de tout le bien & de tout le mal, toujours armé pour & contre lui-même, livré aux larmes & au plaisir, capable des plus grandes entreprises & des plus honteuses foiblesses &c. ? » Si les

„ Matérialiſtes ne ſont pas ſaiſis
„ d'horreur à de pareilles abſur-
„ dités ; s'ils oſent encore perſé-
„ vérer dans leur opinion ſur la
„ nature de l'ame, après avoir
„ connu les conſéquences où elle
„ les mène, je les regarde, *dit*
„ *notre Auteur*, comme des per-
„ ſonnes qui ſont incapables de
„ voir la lumière, & qui ont réſolu
„ de lui fermer les yeux.

Voici deux objections bien propres à faire connoître le génie des adverſaires de l'immatérialité :

En premier lieu, *diſent-ils*, rien n'empêche que les ſenſations, les idées, les volitions &c. ne ſoient des modifications d'une ſubſtance matérielle, ſans être elles-mêmes diviſibles & étendues : ne voit-on pas que la blancheur, la chaleur, la dureté &c. excluent toute diviſion, toute compoſition de parties, toute extenſion ; & qu'elles ne ceſſent pas pour cela d'être des

modifications de la matière ou des corps, puiſqu'il n'y a que les corps qui ſoient blancs, chauds, durs &c.?

Equivoque toute pure, *répond ſagement notre Auteur* : tantôt on prend la blancheur, la chaleur, la dureté &c. pour les ſenſations mêmes, nées à l'occaſion des objets blancs, chauds, durs &c. & en ce ſens la blancheur, la chaleur, la dureté ſont indiviſibles, & n'ont point de parties, parce qu'elles réſident dans l'ame & qu'elles en ſont les modes. Tantôt on prend ces qualités pour des diſpoſitions particuliéres qui ſe trouvent dans les corps, & en vertu deſquelles ces corps excitent en nous les ſenſations de blancheur, de chaleur, de dureté &c. Conſidérées, ſelon ce point de vuë, que ſont-elles, ces qualités, ſi-non des modifications de la matière? ſi-non des Etres qui n'exiſtent que dans la matière, &

qui ſont diviſibles, étendus,
poſés comme elle ?

En ſecond lieu, *reprenne*
Matérialiſtes, nous ne connc
ni ne pouvons connoître les
tances immatérielles ; poi
donc affirmer leur exiſtence ?
quoi ? *répond l'Auteur :* parc
nous éprouvons en nous - r
des choſes qui ne peuvent êt
les modifications d'une ſub
immatérielle. Nous ſomme
ſûrs qu'il y a, dans nous, de
ſations, des idées, des volitic
rien de tout cela ne peut êtr
bué à la matière ; il faut
ſubſtance immatérielle en
ſujet, donc cette ſubſtance
voilà notre raiſonnement
tout auſſi concluant que c
Nous voyons de l'étenduë

vons même garantir avec plus de certitude l'exiſtence d'un eſprit, d'après les ſenſations, les idées, les volitions qui ſont en nous, qu'il ne nous eſt poſſible d'aſſurer l'exiſtence des corps, d'après l'étenduë, a figure, le mouvement qui frappe nos yeux : car le ſentiment intérieur eſt une régle de vérité infaillible, au lieu que le témoignage de nos ſens eſt ſouvent trompeur. Concluons donc, que notre ignorance ſur la nature des ſubſtances immatérielles, n'eſt pas un titre pour en nier l'exiſtence, & que, ſi c'en étoit un, à plus forte raiſon faudroit-il ne point reconnoître de corps, puiſque la nature des ſubſtances corporelles nous eſt encore plus inconnue. Locke & Deſcartes ſont appellés ici en preuve : l'un & l'autre concluent également l'exiſtence d'un Etre immatériel, des opérations de notre ame, des ſenſations, des idées, des volitions &c.

Et notre Auteur ajoûte une obser-vation très-vraie ; c'eſt que s'il fal-loit choiſir entre le ſyſtême du Docteur Berkeley, qui ne recon-noiſſoit que des Etres immaté-riels, & le Matérialiſme des pré-tendus Eſprits-forts qui ne veulen point admettre d'eſprits, il ſeroi beaucoup plus raiſonnable de s'en tenir au premier : par cette raiſon encore une fois, que les opéra-tions intimes de notre ame ſon des principes de démonſtratio bien ſupérieurs au témoignage d nos ſens.

L'Auteur ſe propoſe enſuite le objections compriſes dans un mauvaiſe Brochure qui parut e 1751, & qui roule *ſur l'origin du monde & ſur l'immortalité d l'ame.* A peine fut elle publiée qu'un Anonyme la réfuta dans no Mémoires *, & depuis peu encor

* Voyez Mai & Juillet, 1751.

M. François l'a détruite dans sa *Défense de la Religion.* On pourroit revoir le compte que nous avons rendu de cet estimable Ouvrage aux mois de Juillet & d'Août de l'année derniére. Si la Brochure en question avoit pû laisser quelques nuages dans les esprits, sur ce qui concerne *l'immortalité de l'ame*, l'Auteur de la présente Dissertation achéveroit de les dissiper : il suit tous les raisonnemens qu'étale ce Libelle ; il les met en poudre avec une supériorité de forces proportionnée à la bonté de la cause qu'il défend : nous ne citons que deux exemples d'objection & de réponse.

Premier exemple. L'Auteur de la Brochure prétend trouver un cercle vicieux dans la maniére dont on prouve l'immatérialité de l'ame. » Voici, *dit-il*, comme on raisonne : *La pensée ne peut conve-* » *nir à la matiére, donc l'esprit*

„ *existe*. Et si l'on demande *pour-*
„ *quoi la pensée ne peut convenir*
„ *à la matière ; c'est*, dit-on, *parce*
„ *qu'elle est spirituelle*. Ainsi, de la
„ nature de la pensée on conclut
„ l'existence de l'esprit ; & de
„ l'existence de l'esprit, on infère
„ que telle est la nature de la pen-
„ sée, *c'est-à-dire que la pensée est*
„ *spirituelle* ; voilà le cercle.

Oui, *répond l'Auteur de la Dissertation*, » dans l'arrange-
„ ment vicieux qu'il plaît à l'Au-
„ teur de donner à ses idées. Qu'il
„ suive la marche naturelle du rai-
„ sonnement, & il n'y aura plus
„ de cercle..... Nous sçavons, par
„ notre propre sentiment, que nos
„ pensées n'ont point de parties ;
„ qu'elles sont indivisibles, qu'el-
„ les n'ont aucune étenduë, qu'elles
„ excluent tout ce qui est matériel.
„ Nous concluons de-là que des
„ modifications de cette espèce ne
„ peuvent appartenir à la matière..

„qu'ainſi il y a, dans nous, une „ſubſtance immatérielle qui eſt le „ſujet de toutes ces penſées, & „c'eſt-ce que nous appellons notre „*ame.*« Où eſt le cercle dans ce raiſonnement? *N'y procède-t-on pas*, ajoûtoit M. François dans le premier Tome de ſa Défenſe de la Religion, *de ce qui eſt plus connu à ce qui l'eſt moins; de la nature de la penſée, à la nature de l'être penſant; & non, comme on le reproche, de l'exiſtence de l'eſprit à la nature de la penſée?*

Second exemple. » Si l'ame hu„maine, *continue la Brochure*, „eſt véritablement d'une nature „ſpirituelle, elle ne peut l'être „qu'elle ne ſoit en même temps „un être parfaitement ſimple, & „par conſéquent, ſuivant le rai„ſonnement de Platon, de Cicé„ron & de la raiſon même, elle „eſt un Ange, elle eſt Dieu.

Cette objection eſt d'un ridicule

parfait ; elle ſuppoſe que pour être Ange, & pour être Dieu il ſuffit de n'admettre en ſoi aucune compoſition de parties ; tandis que l'Ange doit poſſéder, outre cela, certaines qualités propres de ſon état ; tandis que Dieu ſur-tout doit être infini, tout-puiſſant, éternel &c. Il y a mille autres bonnes raiſons à oppoſer au faiſeur de Brochure * ; mais voyons la réponſe de notre Diſſertateur : » Dès que „ l'ame, *dit-il*, eſt immatérielle, „ dès qu'elle eſt ſimple ; elle eſt „ auſſi immatérielle, & à cet égard „ auſſi ſimple que les Anges, que „ Dieu même ; car cette qualité „ n'eſt pas ſuſceptible du plus ou „ du moins : mais il n'eſt pas vrai „ qu'il s'enſuive de-là qu'elle ſoit „ un Ange, encore moins qu'elle

* On peut conſulter celles de M. François, Tome I. de ſa *Défenſe*, pag. 175. & ſuiv.

..... La raison ne nous elle pas que Dieu a été e créer divers ordres qui diffèrent entr'eux té & en puissance ? ce une grande différence ames humaines & les quoique les ames soient matérielles & aussi sim- les Anges. Mais ces s ordres d'esprits... doi- ieu tout ce qu'ils sont... un intervalle immense ternel & eux, & c'est èce de blasphême que s lui comparer.

a cru que Dieu pouvoit la matière la faculté de inion qui dégrade beau- étaphysique de cet An- ailleurs estimable. On tous les passages où ce st développé, & la réfu- nt ensuite; elle est solide, , toujours analogue aux

principes établis dans la Di
tion. Toute pensée, soit sens
soit idée, soit volition, est i
sible, inétendue, sans comp
de parties, sans matière par
quent; & le sujet de cette
doit être également imma
car la substance est de mêr
ture que le mode qui l'a
Comment sera-t-il donc p
que la matière soit douée
faculté de penser? commen
pourra-t-il élever la matière
faculté? Dieu fait-il ce qui
possible & contradictoire?
teur ajoûte d'autres raisons
en particulier, qui démont
l'opinion de Locke *mène pa*
à croire que Dieu lui-m
matériel: ce qui est le con
l'impiété & de l'absurdité.

Mais qu'est-ce que cette
de Locke, si l'on la consid
rapport au Christianisme? I
Joseph Anglois reconnoiss

rtalité de l'ame, quoiqu'on ne
ut démontrer, selon lui, que
'ame est immatérielle ; il s'en
enoit sur ce point, *de l'immorta-
ité*, aux principes de la révélation,
t par-là il prétendoit se mettre à
abri de tout reproche d'incrédu-
té, d'erreur, de témérité &c.
Cependant il est certain, comme
n l'observe ici, que son systême
utorise beaucoup d'incrédules non-
eulement à rejetter la spiritualité,
nais encore l'immortalité de l'ame.
l est certain qu'en préparant un
Mécréant judicieux, ou un Infidèle
e bon sens, à reconnoître la Re-
gion Chrétienne ; on perd un
rand avantage, si l'on ne leur
nontre pas, indépendamment mê-
ne de la révélation, que l'ame est
'une autre nature que le corps ;
u'elle ne se détruit pas avec le
orps ; qu'elle survit au corps pour
tre récompensée ou punie par un
Dieu juste.

L'Auteur de la Diſſertation trace, en cet endroit, un plan de controverſe qui fait voir en quoi & juſqu'où l'opinion de Locke eſt dangereuſe. Il détaille après cela les preuves de *l'immortalité de l'ame.* Cette ſubſtance ne périt ni par voie de *mort*, ni par voie de *corruption*; mais, pour ſubſiſter éternellement, elle n'en a pas moins beſoin du concours de la volonté de Dieu : concours, au reſte, que la révélation démontre & que la raiſon indique. En effet, la Providence, la juſtice de Dieu, la liberté de l'homme, la diſtinction du bien & du mal, les régles des mœurs; tout annonce, en un mot, qu'il doit y avoir une vie future, un état de peines ou de récompenſes, ſelon l'uſage bon ou mauvais qu'on aura fait des momens de cette vie.

„ Quel bonheur, *s'écrie l'Au-* „ *teur en finiſſant*, ſi ces vérités

„ importantes étoient profondé-
„ ment gravées dans le cœur de
„ tous les hommes ! Quel avantage
„ pour la société, quel changement
„ dans les mœurs ! On n'auroit plus
„ ni ambition pour les honneurs &
„ pour les dignités, ni empresse-
„ ment pour les places & pour les
„ emplois, ni avidité pour les ri-
„ chesses. Satisfait du sort, où l'on
„ se trouveroit placé par sa naissan-
„ ce, ou élevé par l'ordre de la Pro-
„ vidence ; on ne s'occuperoit que
„ du soin de bien remplir les de-
„ voirs de son état ; de respecter la
„ volonté de Dieu dans tous les
„ évènemens ; de supporter avec
„ résignation ceux qui seroient fâ-
„ cheux ; de veiller avec la plus
„ grande attention à ne pas abuser
„ de ceux qui nous paroîtroient
„ avantageux ; enfin de se confor-
„ mer en tout aux régles que la
„ raison, la probité, la Religion
„ imposent, &c.

Nous rendrons compte, dans un autre Article, de la Dissertation sur la liberté.

ARTICLE XXXVI.

LETTRE DE M. DES P. DE B, Avocat en Parlement, à M. le Chevalier de*** sur les Spectacles.* In-12. pages 160. A Paris, chez la Veuve Lottin & Butard, rue S. Jacques, &c. M. DCC. LVI.

VOici, en fait de morale, une sorte de phénomène. Un Citoyen, dans le sein de la Capitale, dans le printemps de son âge, dans une liberté entiére de se livrer aux amusemens, élève néanmoins la voix contre les Spectacles. Si M. Bossuet revenoit au monde, il mettroit cet exemple à la suite des bonnes raisons qui condamnent l

omédie & l'Opéra. Peut-être
ême que ce Prélat, si fort par lui-
ême, ne dédaigneroit pas d'adop-
r quelques-uns des argumens
l'emploie M. Desprez de Boissy
otre Auteur. Ce n'est pourtant pas
style de Théologien, qu'il com-
t le théatre ; il s'attache parti-
liérement aux principes philo-
phiques, mais sans négliger ceux
e la Religion.

Son motif, pour s'interdire les
ectacles, est fondé sur ce que *le
héatre n'offre presque toujours
ue des passions folles ou crimi-
elles, & que les plus légitimes y
eviennent répréhensibles ou dan-
ereuses par la manière dont elles
ont représentées.* » Que repré-
sente-t-on en effet sur le théatre ?
Les passions : & l'on n'y est
satisfait ou mécontent qu'autant
qu'on y rencontre plus ou moins
ce qu'on y va chercher, &
ce qu'on n'y trouve que trop ;

„ c'est-à-dire l'agitation de l'esprit
„ & du cœur : disposition indigne
„ d'un véritable Philosophe, & en-
„ core plus d'un Chrétien... On dit
„ que les vices ne sont représentés
„ sur nos théâtres que pour y pa-
„ roître plus hideux ; mais je n'en
„ crois rien..... Les vices sont tou-
„ jours en masque sur la scène. On
„ se croit obligé de les représenter
„ avec une certaine convenance
„ qui dépend des modes, des usa-
„ ges, & du goût du temps... D'ail-
„ leurs si, pour nous rendre meil-
„ leurs, il faut nous représenter les
„ vices, de quoi nous serviroit
„ d'être plus cultivés que les Scy-
„ thes ?..... Ils croyoient qu'il étoit
„ plus avantageux d'ignorer les
„ vices, que de connoître les ver-
„ tus.« On dira peut-être que les
Poëtes dramatiques donnent, par
insertion, les maladies de l'ame
afin de les guérir ; semblables, en
ce point, à ces Médecins qui don-

nent, par insertion, la petite vérole, pour qu'elle fasse moins de ravages; mais, *reprend l'Auteur*, „ si l'insertion de la petite vérole „ se pratique assez heureusement, „ je suis encore à apprendre les „ bons effets de l'insertion des „ vices.

L'Auteur interroge l'expérience: il considère ceux qui ont commencé à suivre les spectacles. Munis d'excellents principes dans le cours de leur jeunesse, que deviennent-ils en se faisant les disciples du Théatre? „Ne voit-on pas pour „ l'ordinaire leurs vertus disparoître, leurs mœurs se corrompre, „ leurs manières décentes & naturelles se métamorphoser en affectations ridicules, en frivoles „ complimens, en jargon théatral „ qui les annonce pour des petits-maîtres..... Et combien de femmes dont on peut dire avec Martial; elle y est entrée Pénelope;

„ & elle en eſt ſortie Hélene!

Une preuve qu'on recherche communément au Théatre les grandes agitations, c'eſt la préférence que tant de Spectateurs donnent aux Italiens, parce que ceux-ci par leur jeu mimique, outré indécent, excitent des ris immodérés. » Tout le monde ne ſe fait pa
„ un divertiſſement d'aller verſe
„ des larmes ſur des malheureu
„ en peinture. Auſſi les Comédien
„ François, qui ont la liberté d
„ ſatisfaire les différents goûts d
„ public, ne manquent point de ter
„ miner le ſpectacle d'une Tragédi
„ par celui d'une Pièce comique o
„ bouffonne.« Et c'eſt d'ordinair ce qui acheve de corrompre le Spec tateur, tout au moins c'eſt ce qu lui fait perdre le fruit d'une Pièc inſtructive, ſérieuſe, édifiante M. Le Franc peint admirablemen ce déſordre dans une Lettre célé bre à M. Racine. Nous ſomme

ſurpr

ris que M. Desprez de Boissy, cite volontiers, n'ait pas fait ge de ce morceau. » On vient, t *M. Le Franc*, de représenter thalie. J'ai vû la maison du Seineur, le Livre de la Loi, les cérélonies du Sacre des Rois de Juda : ai la tête remplie de miracles, e prophéties, des grandeurs & e la puissance de Dieu : tout ela m'a pénètré d'une terreur eligieuse & d'un respect proond pour le Roi des Rois. Les violons jouent : George Dandin paroît ; & dans le même lieu où étoit le temple de Jérusalem, e vois le rendez-vous nocturne d'un jeune homme avec une femme mariée..... Je voudrois sçavoir si les effets de ces différents contrastes peuvent jamais tourner au profit de la Religion & des mœurs.

Mais, *dit-on*, notre Théatre est écent : beaucoup moins, *répond*

notre Auteur, que celui d'Athènes, où l'on se souleva quand Euripide fit dire à Bellérophon : *Les richesses sont le souverain bonheur du genre humain, & c'est avec raison qu'elles excitent l'admiration des Dieux & des hommes.* Parmi nous on se permet des discours bien plus dangereux. *D'environ quatre cents Tragédies*, dit M. de Voltaire, *qu'on a données au Théatre depuis qu'il est en possession de quelque gloire en France, il n'y en a pas dix ou douze qui ne soient fondées sur une intrigue d'amour....., c'est une coqueterie perpétuelle.* Faut-il s'étonner après cela qu'on ne remporte du Théatre qu'une disposition d'esprit pleine de mollesse & de licence ? » Les femmes sont „ extrêmement flattées des adora- „ tions qu'on y rend à leur sexe ; „ elles s'habituent à être traitées „ en Nymhes & en Déesses. Qu'en „ arrive-t-il ? Elles dédaignent de

„ s'occuper des ſoins de leurs mai-
„ ſons ; elles abandonnent à la
„ Bourgeoiſie ces connoiſſances de
„ détail que les mœurs anciennes
„ réſervoient aux mères de famil-
„ le : les jours ne leur paroiſſent
„ pas aſſez longs pour orner &
„ embellir leur perſonne , afin
„ de s'attirer plus d'hommages &
„ plus d'encens. La gloire d'a-
„ voir une cour qu'elles ſe flattent
„ ne devoir qu'à leurs charmes ,
„ eſt le ſeul objet dont elles s'amu-
„ ſent. Et les maris ſont négligés ,
„ oubliés & aſſez ſouvent mépriſés;
„ parce qu'il n'eſt ni de la décence ,
„ ni d'uſage qu'ils aient pour elles
„ toutes ces fades & ridicules com-
„ plaiſances que nos petits-maîtres
„ ont pour les Héroïnes de cou-
„ liſſes « &c.

„ Qu'ai-je donc beſoin , *conclut*
„ *M. Deſprez de Boiſſy* , d'aller
„ m'exciter à ce que je dois éviter ,
„ ou d'aller apprendre des myſtè-

„res que je dois ignorer ? « Et comment peut-on regarder comme l'effet du rigoriſme la cenſure des Spectacles ? Un homme célèbre a eu cette idée ; il a même prétendu l'appuyer de quelques raiſons, dans ſon ſiècle de Louis XIV. mais notre Auteur les réfute ſans peine ; il obſerve que les Spectacles, tels qu'ils ſont, ne peuvent ſe concilier avec les principes de la Religion Chrétienne ; qu'en citant même des Docteurs ou des Prélats qui auroient eu la foibleſſe de favoriſer le Théatre, on ne rendroit pas cette cauſe meilleure ; que s'il y a de grands exemples pour les Spectacles, il y a de plus fortes raiſons contre, (c'eſt la déciſion de M. Boſſuet) ; qu'enfin pour ſe dégager de ces prétendues autorités de Docteurs & de Prélats qu'on dit indulgents en cette matière, il ſuffiroit d'inviter ces Meſſieurs *à dépoſer leur avis dans un écrit muni de leur*

ſignature. Ceci, en général, eſt une bonne manière de terminer toute querelle avec tout partiſan d'une morale équivoque : priez-le de publier ſa doctrine, & vous verrez la différence que le même homme mettra entre des façons de diſcourir ſans préciſion ou même ſans principes, & des aſſertions digérées, minutées, dignes, en un mot, de paroître aux yeux du Public.

Il y a, contre les *Spectacles*, une preuve de fait extrèmement convaincante, & notre Auteur n'a eu garde de l'omettre. Les perſonnes qui doivent à leurs années ou à d'autres motifs, ſur-tout à l'eſprit de Religion, un goût pour la vie ſérieuſe, continuent-elles de ſe montrer aux Spectacles ? Non ſans doute : & pourquoi ? C'eſt qu'en y allant, elles croiroient ſe permettre ce qui n'eſt qu'une ſuite des paſſions de la jeuneſſe, ou de

l'inattention aux devoirs du Chriſtianiſme. Mais exiſte-t-il quelque âge où il ſoit permis de fomenter des paſſions ou de n'être pas Chrétien ?

D'ailleurs, pourquoi ſerions-nous ſi avides de fictions dramatiques, tandis que nous avons le grand ſpectacle du monde ſous les yeux ? Les fautes d'autrui ſont les miroirs de nos défauts, & c'eſt une ſorte d'inſtruction qu'on peut toujours ſe procurer ſans avoir recours à la fiction. Interrogeons auſſi l'Hiſtoire, ſi le théatre du monde ne nous offre pas aſſez d'objets. Les morts de tous les ſiècles nous inſtruiſent ſans contrainte & ſans danger ; ils ne nous inſpirent point une fauſſe grandeur d'ame ; ils n'augmentent point l'attrait naturel que nous avons pour la volupté.

Cependant, *ajoûte-t-on*, Molière a plus corrigé de défauts, lui

ſeul, que tous les Prédicateurs enſemble : oui, *reprend l'Auteur*, défauts dans les manières, dans les airs, dans le langage; défauts des Précieuſes ridicules, des Marquis impertinents, des Beaux-Eſprits fades ou importuns ; mais il n'a point corrigé les crimes, les vices eſſentiels ; la galanterie honteuſe, la fourberie, l'avarice, l'envie, l'orgueil &c. Tout eſt reſté, à cet égard, ſur le même pied, excepté encore que ce Comique a mis, dans les mœurs, une coqueterie capable d'allarmer les pères, les mères & les maris.

Riccoboni, qui avoit tenu le Théatre tant d'années & avec tant de ſuccès, diſoit que c'étoit l'école des mauvaiſes mœurs & de la corruption ; il imagina pour la Tragédie & pour la Comédie un plan de réforme qui ne ſera jamais exécuté, vû l'état actuel de nos mœurs ; mais le projet ſeul montre les ſen-

timens de cet homme de bonne foi & très-expert dans la matière qu'il a traitée. Quant à l'*Opéra*, il ne croyoit pas qu'on en pût faire rien de bon; la morale qu'on y débite étant totalement corrompue: Qu'est-ce que *tous ces lieux communs de morale lubrique? &c.* Il ne faut pas s'en prendre à la Musique qui, par elle-même, n'a rien de vicieux; qui peut même élever l'ame aux grandes choses & au bien; mais la Lettre n'est qu'un langage d'amour profane: objet d'une sage & totale suppression: c'est le sentiment de Riccoboni & de notre Auteur.

Ce dernier redouble de zèle à la fin de son Ouvrage: il se déclare de plus en plus pour toutes les bonnes régles, & il conclut ainsi: » Dût-on » me compter parmi ces gens qui » tiennent du Goth & du Vandale, » je ne sçaurois regarder le spectacle » de la Tragédie comme *l'école de la* » *grandeur d'ame*, ni celui de la Co-

» médie comme *l'école de la vie civi-*
» *le* : ce ſont de ces plaiſirs qu'il faut
» fuir, quand on craint l'inquiétude,
» & je ne penſe pas que, pour ſoû-
» tenir cette maxime, on puiſſe,
» *tout bien peſé*, me déclarer *enne-*
» *mi de la patrie*..... On peut être
» bon patriote ſans ceſſer d'être
» Philoſophe, pourvû qu'on pren-
» ne ce dernier mot dans ſon véri-
» table ſens : car vous ſçavez, Mon-
» ſieur, combien on en abuſe au-
» jourd'hui. Ce ne ſera plus un nom
» honorable, s'il continue d'être
» uſurpé par ces incrédules qui
» s'efforcent d'ébranler tous les
» fondemens du raiſonnement hu-
» main, dans l'eſpérance de pou-
» voir conteſter avec plus de ſuccès
» les preuves de la Religion « &c.
Ce Livre fait autant d'honneur à l'eſ-
prit qu'aux mœurs & aux ſentimens
de l'Auteur. M. Deſprez de Boiſſy
a le double mérite, & d'oſer dire la
vérité & de ſçavoir la bien dire.

ARTICLE XXXVII.

ESSAI SUR LES GRANDES opérations de la Guerre, ou Recueil des observations de différents Auteurs, sur la manière de les perfectionner. Par M. le Baron d'Espagnac, Brigadier des Armées du Roi. Quatre Volumes *in*-12. A la Haye, & se vend à Paris, chez Ganeau. M. DCC. LV.

CE Livre est la suite des trois Volumes dont nous rendîmes compte aux mois de Décembre 1752, & Janvier 1753. On y trouve, ce que le titre promet, chacune des grandes opérations de la Guerre traitée dans un Chapitre particulier, qui en donne la notion, les principes, les régles avec leurs exceptions ou modifications.

Dans la Science de la Guerre, le nombre des loix invariables qui découlent des principes généraux, est assez borné : mais la multiplicité des régles particuliéres qui dérogent les unes aux autres, est infinie. Les lieux, les temps, les situations ne sont jamais fixes, les incidens & les contre-temps varient sans cesse. De cette mobilité prodigieuse, dans les positions, doit résulter, dans les manœuvres, une aussi grande diversité de combinaisons fortuites. Ainsi le principe le plus étendu de l'Art militaire, c'est que les ressorts en doivent être assez souples, assez flexibles pour se plier à une innombrable variété de besoins que le hasard & l'occasion font naître : il faut donc à la guerre encore plus de ressources que de prévoyance : souvent il faut, sur le champ, parer à des inconvéniens qu'on ne craignoit pas, ou saisir des avantages qu'on n'auroit

osé se promettre ; par conséquent on doit toujours être en état de faire face à des évènemens qu'on n'étoit pas obligé de prévoir.

A la fin de chaque Chapitre, M. le Baron d'Espagnac confirme sa doctrine par des extraits qu'il a judicieusement recueillis des Auteurs anciens & modernes : il a senti le défaut de cette méthode, c'est-à-dire, la monotonie & les répétitions qui en sont inséparables. Mais en matière de guerre, tous les hommes sont si avides de détails & de traditions, qu'on songera plutôt ici à s'instruire qu'à critiquer. D'ailleurs quand le défaut d'un Livre n'est pas un vice, on le pardonne sans peine à l'Auteur qui se le reproche : ainsi en ne se faisant point de grace, M. le Baron d'Espagnac est sûr d'en obtenir. Au reste la précision & les agrémens, qui peuvent manquer à sa méthode, ne se font pas

tant regretter dans un ouvrage qui n'abonde qu'en leçons utiles & solides.

Le premier Volume de cet Essai contient dix Chapitres, que nous allons rapidement parcourir. D'abord on nous entretient *des projets de guerre*. Il faut une capacité supérieure, & des connoissances très-étendues pour tracer le plan d'une guerre; c'est un système d'opérations suivies, une chaîne de mouvemens concertés dont de vastes Frontières, de grandes Provinces, & quelquefois des Royaumes entiers sont le théatre. Dans le terrein, où les deux armées ennemies doivent manœuvrer, il n'y a ni Ville, ni Village, ni Fort, ni Château, ni rivière, ni ruisseau, ni fossé, ni ravin, ni plaine, ni montagne, ni gué, ni marais, ni bois, ni forêt, ni haye, ni buisson, ni pont, ni défilé, dont il soit indifférent de sçavoir la position & la

nature. C'est sur cette connoissance qu'on choisit un camp, qu'on tire une ligne, qu'on règle une marche, qu'on place une embuscade, qu'on tente un passage, & sur-tout qu'on établit les communications nécessaires entre les quartiers, les divisions, les détachemens d'une grande armée, & par conséquent qu'on lie tous les membres de ce grand corps qui ne doivent jamais être ni trop roides, ni trop flottans, ni trop serrés, ni trop détachés. Une guerre est un défi que se donnent des Nations résolues de mesurer la puissance de leur génie & la force de leurs bras pour se ruiner réciproquement : ainsi, avant que de s'y engager, il faut calculer les moyens & les ressources, les avantages & les désavantages respectifs, prévoir les succès pour les pousser, comme les échecs pour les réparer.

Ce n'est encore ici qu'une partie

les combinaiſons qui doivent entrer dans un projet de guerre : munitions d'armes & de bouche, bagages, voitures, convois, fourages, &c. les vuës doivent s'étendre à tous ces objets. Un projet de campagne bien dreſſé, eſt donc, comme le dit M. le Chevalier Folard, l'ouvrage d'*un grand homme : je ne connois*, ajoûte-t-il, *parmi les grands Capitaines de l'antiquité, qu'Amilcar, Annibal, Scipion, Fabius Maximus, Sertorius & Céſar ; & chez les modernes, Henri IV. Guſtave Adolphe, M. de Turenne & Montecuculli, qu'on puiſſe dire avoir excellé dans cette ſçavante partie de l'Art.* Aux détails, inſtructifs ſur cette matière, que M. le Baron d'Eſpagnac a extraits des meilleures ſources, il a joint les obſervations de M. de Puyſégur, & la conduite d'une guerre que ce Maréchal feint entre la Seine & la Loire.

Dans un projet de guerre, ce qui paroît en général de plus important, c'est le secret, la diligence & la communication libre avec les endroits où l'on doit se retirer en cas de malheur, & avec ceux d'où l'on doit tirer ses secours, soit d'hommes, soit de vivres. *Un grand Capitaine*, dit M. le Chevalier Folard, *augmente ses troupes par le succès de ses entreprises : & les dépenses de la guerre qu'il entreprend avec rien, sont fondées sur la guerre même.* Annibal, à la vérité, établit sa grandeur sur de si beaux fondemens : cependant il ne faut pas trop s'y fier ; ils croulerent sous les pieds de Charles XII. & ouvrirent l'abyme où son armée périt à Pultowa.

Dans le Chapitre second, l'Auteur traite des différentes espèces de guerre, l'offensive, la défensive, &c. Les instructions de ce Chapitre ne semblent qu'une conti-

nuation du précedent. Le meilleur début dans une guerre offensive, c'est de se porter le plus secretement & le plus promptement chez l'ennemi, de s'y établir & de le combattre. En ouvrant la campagne par une victoire, on ne manque guères de la fermer par un triomphe. C'étoit la méthode de Louis XIV.

La guerre défensive demande plus de sçavoir & de précautions que la guerre offensive; *la moindre faute y est mortelle*, dit Montecuculli, *& les disgraces sont exaggérées par la crainte qui est le vrai microscope des maux.* Selon M. le Baron d'Espagnac, on fait plus pour l'Etat, on le sert mieux en empêchant l'ennemi d'exécuter ses entreprises, sur-tout lorsqu'on n'est pas le plus fort; & lorsqu'avec des dépenses médiocres, on l'oblige à en faire, sans succès, d'infiniment plus considérables, qui l'épuisent &

le forcent à se désister de ses prétentions, ou à se tenir sur la défensive.

C'est sur-tout » dans cette forme » de guerre, *dit M. le Chevalier Folard*, que la pèle & la pioche » sont la ressource des foibles, ou » de ceux qui ne veulent rien hazarder : ce sont les seules armes » avec lesquelles on se défend, & » les plus salutaires pour empêcher » l'effet des autres. « M. de Turenne a excellé dans cette partie de la Science militaire. Les belles manœuvres de M. le Maréchal de Crequi en 1677, & celles de M. le Maréchal de Saxe en 1744, n'ont pas été oubliées dans ce Chapitre.

Les détails d'une armée fournissent la matière du troisième Chapitre. Ces détails, dit notre Auteur, sont le *principe vivifiant d'une armée* ; ses munitions & la police en sont les principaux objets, ainsi le corps & l'ame d'une armée

i tirent leur ſubſiſtance, leur force : leur vie. Une armée eſt une naon *ambulante* ; dans ſes courſes & ans ſes fatigues, il eſt plus difficile e la défendre contre la faim que ontre l'ennemi. Les ſubſides & :s contributions ne ſont pas la oindre partie des détails d'une rmée : ces tributs ſont un frein ui ſoumet le peuple à ſon vainueur ; mais *il faut que cette bride oit maniée doucement, afin que le euple ne prenne pas le mors aux ents*, comme ont fait les Génois ans la dernière guerre. L'Auteur xpoſe les devoirs des Officiers qui ont chargés de ces détails : il a épouillé les Regiſtres où ſont onſervés les ordres donnés à cet gard pendant nos dernières camagnes. Ainſi on a, dans ce Chaitre, les inſtructions les plus comlettes ſur tout ce qui concerne la natière qui y eſt traitée.

Le Chapitre quatrième, où il

s'agit de *l'assemblée d'une armée* est rempli de maximes excellentes sur cet article, de projets habilement concertés, & de compa raisons intéressantes entre dive plans d'assemblée. Par exemple en 1673 on assembla, comme e 1748, notre armée pour invest Maëstrict. De ces deux opératio rapprochées & des différences q la position & l'état des ennemis, ces temps différents, mettoient e tre ces deux projets d'assemblé il résulte que la manœuvre de 17 est fort supérieure à celle de 167 parce que la premiére s'exécu avec autant de bonheur & av beaucoup plus d'obstacles que seconde. Les réflexions de M. Feuquières qu'on rappelle ici, s des critiques où ce sçavant Mi taire relève des fautes échappée nos Généraux en différentes oc sions.

Le Chapitre *des camps* tient

t près à celui des *assemblées :*
succès d'une campagne dépend
isque toujours du choix des
nps & des postes ; rien n'est donc
mportant que de camper dans
terrein sain, commode, à por-
des bonnes eaux & des autres
sistances nécessaires. Il faut
'un camp soit approprié à l'es-
ce de guerre qu'on doit faire,
fensive ou défensive. Il n'appar-
nt qu'à de grands Généraux de
éférer quelquefois un camp *ha-*
rdeux, & d'en tirer avantage
ur surprendre l'ennemi, & pour
iter des entreprises qu'un camp
ngereux semble ne pas permet-
. En 1675, M. de Turenne fit,
ce genre, une belle manœuvre
ntre M. de Montecuculli, &
ça cet habile Général à quitter
camp très-avantageux. Nous
sçaurions rendre compte de
it ce qui mérite d'être observé
ns les leçons de M. le Baron

d'Espagnac sur cette branche de Tactique.

Les *convois*, les *fourages*, les *partis de guerre*, les *embuscades* & les *escarmouches* occupent les cinq derniers Chapitres de ce Volume. Assurer ses convois, en faciliter le transport, surprendre ceux de l'ennemi, les couper &c. ordonner un fourage, le conduire, ou bien le troubler, l'empêcher, l'enlever &c. ce sont des opérations où le génie, la ruse, la bravoure & l'intelligence se montrent souvent avec le plus grand éclat. Quelquefois un convoi, un fourage enlevés équivalent à une victoire, par les avantages qu'on en peut tirer. En 1662, le Prince de Transylvanie (Kemin-Janos,) dans un fourage permis sans assez de précautions, fut battu par les Turcs & périt dans le combat.

La fonction principale des *partis de guerre* consiste à découvrir

ce qui se passe chez l'ennemi, & à lui cacher ce qu'on fait & ce qu'on projette dans l'autre armée. C'est sur-tout à l'école des habiles partisans, qu'on apprend l'Art des stratagêmes & des embuscades, & qu'on s'exerce à ces coups de hardiesse, où le sang froid & l'intrépidité sont d'un égal usage. On ne sçauroit y apporter trop d'attention pour empécher que l'avidité du butin, en tournant au profit de la cupidité particuliére, ne tourne au détriment du service commun.

Les *escarmouches* sont des combats particuliers qu'on ne doit engager qu'à propos, à dessein, par exemple, de reconnoître un terrein, de cacher un travail, de dérober un mouvement, & d'arrêter un ennemi dans sa marche pour donner le temps au gros des troupes d'arriver, &c. On engage ces combats avec peu de troupes, on les soûtient avec beaucoup de

monde ; c'eſt le terrein qui décide de la nature des troupes qu'on choiſit pour eſcarmoucher. Nous ne faiſons ici que cueillir la fleur des leçons répandues dans tous ces Chapitres.

Le ſecond Volume contient cinq Chapitres, ils ſont précedés d'une *inſtruction ſur les détachemens.* La guerre qui ſe fait par détachemens, eſt la meilleure école pour les jeunes Officiers. Dans les opérations dont on eſt chargé, à la tête de ces Corps, on a autant de beſoin que d'occaſions de mettre en œuvre toutes les reſſources de l'art & du génie. Il s'agit toujours d'arranger une marche, de diſpoſer une troupe, d'aſſurer une retraite, de choiſir un poſte, d'engager ou d'éviter un combat, d'échauffer ou de modérer l'ardeur des troupes, de découvrir ou de cacher une embuſcade, de ſurprendre & d'étonner l'ennemi, de

fuir

fuir en bon ordre & de se rallier, de charger & de foncer, de suppléer au nombre par l'industrie dans les dispositions ou dans les évolutions, de se procurer le premier choc, d'en appésantir l'impression, &c. Comme toute cette instruction n'est qu'un extrait de l'ouvrage de M. le Comte Turpin, dont nous avons rendu compte, nous ne nous y arrêterons pas davantage. Nous ajoûterons seulement que c'est en commandant des détachemens, que les grands Généraux jettent les premiers fondemens de leur réputation.

Chapitre XI. *Des marches d'armée :* » Les régles pour les mar-» ches des grandes armées, *dit* » *M. le Baron d'Espagnac*, sont » les mêmes en général que pour » les petites armées, avec cette » différence que les marches de » celles-ci sont bien plus aisées à » diriger, n'ayant pas besoin de

» marcher ſur autant de colonnes
» que les grandes. «

Pendant ſa marche, une armée peut avoir l'ennemi en tête, ou en flanc, ou en arriére. Toutes ces diſpoſitions demandent des combinaiſons différentes; & même, dans les grandes opérations, il faut meſurer les diſtances & compter les minutes, afin que les colonnes puiſſent ſe cotoyer, s'entre-ſecourir, arriver en même temps, & ſe mettre en bataille au camp où on les conduit, ou dans l'endroit marqué pour faire halte.

Les marches les plus périlleuſes ſont celles où il faut paſſer, devant l'ennemi, ou des défilés ou des rivières: quand on a en tête un habile Général, il n'eſt guères poſſible de lui échapper ſans perte; à moins qu'on n'ait ſur lui une grande ſupériorité de forces. Dans tous ces cas & dans mille autres de cette eſpèce, on ne ſçauroit être trop

instruit des précautions que l'expérience fournit, & des ressources que l'art & le génie ont imaginées. M. le Baron d'Espagnac les a recueillies : aux principes de M. le Maréchal de Puységur, de M. le Comte Turpin & de M. de Feuquières, il ajoûte ses propres réflexions : le tout forme un corps complet d'instructions sur tout ce qui concerne la sûreté, l'attaque, ou la défense, dans les divers mouvemens d'une armée en marche.

Cette doctrine militaire, mise ici sous les yeux dans des planches gravées, est soûtenue de l'exemple des plus belles marches qu'on connoisse, comme celles de Braine-le-Comte, de Lugni, de l'Ecluse commandées par M. de Luxembourg; du Pont d'Espieres, dont le même Maréchal partagea la gloire avec Monseigneur. L'Auteur n'a pas oublié les réflexions de M. de Feuquières sur les plus belles mar-

ches exécutées de son temps par M. le Prince, & par M. de Turenne. Pour modele de la façon dont se donnent les ordres de marche, on a rapporté en entier celui qui fut donné à notre armée, en 1747, pour partir de son camp devant Maëstrich, & se retirer à Tongres.

» Le passage des rivières, *dit* » *l'Auteur dans le Chapitre 12e*, » est une des opérations militaires, » qui demande le plus de précau- » tions & de capacité, sur-tout » quand une rivière est défendue » par un ennemi vigilant & pro- » fond.« Dans ses détails, tout ce Chapitre est rempli de maximes générales & d'observations particuliéres, d'inventions industrieuses, de ruses subtiles & d'opérations merveilleuses. Là ce sont des gués rompus, piquetés ou embarrassés qu'il faut sonder & purger, pour les rendre, si on le peut, pra-

ticables ; ici ce ſont des ponts qu'il faut conſtruire ſur des rivières, ou des bateaux qu'il faut ſe procurer pour traverſer de grands fleuves. Si on n'a ni ponts, ni bateaux, on ſe ſert de radeaux. La rapidité & la profondeur des rivières, leur ſol & leurs rivages, le voiſinage de l'ennemi, ſes mouvemens, ſa vigilance &c. que d'obſtacles à combattre ! On en ſeroit effrayé, ſi on ne ſçavoit qu'en mille occaſions, tous ces mêmes obſtacles n'ont pû arrêter de grands Généraux, & n'ont fait qu'augmenter leur gloire. L'Hiſtoire ancienne & moderne en fourniſſent des exemples, que M. le Baron d'Eſpagnac a raſſemblés dans ce Chapitre : le Tanaïs & l'Hydaſpe, paſſés par Alexandre ; le Pont-Euxin, par les Perſes ; le Rhône, par Annibal ; le Rhin, par Céſar, par M. de Turenne ; le Danube, par M. de Feüquières ; le Lac de Suind-Sund & la Dune,

par Charles XII. qui ne se servoit jamais que de radeaux; l'Adige, par le Prince Eugène, &c. *Je ne pense pas*, dit l'Auteur, *que depuis les Anciens, il se soit vû un plus grand traverseur de fleuves & de rivières que le Prince Eugène, ni même aucun plus habile, plus rusé, plus expérimenté que lui dans cette grande partie de la guerre.* Parmi les ouvrages merveilleux construits sur de grands fleuves, on doit compter le pont qu'Alexandre de Parme plaça sur l'Escault au-dessus d'Anvers : sa longueur étoit de 2400 pieds; on trouve ici la description de cet ouvrage, & la relation de l'effet qu'il produisit.

Comme il est souvent aussi difficile d'empêcher le passage d'une rivière que de l'exécuter, M. le Baron d'Espagnac n'a pas eu tort de consacrer tout son treizième Chapitre à nous instruire sur la *défense d'une*

rivière. Pourvû qu'une rivière ait plusieurs gués éloignés les uns des autres, ou plusieurs endroits où l'on puisse jetter des ponts, un ennemi habile ne manque jamais de prendre si bien son temps qu'il vient à bout de la passer. Pour l'arrêter, il faudroit des forces suffisantes, qui cessent de l'être par la nécessité de les étendre à tous les lieux où il pourroit tenter le passage : le *Général qui s'étend le plus*, dit M. de Feuquières, *est celui qui s'oppose le moins efficacement*. Dans ce Chapitre, comme dans le précedent, l'Auteur enseigne les moyens d'opérer, dirige les travaux, avertit des mesures qu'il faut prendre pour prévenir les surprises ; &c. Une foule d'autorités & d'exemples, de bons & de mauvais succès confirme ses principes. Quand on n'a pû empêcher le passage de quelques troupes, & quand il est important de le rendre

inutile, le grand principe eſt de marcher en nombre & en force de troupes & d'artillerie : *Où il s'agit du tout*, dit M. le Baron d'Eſpagnac, *il faut donner avec tout, ou du moins avec un Corps capable de repouſſer ce qui eſt paſſé.* On trouve ici une des plus mémorables manœuvres du Prince Eugène. En 1697, on lui avoit confié la défenſe de la Teiſſe ; les Turcs la paſſerent & ſe fortifièrent au-delà : il tomba ſur leurs retranchemens avec tant d'ordre & de vigueur, qu'aucun de ceux, qui avoient paſſé, n'échappa au fer du vainqueur.

Quelquefois il eſt plus à propos d'abandonner une rivière que de la défendre ; mais en reculant, il ne faut pas laiſſer à l'ennemi aſſez de terrein pour placer deux lignes en bataille. » Il n'y a rien de plus » parfait dans un mouvement de » cette ſorte, *dit notre Auteur*, » que la manœuvre de M. de La-

» xembourg, lorſqu'il abandonna
» au Prince d'Orange les bords de
» la Méhaigne, pour lui laiſſer
» achever, ſans inquiétude, un
» nombre conſidèrable de ponts
» qu'il avoit commencés. Cette
» démarche fiére l'étonna ſi fort,
» qu'il fit ceſſer ce travail, & qu'il
» changea la réſolution qu'il avoit
» priſe d'engager un combat dont
» il eût eſpéré un grand ſuccès, ſi
» on lui eût diſputé le paſſage....
» M. de Luxembourg, qui prévit
» les ſuites de cette affaire, aima
» mieux en préſenter une déciſive
» à ce Prince, que de ſacrifier beau-
» coup de troupes à l'eſpérance
» d'un avantage particulier. Son
» projet étoit de laiſſer paſſer une
» partie de l'armée ennemie, de
» marcher à elle l'épée à la main,
» de la renverſer dans la rivière,
» & de profiter de ſon déſordre
» pour achever ſon entiére dé-
» faite.

Chap. XIV. *Des surprises d'armées*. C'est une partie de la Science militaire, dont nous n'avons point encore de Traité méthodique. Selon M. le Baron d'Espagnac, les modernes l'ont *à peine effleurée*; les Anciens, dans leurs Histoires, nous en ont transmis des exemples plutôt que des régles. Ces sortes de projets exigent une connoissance exacte des forces de l'ennemi, de sa situation, de ses mouvemens, du pays &c. De plus un secret, une célérité, une prudence qui trompe également l'armée qu'on conduit, & celle qu'on veut surprendre : en un mot, il s'agit de donner le change aux deux armées. L'Auteur entre dans le détail des précautions qu'il faut prendre avant que de se mettre en marche, & la méthode qu'il faut suivre pour masquer tellement l'armée ennemie, qu'aucun avis ne puisse pénétrer à ses Généraux. On

change les ſignaux après en avoir averti : la retraite *tient lieu de générale & d'aſſemblée* ; en arrivant en préſence de l'ennemi, on ſe met en bataille, on attaque, on profite de ſon déſordre, on l'augmente &c. Il faut voir dans l'Ouvrage même des détails ſi inſtructifs.

Les leçons de l'Auteur pour une défenſe, en cas de ſurpriſe, ne ſont pas moins ſolides. On ſçait comment M. de Luxembourg, ſurpris au combat de Steinkerque en 1692, manœuvra & regagna ſur le Prince d'Orange toute la gloire de cette journée. Ce Chapitre, comme tous les autres, eſt agréablement terminé par des actions éclatantes & relatives au ſujet ; telles que les deux camps de Syphax & d'Aſdrubal en Afrique, brûlés par Scipion, & la manœuvre de notre armée en Flandre pendant la campagne de 1745, &c.

Dans le Chapitre 15^e, M. le Baron d'Eſpagnac en vient aux attaques & aux défenſes des *poſtes retranchés*. Pour ſe défendre avec plus d'avantage, & quelquefois, pour favoriſer des opérations importantes, on eſt obligé de ſe retrancher à l'entrée d'un défilé, d'une gorge, ſur une hauteur, dans un village, dans un cimétière, dans une égliſe, dans un château, dans une maiſon &c. Selon la nature de ces poſtes, ſelon le temps & les moyens qu'on en a, on ſe fortifie, on forme ſon plan de défenſe : le grand art eſt de ſçavoir diſpoſer ſa troupe & ménager ſon feu. Il y a ſur cela des principes, & des régles que l'Auteur a raſſemblées dans ce Chapitre. Quand on voit à Crachuick M. le Maréchal de Saxe ſoûtenir, avec dix-huit perſonnes, dans une auberge, un ſiège contre deux cens Dragons & ſix cents Cavaliers ; quand on voit Arimazès & ſes

armée de trente mille hommes, forcés par Alexandre, sur un grand rocher où le Sogdien croyoit qu'on ne pouvoit l'atteindre *sans aîles*; quand on voit le *rocher des quatre-dents*, retraite des Barbets, emporté en 1690 par M. de Feuquières, on doit conclure 1° que, dans le poste le moins tenable, un chef, brave & habile, peut toujours faire quelque résistance qui lui procure une retraite glorieuse; 2° que, dans le meilleur poste, on n'est jamais à l'abri des entreprises d'une valeur industrieuse & déterminée; 3° que, dans l'attaque comme dans la défense des postes retranchés, on ne doit jamais se relâcher sur les précautions que conseille la plus exacte vigilance.

Nous rendrons compte incessamment des deux autres Volumes.

ARTICLE XXXVIII.

LA NOBLESSE COMMERÇANTE. In-12. pages 215. A Londres; & se trouve à Paris, chez Duchesne, rue S. Jacques. M. DCC. LVI. *Suite de l'Article XXXI. au mois de Mars.*

On a vû, dans notre premier Extrait, les raisons qui doivent rendre *la Noblesse commerçante*. Si la vérité seule avoit des droits sur l'esprit humain, tout seroit dit; & le Gentilhomme, malheureux sur le fief de ses pères, iroit chercher la fortune au-delà des mers. Mais en pareille matière, il est beaucoup plus facile de prouver que de convaincre. Ici les préjugés se montrent en foule: préjugés, frivoles, misèrables;

éfutés cent fois, indignes de faire
a moindre impression sur des gens
ui pensent. N'importe ; ils sont
ussi anciens que le timbre d'ar-
noiries, dont se pare le Gentil-
omme ; comment les détruire ?
i quelqu'un peut parvenir à ce
ut, c'est M. l'Abbé Coyer, notre
Auteur. On connoît son ton, sa
nanière, son éloquence : nous
llons le suivre, dans le reste de
et Ouvrage ; & nous donnerons
nême aux objets qu'il embrasse
une forme didactique, afin que ce
econd Extrait soit totalement ana-
ogue au premier. (Voyez nos Mé-
noires de Mars.)

Premier préjugé. *L'honneur de*
a Noblesse est bien délicat, le
Commerce ne le blesseroit-il point?
Pas plus, *répond l'Auteur*, que
ertains emplois qu'il est d'usage
le prendre dans la maison des
Grands. On veut être Page ou
Ecuyer chez un Prince : pourquoi

ne feroit-on pas Commerçant dans l'Etat ? Eſt-ce un titre honorable qui manque à cette profeſſion ? *Notre Langue en fournira, & cela d'autant plus facilement que le Commerce ne préſente rien de ſervile.* Mais, il faut l'avouer, ſi l'on attache l'honneur à l'oiſiveté, à la frivolité, aux folles dépenſes, le Commerce ne pourra jamais paroître honorable : il eſt ennemi de toutes ces choſes. » S'il joue, c'eſt » après l'application ; s'il dépenſe, » c'eſt avec ſageſſe ; s'il donne, il » a payé ſes dettes ; s'il appelle chez » lui les délices des Arts, ſa famille » eſt pourvue, & l'Ouvrier n'at» tend pas ſon ſalaire ; enfin s'il » étale de la magnificence, comme » elle n'eſt pas nourrie par l'injuſ» tice, point enflée par le faſte ; ni » le peuple, ni les Grands n'ont » rien à lui reprocher.

SECOND PRÉJUGÉ. *Les Egyptiens, les Juifs, pluſieurs Répu-*

bliques Grecques & les Romains méprisoient le Commerce. D'abord que s'ensuivroit-il de cette proposition, quand elle seroit vraie? Sommes-nous obligés de copier tous les travers des anciens peuples? Mais, en second lieu, ce *mépris* des Egyptiens, des Juifs, des Grecs, des Romains pour le Commerce, est-il bien prouvé? M. l'Abbé Coyer dit très-bien que le Commerce a été en honneur chez toutes les Nations dans leur beau siècle: en Egypte, sous Ptolémée Philadelphe; en Judée, sous Salomon; à Athènes, sous Périclès; à Carthage, sous Hannon; à Florence, sous Cosme de Medicis; dans la Grande-Bretagne, sous Elisabeth; en Hollande, sous les étendarts de la liberté; en Russie, sous Pierre le Grand. Tout ceci est vrai; & si l'Auteur ajoûte qu'*on a de la peine à démêler le jugement des Anciens sur le Commerce*, il faut

de deux choſes l'une, ou tempérer ſa propoſition, ou ne l'appliquer qu'à certaines circonſtances. Rome, par exemple, & la France parurent indifférentes pour le Commerce, quand l'eſprit de conquête dominoit chez les Particuliers & dans l'Etat. Rendu à lui-même, *le peuple Roi* devint Marchand ; on vit les Romains courir l'Inde & l'Arabie pour en rapporter des richeſſes. Délivrés de leurs grandes guerres, ſoit domeſtiques, ſoit étrangères, nos Rois inviterent leurs ſujets au Négoce ; ils protégerent la Navigation ; ils honorerent ceux qui s'étoient ſignalés dans des entrepriſes de Commerce. Les circonſtances ſuffiſent donc pour rendre raiſon des divers dégrés d'eſtime & de faveur dont le Commerce a joui chez les *Anciens*. Mais il n'eſt point néceſſaire de recourir à ce principe de ſolution pour expliquer des textes de l'Ecriture ou des

ſaints Pères. Voici ce que nous voulons dire :

M. l'Abbé Coyer, formant une eſpèce de contraſte entre divers paſſages (de l'Ecriture & des Pères) qu'il eſtime relatifs au Commerce, s'exprime ainſi : » Parmi les Juifs, » David avoit dit : *Parce que je » n'ai pas connu le commerce, » j'entrerai dans les grandeurs de » Dieu.* Salomon, le plus ſage des » hommes, & le ſaint Roi Joſa» phat penſerent qu'on pouvoit y » entrer, en envoyant des Flotes » marchandes ſur la Mer Rouge. » Le Prophète Ezéchiel reproche à » la ville de Tyr de s'être ſouillée » par le commerce. Iſaïe l'éleve au» deſſus de toutes les Villes : *C'eſt » la Reine de la Mer, ſes Négo» cians ſont Princes, & ſes Cor» reſpondants les Grands de la » terre.* Le Chriſtianiſme naiſſant » a eu des Docteurs qui ont laiſſé » au Commerce l'honneur dont il

» jouiſſoit ; d'autres qui l'ont flétri.
» Saint Chryſoſtôme, la foudre de
» l'anathême à la main, décide ſans
» façon : *Qu'un Marchand peut à*
» *peine, ne peut jamais plaire à*
» *Dieu : d'où il conclut qu'aucun*
» *Chrétien ne doit être Marchand ;*
» *ou s'il veut l'être, qu'on le chaſſe*
» *de l'Egliſe.* Si on eût ſuivi ſon
» conſeil, Conſtantinople & le
» Saint périſſoient par la famine.
» Parmi les modernes, *ajoûte no-*
» *tre Auteur,* on ne trouve pas plus
» d'harmonie dans les ſentimens.
» Bodin & Tiraqueau interdiſent le
» Commerce à la Nobleſſe ; Balde
» l'y exhorte « &c.

Ce que l'Auteur nous dit ici, feroit croire que, dans la matière du Commerce, il trouve un défaut *d'harmonie* entre le ſentiment de David & la conduite de Salomon ; entre le texte d'Ezéchiel & celui d'Iſaïe ; entre la penſée de S. Jean Chryſoſtôme & celle du

quelques autres ſaints Pères ; mais d'abord, pour ce qui concerne les paſſages de l'Ecriture, il n'y a & ne peut y avoir ni oppoſition, ni diſcorde, puiſque c'eſt le même Eſprit ſaint qui les a dictés. Quant aux textes des ſaints Pères, c'eſt une affaire à examiner ; nous en dirons un mot plus bas : ici nous devons préalablement expliquer ce qu'on nous cite de David, d'Ezéchiel & d'Iſaïe.

1°. Il s'en faut beaucoup que le Commerce ſoit condamné ou attaqué dans le texte tiré du 70e Pſeaume. M. l'Abbé Coyer lit : *Parce que je n'ai pas connu le Commerce ;* & il faut lire, ſelon l'Hébreu, *Parce que je n'ai pas connu les nombres* ; ſelon la Vulgate ; *Parce que je n'ai pas connu la ſcience humaine* * : deux leçons qui ne ſont

* Quoniam non cognovi litteraturam, introibo in potentias Domini.

point opposées entre elles, puisque les *nombres* (ou le calcul) sont une partie de la *science* humaine. Selon la leçon même de quelques exemplaires des LXX. & de l'ancienne Version Latine, laquelle a fait naître cette traduction Françoise; *Parce que je n'ai pas connu les Négociations*, il n'est point sûr qu'on doive plutôt entendre le *Commerce* en particulier, que les *Affaires* en général. Saint Augustin, il est vrai, a vû là le *Négoce*; mais sans exclure la leçon de la Vulgate, dont il fait aussi mention. Dans le même endroit, ce saint Père invective contre les Négocians infidèles; mais sans blâmer le *Négoce* en soi-même. Enfin le vrai sens de ce passage du Pseaume 70 est ainsi: *Parce que je ne suis point instruit de la science humaine, je m'appuyerai sur la force de Dieu; ou bien; quoique je ne sçache pas le nombre des bienfaits du Seigneur, je ne*

aisserai pas de les célébrer, en comptant sur la force de Dieu. On peut consulter les Interprètes, dont nous ne faisons qu'abréger les pensées : aucun certainement n'a vû, dans ce texte, la condamnation ou la censure du Commerce.

2°. Il semble que notre Auteur oppose aussi, sur la matière du Commerce, le Prophète Ezéchiel au Prophète Isaïe ; qu'il croit le premier armé de *reproches* contre le Commerce de Tyr, tandis que le second exalte la même Ville comme *Reine de la Mer*, les *Négocians* comme *Princes*, &c. Mais il n'y a pas ici la moindre apparence de contradiction. Ezéchiel (XXVIII. 16.) *reproche à Tyr de s'être souillée* par le Commerce dont elle avoit abusé pour *pécher*, pour se perdre dans ses idées de grandeur, pour se croire au-dessus de tous les Etats du monde, jusques-là même que son Prince disoit

qu'il étoit égal à Dieu & *qu'il commandoit aux Mers comme un Dieu* : c'eſt ce qu'explique tout ce Chapitre du Prophète. Iſaïe (XXIII. 8.) exalte le Commerce de Tyr pour faire voir auſſi-tôt, & dans les verſets ſuivants, l'état d'humiliation où le Seigneur l'avoit réduite à cauſe de ſes iniquités & de ſon orgueil : déſordres dont le Commerce avoit été l'occaſion par l'abus que les Tyriens en avoient fait. On voit donc comment les deux Prophètes ſe concilient, ou plutôt comment ils diſent abſolument la même choſe.

30. Il n'étoit point néceſſaire non plus que M. l'Abbé Coyer repréſentât les ſaints Pères comme partagés entre eux ſur la queſtion du Commerce. Il y a près de quatre-vingts ans que le P. Thomaſſin, dans ſon Traité *du Négoce & de l'Uſure*, a fait voir le vrai ſentiment des Docteurs de l'Egliſe : jamais

jamais ils n'ont *flétri* le Commerce; jamais ils ne l'ont défendu aux Chrétiens : toutes leurs instructions sur cette matière se bornent à montrer les dangers de cette profession ; dangers du côté de l'avarice, de la cupidité, de l'ambition, du mensonge, de l'oubli de Dieu &c. On peut revoir le Livre du sçavant homme que nous venons de nommer. Si saint Chrysostôme avoit tenu le langage que notre Auteur cite comme étant de lui, le P. Thomassin n'eût pas omis cette objection, & peut-être qu'elle l'eût embarrassé plus que toutes les autres : car ce prétendu passage du saint Docteur est très-clair & très-expressif contre le Commerce. En Latin il a encore un degré de force que le François ne présente pas. *En Latin*, disons-nous, car on ne trouve nulle part ce texte en Grec; & très-assurément il n'est point de saint Jean-Chrysostôme. On l'a tiré

d'un mauvais Recueil d'homélies, appellé *l'Ouvrage imparfait sur S. Matthieu* * ; production barbare en comparaison des admirables Traités de saint Chrysostôme, & de plus, production qui n'a pû sortir que de la plume d'un Arien & d'un Anoméen : on convient aujourd'hui sur ce point de critique ; & si notre Auteur veut s'en assurer davantage, le P. de Montfaucon, dans sa nouvelle Edition de S. Chrysostôme & D. Ceillier dans son Histoire des Auteurs Sacrés & Ecclésiastiques (Tome IXe) lui donneront des preuves incontestables de ce fait. Ajoûtons, pour couvrir la satyre ou la raillerie, qui paroît ici dans le Discours de M. l'Abbé Coyer, que S. Chrysostôme étoit

* Voyez l'homélie 38, sur le 21e Chapitre de cet Evangeliste. M. l'Abbé Coyer ne cite pas juste en mettant, *In 2. parte Homil. in Matth. 21.*

un homme qui ne *décidoit* point *sans façon*, qui ne lançoit point l'*anathême* sans précaution, qui sçavoit mieux que personne s'intéresser aux besoins d'un peuple dont il étoit plus encore le Père que l'Evêque : de tels hommes sont si grands & si rares, qu'il ne faut jamais en parler qu'avec une extrême considération. Nous venons de faire, à notre tour, une critique dans les formes ; mais elle étoit nécessaire pour prévenir le mauvais effet des pages 127, 128, 129, du Livre de notre Auteur : reprenons-le présentement, & voyons la suite des préjugés de la Noblesse par rapport au Commerce.

TROISIÉME PRÉJUGÉ. *Y a-t-il de la gloire dans le Commerce?* Cette objection est un peu différente de celle-ci qu'on a vue plus haut : *Le Commerce ne blesseroit-il point la Noblesse?* Car, dans l'ame d'un Gentilhomme, il y a deux

desirs, celui d'éviter le déshonneur, & celui d'acquerir de la gloire. Le Commerce peut-il donc remplir ce dernier objet ? *y a-t-il de la gloire dans le Commerce?* C'est comme si l'on disoit, y a-t-il de la gloire à tirer parti des avantages de son pays, à mettre les hommes en action, & les terres en valeur, à défendre la patrie, à lui procurer des alliés, à faire des conquêtes, à rendre un Etat respectable dans l'ancien & dans le nouveau monde? &c. Tout ceci est l'effet de l'opulence, des ressources, du Commerce par conséquent, & les exemples viennent ici à l'appui des raisons : Athènes, Carthage, la Hollande, l'Angleterre doivent leur gloire au Commerce; parce que sans les avantages que donne le Commerce, elles n'auroient pû développer leur valeur, leur constance, leur politique,

Et aujourd'hui que *le Commerce est non-seulement la vie des peuples, mais encore la santé de l'Etat;* aujourd'hui que *la balance du commerce & la balance du pouvoir n'en sont plus qu'une*; on demande s'il y a de la gloire dans le Commerce, & si la Noblesse peut s'en acquitter décemment : mais vous, qui parlez ainsi, vous sur-tout Noble d'épée, pourquoi faites-vous tant de cas de votre Noblesse ? » C'est apparemment parce qu'elle est le prix » des travaux, des dangers & du » sang. Il est beau sans doute de » souffrir & de mourir pour la patrie : mais pensez-vous que le » Commerce n'ait pas ses travaux, » ses dangers, ses combats ? Si » celui qui s'exerce paisiblement, » dans le sein de nos Villes, n'offre » rien à votre courage, jettez-vous » dans le Commerce maritime ; » c'est le plus intéressant pour la » Nation. Vous y trouverez des

» écueils, des tempêtes, des pira-
» tes, & en guerre ouverte un sang
» plus noble à répandre : voilà de
» l'aliment pour votre valeur. La
» terre ne vous en offrira jamais
» tant. Combien d'épées ne sont
» pas encore sorties & ne sortiront
» pas du fourreau ! Un Marin, un
» Négociant-Armateur est l'hom-
» me de toutes les saisons, de tous
» les climats & de tous les hazards,
» toujours aux prises avec les fati-
» gues & la mort « &c. Tout ce que dit ici l'Auteur est extrêmement approprié aux principes de la véritable gloire, aux besoins de l'Etat, aux intérêts de la Noblesse, aux circonstances actuelles des affaires de l'Europe. Cependant il reste encore des objections à résoudre.

QUATRIÉME PRÉJUGÉ. *Que deviendroient les Privilèges de la Noblesse, si elle commerçoit ?* L'Auteur répond d'abord sur le ton de

ses autres Ouvrages, la plûpart compris dans le petit Volume des *Bagatelles morales*; c'est-à-dire qu'en disant la vérité, il relève des ridicules & censure des travers.
» Ce que deviendroient vos Pri-
» viléges? *reprend-il*: ce qu'ils
» sont, & pourquoi ne les conser-
» veriez-vous pas? Vous pourriez,
» comme auparavant, afficher des
» Armoiries, & murmurer contre
» les Bourgeois qui en prennent;
» parler de vos ancêtres à ceux qui
» ne vous questionnent pas; con-
» server religieusement cette pre-
» miére syllabe, en hors-d'œuvre,
» qui allonge votre nom; ceindre
» l'épée comme tout le monde;
» proposer ou accepter un duel;
» maintenir votre exemption de la
» Taille, à condition de payer sous
» un autre nom; prendre le froc
» ou la guimpe, selon votre sexe,
» dans les cloîtres nobles, pour faire
» votre salut en gens de condition;

» chasser sans ménagement sur les
» moissons des cultivateurs ; bat-
» tre, assommer ces bonnes gens,
» & en cas de besoin être décapités
» au lieu de périr bourgeoisement
» par la corde « &c.

M. l'Abbé Coyer fortifie ce badinage, de raisons directes, surtout en s'appliquant à montrer l'origine barbare & les mauvais effets de cette Loi qui porte que, parmi nous, *le Commerce déroge à la Noblesse.* Quelle idée ! Le Financier, qui fait un commerce d'argent, conserve sa noblesse ; & le Négociant, qui fait un commerce de tout ce qui s'acquiert à prix d'argent, tombe dans la roture ! » Un Gentilhomme peut
» faire & vendre du verre, & il ne
» pourra pas nous ouvrir un ma-
» gazin de draps : il aura la liberté
» de faire des tableaux & des sta-
» tues pour de l'argent, & il lui
» sera défendu de trafiquer en cou-

leurs ou en marbre ! « Nous croions assez que des façons de penser bizarres nous viennent de nos ncêtres les Francs, qui ne valoient uères mieux, pour la Philosophie pour la Politique, que les Goths les Vandales.

Mais nous sommes fâchés que M. l'Abbé Coyer nous fasse envisaer les Romains comme étant les remiers auteurs de ces ridicules rincipes : en général même nous royons qu'il y auroit des modifiations à supposer dans l'idée, que e forme l'Auteur des dispositions le l'ancienne Rome pour le Comnerce. Par exemple, on nous dit ci (p. 124) que *la Loi* CLODIA *léfendoit le Négoce aux Patriiens, comme une chose indécente.* Ce n'est qu'une objection à la véité que se propose M. l'Abbé Coyer ; mais il ne la rèsout pas assez pour nous instruire sur ce point. La Loi *Clodia* ne prouve

absolument rien contre le Commerce des Romains; ou plutôt elle montre que, quand elle fut portée, le Commerce étoit très-honoré dans l'ordre des Sénateurs. Ce fut le Consul C. Flaminius qui, pour mortifier le Senat, prit, sous sa protection, la Loi du Tribun Q. Clodius, laquelle bornoit l'exercice du Commerce un peu considèrable aux seuls Plébeïens : on fut indigné de cette entreprise, on en murmura hautement, & il y a toute apparence que, sans les grandes inquiétudes que donna peu après Annibal à toute la République, cette Loi si mal accueillie n'auroit pas eu grand effet. C'est aussi une observation à faire, même contre le Livre de *l'Esprit des Loix* qui paroît servir de guide à notre Auteur, que les Romains, en général, ne *négligerent* pas *le Commerce*, & que leur indifférence à cet égard se fit simplement

remarquer dans des occasions particuliéres, comme on l'a observé plus haut. M. Huet pensoit, avec raison, que le Commerce fut la principale vuë des Romains dans leurs guerres contre Carthage : *des gens d'une si profonde sagesse*, ajoûtoit-il *, *n'ignoroient pas combien les richesses étoient nécessaires à leurs desseins, & que le Commerce étoit le moyen le plus sûr de les acquérir.*

M. l'Abbé Coyer nous donne un Ouvrage si utile, qu'il ne faut pas être surpris du soin avec lequel nous l'analysons, & des principes que nous tâchons d'insinuer pour qu'il soit porté, dans la suite, à la plus grande perfection. Ce qu'ajoûte cet Auteur de la trop grande étenduë qu'on donne à la *Loi singuliére & gothique de dérogeance*,

* *Histoire du Commerce & de la Navigation des Anciens.*

est excellent : ce qu'il ose désirer pour l'abolition totale & absolue de cette Loi, est digne du meilleur Citoyen : ce qu'il imagine de distinctions, pour encourager la Noblesse commerçante, est aussi judicieusement pensé qu'ingénieusement exprimé : » Nous avons » des ordres de toutes couleurs, » non-seulement pour les Grands » de l'Etat, qui les gagnent par la » naissance ; non-seulement pour » les Militaires, qui les obtiennent » par le service ; mais encore pour » tous les talens dont on veut animer les travaux : Médecins, Chirurgiens, Peintres, Poëtes, » tous y ont part : n'y auroit-il » pas un cordon distingué pour un » homme qui auroit mis en Mer » un grand nombre de Vaisseaux, » & qui auroit doublé notre Commerce sur la côte de Guinée ou » dans les Isles ? « Toute la suite est à lire & à retenir.

CINQUIÉME PRÉJUGÉ. *Nos pères n'ont pas fait le Commerce.* Ici M. l'Abbé Coyer redouble d'ardeur & d'éloquence. » *Vos pères n'ont* » *pas fait le Commerce*..... Mais » vous avez des vices qu'ils n'a- » voient pas, pourquoi n'auriez- » vous pas des vertus dont ils man- » quoient ?..... *Ils n'ont pas fait le* » *Commerce* : & c'est justement ce » qui rend leurs enfans si misera- » bles & si inutiles à la patrie. « De ce que les ancêtres de nos Gentils- hommes *n'ont pas fait le Commerce*, que faut-il conclure ? Qu'aujourd'hui quelqu'un de leurs descendans doit avoir la force & le bon esprit de montrer l'exemple. *Le premier homme titré qui plantera le pavillon du Commerce à côté de son arbre généalogique, aura bien des imitateurs, & sa patrie, si elle n'est pas ingrate, l'appellera son bienfaiteur*...... *Mais qui est-ce qui commencera ?*

Question bien Françoise ! Le meilleur Citoyen.

» Noblesse Françoise, *conclut* » *l'Auteur*, voulez-vous toujours » ressembler au malheureux Tan» tale ? Il finiroit sa peine, si, com» me vous, il pouvoit atteindre » aux fruits..... Vos femmes vous » demandent une subsistance dé» cente, vos enfans de l'éducation » & des établissemens : est-ce en » remuant les cendres de vos ancê» tres que vous trouverez des tré» sors pour remplir ces devoirs » sacrés ? La patrie attend vos ser» vices..... Vous offrez vos épées, » on en a d'autres dont la poignée » est d'or. Cherchez donc ailleurs » de l'importance, faites le seul » bien que vous pouvez faire..... » Devenez par le Commerce des » Dieux tutelaires pour vos fem» mes & vos enfans. Devenez pour » la patrie les Nourriciers des ter» res, la vie des arts, le soûtien

» de la population, l'appui de notre
» Marine, l'ame de nos Colonies,
» le nerf de l'Etat, les instrumens
» de la fortune publique, &c.

ARTICLE XXXIX.

MÉMOIRES DE MATHÉMATIQUE & de Physique, présentés à l'Académie Royale des Sciences; par divers Sçavans, & lus dans ses Assemblées. Tome II. *in*-12. pag. 624. A Paris, de l'Imprimerie Royale. M. DCC. LV. *Suite de l'Article XXVIII. au mois de Mars*, 1756.

ANALYSE DES ANCIENNES EAUX MINÉRALES DE PASSY, ET LEUR COMPARAISON AVEC LES NOUVELLES. *Par M.* BROUZET, *Correspondant de l'Académie.*

» LEs anciennes Eaux de Passy,
» *dit M. Brouzet*, ont été
» seules autrefois en possession de

» toutes les prérogatives dont jouiſ-
» ſent aujourd'hui les nouvelles, &
» ellesles partagent encore. Pour-
» quoi ne pas analyſer les anciennes?
» Pourquoi diminuer nos richeſ-
» ſes? Pourquoi nous reſtraindre
» à trois ſources d'eaux minérales,
» tandis que nous en avons cinq?
» Si les degrés d'activité, obſervés
» entre les eaux des trois nouvel-
» les ſources de Paſſy, fourniſſent
» au Médecin des remèdes variés
» par des nuances d'énergie, qui
» en rendent l'adminiſtration plus
» commode, pourquoi ne pas y
» comprendre les deux ſources
» anciennes, ſi elles peuvent être
» rangées ſous cet ordre?« Voilà
le motif & l'objet des travaux,
dont M. Brouzet nous donne ici
le réſultat. Perſuadé que les nou-
velles ſources ne doivent guères
la préférence dont on les favoriſe,
qu'à la *belle Analyſe* dont M. Boul-
duc les a gratifiées, l'Auteur de ce

Mémoire se propose de rendre le même service aux anciennes sources. Il se borne à la comparaison de deux sources; la premiére des anciennes, & la premiére des nouvelles.

De ses opérations & de ses recherches chymiques, il résulte 1° qu'à regarder ces sources du côté des principes qui leur sont communs, leurs eaux sont » comme une dissolution très-étendue de sel d'ebson » ou de Glauber, de sel marin, de » sélénite, & d'une terre alkaline ou absorbante un peu martiale.« Elles se ressemblent aussi par leur goût légérement martial, par leur foible odeur, par la couleur de leur dépôt spontanée, par les phénomènes de leur altération, &c. 2° que leur différence consiste, en ce que les nouvelles eaux sont plus fortes & plus chargées de principes minéraux que les anciennes; que la base du sel

marin, dans les anciennes, est alkaline & terreuse dans les nouvelles; qu'à proportion de leur résidu, les matières absorbantes abondent plus dans les anciennes que dans les nouvelles eaux; 3° que, dans les unes & dans les autres, la quantité de fer étant presque la même; à cet égard leur efficacité doit être égale. Mais comme absorbantes les anciennes sont préférables: l'usage en est plus sûr quand on soupçonne des acides dans les premières voies: alors elles deviennent purgatives, passent même dans le sang, & y *produisent l'effet apéritif.* » Elles conviendront infi-
„ niment mieux aux tempéramens
„ foibles, aux femmes vaporeuses,
„ aux viscères délicats & suscepti-
„ bles d'irritation. On ne risquera
„ pas, dans leur usage, le poids
„ incommode d'un terreux moins
„ absorbant que (M. Brouzet) a
„ observé dans les nouvelles, qui

feront à leur tour employées avec plus de ſuccès, toutes les fois qu'il s'agira de rétablir un eſtomac relâché par des ſérosités ſuperflues, & que la conſtitution du malade ſera molle, ſpongieuſe & humide.

[S]UR LA MANIÉRE DONT LES CHINOIS SOUDENT LA CORNE A LANTERNES. *Par le P.* D'INCARVILLE, *Jéſuite, Correſpondant de l'Académie.*

Il n'eſt queſtion que d'amollir [l]entement, de racler légérement, [d]'unir doucement, & de preſſer [g]raduellement l'un ſur l'autre, les [b]ords qu'on veut ſouder enſemble. [A] la faveur de la molleſſe qu'on [l]eur imprime, & de la preſſion qui [l]es ſerre & les unit réciproque[m]ent, ces deux bords ſe pénètrent [&] s'identifient ſi exactement, [q]u'il ne reſte aucune trace de leur

ſoudure. Mais cette opération délicate dépend d'une ſuite de procédés, & d'un nombre d'inſtrumens dont le détail eſt fort long. Pour ſe ſatisfaire ſur cet objet, il faut recourir au Mémoire même : tout y eſt ſi clair & ſi prècis, qu'avec les inſtructions du P. d'Incarville on peut tenter des eſſais en ce genre, ſuppoſé qu'on le trouve aſſez important pour enrichir notre commerce, ou pour augmenter nos commodités.

SUR LA CAPRIFICATION. *Par M. le Commandeur* GODEHEU DE RIVILLE, *Correſpondant de l'Académie.*

Le terme de *Caprification* vient d'un mot dont les Latins ſe ſervent pour exprimer le figuier-ſauvage, (*caprificus*) & ſignifie une méthode dont on ſe ſert à Malte, comme on s'en eſt ſervi de tout temps dans

chipel, pour faire mûrir cer-
es figues. M. le Commandeur
ebreu nous donne l'Histoire de
e pratique ancienne.

a caprification se fait en suf-
dant à un figuier domestique,
figues sauvages *enfilées dans*
crin : les moucherons qui en
ent, s'introduisent dans l'om-
c des figues domestiques : leur
uure, comme l'explique l'Au-
r, y cause une fermentation qui
tribue à la parfaite maturité de
figues. Ainsi, comme on l'ob-
ve ici, ces fruits *viennent à bien*
: un moyen qui seroit préjudi-
ble à tous les autres. Au reste,
insectes qui vivent dans l'inté-
ur des figues sauvages, ont d'a-
rd la forme de petits vers, &
transforment ensuite en mou-
erons.

A Malte, il n'y a que deux espè-
s de figuiers dont les figues se
prifient ; & même, dans la

première espèce de ces arbres, il n'y a que les figues de la seconde saison qui, pour mûrir, aient besoin de la *caprification*. Les figuiers de la seconde espèce ne produisent qu'une fois l'an ; mais la quantité de fruit, dont ils se chargent, est prodigieuse.

M. le Commandeur Godeheu explique heureusement la nécessité de cette opération. Epuisé par la première récolte qu'il donne, le figuier de la première espèce n'est pas en état de fournir, à la seconde récolte, assez de sucs pour la nourrir ; ainsi, sans la *caprification*, les figues se dessécheroient & tomberoient avant que de parvenir à leur maturité. Quoique le figuier de la seconde espèce ne donne qu'une récolte par an, cependant elle est si abondante, qu'il ne sçauroit la nourrir jusqu'à ce qu'elle ait atteint sa maturité : la caprification en avance le terme, & par-là sauve

me moisson également riche & saine.

Outre Aristote que cite l'Auteur ; Pline * & quelques autres Anciens ont parlé de ces figues, de ces moucherons, & de la caprification. Mais ils n'ont rien laissé d'assez précis sur cette matière. De-là vient que beaucoup de nos Sçavans ont regardé cette opération, les uns comme *imaginaire*, les autres comme *inutile*. On doit sçavoir gré à M. le Commandeur Godeheu d'avoir enfin levé le voile qui couvroit ce mystère. L'exposition nette & exacte qu'il nous donne du fait, dissipe les difficultés, ou les ténèbres, qui empêchoient nos Naturalistes de se décider sur un phénomène si singulier.

---

* *Hist. L.* 16. *& alibi.*

MÉMOIRE OU, APRÉS AVOIR DONNÉ UN MOYEN AISÉ POUR ÉLEVER FORT HAUT ET A PEU DE FRAIS UN CORPS ÉLECTRISABLE ISOLÉ, ON RAPPORTE DES OBSERVATIONS FRAPPANTES, QUI PROUVENT QUE PLUS LE CORPS ISOLÉ EST ÉLEVÉ AU-DESSUS DE LA TERRE, PLUS LE FEU DE L'ÉLECTRICITÉ EST ABONDANT. *Par M.* DE ROMAS, *Assesseur au Présidial de Nérac.*

Le corps électrisable, qu'on nous annonce, est un cerf-volant de la même espèce & de la même force que ceux dont les enfans s'amusent. Avant de rendre compte des observations de M. de Romas, il est à propos de retracer en abrégé les préparatifs & l'appareil de son expérience. A la corde attachée par une de ses extrémités au cerf-volant, étoit joint d'un bout à l'autre un fil-trait de cuivre : à l'autre extrémité

extrémité de la même corde, on avoit noué un cordon de soie, long de trois pieds & demi, & à ce cordon un pendule de pierre, qui servoit à gouverner le cerf-volant. Près de l'endroit où étoit le cordon de soie, on avoit joint à la corde un tuyau de fer blanc, d'un pied de longueur & d'un pouce de diamètre.

Comme il eût été dangereux de porter la main au tuyau de fer blanc pour en recevoir l'électricité, M. de Romas avoit préparé à ce dessein un tube de verre d'un pied de long : au bout de ce tube il avoit fixé un tuyau de fer blanc foncé par un bout : de ce petit tuyau pendoit une chaîne de fil d'archal ; cette chaîne étoit assez longue pour toucher à terre lorsque M. de Romas excitoit des étincelles. Il appelle cet instrument *un excitateur*.

Pour lancer son cerf-volant &

faire ses essais, M. de Romas choisit un temps humide & orageux: d'abord son *excitateur* n'attira que des étincelles ordinaires; elles étoient plus ou moins fortes selon que le cerf-volant répondoit à un nuage plus ou moins noir. Ayant voulu toucher le tuyau avec le doigt, il sentit une commotion dont la violence lui causa des mouvemens convulsifs. Comme l'orage approchoit, il avertit les Spectateurs de s'écarter: il leur en donna l'exemple, n'osant plus tirer des étincelles qu'avec son *excitateur.* Tirées à la distance de cinq ou six pouces pour le moins, ces étincelles furent bientôt de deux pouces; dans peu de minutes, excitées à la distance de plus d'un pied, c'étoient moins des étincelles que des lames de feu qui avoient au moins trois pouces de longueur sur trois lignes de diamètre. Leur *craquement* se faisoit entendre à plus de deux cents pas.

En même temps une impression, comme *de toile d'araignée*, se fit sentir au visage de l'Observateur, il fut obligé de reculer à une plus grande distance. Cependant il ne tomboit point encore de pluie, aucun éclair ne perçoit les nuages, & l'air n'étoit point troublé par le bruit du tonnerre. Le tuyau de fer blanc, suspendu à la corde environ à trois pieds de terre, en élevoit des pailles, & les faisoit danser & voltiger sur leurs pointes. Les toiles d'araignées étendirent leur impression à la distance où M. de Romas s'étoit retiré ; le bruissement devint continu comme celui d'un petit soufflet de forge. Il ne fut plus permis d'approcher *l'excitateur*, il fallut se ranger encore plus à l'écart. On ne tarda pas à entendre une explosion violente *à trois craquemens* moins forts, mais aussi précipités que ceux du tonnerre quand il tombe. Les Specta-

teurs s'imaginoient entendre claquer un fouet de courier. On sentoit une odeur où le soufre sembloit dominer : à l'entour de la corde un cylindre de lumière paroissoit *permanent*, il avoit trois ou quatre pouces de diamètre. M. de Romas ne doute point que, *si c'eût été la nuit*, ce cylindre n'eût paru de quatre ou cinq pieds de diamètre. Après la fin du spectacle, on apperçut en terre, perpendiculairement au-dessous du tuyau, un trou d'un pouce de profondeur & d'un demi pouce de largeur. M. de Romas conjecture qu'il avoit été fait par ces lames de feu, dont la grosseur & la longueur avoient été si sensibles durant les explosions *presque spontanées* qui sont intervenues dans le cours de son expérience. Elle fut terminée par la chute du cerf-volant qui ne pût soûtenir l'abondance de la pluie, & le peu de grêle qui la

ſuivit. Pendant qu'il tomboit, ſa corde s'accrocha à un toit : alors on la ſaiſit, on en retira vingt braſſes; mais l'effort qu'on fit faire au cerf-volant contre l'atmoſphère, l'ayant un peu relevé & détaché la corde du toit, celui qui la tenoit ſentit, dans ſes mains, un craquement, & dans tout ſon corps une commotion ſi violente, qu'il fut forcé de l'abandonner : alors elle tomba ſur les pieds d'un des aſſiſtans, la ſecouſſe qu'il en reſſentit étoit ſupportable. De cette expérience merveilleuſe, M. de Romas tire une concluſion qui confirme les anciennes conjectures : c'eſt que *plus les barres iſolées ſeront près des nuages, plus leur électricité ſera forte.*

Le Volume que nous parcourons, eſt fort abondant en expériences & en obſervations ſur l'électricité : deux Mémoires de

M. du Tour * nous fourniroient, dans cette matière, bien des choſes dont nous enrichirions volontiers notre Extrait, s'il nous étoit permis de nous étendre davantage ſur cette matière. Sa *Théorie ſur le renouvellement de l'air dans l'eau, & ſur la déſunion des parties des matières ſolubles, opérée par les diſſolvans*, doit attirer l'attention de tous les Phyſiciens : elle contient ſoixante & trois Articles, d'où il réſulte que l'eau emprunte de l'air, qu'elle contient, preſque tout ce qu'elle a de vertu pour diſſoudre les métaux & pour produire le verd de gris ; plus elle eſt purgée d'air, moins elle eſt propre à opérer ces diſſolutions.

Dans ſes REMARQUES SUR QUEL-

---

* Ses expériences prouvent que l'air eſt un milieu moins favorable à la tranſmiſſion de la matière électrique, que les métaux, l'eau & les corps animés.

QUES MONTAGNES, ET QUELQUES PIERRES EN PROVENCE, M. Angerſtein nous apprend que la nature a ſemé dans la France, & ſur-tout dans la Forêt de l'Eſterele en Provence, des tréſors ignorés depuis bien des ſiècles : ce ſont principalement des granits, des jaſpes & des porphyres, *dont la dureté, la beauté, le prix & l'uſage ne ſont pas moins conſtatés par les monumens antiques de l'Europe, que par ceux des autres parties du monde.*

Juſqu'à préſent on a regardé l'or employé ſur le bois doré, comme une quantité de ce métal, retranchée ſans retour, de la maſſe qu'en poſſede l'Etat ; du moins on n'a point imaginé de moyen de le retirer, qui n'exigeât plus de frais qu'il ne rendroit de profit. Dans ſon Mémoire, M. de Montamy enſeigne une manière de recouvrer cet or perdu : ſelon le calcul qu'il

a fait de la dépense nécessaire aux procédés qu'il prescrit, il s'en faut beaucoup qu'elle égale le gain qui en reviendra.

La pétrification des bois est un phénomène, dont la possibilité n'a pas été encore assez démontrée pour en convaincre tous les Sçavans. Plusieurs d'entr'eux pensent que ces pétrifications arboriques ne sont que des madrepores ou d'autres matières semblables. M. Clozier, Correspondant de l'Académie, publie ici la découverte d'une souche pétrifiée sur la montagne de *Saint-Symphorien*, près d'Etampes. Après les preuves qu'il en donne, on ne peut guères douter que l'arbre ne soit *venu de graine*. Pour en pétrifier la souche, la nature s'est servie d'une veine d'eau, dont M. Clozier a rencontré le lit. » Ce „ filet d'eau, *dit-il*, aura donc „ porté dans cette couche, de pe„ tites parties très-déliées de craie

„ & de ſable ; il aura auſſi charrié „ des parties argilleuſes très-fines „ qui ſe ſeront diſſoutes & déta- „ chées. Les différentes couches „ de ſable noir, (trouvées ſous le „ lit de ce petit ruiſſeau) dans leſ- „ quelles on apperçoit de petites „ paillettes de métal ou de talc, „ peuvent être remplies de matiè- „ res ſulphureuſes ou ſalines. L'eau „ s'en ſera auſſi chargée, & aura „ porté ces parties de ſoufre dans „ les interſtices des parties les plus „ ſolides du bois, qui n'avoient „ point encore commencé à pour- „ rir, & qui auront formé, avec les „ autres matières pétrifiantes, les „ parties de cet arbre qui ſe ſont „ transformées en caillou « &c. Il faut lire attentivement tous les détails de ce curieux Mémoire pour concevoir à quel degré d'évidence l'Auteur porte la vérité de cette pétrification inconteſtable.

EXTRAIT D'UNE DISSERTATION SUR LA MÉCHANIQUE DES MOUVEMENS DE LA PRUNELLE, OU L'ON EXAMINE QUELLE EST LA STRUCTURE ET LA MANIÉRE D'AGIR DES FIBRES DROITES DE L'UVÉE. *Par M. DEMOURS, Docteur en Médecine & Censeur Royal.*

On démontre ici 1° que la dilatation de la prunelle est son état naturel, l'état dont elle jouit dans l'obscurité & dans le sommeil; 2° que le relâchement de ses fibres motrices est aussi leur état naturel; 3° que la contraction de la prunelle est un état forcé aussi bien que la contraction de ses fibres motrices; 4° que les fibres droites ne sont point musculeuses comme les fibres circulaires, mais simplement élastiques; 5° que leur contraction ne peut venir que d'une cause qui leur est étrangère; 6° que cette

cause ne peut être que sa contraction même des fibres circulaires; 7° que les fibres droites sont trop minces & trop foibles pour résister à l'action musculaire des fibres circulaires, qui, étant charnues, ont plus de masse & de force.

L'ordre que nous donnons à toutes ces propositions, est relatif aux principes & aux faits où M. Demours a puisé les preuves de son *Paradoxe anatomique* sur la structure & le jeu de ces fibres antagonistes : pour peu qu'on ait conçu la force des argumens dont se sert l'Auteur, on sentira que ces propositions semblent se suivre, s'appuyer, & presque éclorre les unes des autres. Les Anatomistes habiles n'ignorent pas quelle réforme, de tels principes bien établis, devroient introduire dans les théories reçues sur la Méchanique des mouvemens de la prunelle.

Dans des Mémoires raisonnés,

MM. de Bordeu, Geoffroi, Sue &c. rendent compte de leurs travaux avec une netteté qui ajoûte à la valeur intrinſéque des Recherches anatomiques.

Le Mémoire de M. Berryat *ſur l'utilité des obſervations du Baromètre dans la pratique de la Médecine*, nous paroît mériter, de la part des Praticiens, une attention qui peut être ſalutaire dans beaucoup de maladies.

MM. les Abbés Outhier & Boſſut ont fourni, à ce Volume, quelques Articles intéreſſants pour les grands Géomètres. Il y en a quelques autres que nous omettons à regret : la plûpart roulent ſur des découvertes dans la Chymie, & dans l'Hiſtoire naturelle des Inſectes.

ARTICLE XL.

NOUVELLES LITTERAIRES.

ITALIE.

De Venise.

ΛΙΒΑΝΙΟΥ σοφιστοῦ λόγοι ιζ. Libanii Sophistæ Orationes XVII. Antonius Bongiovanni nunc primùm ex Mſſ. Codd. eruit, latinè vertit, notiſque illuſtravit. *In-fol.* pag. 274. 1754. *Dix-ſept Diſcours de Libanius, tirés des Manuſcrits, traduits en Latin, & ornés de Notes, &c.* C'eſt dans la Bibliothèque de S. Marc de Veniſe, qu'on a trouvé ces Diſcours dont M. Bongiovanni vient de faire prèſent au Public. Il en fait eſpérer un autre

qui ſera bien plus précieux aux Amateurs de l'Eloquence Chrétienne. Ce ſont des Homélies de S. Baſile & de S. Jean Chryſoſtôme, ces deux diſciples de Libanius, ſi ſupérieurs à leur Maître. Les Diſcours, dont il eſt ici queſtion, ont un mérite qui manque aux autres déclamations de ce Sophiſte; ils ont un objet réel & hiſtorique; ils ne roulent pas, comme la plûpart des déclamations du même Libanius, ſur des matières feintes & imaginées. On a, dans cette Edition, le Grec d'un côté & le Latin de l'autre; l'argument ou le ſujet des Diſcours à la tête de chacun, & dans les deux Langues; quelques variantes qu'on a recueillies d'un autre Manuſcrit qui ſe trouve dans la Bibliothèque dite *de S. Jean & de S. Paul*; des remarques pour faciliter l'intelligence des endroits les plus obſcurs; enfin une Table qui remet ſous les

yeux ce qu'il y a de plus remarquable dans tout le Volume.

La Filosofessa Italiana, ò sia le avventure della Marchesa *** scritta in Francese da lei medesima: Trois Volumes *in*-12. 1753. *La Philosophe Italienne, ou les aventures de la Marquise *** &c.* Ceci est un Roman, mais sage, vertueux, bien imaginé & bien écrit. On le suppose traduit du François, pour inviter les Curieux d'Italie qui recherchent fort les bagatelles littéraires qu'on envoie de France.

De Naples.

Angeli Zavarroni J. C. Montaltini Bibliotheca Calabra, sive illustrium virorum Calabriæ qui litteris claruerunt, Elenchus. *In*-4°. 1753. *Bibliothèque Calabroise &c.* L'Auteur a suivi l'ordre chronologique, & c'est le meilleur sage

doute, quand on embrasse une longue suite de siècles, comme fait M. Zavarroni. Ce Bibliographe commence son Catalogue par le Poëte Stésichore, qu'il fait vivre & fleurir dès l'an 591 avant Jesus-Christ. C'est à cette époque si reculée qu'il attache un long fil historique, dont le terme aboutit à l'an 1753. On a critiqué cet Ouvrage: on a dit que *tout étoit de Calabre pour les yeux d'un Calabrois.* On a revendiqué, en faveur d'autres pays, beaucoup de sujets illustres dont M. Zavarroni a grossi son Catalogue. On vante, parmi ces Critiques, celle de D. Carlo Nardi, publiée sous le nom de D. Niccolo un de ses neveux.

DE FLORENCE.

On distribue, dans cette Ville, chez Pierre-Gaëtan Viviani, le premier des six Volumes qu'on a

promis pour continuer & completter la grande Collection des Historiens d'Italie ; entreprise immense de feu M. l'Abbé Muratori. Ce premier Volume sera bien-tôt suivi du second, & des autres successivement : il comprend les Ouvrages dont nous transcrivons ici la liste.

Excerpta ex Historia Zozomeni Pistoriensis ab anno M. I. *ad an.* M. DCC. LXXXXIV. *nunc primùm tenebris eruta, &c.*

Excerpta ex Matthæi Palmerii Florentini Libro de temporibus ab anno M. CC. IV. *ad an.* M. CCCC. LXXXII. *&c.*

S. Gregorii Papæ VII. Epistolæ aliquot Historicæ, &c.

Croniche della città di Pisa dall' anno della sua edificazione al M. CCCC. VI. del D. Bernardo Marangone Pisano, &c.

Fragmenta Fulginatis Historiæ ab an. M. C. LXXXXVIII. *usque ad*

Avril, 1756. I. vol.

M. CCCC. XL. *Auctore Bonavent. Benevenuti, &c.*

Istoria della città di Chiusi in Toscana dall' an. D. CCCC. XXXVI. al an. M. D. XCV. di Messer Gacomo Gori da Senalonga, &c.

De Palerme.

Le Sieur Pietro Bientivenga fait sçavoir aux Amateurs de l'Erudition & de l'Histoire littéraire, que la Sicile veut aussi avoir son Journal & faire voir que *Nascono le grand' alme anco frà noi, &c.* Il aura pour titre : *Memorie per servire alla Storia Litteraria, &c.* Comme la Typographie de Sicile pourroit ne pas fournir assez de matières, ceux qui s'intéressent à ce Journal, promettent d'imprimer des pièces manuscrites, tant anciennes que modernes, pourvû qu'elles ne soient pas trop longues. Cet Ouvrage périodique a

sé promis pour le mois de Janvier 1756, & continuera de suite; il sera en Italien *Toscan*, pour faire voir à qui voudroit en douter, *Che l'aria Palermitana non nuoce punto à chi veramente possiede il linguaggio Toscano*. Ce sont les termes du *Prospectus*.

ANGLETERRE.

De Londres.

A Dictionary of the English Language, &c. *Dictionnaire de la Langue Angloise.... avec une Histoire & une Grammaire de la Langue, &c.* Par M. Johnson. Deux Volumes *in-fol.* 1755. Quoique ce Livre ne soit pas exemt de défauts, les connoisseurs en font cas. *Le prix est de quatre guinées en feuilles.*

Dissertations on the Prophecies, &c. *Dissertations sur les Pro* *Avril*, 1756. I. vol.

phéties qui se sont accomplies & qui s'accomplissent actuellement dans le monde. Par M. Thomas Newton, Chapelain de la Princesse de Galles. *In*-8°. Il ne paroît pas que ce Livre contienne des explications bien neuves ; mais en pareille matière, le neuf est souvent dangereux : ce qu'on peut souhaiter raisonnablement, c'est la clarté, la précision, la bonne logique : caractères qu'on trouve dans cet Ouvrage. Nous citons une des réflexions de l'Auteur : sur l'ânesse de Balaam, il observe que de l'avoir fait parler, c'est un moindre miracle, que d'avoir obligé Balaam lui-même à bénir Israël contre son intention. On pourra disputer sur cette pensée : on dira qu'il paroît plus surprenant de donner le langage humain à une bête, que de détourner l'attention ou la parole d'un homme vers des objets qu'il ne s'étoit pas proposés. Cependant

l'observation du docte Anglois est vraie en ce sens que l'organe d'une bête n'est qu'un instrument passif, au lieu que la parole d'un homme dépend des opérations de son ame ; faculté d'un ordre supérieur, & qui semble exiger plus de puissance pour être dirigée, mue & déterminée, par l'Auteur du miracle. Mais, en dernier résultat, aucune espèce de prodige ne coûte à la main du Très-haut ; & ce que nous appellons *miracle* plus ou moins *grand*, est uniquement relatif à nos foibles manières de penser.

On distribue, dans cette Ville, *les Odes d'Horace, rangées suivant l'ordre chronologique par le P. Sanadon, & traduites en Anglois* par Matthieu Towers. Deux Volumes *in*-12. Le Traducteur se porte pour avoir suivi ponctuellement le P. Sanadon. Il rend aussi, dans sa Langue (Angloise), la vie d'Ho-

race telle que l'a donnée ce P. Jésuite, & la Préface du même Auteur. L'Edition de ce Livre paroît faite avec soin.

PROVINCES UNIES.

DE GRONINGUE.

Eginharti de vita Caroli magni Commentarius cum annotationibus. Ger. Nicolai Heerkens. *In*-8°. 1755. *Nouvelle Edition de la vie de Charlemagne par Eginhart &c.* Celui qui donne cette Edition d'Eginhart, est un jeune Médecin, qui, dans ses momens de loisir, cultive beaucoup la Poësie & l'Histoire. Il dédie son Livre au Pape (Benoît XIV.) par une pièce de Vers où l'on remarque de la facilité, & quelque chose du goût des Anciens. Vient ensuite une longue Lettre à M. Le Franc, qui a témoigné de l'estime pour ce jeune Edi-

eur durant un voyage que celui-ci
fait en France. Cette Lettre re-
lève beaucoup les avantages & la
eauté des Lettres Latines : ce qui
mène naturellement une réponse
ux Critiques qu'un Auteur célèbre
publiée contre ce genre. M. Heer-
kens est très-poli dans l'Apologie
u'il trace en faveur du Latin &
e ceux qui l'aiment, qui l'écri-
ent encore. Il ne blesse personne
n disant de bonnes raisons. Cette
ettre au reste est bien écrite, &
ppose des connoissances dans
Auteur. Il place de suite la vie
Eginhart, qui est aussi son Ou-
age ; & après une Elégie en for-
e de Dédicace à M. Molinari,
once du Pape dans les Pays-Bas,
n trouve l'Histoire de Charlema-
ne accompagnée de Notes, qui
ont encore de M. Heerkens : c'est
qu'il fait paroître une véritable
rudition par les traits d'histoire
u'il rapproche ; par les explica-

ractères. On fait accueil
dans les Provinces - Un
Allemagne : on desire
teur ait le temps de fai
d'autres présens du mêm
aux amateurs de l'Histoir

ESPAGN

DE BARCELO

On a imprimé, dans c
en 1754, un *in*-4°. intitu
tolicos Afanes de la
de Jesus, &c. C'est un R
Relations, concernant le

Royaume de Tolède; le second & le troisième traitent du progrès de l'Evangile dans la Province de *Pimeria*, longue & large de plus de cent lieuës, & voisine, à sa partie occidentale, de la Californie. Ces deux derniers Livres sont singulièrement estimables par les connoissances géographiques qu'on en peut retirer. On voit, dans le premier, (qui est le second de tout l'Ouvrage) les courses Apostoliques du P. Eusebe-François Kino dans la Californie, depuis l'an 1699 jusqu'en 1707 : entreprises déja bien connues en France & représentées, en partie, dans une Carte que M. Buache, de l'Académie Royale des Sciences, renouvella & publia vers le milieu de 1754. Au troisième Livre on trouve, dans l'étenduë de trois Chapitres, le Journal d'un voyage fait en Californie par le P. Ferdinand Consag ; il partit le 22. de Mai 1750, & parcourut

durant près de deux mois, le pays qui est entre la *Sierra Madre* & l'Océan. Mais comme on n'a point mis de Carte dans ce Volume, il est difficile d'estimer au juste l'importance de ce voyage. On y remarque seulement que les peuples de cette Péninsule (la Californie) ont de grandes dispositions à recevoir les leçons des Missionnaires, & à former des peuplades florissantes. Il faudroit un Extrait dans les formes, pour rendre compte de ces curieuses Relations. Mais, encore une fois, le défaut de Carte rend ce travail presque impossible. Heureusement la Nouvelle suivante nous fait espérer d'excellentes choses.

De Madrid.

On publiera ici, dans trois ou quatre mois, une *Histoire de la Californie*, avec une Carte très-détaillée de tout ce pays. L'Auteur

compofé cet Ouvrage d'après les meilleurs Mémoires, & il n'avancera rien qu'il ne foit en état de justifier par des pièces envoyées de la Californie même, ou des Missions voifines.

Oratio de Veteri Adolefcentium Inftitutione apud Hifpanos revocanda, à D. Gafpare de Molina Marchione de Vreña in Regio Matritenfi Seminario pronunciata, cùm ab ipfo aliifque Alumnis, excellentiffimo nempe D. Carolo de Los Rios Comite de Fernan-Nuñez, DD. Petro & Francifco Ruiz de Velarde, thefes publicæ defenderentur fub difciplina P. Antonii Burriel S. J. *Difcours prononcé dans le Séminaire Royal de Madrid par Don Gafpar de Molina, Marquis de Vreña, fur cette propofition :* QU'IL EST IMPORTANT DE RAPPELLER EN ESPAGNE L'ANCIENNE ÉDUCATION DES JEUNES GENS.

In-4°. *A Madrid, chez Ramirez.* M. DCC. LV.

Dans son Exorde, le jeune Orateur se propose cette question: Aujourd'hui que le Prince & les Grands protègent singuliérement les Lettres; que toutes les Nations de l'Europe font paroître une émulation générale pour le progrès des Sciences; que le nombre des bons Livres est multiplié presque à l'infini; pourquoi, en Espagne, voit-on la jeunesse moins bien instruite, & les Sçavans plus rares qu'autrefois? *Unde illud fit, ut ampliori Principis nostri, atque Optimatum subveniente, nunc temporis, auxilio, certantibusque secum vehementiùs quàm prius, de reportanda in scientiis palma, totius Europæ provinciis ac nationibus, atque affluentibus nobis uberiori librorum optimorum messe; tot egregios Adolescentes nec Latinis litteris destitutos nec Græcis, nec*

aliarum artium honeſtarum rudes, ſed benè atque ad unguem iis imbutos; tot viros ſcientiarum quarumpiam doctiſſimos, non liceat, utì priùs, exterorum dictis objicere?

L'Auteur croit que ce défaut vient principalement des révolutions qui ſe ſont faites dans l'éducation des jeunes gens : autrefois on les inſtruiſoit de bonne heure & avec ſoin; aujourd'hui les leçons ſont tardives & peu dignes d'un objet ſi important : *Ego dum rem iſtam diligenter intueor, maturæ ac diligentiſſimæ majorum noſtrorum inſtitutioni, horum verò temporum ſeræ, ac parùm liberali, id penitùs aut majori ſaltèm ex parte tribuendum duxi.* Or voici trois réflexions très-appropriées au ſujet, c'eſt-à-dire très-capables de retrancher les abus. 1° Les Eſpagnols ont de grandes diſpoſitions pour les Lettres. 2° Ils y ont

excellé autrefois. 3° Il faut prendre la même route que ces anciens Littérateurs, si l'on veut parvenir à la même gloire littéraire. C'est tout le plan du Discours.

La premiére partie ne contient que trente-quatre lignes : c'est plutôt une notice sommaire des talens de la Nation, qu'un morceau d'éloquence destiné à son éloge.

Dans la seconde partie, on rappelle le souvenir des Espagnols qui ont cultivé les Sciences & les Lettres avec succès : on remonte jusqu'à Columelle, aux deux Sénèques, à Martial ; & l'on ne se picque pas encore de faire une énumération complette ; car on ne parle ni de Lucain qui étoit de Cordoue, ni de Quintilien qui étoit de Calahorra. Depuis l'établissement du Christianisme, on trouve Damase, Osius, Orose, Isidore, Ildefonse, & une multitude d'autres saints Evêques qui

eurent aussi le mérite des lumières & de l'érudition. Enfin, dans ces derniers temps, combien de grands hommes, depuis le régne de Ferdinand & d'Isabelle jusqu'après celui de Philippe II ! c'est le siècle littèraire de l'Espagne. *Voyez donc*, reprend l'Orateur au nom de la patrie, *combien il vous seroit honteux de perdre, ou même de ne pas augmenter ce précieux avantage des Lettres, dont vos Ancêtres ont été si jaloux.* » Videte ne » sicut ipsis gloriosissimum semper » fuit apud exteras gentes ob egre- » giam doctrinæ laudem coli, in » pretioque maximo haberi, fa- » mam denique immortalem pa- » triæ suæ parere, ità sit nobis » turpissimum aut amittere hanc » gloriam, aut non augere..... « *Qu'y a-t-il de plus doux & de plus beau que de voir des enfans parfaitement semblables à leurs pères ? quoi de plus désagréable & de plus*

révoltant, que le spectacle d'une succession où l'on verroit la méchanceté prendre la place des vertus; la paresse chasser l'amour du travail; la grossièreté faire disparoître toute espèce de culture? &c.
» Quid igitur dulcius, aut pul-
» chrius hominum generi à natura
» datum est, quàm liberi parenti-
» bus suis simillimi? Quid contra
» ea aut absonum magis aut tristius,
» quàm parentibus probis si sint
» hæredes improbi, inornati orna-
» tissimis, diligentissimis desidiosi,
» inculti cultissimis? &c.

La troisième Partie traite de l'*Education*: Article capital dans ce Discours. L'Orateur préfère l'Institution publique aux leçons particuliéres, & il en prend occasion de célébrer l'établissement du Séminaire Royal de Madrid. Mais pour l'éducation publique, il faut le choix des Maîtres, & l'usage d'une bonne méthode. Les Anciens

excelloient dans ces deux points: ils n'épargnoient rien pour s'attacher les plus habiles Professeurs, & pour découvrir la meilleure manière d'avancer dans les Lettres. Ils ne ressembloient point à ces pères inconsidérés qui veulent toujours abréger les études de leurs enfans, ou qui excluent certains exercices, du plan formé pour une bonne éducation. *Duplex est horum hominum genus : alterum eorum qui brevissimo quoque tempore litterarium confici curriculum volunt, neque verentur pueros à ludo litterario ubi lubet abducere.... alterum eorum, qui studiorum rationem per se stabilientes, hæc, aiunt, prætermittantur, persequamur verò illa : hæc nunquam usui futura, illis verò inest gratia apud omnes & splendor singularis. Fitque ex hac studiorum turbata via, id quod necesse est, ut cùm graviora sine primis, sine elementis*

non constent, neque nanciscantur pueri prima, neque nancisci unquam possint graviora.

On peut juger, par la Notice que nous venons de donner, du fond de ce Discours & de la manière dont l'Auteur l'execute. On sent que c'est l'essai d'une plume peu exercée; mais cet essai donne des espérances. Le bon sens y règne, l'érudition s'y fait appercevoir: il y manque de l'éclat, du feu, de la grandeur; le sujet en étoit susceptible: mais, à tout prendre, ceci forme une composition estimable.

FRANCE.

DE LYON.

AIMÉ DE LA ROCHE, Libraire-Imprimeur du Gouvernement & de l'Hôtel de Ville, publie le *Prospectus* d'une Edition de l'*Antiphonarium juxtà Breviarium Romanum*. Ce doit être un grand *in-fol.*

contenant tous les Offices anciens & nouveaux. Le *Prospectus* présente un modèle de la Lettre, & un autre de la Note : le tout fort proprement exécuté.

Le même Libraire se propose de donner de nouvelles Editions des Livres d'Eglise, *Missels, Breviaires, Diurnaux, Livres de Chant, &c.* publiés autrefois par M. Valfray, dont le Sr de la Roche possède aujourd'hui les fonds de Librairie. Il publie aussi dès à-présent un Breviaire Romain *in*-12. en un Tome, & un autre en deux Tomes, dont on voit des modèles sur la feuille du *Prospectus* : ce petit caractère est net & élégant. Enfin le Sieur de la Roche débite *l'Almanach de Lyon*, pour la présente année 1756. Volume *in*-8°. & du prix de 30 sols broché : ce qui n'est pas cher, vû l'étenduë de ce Volume.

non constent, neque no
pueri prima, nequ s.
quam possint gro ans cette Ville.

On peut ju Charles, *l'Enfant* que nous *Ouvrage qui con-*fond de *principes de Gram-*nière *érale, mis à la portée* sent *s. II. Une Grammaire* pe *Cette Grammaire a deux parties,* 1° *le Rudiment ou connois-sance de la forme des mots de la Langue Latine;* 2° *la Syntaxe ou Régles de la construction & arrangement des mots de notre Langue. III. Une méthode Françoise-Latine, ou manière de traduire le François en Latin.* Ce sont (en tout) deux Volumes *in*-12. qui se trouvent aussi à Paris chez la Veuve Robinot, Quai des Augustins.

DE BESANÇON.

Mémoires sur la Langue Celtique contenant 1° *l'Histoire de cette Langue, & une indication des sour-*

ces où l'on peut la trouver aujourd'hui. 2° *Une Description étymologique des villes, des rivières, montagnes, forêts, curiosités naturelles des Gaules, de la meilleure partie de l'Espagne & de l'Italie, de la Grande-Bretagne dont les Gaulois ont été les premiers habitans.* 3° *Un Dictionnaire Celtique renfermant tous les termes de cette Langue.* Par M. Bullet, premier Professeur Royal & Doyen de la Faculté de Théologie de l'Université de Besançon, de l'Académie des Sciences, Belles-Lettres & Arts de la même Ville. Tome premier, *in-fol.* pag. 487. C'est le premier Volume de l'Ouvrage annoncé dans nos Mémoires au mois de Mars 1750. Il reste encore deux Volumes à donner contenant le *Dictionnaire Celtique :* car ce premier Tome comprend seulement *l'Histoire de cette Langue* & la *Description étymolo-*

gique des villes, rivières, montagnes &c. Il nous semble que le *Dictionnaire* auroit dû être publié avant cette *Description*, puisqu'il en est comme le fondement ou la preuve, expliquant toutes les Etymologies, & rendant raison de tous les mots, dont la *Description* expose l'état actuel. Mais l'Auteur a probablement eu quelque raison particuliére pour différer l'Edition de son Dictionnaire, & nous supposons volontiers qu'elle pourroit être préférable à l'objection qui vient d'être proposée.

Quoi qu'il en soit, si l'on vouloit relire l'annonce qui se trouve dans nos Mémoires de Mars 1750, on sçauroit, tout d'un coup, quel est le dessein de M. Bullet, puisque nous transcrivîmes alors presque toute sa Préface. Qu'il nous soit permis de renvoyer à cette annonce. Ici nous ajoûtons que le docte Auteur de ces vastes *Mémoires sur*

la Langue Celtique, nous donne une fort grande idée de ſes travaux & de ſon application. Chercher les origines & les reſtes de la Langue Celtique, c'eſt faire voyage dans un pays preſque inconnu : il faut s'orienter par-tout, interroger, conſulter le monde, deviner une bonne partie du chemin, arriver où l'on peut, donner aux autres des ſignaux quelconques pour empêcher qu'ils ne s'égarent.

Si nous en croyons l'Auteur, le Celtique eſt un des dialectes de la premiére Langue qu'ont parlé les hommes : ce qui met vraiment nos Ancêtres & nous, à notre façon, tout à côté des conſtructeurs de la tour de Babel, & par leur moyen, dans la compagnie de Noé & d'Adam même. Concevons les avantages de ce ſyſtême : il termine toute controverſe ſur la premiére Langue : ceux qui eſtiment que c'eſt l'Hébreu, le Chaldéen, le Sy-

riaque, l'Arabe, le Chinois, le Copte, le Grec, le Flamand, le Suèdois &c. ont tous raiſon, parce que chacun de ces Idiômes, ainſi que le Celtique, eſt dérivé du langage des Fondateurs du genre humain : il ſera ſeulement arrivé que telle Langue aura peut-être moins dégéneré qu'une autre, & qu'on y trouvera plus de veſtiges d'antiquité que par-tout ailleurs : apparemment que le Celtique ne ſe trouvera pas le plus mal partagé dans la répartition de ces richeſſes primitives.

L'Auteur a pareillement des vuës très-favorables à la durée de notre ancien langage Gaulois, qui étoit le Celtique. Les Romains, nos vainqueurs, n'ont point détruit ce langage en nous impoſant des Loix ; nos Ancêtres l'ont conſervé longtemps, peut-être durant les deux premiéres races de la Monarchie ; mais le Latin leur étant auſſi néceſ-

faire, il s'est fait, à la fin, un mêlange des deux, & il en est sorti ce François que nous parlons; d'abord Idiôme barbare, ensuite plus doux, plus poli, jusqu'à devenir, à force de temps & de compositions, tel que nous le voyons aujourd'hui.

Toutes les sources de la Langue Celtique ont été recherchées & sondées par M. Bullet : c'est le Grec, le Latin, le Breton, le Basque, le Theuton, l'Ecossois-Montagnard, le Patois des gens de la campagne & de plusieurs de nos Provinces &c. Imaginez que le Celtique s'est caché dans tous ces coins, comme l'or se cache dans la mine : il faut déterrer, analyser, filtrer, décomposer ; & au bout du travail on trouve, en effet, beaucoup de nos dénominations modernes, tant de villes que d'hommes : c'est assurément la partie curieuse de l'Ouvrage.

Nous croyons que nos villes ont

été appellées du nom de quelques anciens Maîtres ou Colons : point du tout : c'est la situation, c'est la rivière, la montagne voisine ; c'est le bois, l'étang, le marais connu des premiers habitans, qui a formé cette nomenclature : par exemple, nos Chercheurs d'Etymologies & d'Antiquités disent que *Mont-l'hery*, à six lieues de Paris, tire son nom d'un *Lethericus* qui le bâtit ; & voilà comme on se trompe, selon M. Bullet. En Celtique *mon* signifie montagne, colline ; *lez* signifie prez ; *ri* signifie ruisseau : additionnez ces syllabes, vous aurez *Mont-l'heri*, qui est sur une colline près d'un ruisseau.

Il faut lire tout cet Ouvrage & admirer la patience de l'Auteur, sans compter son érudition & son esprit : mais pour en porter un ju gement complet, attendons le *Dic tionnaire* qui doit être la pièc principale & essentielle de cet

iable composition. *On trouve emier Volume à Paris, chez guette Libraire, rue S. Jac-, &c.*

De Rouen.

va paroître un nouveau Diction-François-Latin à l'usage de Mon-ur le Duc de Bourgogne, grand un Volume, composé par le P. Le, de la Compagnie de Jésus. L'ex-it choix qu'on a fait, dans les meil-Auteurs, des expressions Latines & oises, le rendront également utile à qui étudient, enseignent ou com-t. On n'aura rien à desirer pour la ction. L'impression s'en fait sur de papier, & caractères neufs. Elle est fort avancée : *On le trouvera à Pa-chez la Veuve Bordelet, rue S. Jac- & à Rouen, chez Richard & Ni- Lallemant, Imprimeurs du Roi & ollège.*

De Paris.

ici quelques Livres nouveaux dont parlerons plus au long.

Physique expérimentale & raison- qui contient en abrègé ce que ceux Avril, 1756. I. vol.

Science a de plus intéressant. Par l'Auteur de la Clef des Sciences (M. l'Abbé Cochet,) *in-8°. Chez Hérissant, rue Neuve Notre-Dame*, 1756.

Histoire du Diocèse de Paris, contenant la suite du Doyenné de Montmorency. Tomes 4e, 5e, 6e, in-12. Par M. l'Abbé Lebeuf, de l'Académie Royale des Inscriptions & Belles-Lettres. *Chez Prault père, Quai de Gesvres, au Paradis*, 1755. C'est la suite du bon Ouvrage dont nous avons parlé en Juillet & en Septembre, 1754.

Nouvelles Observations Physiques & Pratiques sur le Jardinage & l'art de planter, avec le Calendrier des Jardiniers. Ouvrage traduit de l'Anglois de Bradley, &c. Trois Volumes in-12. Chez Paulus-Dumesnil, Grand'Salle du Palais; Nyon, Quai des Augustins; Siméon-Prosper Hardy, rue S. Jacques &c. 1756.

Méchanisme de l'Electricité & de l'Univers. Par M. J. C. F. de la Perrière, Chevalier, Seigneur de Roiffé. Deux Volumes *in-12*. Chez Paul-Denys Brocas, rue S. Jacques &c. 1756.

Sermons de feu M. de Beausobre. Tomes 4. in-8°. *Le premier & le second sur le XII. Chapitre de S. Paul aux*

Romains. Le 3e & 4e, sur le XI. Chapitre de l'Evangile selon S. Jean. A Lausanne, chez Bousquet ; & se trouve à Paris, chez Guillyn, Quai des Augustins.

Le même Libraire a rassemblé un nombre d'Exemplaires de la Coûtume d'Artois, commentée par M. Maillard, Avocat au Parlement de Paris. Volume *in-fol.* imprimé en 1739 ; prix 12. liv. en feuilles jusqu'au mois d'Octobre 1756, après quoi il sera vendu 18 liv.

On trouve aussi chez ce Libraire le *Recueil, par ordre alphabétique, des principales questions de Droit, qui se jugent diversement dans les différents Tribunaux du Royaume.* Par M. Brétonier, ancien Avocat au Parlement. Nouvelle Edition, augmentée par M. Boucher Dargis, Avocat au Parlement. Deux Volumes *in-12.* 1756.

Guillyn a pareillement des Exemplaires du *Dictionnaire portatif de la Langue Françoise, extrait du grand Dictionnaire de Richelet.* In-8o. Nous l'avons annoncé en Février.

On trouve chez Guerin & Delatour, rue S. Jacques, des Exemplaires d'un *Avril*, 1756. I. vol.

Recueil de Fables Latines, imprimées à Glascow chez les Foulis : c'en est assez pour donner une haute idée de la partie typographique de ce Livre. La partie littéraire ne mérite pas moins l'attention des gens de Lettres. On voit à la tête du Volume une Epître dédicatoire à M. l'Abbé Sallier, digne Mecène d'un si élégant Ouvrage.

Cui dono, dedico fabulas novas ? tibi,
Optime SALLERI : namque tu primus bonis
Has munerasti perlegens suffragio,
Et judicasti luce dignas publicâ.
Quapropter animum spes mihi tacitum subit
Satis felici prodituras alite :
Etenim sincerâ, candidâque præditum
Te mentis indole esse, norunt plurimi
Tibi quos adjunxit nexibus læta aureis
Necessitudo ; deindè liberalium
Præstare te magnâ artium peritiâ,
Neque te Latinis esse, quàm Græcis Libris,
Minùs assuetum, quos prisca polivit manus
Latere opinor litterato nemini.
Id ergò totum qualecumque habe tibi
Novi libelli ; meque livor si malus
Amarulentis impetiverit jocis,
Tuo præsidio tutere imbellem, precor.

Nous rendrons compte incessamment des Fables mêmes, & nous ferons connoître, par des citations, les talens de l'Auteur, pour ce genre, simple, naïf, instructif & amusant.

TABLE
DES ARTICLES
Du mois d'Avril, 1756.
I. Volume.

ARTICLE XXXIII. *Histoire de l'Académie Royale des Sciences*, (année 1751.) 773

ART. XXXIV. *Essai sur les mœurs.* 795

ART. XXXV. *Dissertation sur l'immatérialité, l'immortalité & la liberté de l'ame.* 815

ART. XXXVI. *Lettre de M. Desprez de Boissy... sur les Spectacles.* 836

ART. XXXVII. *Essai sur les grandes opérations de la Guerre, &c.* 850

ART. XXXVIII. *La Noblesse commerçante, &c.* Suite de l'Article XXXI. au mois de Mars. 878

TABLE.

ART. XXXIX. *Mémoires de Mathématique & de Physique, &c.* Suite de l'Article XXVIII. au mois de Mars. 903.
ART. XL. Nouvelles Littéraires. 925

ERRATA

Pour Mars, 1756.

Pag. 721, *ligne* 18, Ecritute, *lisez* Ecriture.

Pour Avril, I. vol.

Pag. 842, *lig. pénult.* Nymhes, *lis.* Nymphes.

APPROBATION.

J'Ai lû, par ordre de Monseigneur le Chancelier, ce présent Journal, dont il m'a paru que l'impression pouvoit être permise. A Paris, ce 15 Mars, 1756.

SALMON, *Docteur de la Maison & Société de Sorbonne.*

De l'Impr. d'HERISSANT, rue N. D.
Ce Journal se distribue à Lyon chez J. DEVILLE.

MÉMOIRES
POUR
L'HISTOIRE
DES
SCIENCES ET BEAUX-ARTS.

Avril, 1756. II. vol.

ÉMOIRES
POUR
L'HISTOIRE
DES
IENCES ET BEAUX-ARTS,

nmencés d'être imprimés l'an
701 à Trévoux, & dédiés à son
Ilteſſe Sérénissime Monſeigneur
E PRINCE SOUVERAIN
E DOMBES.

AVRIL, 1756. II. vol.

A PARIS,

CHAUBERT, Quai des Augustins, à la Renommée.
HERISSANT, rue Neuve Notre-Dame, à la Croix d'or.

M. DCC. LVI.

Approbation, & Privilége du Roi.

CES MEMOIRES COMME

en Janvier 1701, forment (com

celui-ci) 698 volumes: Sçavoi

Années.	Vol.	Années.
1701.	9.	1729.
1702.	12.	1730.
1703.	12.	1731.
1704.	13.	1732.
1705.	12.	1733.
1706.	12.	1734.
1707.	12.	1735.
1708.	12.	1736.
1709.	12.	1737.
1710.	12.	1738.
1711	12.	1739.
1712.	12.	1740.
1713.	12.	1741.
1714.	12	1742.
1715.	12.	1743.
1716.	12.	1744.
1717.	12.	1745.
1718.	12.	1746.
1719.	12.	1747.
1720.	5.	1748.
1721.	12.	1749.
1722.	12.	1750.
1723.	12.	1751.
1724.	12.	1752.
1725.	12.	1753.
1726.	13.	1754.
1727.	12.	1755.
1728.	12.	1756.

Chacun de ces volumes s

15 s. en feuilles, & 16 s. br

MÉMOIRES POUR L'HISTOIRE DES SCIENCES ET BEAUX-ARTS.

Avril, *1756*. II. vol.

ARTICLE XLI.

ESSAI PHYSIQUE sur l'heure des Marées dans la Mer Rouge, comparée avec l'heure du passage des Hébreux. In-12. *pag. 103.* A Cologne;

& se trouve à Paris, chez Lambert, rue de la Comédie. M. DCC. LV.

IL y a déja plusieurs mois que cette Dissertation est publique. Si nous en rendons compte un peu tard, nous espérons que ce défaut sera compensé par l'exactitude de notre Analyse. L'Auteur traite ici un point très-important. On sçait avec quelle ardeur les Incrédules ont attaqué le miracle du passage des Hébreux par la Mer Rouge. Secondés très-mal-à-propos par l'Historien Josephe & par quelques Commentateurs Chrétiens, ils ont prétendu expliquer cet évenement par des raisons toutes naturelles. Ils se sont autorisés du flux & reflux, qui se fait remarquer dans la Mer Rouge, comme dans toutes les autres parties de l'Océan, pour dire que Moïse avoit profité du moment où le reflux laissoit

découvert l'extrémité de ce Golfe, vers le port de Suez &c.

Cette objection très-connue a été réfutée cent fois. On a observé 1° que ni la durée du reflux, ni l'espace qu'il devoit laisser à sec, n'auroit suffi pour le passage d'une multitude de plus de deux millions & demi de personnes, sans compter les troupeaux & le bagage. 2° Que Pharaon & son armée, instruits sans doute, aussi bien que les Hébreux, des loix du flux & du reflux, ne se seroient jamais engagés à poursuivre ce peuple, au danger évident de périr eux-mêmes, lorsque le flux recommenceroit. 3° Que Moïse, qui n'étoit apparemment pas un insensé, n'auroit pas entrepris de persuader à tous les Israëlites, qu'ils avoient traversé la Mer Rouge d'une manière miraculeuse, si le contraire étoit arrivé, & si tout le succès de ce voyage n'avoit dépendu que

de l'attention du Chef à saisir le moment du reflux &c.

Ces raisons suffisent bien pour détruire la fausse supposition des Incrédules ; mais ce seroit un nouvel avantage pour la Religion, si l'on pouvoit faire voir que le reflux ne concourut point avec l'heure du passage des Hébreux ; qu'ainsi la Mer ne fut point laissée à sec quand ils arriverent sur le bord de ce Golfe. Pour consommer la preuve, il faudroit déterminer à quelle heure le reflux dut se faire dans la Mer Rouge, au moment & vers le lieu où les Hébreux la traverserent. C'est ce qu'entreprend l'Auteur de cet Essai, non qu'il se flatte de ne rien laisser à desirer sur cet objet ; il manque encore des observations pour le porter au point d'évidence dont il est susceptible : mais le dessein de ce Dissertateur est de montrer la route, de l'applanir, d'avancer jusqu'à un certain point, &

de faire voir le terme où il eſt poſſible d'arriver. Voici le plan qu'il ſe propoſe & qu'il exécute : 1° Il fixe le jour où les Hébreux traverſerent la Mer Rouge. 2° Il tâche de déterminer l'heure à laquelle le reflux dut y regner ce jour-là. 3° Il examine à quelle heure de cette même journée les Hébreux commencerent & acheverent le trajet du Golfe. Nous dirons quelque choſe ſur chacun de ces Articles.

PREMIÉRE QUESTION.

Quel jour les Hébreux ont paſſé la Mer Rouge.

L'Auteur penſe que ce fameux paſſage s'exécuta la nuit du 17 au 18 du premier mois, qui étoit en même temps la nuit du 17 au 18 de la Lune. Car on aſſure ici que, dès ce temps-là, les mois des Hébreux étoient lunaires. Outre que

Joſephe le dit en termes exprès ; pluſieurs paſſages de l'Ecriture, & des Livres même de Moïſe, montrent que le terme de *lune*, dans le Texte original, eſt pris pour celui de *mois* : ce qui ne ſeroit aſſurément pas, ſans les rapports d'identité que les Hébreux mettoient entre le cours du mois & celui de la Lune.

Cette premiére diſcuſſion, à laquelle ſe livre l'Auteur, eſt un morceau fort travaillé, & nous en concluerions, ſans équivoque & ſans crainte de nous tromper, que, dès le temps de Moïſe, les mois, & par conſéquent les années étoient lunaires, s'il ne nous reſtoit pas deux difficultés auxquelles il ſemble qu'on n'a point penſé.

La premiére eſt que, ſi les Hébreux du temps de Moïſe ſe ſont ſervis de mois & d'années lunaires, ils ont dû connoître la néceſſité d'intercaler ſept fois durant

l'espace de dix-neuf ans, sans quoi leurs années n'auroient eu aucune analogie avec le cours du Soleil, & leurs Fêtes se seroient bientôt trouvées hors des saisons auxquelles leur institution avoit été fixée. Mais comment peut-on prouver que l'intercalation ait eu-lieu dans des temps si reculés ? Cette exactitude chronologique n'est-elle pas le fruit des observations, des attentions, du sçavoir & de l'expérience ?

La seconde difficulté est toute positive : on lit, au premier livre des Paralipomènes (Chap. XXVII.) que David avoit douze Chefs de Milice ; & au livre 3e des Rois (Ch. IV.) que Salomon entretenoit douze Pourvoyeurs ; les uns & les autres destinés à servir tour à tour, chacun pendant un mois ; or, dans les années intercalaires qui sont de treize mois, comment ce service auroit-il pû se maintenir ? ne

ſeroit-il pas arrivé ou que l'ordre de la ſucceſſion eût été interrompu, ou qu'un de ces douze Officiers fût demeuré en exercice durant deux mois, contre le témoignage exprès de l'Ecriture ?

Nous ne ſçavons pas quelle doit être la réponſe à ces objections ; & c'eſt pour cela que l'opinion de l'Auteur, ſur l'identité du mois (Hébreu) & du cours de la Lune, ne nous paroît pas encore inconteſtable. Suppoſons-la vraie néanmoins pour ſaiſir toute la ſuite de cette Diſſertation. Si le mois & la Lune étoient la même choſe chez les Hébreux, il faut donc que la nuit du 17 au 18 du premier mois (temps auquel on nous dit ici que s'exécuta le paſſage de la Mer Rouge) ait été la nuit du 17 au 18 de la Lune ; mais quelle raiſon prouve que les Hébreux paſſerent en effet la Mer Rouge durant cette nuit du 17 au 18 ? Le voici ſans détour.

1°. Il est constant, par l'Ecriture, que ce peuple se mit en marche pour sortir de l'Egypte, immédiatement après la Pâque qui fut instituée & célébrée le 14 au soir. La fin & les cérémonies de cette Fête indiquoient un prompt départ : on peut relire les Chap. XII^e & XIII^e de l'Exode.

2°. Les Hébreux partirent de Ramessés, lieu situé près de l'endroit qu'occupe aujourd'hui le Grand-Caire. Il n'y a de Ramassés à la Mer Rouge qu'environ vingt-six ou vingt-sept lieuës, ou trois petites journées de chemin ; c'est ce que les voyageurs ont vérifié ; c'est, en particulier, ce que le P. Sicard, Missionnaire Jésuite, démontre dans la relation du voyage qu'il fit, en 1720, de Ramessés à la Mer Rouge. Il partit, comme les Hébreux, au mois de Mars & à la pleine lune ; il campa, comme eux, à Socoth, à Ethan, à Phiha-

hiroth, & il se trouva au bord de la Mer.

L'Auteur de cet Essai cite la Relation du Missionnaire, il s'en sert pour applanir plusieurs difficultés ; mais il regrette fort que le P. Sicard, ayant fait le même voyage que les Hébreux, & s'étant trouvé au lieu de leur passage, précisément à la même heure que ce passage a dû se faire ; la pensée ne lui soit pas venue d'observer l'état du reflux en ce moment. Ceci en effet eût décidé toute la question présente : mais le Missionnaire avoit seulement en vuë de vérifier la distance de Ramessés à la Mer ; la possibilité du voyage des Hébreux en trois jours ; le récit de l'Ecriture sur les circonstances de leur marche, &c. L'observation du reflux, dans une position si avantageuse, ne se présenta point à son esprit comme un objet de curiosité. Aussi se contente-t-il, dans sa

lation, de réfuter, par les rai-
s que tout le monde sçait, cette
neuse objection tirée de la possi-
ité du passage des Hébreux du-
it le reflux de la Mer Rouge :
jection, encore une fois, très-
sérable ; mais objection qu'on
cesse point de répéter dans les
rres des Incrédules, & qu'un
ip d'œil sur l'état de la Mer au
ois de Mars, & la nuit du 17 au
de la Lune, auroit pû détruire
ir toujours.

3°. L'Ecriture ne marque que
is stations des Hébreux, Socoth,
nan, Phihahiroth : ce qui prouve
e la route fut faite en trois jours ;
cette preuve est confirmée par
observations des voyageurs : on
nt de le voir. Mais quelle cer-
ude a-t-on que ce peuple fugitif
ssa le détroit, la nuit même du
au 18 ? Notre Auteur répond
e, si l'on n'a pas une entiére cer-
ude de ce fait, au moins toutes

les conjectures, toutes les apparences, toutes les probabilités tendent à l'établir. En effet, l'Ecriture ayant parlé de l'arrivée du peuple Hébreu, raconte tout de suite comment les Egyptiens survinrent; comment les Hébreux en furent consternés jusqu'au désespoir; comment Moïse les rassura en leur promettant le secours du Seigneur; comment la nuit étant venue, la colonne de nuée alla se placer entre les deux camps; comment enfin Moïse frappa les eaux qui s'entre-ouvrirent pour livrer un passage aux Israëlites. Or tout ce récit montre assez que le trajet fut exécuté la nuit même qui suivit leur arrivée sur le bord du Golfe: car pourquoi imagineroit-on des délais; & comment pourroit-on se persuader que le peuple Hébreu ne fut pas infiniment pressé de se soustraire à la fureur de ses ennemis?

Mais, dit-on, les Egyptiens ont-ils pû joindre ce peuple ſur la fin du troiſième jour; & quand il ſeroit vrai que les Hébreux ont paſſé le détroit immédiatement après l'arrivée de Pharaon, peut-on ſuppoſer que Pharaon lui-même & toute ſon armée aient été prêts, ſur le champ, à pourſuivre Moïſe & ſa Nation? L'Écriture donne ſix cents chariots au Roi d'Egypte, & Joſephe dit qu'il avoit cinquante mille chevaux & deux cents mille hommes de pied; une ſi grande multitude put-elle être en état d'atteindre les Iſraëlites à la fin de leur troiſième marche?

Cette objection, aſſez forte, ſe diſſipe ou s'affoiblit, ſi l'on conſidère que l'empreſſement de Pharaon & de ſes gens dut être beaucoup plus grand que dans les expéditions ordinaires; qu'ils avoient à ſe venger des calamités dont Moïſe les avoit frappés; que,

depuis les mouvemens excités par le peuple Hébreu, pour obtenir la permission d'aller sacrifier dans le désert, il devoit s'être rassemblé, par les ordres de Pharaon, beaucoup de gens de guerre dans la Capitale & aux environs de Ramessés; que le Roi put très-aisément en former un Corps considérable, dès qu'il sçut que les Hébreux lui échappoient; que l'Ecriture parle simplement de six cents chariots, de cavalerie & d'armée, sans spécifier les deux cents mille fantassins dont Josephe fait mention; qu'en un mot, il n'y a rien d'incroyable dans la célérité des Egyptiens & dans leur arrivée au bord de la Mer sur la fin de ce troisième jour, qui étoit le 17 du mois & de la Lune. Notre Auteur traite tout ce point de critique ou de controverse avec beaucoup de vrai-semblance, de sagacité & d'intérêt. Ce sont même là, en

général, les caractères de tout son *Essai.*

SECONDE QUESTION.

A quelle heure le flux & le reflux devoient arriver, selon le cours de la nature, vers l'endroit où les Hébreux passerent, la nuit du 17 au 18 de la Lune.

Cette question seroit bientôt résolue si l'on avoit seulement une observation exacte de l'état des marées, au temps de la pleine lune, pour le lieu où les Hébreux passerent la Mer Rouge. On en voit aisément la raison : le phénomène du flux & reflux est constant & invariable dans les Mers où il se fait sentir ; il conserve des rapports sensibles avec le cours de la Lune ; il retarde, comme elle, d'un jour à l'autre. Si donc on sçavoit précisément à quelle heure le flux

& reflux arrive, dans la pleine lune, vers le lieu où passerent les Hébreux, on en concluëroit aussitôt, par les mouvemens de la lune, à quelle heure il se fit, au même lieu, lorsque tout ce peuple traversa le détroit, c'est-à-dire durant la nuit du 17 au 18 du premier mois & de la premiére lunaison.

Mais parmi ce grand nombre de Voyageurs modernes qui ont été en Egypte, aucun ne s'est avisé de faire l'observation que désire notre Auteur : on a vû ci-dessus le défaut qu'il trouve, sur ce point important, dans la Relation, d'ailleurs si curieuse, du P. Sicard. Cette disette d'instructions récentes l'oblige donc à remonter jusqu'aux temps de Jules César, & il y trouve Diodore de Sicile qui dit, en effet, une chose très-appropriée au sujet présent. Voici le résultat de ce qu'il nous apprend.

Les Ichtyophages (ou Mangeurs

le poissons) étoient un peuple voisin de la Mer Rouge *; & toutes les raisons de convenance engagent à les placer dans le pays où les Hébreux se trouverent au moment de leur fameux passage. C'est, selon Ptolémée, entre le 29 & le 30e degré de latitude-Nord. Or l'Historien Diodore de Sicile, qui avoit voyagé en Egypte, observe que la Mer apporte beaucoup de poissons à ces Ichtyophages, *lorsque la marée s'élance avec force sur le rivage : ce qui arrive deux fois par jour, vers la 3e & la 9e heure sur-tout :* & c'est alors, continue Diodore, *que la Mer couvre & inonde toute la côte.*

De ce passage on conclut 1° que

* Pausanias le dit aussi formellement ; & il les recule vers le fond du Golfe : ce qui répond bien à la hauteur de Phihahiroth & du passage des Hébreux.

l'Historien parle des grandes marées qui arrivent constamment le 3^e^ & le 16^e^ jour de chaque lunaison ; c'est-à-dire deux jours après la nouvelle & la pleine lune. 2° Qu'à la manière des Egyptiens, il donne aux heures une durée double de celle que nous leur donnons ; autrement il n'auroit pas pû dire que, dans les grandes marées, à la 3^e^ & à la 9^e^ heure, la Mer couvre le rivage : en effet le flux ne commence que de douze en douze heures ; & , selon le langage de Diodore, s'il comptoit les heures comme nous, ce mouvement des eaux auroit dû se faire de six heures en six heures : ce qui est absurde ; au lieu que tout est dans l'ordre & bien dit, si les heures ont une durée double, si la 3^e^ heure, à compter depuis le soleil levé, répond à notre midi, & la 9^e^ heure à notre minuit. 3° Qu'en conséquence de cette observation, l'époque de la

ıde marée ou du flux doit être
:ée à midi & à minuit du
jour de la lunaiſon & du mois,
s l'endroit où les Hébreux paſ-
ːnt la Mer rouge ; qu'ainſi le
demain, cette grande marée
être à midi $\frac{3}{4}$ & à minuit $\frac{3}{4}$: ce
eſt la nuit du 17 au 18, temps
cis du paſſage. Nous abrégeons
tous les raiſonnemens de notre
ſertateur, qui fait preuve, en
endroit, d'une attention ſingu-
'e à ſaiſir tous les témoignages
ıt ſon opinion peut être for-
ée.

ROISIÉME QUESTION.

quelle heure les Hébreux ont traverſé la Mer Rouge.

Si les Hébreux avoient paſſé la
:r Rouge depuis 6 heures $\frac{3}{4}$ du
au ſoir juſqu'à minuit $\frac{3}{4}$ du 18
matin, ils ſeroient tombés dans

l'époque du reflux : lèger inconvénient pour l'authenticité du miracle, puisque ce reflux ne leur auroit laissé à sec qu'un espace sur la grève, sans leur ouvrir la route transversale du Golfe. Car il est bien prouvé que les Hébreux passerent à sept ou huit lieuës de Suez, & que, dans cet endroit du passage, le lit de la Mer n'est jamais à sec : il ne l'est qu'aux environs de Suez, dans l'étenduë d'environ une lieuë, quand le flot se retire ; & voilà certainement une observation qui démontre, indépendamment de toute discussion sur l'heure du reflux, que la Mer s'ouvrit en présence des Israëlites ; le lieu de leur passage étant si éloigné de la grève qui demeure à découvert quand la Mer est basse.

Mais notre Auteur profite ici de tous ses avantages. Il pense que le trajet s'exécuta dans le temps même du flux ou de la grande marée,

c'est-à-dire depuis environ minuit $\frac{1}{4}$ jusqu'à 6 heures $\frac{3}{4}$ du 18 : encore ne croit il pas que les Hébreux aient eu besoin de tout ce temps-là pour se rendre sur le rivage du côté de Sinaï. Il estime qu'il suffisoit de partir vers les trois heures, afin d'arriver au point du jour ou au lever du soleil, comme le marque l'Ecriture. En effet, selon la Relation de Don Juan de Castro, Capitaine Portugais, qui accompagna, en 1641, Etienne de Gama, dans une expédition contre les Galères Turques retirées à Suez, il est constant que, vers l'extrémité de ce Golfe, durant l'espace de dix ou onze lieuës, la Mer Rouge n'a qu'environ une lieuë de large : mais, comme on vient de le dire, le lieu du passage des Hébreux n'est qu'à sept ou huit lieuës de l'extrémité du Golfe ou de Suez ; la Mer, en cet endroit, n'a donc tout au plus qu'une lieuë de largeur. Or

les Hébreux purent faire très-aisément ce trajet en trois heures ; c'est-à-dire, depuis trois heures du matin jusqu'à six : ce qui étoit le milieu & le plus fort de la haute marée.

Nous ne donnons ici que des résultats. L'Auteur insiste sur tous les objets qui entrent dans le développement de cette question. Il examine quelle étoit la largeur du Golfe ; quel fut le vrai lieu du passage ; quelle étenduë avoit la plaine de *Bédéah* ou de *Bedé*, dernier campement des Hébreux ; enfin quelle quantité de temps fut nécessaire pour passer de ce lieu à la rive opposée. Sur chaque chose il y a des difficultés, l'Auteur ne l'ignore pas, & il tâche de les résoudre : celle que fournit le P. Sicard, n'auroit pas dû être oubliée ; il assure, comme témoin oculaire, & il répète, en plusieurs endroits de sa Relation, que la Mer a, dans cet

endroit, cinq ou ſix lieuës de large : ce qu'il dit même pour répondre à l'objection de ceux qui prétendent que ce Golfe eſt beaucoup plus étendu. Ainſi il eſt à croire qu'au lieu d'exaggérer, ce Miſſionnaire a plutôt reſſerré la largeur du paſſage. Mais cinq ou ſix lieuës d'eſpace ne pouvoient ſe faire qu'en neuf ou dix heures ; auſſi le même P. Sicard fixe-t-il la marche des Hébreux entre ſix & ſept du 17 au ſoir, & leur arrivée entre trois & quatre de la nuit ſuivante. Encore une fois, voilà une objection que l'examen ſeul des lieux peut réſoudre. Notre Auteur s'en tient au témoignage de D. Juan de Caſtro, qui a dû voir avec des yeux intelligents ; d'autres s'en rapporteront au P. Sicard, qui a peut-être mieux connu l'Egypte que la France ſa patrie : témoin d'ailleurs très-moderne, puiſqu'il parcouroit ce pays il y a 35 ou 40 ans, ſans compter

que ses Mémoires n'ont pû être altérés par les Copistes : on les a de sa main, & ils sont dans des Livres imprimés de son temps. Mais c'en est assez sur toute cette matière : si elle n'avoit pas été si curieuse, nous n'en aurions pas suivi tous les détails : si elle avoit été moins bien traitée, nous n'y aurions pris aucun intérêt. Ce que nous avons dit, ne représente pourtant pas tout l'Ouvrage de l'Auteur ; il faut le lire & l'étudier, comme une pièce estimable en son genre : l'ordre & la bonne logique en font le mérite principal.

ARTICLE XLII.

EXPLICATION d'un passage de Virgile. Par M. Bourgeois, Principal du Collège de Crespy en Valois.

. . . . Nec viscera quisquam
Aut undis abolere potest, aut vincere flammâ.

Georg. III. v. 559 & 560.

SERVIUS, ancien Commentateur de Virgile, interprète ainsi le passage que je viens de mettre sous les yeux du Lecteur : *Nec lavari, nec coqui poterant* ; c'est-à-dire : » On ne pouvoit ni laver & puri- » fier avec de l'eau, ni faire cuire » au feu la chair des bêtes que la » peste avoit moissonnées. « La raison qu'il en apporte, c'est qu'une

chair corrompue par la maladie, conſerve toujours une eſpèce de moiſiſſure, qui ne peut être détachée par l'eau, ni détruite par le feu : d'où il infère que la même chair ne ſçauroit être ni lavée, ni cuite : *Caro enim corrupta morbo*, dit-il, *quemdam habet mucorem, qui non ablui poteſt, quoniam omne poſſidet corpus : item igni ſuppoſita, aut putreſcit, aut dureſcit ; nam non coquitur.*

Sans examiner ſi la réflexion de Servius eſt juſte ou non, je ſoûtiens que ſon interprétation offre un ſens qui ne fut jamais celui de Virgile. Cependant il eſt adopté & ſuivi par tous les Interprètes & tous les Traducteurs de ce Poëte. » On avoit beau laver la chair des » animaux, que la contagion avoit » fait périr, *dit le P. Catrou*, on » n'en ôtoit point le pûs : il n'étoit » pas même poſſible de la cuire.« Les Traductions des Abbés de

S. Remi & des Fontaines, plus précises & moins littérales, ne rendent que la pensée de Servius.

Selon ces Ecrivains célèbres, on avoit donc essayé de purifier par l'eau & par le feu, & même de faire cuire la chair des bêtes mortes de la peste: *Aut undis abolere, aut vincere flammâ.*

Je veux bien le supposer pour un instant: mais qu'il me soit permis de demander quel but on se seroit proposé en faisant un essai de cette nature. Auroit-on voulu faire quelque usage d'une chair entiérement gâtée par la contagion? *Turpi dilapsa cadavera tabo.* Quelqu'un se seroit-il avisé de la faire cuire, & de vouloir en manger? *Credat Judæus Apella, non ego.*

En vérité j'ai peine à concevoir comment d'habiles gens ont pû se former une idée, qui révolte éga-

t la raison & la nature. Quoi en soit, j'ose assurer qu'elle out à fait étrangére au plus nt & au plus sensé de tous nciens Poëtes. Son raisonnement & les termes qu'il emploie, sent pour convaincre tout esprit entif & exempt de prévenon.

On s'avisa, dit l'Auteur, d'enterrer, dans des fosses profondes, les corps des animaux que la contagion avoit fait périr : *Donec foveis abscondere discant*. Mais d'où vient fut-on obligé d'en venir là ? Pour deux raisons qu'il ne nous laisse pas ignorer.

1°. On jettoit, dans l'eau, les corps des bêtes que la maladie avoit enlevées : mais on s'apperçut bientôt qu'ils y restoient entiers, & que cet élément ne pouvoit ni les détruire, ni en ôter le pûs : *Nec viscera quisquam aut undis abolere potest* : ainsi la corruption qu'ils

communiquoient à l'air, s'augmentoit de jour en jour.

2°. L'eau ne produiſant pas l'effet qu'on en attendoit, on eut recours au feu : mais ce fut encore inutilement. Ces corps réſiſtoient aux flammes, & ils les éteignoient : *Nec vincere flammâ.**

Dans ces circonſtances, il ne reſtoit qu'une ſeule reſſource : c'étoit d'enterrer les cadavres infectés des animaux empoiſonnés : on le fit ; l'air ſe purifia & les ravages de la contagion ceſſerent.

Ces obſervations faites, on ſaiſit ſans peine le vrai ſens de Virgile : il veut ſimplement faire entendre que *l'eau ne pouvoit anéantir, ni*

---

* Cette eſpèce de prodige eſt indiquée un peu plus haut, où il eſt dit que le feu des autels ne pouvoit conſumer les entrailles des victimes égorgées durant la peſte · *Indè neque impoſitis ardent altaria fibris.* v. 490.

le feu conſumer la chair des animaux, que Tyſiphone avoit immolés à ſa fureur : *Nec viſcera quiſquam, &c.*

Les expreſſions du Poëte achevent de démontrer la juſteſſe de cette interprétation. *Abolere* veut dire *abolir*, *détruire*, *réduire à rien*, *anéantir*, & non *laver*, *purifier*. D'ailleurs *victor ignis*, chez Virgile même, eſt un feu qui dévore tout ce qu'il rencontre : ce qui prouve que les mots *vincere flammâ* ne ſignifient que *brûler*, *détruire par le feu*.

A Creſpy, le 16. Février, 1756.

ARTICLE XLIII.

TRAITÉ DU SCORBUT, divisé en trois parties, contenant des recherches sur la nature, les causes & la curation de cette maladie. Avec un Tableau chronologique & critique de tout ce qui a paru sur ce sujet. Traduit de l'Anglois de M. Lind, D. M. Membre du Collège Royal de Médecine d'Edimbourg. Auquel on a joint la Traduction du Traité du scorbut de Boerhaave, commenté par M. Van Swieten. *Deux Volumes; le premier de 471 pages, & le second de 507.* A Paris, chez Ganeau, rue S. Severin, &c. M. DCC. LV.

Le scorbut est une maladie redoutable : Pierre Hawkins l'appelloit *la peste de la Mer :* la

terre n'en eſt pas exemte, il y a même des pays où elle eſt endémique. Aujourd'hui elle étend de plus en plus ſes ravages : autrefois ce fléau n'étoit guères ſenſible que dans les vaiſſeaux, dans les camps, dans les villes aſſiégées ; à préſent il n'y a guères d'aſyle où l'on ſoit à l'abri de ſa malignité. On convient aſſez, comme le prétend M. Lind, que le ſcorbut n'eſt point un mal hèréditaire, ni contagieux : il n'en eſt pas plus aiſé à guérir, ſur-tout quand la cauſe qui le produit eſt un vice de conſtitution. On voit, contre cet ennemi, s'armer de grands Médecins, dont on auroit plutôt compté les défaites que les victoires : ce ſont là autant de motifs de bien accueillir un Ouvrage où l'on a tâché de raſſembler toutes les forces de l'Art. *

* On a cependant oublié d'y faire mention du vin antiſcorbutique de Mouret.

Ce Traité est divisé en trois parties, dont la premiére est l'Histoire de toutes les descriptions qu'on a imaginées pour caractériser le scorbut, & pour en distinguer les différentes espèces. Dans la seconde, on assigne les causes & les symptômes du scorbut; & on enseigne les moyens de le prévenir & de le guérir. Dans la troisiéme, après des recherches sur les passages des anciens Auteurs qui ont parlé du scorbut, on donne une Bibliothèque scorbutique. C'est donc ici un Traité où se réunissent de concert l'Erudition & l'Observation, la Théorie & la Pratique.

Premiére Partie. Les premiers Auteurs qui ont écrit sur le scorbut, sont *Ronsseus*, *Echthius* & *Wierus*: ils en ont saisi les vrais symptômes; presque aucun des antiscorbutiques connus ne leur a échappé. Selon *Wierus*, cette maladie étoit particuliére aux habitans

des côtes maritimes septentrionales ; ailleurs il n'en avoit trouvé aucune trace : il l'attribue aux alimens grossiers, & aux eaux corrompues dont on fait usage dans les pays où le scorbut est endémique.

Salomon Albertus nous apprend que ce mal s'étoit répandu dans des Provinces, où trente ans auparavant *Wierus* n'en avoit apperçu aucune semence. Ses progrès furent bientôt encore plus rapides & plus funestes ; on en mouroit sans avoir les signes reconnus pour caractèristiques de cette maladie, c'est-à-dire avant la putridité des gencives & l'enflure des jambes. *Eugalenus* avance qu'alors le scorbut & le mal vénérien, venant des poles opposés, se rencontrerent, se compliquerent & mêlerent récìproquement leur *virus*. Mais, selon M. Lind, sous la plume de cet Auteur, le scorbut est un Proté

alenus lui prête tant de formes
n ne ſçauroit douter qu'il n'y
eu un peu plus de viſions que
ſervations, dans les faces, ſous
uelles il s'eſt préſenté à ſes re-
ls : de-là vient qu'on croit qu'il
nfondu avec le ſcorbut quel-
s autres maladies. Il n'eſt point
de voir des Praticiens ſi for-
ent frappés ſur une eſpèce de
adie, qu'ils croient la voir dans
les Auteurs & dans tous les
ades. La cenſure qu'on fait ici
et Auteur, on l'étend à Willis,
ar conſéquent aux Auteurs qui
t ſuivi, tels que Charleton, Hoff-
1 & Boerhaave. Le Traducteur,
s une Note, applique la même
ſure à une thèſe ſoûtenue, en
4, à Paris dans les Ecoles de
decine. L'étendue qu'elle donne
corbut, dans l'empire des ma-
es, vérifie cette prophétie de
enham : *Le ſcorbut verra croî-*
Avril, 1756. II. vol.

tre son nom, & jouera le plus grand rôle dans la Médecine.

La multiplication des symptômes scorbutiques n'a pas tardé à enfanter de nombreuses divisions du scorbut *en chaud, en froid, en acide, en alkalin, &c.* Une maladie qu'on confondoit avec tant d'autres, ne pouvoit pas manquer de se partager en autant d'espèces, qu'on découvroit de symptômes divers & même incompatibles. Selon le besoin de ces espèces, les remèdes se multiplioient, & la classe des antiscorbutiques pulluloit en autant de divisions que le scorbut même : on mettoit entre eux les mêmes différences, les mêmes oppositions qu'on croyoit observer dans la distinction de tant d'affections scorbutiques. Sous le genre scorbutique, tous les maux se rangeoient méthodiquement ; il y eut bientôt autant de sortes de scorbut qu'il peut y avoir de causes morbifiques,

de douleurs ſenſibles, & même de parties mal affectées dans le corps humain. Les ſymptômes variés, les degrés de malignité, les climats même ſujets au ſcorbut, furent autant de principes d'où ſortirent de nouvelles dénominations du ſcorbut : la fureur de ces diſtinctions devint une ſource de confuſion, & par conſéquent d'erreurs très-dangereuſes. La moindre affinité qu'on remarquoit, entre un ſcorbut & une autre maladie, ſuffiſoit pour les confondre. Quand, par exemple, les affections ſcorbutiques & les paſſions *hypocondriaques* paroiſſoient, à des yeux prévenus, ſi voiſines & ſi ſemblables, comment auroient-ils pû les ſéparer & les démêler ? Ce qui réſulte de plus fâcheux de ces notions arbitraires, c'eſt que de la Théorie, on les tranſporte à la Pratique ; & le malade eſt toujours la victime du ſyſtême, quand ces

notions douteuſes manquent de s'approprier à ſes beſoins réels : ainſi une erreur, dans le terme, forme un vice dans le traitement.
» Une maladie, *dit l'Auteur*, » réſiſte-t-elle aux remèdes, a-t-elle » quelque choſe de ſingulier ? ils » (nombre de Médecins de nos » jours) n'hèſitent point à accuſer » un vice ſcorbutique. Ils croient » même appercevoir ce virus dans » toutes les maladies chroniques, » comme d'autres voient de la ma» lignité * dans toutes les maladies » aiguës où ils ne connoiſſent rien. » Eſt-il poſſible qu'on ſe faſſe illu» ſion à ce point ? &c.

SECONDE PARTIE. C'eſt d'après

* Sydenham dit que ce terme de *malignité*, appliqué par les Médecins aux fièvres inflammatoires, a été plus meurtrier que l'invention de la poudre à canon. *In Schedulâ monitoriâ de novæ febris ingreſſu.*

'observation, que M. Lind nous assigne ici les causes du scorbut : l a suivi ce mal sur mer & sur erre. Avant d'entrer dans ses recherches, on doit sçavoir que le scorbut devient *épidémique*, quand es causes en sont générales ; *endémique*, quand elles sont fixes & ermanentes; *sporadique*, quand lles sont plus rares & propres à ertaines personnes.

Pour parvenir à la connoissance es vraies causes du scorbut, M. L. loigne d'abord les fausses, telles que l'usage du sel marin : le défaut 'alimens tirés des végétaux récents n est moins la cause que l'occaon : l'air renfermé des vaisseaux, et air que corrompt la vapeur des aux croupissantes, peut, non pas roduire le scorbut, mais en augenter la malignité.

Parmi les causes externes qui isposent au scorbut, l'humidité & froideur de l'air sont, de l'aveu

de presque tous les Auteurs, les prochaines : la malignité de leur influence est souvent secondée par l'épuisement après de longues maladies ; par la nonchalance & la mélancholie ; par le défaut de végétaux récents ; par le manque de forces digestives ; par une nourriture grossiére, visqueuse & indigeste, &c.

Des causes du scorbut M. Lind passe à ses diagnostics : il les décrit dans l'ordre où ils se présentent à mesure que le mal s'éleve à ses différents périodes. Le scorbut s'annonce ordinairement par des symptômes qui en sont comme le présage. D'abord le visage devient pâle & bouffi ; une couleur verdâtre se répand sur les lèvres & sur les caroncules lacrymales. Du reste, dans son habitude, on ne sent encore guères d'autre changement qu'une indolence extrême, qui dégénère bientôt dans une lassitude univer-

ſelle : alors les membres engourdis, les génoux foibles ſe refuſent au moindre exercice ; à cette fatigue ſe joint une difficulté de reſpirer : ce ſont là deux ſymptômes conſtants dans cette maladie. Enſuite une démangeaiſon ſenſible s'empare des gencives, qui ne tardent pas à s'enfler : le moindre frottement les fait ſaigner. Elles deviennent livides, molles, ſpongieuſes, & enfin putrides & fongueuſes. Les autres parties du corps ſont ſujettes à des hémorragies.

Quand la fièvre ſe joint au ſcorbut, la peau devient ſéche, rude & ſemblable à celle d'un ſerpent ou même d'un lépreux : hors ce cas, elle eſt ordinairement luiſante & douce au toucher. Mais au dernier période, à cette ſéchereſſe ſuccède une moiteur froide & viſqueuſe ; les taches ſe multiplient & s'étendent ſous l'épiderme ; leurs bords ſont jaunes ; en s'avançant

vers le milieu de la tache, cette couleur prend un pourpre plus foncé, & quelquefois au centre se termine à un point noir. L'enflure des jambes commence sur les malleoles, l'œdème s'étend de proche en proche, cette tumeur rèsiste à la pression du doigt. Ce sont là les symptômes essentiels & les plus constants : leur ordre varie quelquefois selon les dispositions du malade & les accidens étrangers qu'il peut avoir éprouvés. Les parties qui en ont été affectées, sont celles où le scorbut se manifeste plutôt : si ces parties sont ulcérées, leurs ulcères prennent l'apparence scorbutique, & par l'issuë qu'ils donnent à une portion des humeurs, ou du virus, ils épargnent au visage les symptômes qui l'altèrent.

Les ulcères scorbutiques, au lieu d'un pûs bien digéré, ne fournissent qu'une matière sanieuse, tenue,

: & sanguinolente, ou plutôt
g corrompu, coagulé, collé,
-tenace à la face de l'ulcère :
ne croute qui s'éleve sur des
molles, spongieuses & très-
es. Ses bords livides sont
s par des chairs baveuses qui
nt du dessous de la peau :
mpêcher ces chairs de croî-
. l'on comprime trop forte-
'ulcère, il en contracte une
ition gangreneuse.
ıs le progrès de la maladie,
l de l'ulcère pousse un *fungus*
se, sanguinolent & mons-
: les déterfifs, les cautères,
ouri, sont ici des remèdes
instrumens inutiles ; tout ce
peuvent ôter à l'ulcère, une
: répare. Dans les scorbuti-
les plaies, les contusions les
gères sont une source de pa-
ılcères. Les mercuriaux, si
ains contre les ulcères opi-

niâtres & invétérés, sont ici dangereux & nuisibles.

Aux premiéres attaques du scorbut, les anciennes maladies, qu'on a eues, se renouvellent avec un nouveau degré de malignité. Surviennent bientôt des douleurs vagues, & quelquefois générales dans tous les os ; leur violence se porte principalement vers les extrémités, sur les articulations, sur les lombes & sur les jambes, quand ces parties sont enflées. Le mouvement augmente toutes ces douleurs. Mais quoiqu'en général les douleurs scorbutiques soient fort mobiles, la poitrine est leur siége le plus ordinaire.

Toutes les maladies épidémiques, & même les *sporadiques prédominantes*, saisissent aisément les constitutions scorbutiques : si la nature de ces maladies est contraire à celle du scorbut, ce conflict est favorable au malade ; il devient funeste,

funeste, quand la contagion est d'une nature putride. La fièvre n'est qu'un symptôme accidentel au scorbut : au dernier période elle est mortelle, sur-tout quand c'est une fièvre pétéchiale.

Dans le second période, les tendons des muscles fléchisseurs de la jambe sur la cuisse se retirent, l'enflure du genou devient douloureuse & quelquefois monstrueuse : on perd l'usage de ces parties, le moindre mouvement fait tomber en syncope, le gras des jambes s'enfle & se durcit, ou se durcit sans s'enfler : leurs taches livides ressemblent à des ecchymoses. Alors le grand air est meurtrier ; les symptômes formidables se multiplient ; hémorragies copieuses du nez, des gencives, des intestins, des poulmons &c. dyssenteries violentes, évacuations abondantes de sang pur sans diarrhée, ni tranchées &c. Les gencives profondé-

ment ulcérées paroissent gangrénées, les dents tombent, les os se carient, leurs lames s'ouvrant forment des exostoses & quelquefois un *spina ventosa*, les douleurs deviennent aiguës & lancinantes. Pour la salivation, M. Lind croit qu'elle ne vient que par des remèdes imprudemment ordonnés : quand la salivation cesse, la dyssenterie tourmente le malade ; quand la dyssenterie disparoît, la salivation recommence : ces deux accidens se succèdent alternativement.

Dans le dernier période, les symptômes sont encore plus irréguliers & plus extraordinaires. Les cicatrices des anciens ulcères s'ouvrent ; la peau des jambes crève ; ces crevasses dégénèrent en ulcères fongueux & sanguinolents ; les viscères abdominaux s'obstruent & se corrompent. De-là, l'hydropisie, ou la jaunisse, des coliques cruelles, une constipation opiniâtre,

une roideur de nerfs & quelquefois des fièvres putrides, colliquatives, avec pétéchies; par toutes les voies, des évacuations copieuses d'un sang corrompu, une respiration très-pénible, des douleurs de côté ou sous le sternum. Quelquefois une respiration courte & laborieuse annonce une mort subite. Tous ces symptômes ont leur origine dans la putréfaction du sang, des humeurs & des viscères.

Avant que de traiter du *prognostic*, nous devons observer, avec M. Lind, qu'il y a des constitutions qui ont une tendance naturelle au scorbut, comme il y en a qui n'ont aucune disposition à cette maladie: sur ce fondement il distingue deux sortes de scorbuts, l'un *constitutionnel* ou *naturel*; l'*autre artificiel* ou *accidentel.* La plûpart des prognostics conviennent surtout au scorbut accidentel, qui est beaucoup plus commun que le

ſcorbut naturel. Les longues maladies, & les longs traitemens qu'on a eſſuyés ; les fièvres, ſpécialement les intermittentes ; le ſcorbut lui-même, quoiqu'on en ait été guéri, laiſſent une diſpoſition au ſcorbut, & comme une ſorte de ſenſibilité aux cauſes externes qui le produiſent, telles que l'humidité, la froidure des ſaiſons & des habitations, les mauvaiſes qualités des alimens & des boiſſons dont on fait uſage, &c.

Le ſcorbut naiſſant ſe guérit ſans le ſecours des végétaux récents, pourvû que le malade puiſſe ſupporter un exercice convenable ; mais s'il ne le peut faire, ni ſe procurer des fruits ou des herbes fraîches, le ſcorbut s'avance & parvient au ſecond période, où M. Lind le croit incurable ſans l'uſage des végétaux récents : mais auſſi avec leur ſecours il répond de la guériſon, pourvû qu'on y joigne

un traitement convenable, & qu'on ſçache tirer des oranges & des limons le bénéfice d'un *doux purgatif.* Un lèger court de ventre eſt ici le premier ſigne favorable : ſi enſuite la peau s'humecte & ſe ramollit, ſi l'uſage des jambes revient, ſi on ſoûtient quelque exercice, la guériſon paroît ſûre à notre Auteur ; à moins que la poitrine ne s'affecte, ou que la dyſſenterie ſcorbutique n'intervienne ; car ces deux ſymptômes mortels oppoſent aux remèdes une terrible réſiſtance : la noirceur de la peau, les taches & les autres ecchymoſes diſparoiſſent à meſure que la cure avance. Mais quand le ſcorbut eſt monté à ſon plus haut degré, ſi la poitrine eſt fort affectée, il ſe termine ſouvent par la pthiſie. Le ſcorbut laiſſe preſque toujours des traces de ſa malignité ; tantôt ce ſont comme des tumeurs & des ulcères aux jambes, ou une diſpoſition à l'hy-

dropisie, tantôt ce sont des rhumatismes chroniques, des douleurs & des roideurs dans les articulations, des éruptions cutanées &c. Nous abrègeons pour arriver plus promtement *à la cure prophylactique* du scorbut.

Il est plus aisé de prévenir le scorbut, que de le guérir : nos antiscorbutiques sont moins des remèdes efficaces, que des préservatifs excellents. Il suffit de connoître les causes du scorbut, sur-tout quand il n'est pas *constitutionel*, pour sçavoir les moyens de s'en garantir. Mais si on ne peut se procurer ni un air, ni une habitation saine, ni viandes fraîches, ni végétaux récents, on purifie ou échauffe l'air qu'on respire en brûlant des bois aromatiques, on vit de racines & de fruits confits, on ne mange que du pain de fleur de farine bien levé & bien cuit ; on ne boit que des liqueurs fermentées, comme du

, du cidre, de la bière; on
un grand ufage d'oranges &
mons; avec leur jus on acidule
fes alimens, hors les cas de
:hée, de dyffenterie & de lyen-
. M. Lind n'a pas manqué
ertir que l'acidité de leur fuc
e peut remplacer par aucun
ède analogue; qu'on en peut
dre trois ou quatre onces par
dans du petit lait; que l'élixir
itriol ne doit guères entrer que
; le gargarifme, &c.

On donne ici d'excellentes inf-
tions pour fournir à peu de
; les vaiffeaux d'extraits de
ites & de toutes fortes de provi-
s antifcorbutiques, telles que les
ux, les poireaux, les oignons,
, les grofeilles, les meures,
baies de fureau, le creffon
u, le *cocléaria* du Groënland,
eille, le vin d'abfynthe, la bière
apin &c.

Quant à *la cure du fcorbut & de*

ses symptômes, voici la méthode que conseille M. Lind. Pour corriger une constitution scorbutique, il faut adoucir l'acrimonie des humeurs & les évacuer doucement par les selles, les urines, les sueurs, &c. Alors le lait, & surtout le petit-lait de chévre, aiguisé avec le sel polychreste, ou mêlé avec les sucs antiscorbutiques des Pharmacopées d'Edimbourg & de Londres, ou avec ceux de la dent de lion, de la fumeterre, & des jeunes sommités de froment, est un remède qui seul remplit toutes les indications, sur-tout si l'on y joint l'usage des bains chauds & aromatiques, quand il n'y a aucun péril d'hémorragie.

Mais s'il faut remédier à des symptômes encore plus urgents, calmer une démangeaison qui afflige les gencives, arrêter leur gonflement spongieux, soûtenir des dents qui vacillent; alors les remè-

es tirés de l'alun sont *très-utiles.*
i, malgré ces secours, la putré-
action augmente, il faut user fré-
quemment d'un gargarisme fait
vec l'eau d'orge, le miel rosat &
cidulé, avec les acides minéraux
lont on proportionne la quantité
u degré de putréfaction : il faut
emporter les chairs fongueuses, &
même les couper, &c.

Dans le cas, toujours dange-reux, d'une salivation; pour faire une prompte révulsion, on applique les *épispastiques* sur les différentes parties du corps; on donne des purgatifs dont l'action se borne aux premiéres voies; on excite la sueur par des bols de thériaque avec du camphre & de la fleur de soufre, on en prend *toutes les 4 ou 6 heures*; on attenue la salive épaisse & visqueuse avec des gargarismes *d'oximel scillitique*; on diminue la putridité de la bouche par des purgatifs benins; quelque-

fois on administre, avec succès, les remèdes visqueux & glutineux, comme la gomme arabique, la colle de poisson, &c. on les dissout dans la ptisane du malade. Les gargarismes astringents avec l'alun & la décoction de l'écorce de chêne, & l'usage intérieur du quinquina & de l'élixir de vitriol, deviennent absolument nécessaires, &c.

Quand l'enflure, la roideur & la douleur des jambes ne sont pas considérables, on les soulage par de légères frictions avec de la flanelle chaude, ou quelque autre étoffe parfumée : mais si ces accidens sont plus violents, on leur fait une *fomentation chaude & discussive*, ou bien sous une couverture de laine on les expose à la vapeur de cette fomentation. L'enflure ne cédant pas à la *diéte végétale* qu'on doit ordonner, on excite la sueur en mettant les jambes dans des sacs

remplis de ſel chaud, ou en les expoſant à la vapeur d'une eau ſpiritueuſe enflammée. Les ulcères des jambes ſe traitent, comme la putridité des gencives, avec une légère compreſſion qui arrête le progrès du *fungus*, & avec les remèdes antiſcorbutiques &c.

Dans les hémorragies on a recours aux acides minéraux, comme l'eſprit ou l'élixir de vitriol : il faut en prendre ſouvent de petites doſes : ſi l'eſtomach peut en ſupporter de pareils de quinquina, on doit en faire uſage. Pour guérir les fièvres putrides & colliquatives, M. Lind n'ajoûte à ces remèdes que le vin rouge, & dans toutes les douleurs qui tourmentent les ſcorbutiques, il ne leur adminiſtre pour remède général que l'oximel ſcillitique, il le leur fait prendre dans une potion diaphorétique chaude, où le vin tient la place d'un cordial ſpiritueux.

Pour la dyssenterie scorbutique, outre les remèdes connus & prescrits par les Auteurs qui ont traité du scorbut, M. Lind recommande l'usage des végétaux récents, & surtout des fruits *acides & acerbes*, & l'infusion d'ipécacuanha dans de l'eau-de-vie, prise à doses petites & fréquentes. La rhubarbe, les écorces stomachiques, l'élixir de vitriol, & quelques eaux minérales légèrement ferrugineuses favorisent le rétablissement des malades, lors même qu'ils ont été épuisés par des hémorragies & par des évacuations colliquatives.

Si le scorbut améne l'hydropisie, si l'enflure, l'œdéme, & les ulcères des jambes sont opiniâtres, on purge le malade, on lui met des cautères près des endroits ulcérés, on lui donne un électuaire d'antimoine crud préparé, auquel on ajoûte l'æthiops minéral, & on lui ordonne quelque boisson

tiſcorbutique. Si les gencives
ınt raffermies, les ulcères réſiſ-
nt encore, on adminiſtre de légè-
s frictions avec du mercure éteint
ns une petite quantité de baume
ſoufre térébenthiné, & tous les
urs on fait prendre au malade
ıe bouteille de la décoction des
ois ſudorifiques: en ceſſant ces
mèdes, on prend ſoir & matin
ıelques grains de ſoufre doré d'an-
moine, ou le remède du Docteur
tummer, dont parlent les Eſſais
'Edimbourg (T. 1.)

Après la guériſon, s'il reſtoit
ıcore quelque engourdiſſement,
quelques douleurs dans les arti-
ılations, ou des douleurs rhuma-
ſmales chroniques, il faut alors
ıonter ſouvent à cheval, prendre
ne ou deux fois par jour une cuil-
rée de graine de moutarde non
rafée; & ſubir les frictions mer-
ırielles dont on a parlé ci-
evant.

M. Lind fait mention de plusieurs antiſcorbutiques qui, dans certaines occaſions, ont bien réuſſi, tels que le baumier de Canada, l'écorce de *Winter*; *herba vermicularis*; la petite chélidoine; la terre de Bergen en Norwege; l'eau de Mer, &c. il faut recourir à ſon Traité pour la préparation & l'adminiſtration de tous ces remèdes. Il n'a pas oublié les anti-ſeptiques; ils ſont d'un uſage indiſpenſable dans une maladie qui, comme le ſcorbut, eſt putride de ſa nature.

Le virus ſcorbutique fait dégénèrer les humeurs de leur état naturel: il les épaiſſit, il les aigrit; leur viſcoſité obſtrue & leur acrimonie ronge les vaiſſeaux & les autres ſolides expoſés à leur action. Sur ces principes, M. Lind a fondé ſa théorie du ſcorbut; elle en explique heureuſement tous les phénomènes, ſans preſque s'écarter de la route frayée par Boerhaave, com-

menté par M. Van Swieten. Dans un des *aphorismes* de Boerhaave, il y a une observation qui ne doit pas nous échapper, c'est que *la guérison du scorbut est le chef-d'œuvre de l'Art.* A la vérité ce mal a des symptômes & des effets certains, qui le caractèrisent en général; mais la cure en dépend moins que des affections particulières & individuelles, qui se cachent sous ces affections génériques ou homogénes. Entre le scorbut de deux malades, il y a autant de différence qu'entre leur visage, leur tempérament, ou leur caractère : ces différences vont jusqu'à des oppositions & des contrariétés si grandes, qu'un remède salutaire à l'un ne peut souvent être que fatal à l'autre. De-là ce sage avis de M. Van Swieten : » Il » ne faut pas se fier aux titres spé- » cieux des remèdes antiscorbuti- » ques, ni aux éloges qu'on en fait;

» plusieurs d'entr'eux étant capa-
» bles de faire plus de mal que de
» bien, quand ils ne sont pas donnés
» à propos, & qu'ils n'ont pas une
» vertu opposée à l'espèce d'acri-
» monie qui domine.« Les faits & les exemples innombrables qu'on a rassemblés dans ce Traité, pour en fortifier la doctrine, conduisent naturellement à cette conclusion, & lèvent toutes les contradictions apparentes qu'on pourroit remarquer dans la doctrine de M. Lind, & même entre les opinions des vrais Docteurs qui ont traité cette matière. Dans la Bibliothèque scorbutique, qui termine cet Ouvrage, nous sommes étonnés qu'on ait oublié Morton qui, dans son Traité de la phthisie, ouvre des vuës & des voies si propres à guérir la phthisie scorbutique.

Ce qui nous autorisoit à donner tant d'étenduë à cet Extrait, c'est que le scorbut devient, dans nos

nats, une maladie fort à la mo-
: on dit même que, pour se faire,
ce genre, une vogue utile, d'ha-
es Médecins affectent de mêler
scorbut à des maladies qui lui
nt fort étrangères. Par-là ils ga-
ent le mérite d'une cure scorbu-
que, ce qui n'est rien moins qu'in-
fférent à leur célébrité.

ARTICLE XLIV.

AISON OU IDÉE de la Poësie. Traduit de l'Italien de GRAVINA. Par M. Requier. Tome II. *in*-12. De la Poësie Italienne. A Paris, chez Despilly, & Augustin-Martin Lottin, rue Saint-Jacques. M. DCC. LV.

L'AUTEUR de cette Traduction dégage la parole qu'il nous voit donnée au commencement

de l'année dernière. En publiant, dans notre langue, l'Ouvrage de Gravina sur la Poësie Grecque & Latine *, il s'étoit chargé de nous rendre aussi le Traité de ce Jurisconsulte sur la Poësie Italienne; & c'est le Volume que nous annonçons.

Gravina consacre plus de la moitié de son Ouvrage au Poëme du Dante, parce qu'on y *trouve tout le fondement de la Poësie vulgaire;* c'est-à-dire, de la Poësie moderne des Italiens. Le Dante est à l'Italie ce qu'Homère fut à la Grèce; le père, le chef & le modèle de quiconque a voulu parler le langage des Muses. Un génie tel que celui du Dante auroit pû égaler la gloire des Anciens, si la Langue Italienne eût été, comme celle d'Athènes, ou de Rome,

* Voyez nos Mémoires de Juillet, 1755. II. vol.

exempte de la rime, invention barbare, machine fabriquée pour refroidir l'imagination & pour détruire l'harmonie. Le Dante *n'osa pas abandonner la rime, sans laquelle les esprits grossiers, de son temps, ne l'auroient pas regardé comme* un Poëte; *il fit pourtant des efforts pour déguiser l'affectation trop marquée des terminaisons semblables; en mêlant les rimes, en les interrompant par le moyen d'une troisiéme d'un son différent, &c.*

Cette Langue néanmoins que parla le Dante, étoit à son point d'excellence: car le siècle de Léon X. ne fit que la renouveller; non l'embellir, non la perfectionner: elle put acquérir, par succession de temps, plus d'abondance, non plus de régularité & de vraie beauté: elle put devenir propre à exprimer plus de choses, mais sans éprouver aucun changement dans son génie,

dans ses tours, dans son énergie &c. On dit que le Dante *a écrit en idiome Florentin:* ce qui signifie seulement qu'il *fit prévaloir*, dans ses compositions, *le dialecte des Toscans*, à-peu-près comme Homère qui se servit de tous les dialectes, & ne laissa pas de préférer l'Ionique.

La Langue Italienne est un rejetton du Latin, mais rejetton qui a dégénéré. Du langage d'Auguste est né un Idiome vulgaire, plein de corruptions & d'altérations : avec le temps cet Idiome s'est partagé en divers Dialectes : cependant les Romains, qui tinrent toujours un rang très-distingué en Italie, conserverent une sorte de langage qui devint celui des honnêtes gens, des courtisans, des Orateurs : Gravina l'appelle *Langue commune*, mais *Langue noble*, par opposition avec l'Idiome vulgaire réduit aux usages du simple peuple. Les Tos-

ns affecterent de ne pas se con-
rmer à l'exemple des autres ; ils
oulurent substituer leur dialecte
rticulier à la Langue commune.
e Dante leur en fit des repro-
ies, & il ne laissa pourtant pas
: les imiter ; à-peu-près comme
nt ces Critiques qui reprochent
op d'esprit à certains Auteurs, &
ui ne s'abstiennent pas eux-mêmes
e répandre, dans leurs compo-
tions, tout l'esprit qui est en leur
ouvoir.

Si l'on veut sçavoir pourquoi les
'oscans cultiverent extrêmement
ur Langue, & sont parvenus enfin
ériger, parmi eux, une espèce
'Aréopage en ce genre ; il faut
onsidérer que le Gouvernement
e cette contrée, long-temps Dé-
nocratique, fournit à une infinité
e citoyens l'occasion de parler en
ublic, & par conséquent de s'ap-
liquer à la pureté de la Langue,
our attirer plus doucement la

multitude à leur opinion dans les harangues qu'ils lui faisoient. Il en fut, à cet égard, de Florence comme d'Athènes qui, durant l'administration populaire, vit naître, dans son sein, une foule d'Orateurs, & acquit plus que toutes les autres Villes Grecques, la gloire du beau langage. Quand les Médicis commencerent à gouverner la Toscane en maîtres, la supériorité du Dialecte Florentin étoit établie & reconnue ; elle s'est maintenue depuis ; elle règne encore ; & il seroit trop tard de réclamer contre l'usurpation de ce sceptre littéraire.

Le Dante » est semblable à Ho-» mère par la vivacité des images ; » mais au-dessous de lui quant au » style. Ce style, dans le Poëte » Italien, est recherché, subtil, » pénètrant ; au lieu que, dans » Homère, il est naturel, facile & » coulant ; tel, en un mot, qu'il

» convient à celui qui devoit s'atti-
» rer les applaudissemens de la
» Grèce « &c. Cette raison auroit dû valoir également pour le Dante, qui écrivoit sans doute dans le dessein d'être applaudi ; mais la différence du peuple auquel il vouloit plaire, fut cause apparemment de la diversité des moyens qu'il employa pour y parvenir. Les compatriotes du Dante n'étoient que des Italiens du 13e siècle, & ceux d'Homère étoient des Grecs très-voisins du siècle des Héros.

Le Dante appelle son Poëme une Comédie, parce qu'il y *peint vivement des personnages de toute espèce, & de tout rang, grands, médiocres, petits.* Par-là *ce Poëme est semblable à l'ancienne Comédie, c'est-à-dire à celle d'Aristophane, qui caractèrise les mœurs des concitoyens & corrige leurs défauts.* Il entre, dans ce Poëme, de la Politique, de la Morale, de

la Théologie : *Politique* dont le but est de persuader aux Guelfes, ennemis du Dante, qu'il est nécessaire de reconnoître un chef, c'est-à-dire l'Empereur, soûtenu de tout le parti des Gibelins : *Morale* qui consiste à représenter trois états ; celui du vice par l'*Enfer* ; celui de la Pénitence ou de l'*Amendement* par le *Purgatoire* ; celui de la Béatitude, tant naturelle que surnaturelle, par le *Paradis* : *Théologie*, qui est celle des Chrétiens conciliée, en quelques articles, avec celle des Philosophes. C'est ainsi que Gravina défend son Poëte *contre ceux qui ne pénétrant point dans ses vuës relevées, croient qu'il a voulu, contre toute raison & toute bienséance, confondre la Théologie Chrétienne avec la Payenne.* » Par-tout, *ajoûte l'Au-» teur*, où le Dante apperçoit un » précepte (de vertu) mis en pra-» tique pour lui-même ; il découvre l'image

» l'image & l'aurore de la Loi Chré-
» tienne...... Ainsi il ne doit pas être
» blâmé pour avoir placé Caton
» d'Utique hors de l'Enfer ; & pour
» avoir mêlé, dans le Purgatoire,
» les exemples de l'Ecriture sainte
» aux Historiens profanes & même
» aux Fables. « Voilà une explication bénigne, une Apologie dont le patriotisme pourroit bien être le principe. Le Dante étoit un Poëte, & de plus né dans un siècle où les idées n'étoient pas extrêmement précises. Sannazar, long-temps après lui, se permit encore de ces sortes d'alliages de la Fable & de l'Histoire sainte : pourquoi cherche-t-on plus à excuser le premier de ces Auteurs que le second ? La Poësie étoit-elle plus sage au treizième siècle qu'au dix-septième ?

Mais c'en est assez sur le Dante ; disons un mot de ses successeurs. C'est à leur occasion que Gravina raisonne quelques momens *sur le*

Poëme épique & sur les Romans. Le Boiardo, auteur de l'*Orlando inamoroto*, avoit bien lû les Anciens ; mais il a farci son Poëme de Paladins & d'Enchanteurs : inventions Gothiques, quoi qu'en dise Gravina. Celui-ci assure que l'*Orlando inamorato* seroit exemt de bien des taches, *s'il eût reçu le poli nécessaire à chacune de ses parties.* On y trouve quelquefois des *expressions basses*, des vers foibles, &c. Il reprèsente la nature plutôt grossiére, que simple & aimable &c.

Mais ce Poëte a fait éclore l'Arioste, génie sublime, facile, abondant. Son style a toute la variété qu'on puisse desirer dans un Ouvrage tel que l'*Orlando furioso.* On y trouve le nombre & l'harmonie dans une juste proportion avec le sujet ; les images sont grandes, les idées belles, les descriptions magnifiques : que n'est-il plus sobre

n hyperboles, en digreſſions, en
laiſanteries !

Le Triſſin n'eſt pas fort eſtimé
n Italie. Gravina oſe penſer que
'eſt une injuſtice ; & tout ce qu'il
lit de ce Poëte, en donne la plus
rande idée. Selon lui, » l'Italie
» n'a aucun Poëme, en Langue vul-
» gaire, plus capable de diriger
» promptement & avec ſûreté nos
» études & nos actions. Il peut ſer-
» vir ſeul d'exemple pour bannir du
» ſtyle la tache commune de l'af-
» fectation & des ornemens ſuper-
» flus. Le ſtyle du Triſſin eſt plein
de réſerve & de ſobriété « &c. Il
audroit lire toute cette Notice, qui
ous a paru curieuſe.

Celle qui a le Taſſe pour objet,
'eſt ni aſſez claire, ni aſſez pré-
iſe : on ne ſçait ſi Gravina veut
ouer ce Poëte, ou le critiquer : il
a toute apparence que la Criti-
ue a ici plus de part que les Elo-
es : auquel cas notre Boileau ne

seroit coupable d'aucune injustice dans le jugement qu'il porte du Tasse. Il semble que c'est aussi la pensée de M. Requier dans une Note au bas de la page 174.

L'Auteur traite après cela de plusieurs genres de Poësie, du Dramatique, de l'Eglogue, de la Satyre. Ce qu'il dit, en faveur des Tragédies Italiennes, qu'*on y trouve une invention & un style aussi simple que dans les Grèques*, est-il un jugement sans appel? Gravina cite lui-même en preuve ses propres Tragédies au nombre de cinq, dont le public n'a pas été extrêmement satisfait. Cet homme pourroit bien être le d'Aubignac de l'Italie; c'est-à-dire bon Critique & Poëte médiocre.

Les idées les plus pures & les plus vives de la Poësie Lyrique Italienne se puisent chez Pétrarque: *il sçut, autant que l'Italien le permet, faire passer, dans ce*

enre d'écrire, les qualités essen- ielles des Grecs & des Latins..... Ses compositions brillent par le hoix & par la beauté des senten- es dont elles sont semées ; par les xpressions aussi fortes que pro- res, & cueillies, pour ainsi dire, ur la tige même où la Langue La- ine & l'Italienne se réunissent. Quoique ces expressions ne soient oint étrangères, elles paroissent ependant neuves & surprenantes l'oreille ; leur nouveauté ne ve- ant point des termes, mais de la elle imagination dont elles sont emplies.

Gravina disserte en Philosophe ir la passion de Pétrarque pour aure ; il subtilise & quintessencie s transports de cet amour ; il en ient jusqu'à les regarder comme exercice de vertu : belles paro- s sans doute qui auroient pû être réées de M. de la Bâtie, le plus oderne & le plus sçavant des

Apologistes de Pétrarque : mais quiconque connoît le cœur humain, n'est point la dupe de cette métaphysique. On sçait ce que valent des précisions minutées dans le silence du Cabinet ; probablement Pétrarque étoit bien-aise qu'on eût du talent pour en faire de semblables sur son compte. Du reste il se trahissoit trop lui-même, & ses Poësies disent trop de choses pour qu'on admire la sagesse de ces deux fameux habitans de Vaucluse.

L'Auteur indique encore quelques autres Poëtes plus modernes, mais en si peu de mots, qu'il n'est pas nécessaire de nous y arrêter. Le Traducteur, M. Requier, ajoûte à ce Discours sur la Poësie Italienne deux Lettres Latines de Gravina, l'une *sur le mépris de la mort* ; l'autre *sur les bornes qu'on doit mettre à la douleur* : toutes deux du meilleur style ; on nous

les donne auſſi en François; & tel eſt le fond de ce petit Volume qui, joint à celui dont nous avons parlé au mois de Juillet dernier, forme un joli Recueil d'obſervations ſur la Poëſie.

ARTICLE XLV.

DE MIRACULIS quæ Pythagoræ, Apollonio Thyanenſi, Franciſco Aſſiſio, Dominico, & Ignatio Loyolæ tribuuntur, Libellus. Editio nova, multis adnotamentis auƈta. Auƈtore Phileleuthero Helvetio. Edimburgi Typis Petri Fox. M. DCC. LV. *Nouvelle Edition d'un petit Livre ſur les miracles qui ſont attribués à Pythagore, à Apollonius de Thyane, à François d'Aſſiſe, à Dominique, & à Ignace de*

Loyola. Par un Suiſſe, ami de la liberté. A Edimbourg, &c.

CEt Ouvrage, que ſon Auteur appelle un *petit Livre*, eſt un *in*-8°. de 414 pages, ſans la Préface. On n'y parle de Pythagore & d'Apollonius de Thyane, que pour donner une mauvaiſe compagnie aux Saints reconnus de l'Egliſe Romaine. Ceux-ci ſont même plus maltraités, dans cette Diſſertation, que les deux Payens qu'on leur aſſocie. C'eſt que perſonne aujourd'hui n'eſt partiſan de Pythagore & d'Apollonius, au lieu que S. François d'Aſſiſe & les autres Saints ont un culte parmi les Catholiques. Voilà ce qui bleſſe notre *Suiſſe ami de la liberté.* Suppoſez-lui, pour un moment, la foi ancienne des Pères & des Conciles à l'égard des Saints, des Reliques &c. vous le verrez tranquille ſur les miracles répandus

dans les Légendes : tout au plus remarquerez-vous en lui des desirs modestes & raisonnables pour la correction de quelques Histoires qui se sont glissées dans les Livres Ecclésiastiques : desirs que l'Eglise approuve, bien-loin de les condamner. C'est ainsi que la Critique s'exerce tous les jours, avec édification, par les Hagiographes d'Anvers ; qu'un très-grand nombre de Prélats ont écarté des Offices divins ce qui ne paroissoit pas appuyé de preuves assez solides ; que le Pontife, qui est assis aujourd'hui sur la Chaire de S. Pierre, a sçavamment apprécié, dans son excellent Traité de la Béatification & de la Canonisation des Serviteurs de Dieu, le degré d'autorité qui convient aux Légendes insérées dans le Breviaire. (Voyez ce grand Ouvrage, Tome IV. seconde Partie, p. 114, & suiv.)

Mais le Censeur, dont on vient

de réimprimer la Dissertation, est un Protestant armé d'injures & d'invectives contre tout ce qui se rapporte au culte des Saints. Les trois qu'il attaque, dans son Livre, n'étoient, selon lui, que des fanatiques, des stupides, des imbècilles, des impertinens, des impudens, des ignorans, des impies, des menteurs &c. & ceux qui ont écrit leurs vies, partagent tant de belles Epithètes : comment après cela seroient-ils reçus à exalter les miracles de ces saints personnages ? Il faut donc penser qu'ici la Religion des Héros de l'Eglise Romaine est le moyen qu'on emploie pour leur ravir le titre de Thaumaturges ; qu'au lieu d'examiner les faits miraculeux, suivant les régles du témoignage, on s'en prend à la cause, pour laquelle ces faits auroient existé ; qu'on les rejette & qu'on les nie, en supposant un vice essentiel dans cette cause,

& qu'enfin tout le Livre de l'Auteur Helvètique n'est pas tant une censure raisonnée des miracles attribués aux Saints, qu'une déclamation violente contre les Catholiques & contre les dogmes qu'ils professent.

Pour réfuter de suite cet Ouvrage, il ne faudroit pas être fort sçavant ; mais il seroit nécessaire de se livrer à des détails qui exigeroient un volume dans les formes : nous ne pouvons entreprendre cette tâche ; & nous nous bornons à quelques remarques où l'on ne verra que des raisons ; point d'injures, point de termes de mépris : langage très-facile à prendre, mais qui n'est pas celui de la vérité.

I.

Ce Livre, quant à l'exécution littéraire, n'est, en grande partie, qu'un tissu de passages Grecs, Latins,

François, Allemands : tout cela raſſemblé ſans l'ordre & le goût convenables. Il s'y trouve tel chapitre où l'on voit du Latin confondu avec de l'Allemand, de l'Allemand mêlé de François &c. puis des citations entaſſées les unes ſur les autres, des réflexions qui coupent les phraſes, des vers aſſez mal appliqués ou rapprochés, des Notes quelquefois plus longues que le texte, & preſque par-tout un ſtyle dur, raboteux, déſagréable. Cependant l'Auteur ne renonce pas aux petits avantages que procure la raillerie ; de temps en temps il entreprend d'amuſer ſon Lecteur, il tâche de faire le plaiſant : ce qui ne convient ni au génie de cet Ecrivain, ni au ſujet qu'il traite, ni au ton de l'Ouvrage entier. Ceci néanmoins eſt encore plus ſupportable que la modération prétendue qu'affecte le même Critique ; en diſant qu'il eſt ami de tout le

monde, & qu'il ne veut offenſer perſonne ; tandis que, dans ſon Livre, les Saints & leurs Panégyriſtes, les Papes & les défenſeurs du dogme Catholique ſont traités comme les derniers des hommes.

II.

La Logique de ce Diſſertateur n'eſt pas un guide ſur lequel on puiſſe compter : nous en citons quelques exemples.

1o. Dans la queſtion générale des miracles & de la cauſe qui les opère, il ſe détermine pour un ſentiment qui n'eſt ni le plus probable, ni le plus facile à ſoûtenir : il croit que le Démon ne peut faire aucun miracle : & quand on en vient aux prodiges opérés par les Magiciens de Pharaon ; il inſinue, ne pouvant faire mieux, que ces merveilles furent des tours d'adreſſe : or cette opinion ne peut ſe

concilier ni avec la lettre de l'Ecriture, ni avec les évènemens qui se passerent dans la Cour du Roi d'Egypte ; & l'on met d'ailleurs, dans l'industrie de ces Magiciens, un merveilleux qui seroit presque aussi étonnant que les miracles mêmes.

Mais nous n'insistons point sur cet article : c'est aux raisons de l'Auteur que nous en voulons. *Si le Démon*, *dit-il*, avoit le pouvoir de faire des miracles, il n'auroit pas manqué de l'exercer en certaines occasions où il lui importoit de combattre les prodiges qui venoient de Dieu : cependant nous ne voyons pas que ce pouvoir ait été mis en œuvre, &c. Eh quoi ! *répondra quiconque entend seulement les termes de la question*, quand on dit que le Démon peut faire des miracles, conçoit-on que ce pouvoir soit indépendant de Dieu ; que l'Ange rebelle puisse, à son gré, changer les loix de la

nature ; détruire les œuvres du ſouverain Etre ; gouverner, en un mot, le monde phyſique & moral comme il lui plaira ? Ne penſe-t-on pas au contraire que toute la puiſſance de cette créature eſt ſubordonnée ; qu'elle ne s'étend qu'aux objets que Dieu veut bien lui abandonner ; qu'ainſi dans les occaſions où il importoit à ce Prince des ténèbres, de combattre les prodiges divins, rien toutefois n'eſt ſorti de ſa main, parce que celle de Dieu l'enchaînoit ?

Mais, *ajoûte l'Auteur*, ſi le Démon pouvoit faire des miracles, il faudroit en conclure qu'il eſt tout-puiſſant : point du tout, *répondrons-nous* : car celui-là ſeul eſt tout-puiſſant qui peut faire toutes les choſes poſſibles. Juſtement, *replique notre Théologien Suiſſe*, ſi le Démon peut faire des miracles, il pourra faire tout ce qui eſt poſſible. Très-mauvaiſe conſé-

quence assurément : car le pouvoir de faire tout ce qui est possible, suppose un Etre infini, puisque les choses possibles sont infinies ; au lieu que le pouvoir de faire telle ou telle action miraculeuse, (pouvoir encore, subordonné & dépendant,) ne s'étend point & ne peut s'étendre à tous les possibles : or tel est le pouvoir qu'accordent au Démon, ceux qui disent qu'il peut faire des miracles.

2°. Dans la vie de S. François, écrite par S. Bonaventure, il est dit que le Saint ayant eu la complaisance de demeurer, quelque temps, chez un grand Seigneur ; les Démons le battirent rudement : sans doute, *reprend le Censeur d'un ton de raillerie*, parce que les Démons n'aiment point les Palais des Grands, & parce qu'ils ne veulent pas que les hommes aient de la vanité. Mais cette observation est sans justesse : la vie de S. Fran-

porte que ce Saint regarda le
,ais traitement qu'il avoit reçu
Démons, comme une puni-
de la complaisance qu'il avoit
, en se laissant persuader de
dre son logement chez ce
d Seigneur.* Le Censeur pré-
roit-il que les Démons ne
t jamais la fonction d'Exécu-
des vengeances divines? C'est
oins ce que son objection sup-
; & l'on voit combien cette
osition est illusoire.

a reste, on n'a ici qu'un trait
manière dont l'Auteur rend
tions contenues dans les vies
aints. Il dénature les unes, il

---

* Credo, *dit S. François dans la
gende de S. Bonaventure*, quòd
emones, qui nihil possunt nisi
antum Providentia suprema dispo-
, in me ferociter irruerint, quia
n bonam spem profert mansio mea
domo magnatorum.

repréſente les autres imparfaitement; il donne à celles-ci un ridicule qu'elles n'ont pas; il tire de celles-là des concluſions trop générales, trop éloignées, ou tout-à-fait étrangères. On lit, par exemple, dans la vie de S. Ignace, que peu de jours après ſes premiers projets de converſion, il fut tenté de pourſuivre l'épée à la main un More qui parloit mal de la ſainte Vierge. Ce mouvement d'un zéle peu éclairé eſt blâmé par les Hiſtoriens de ce Saint; mais cela ne ſuffit pas à l'Auteur dont l'Ouvrage nous occupe: il conclut de ce trait, que ſaint Ignace étoit vindicatif; & que n'ayant pas eu l'amour des ennemis, on n'a pû le canoniſer: * com-

* C'eſt ce qu'on lit à la page 394 de l'Ouvrage. On ne trouve pas, en cet endroit, le trait du More: mais, comme l'Auteur dit, qu'il *a montré plus haut de quels ſentimens Ignace étoit animé*

me si ce premier mouvement de colère qui n'eut aucune suite, & qui précéda de plus de trente années la mort du Saint, n'avoit pas pû être expié par la pénitence! Ajoûtons un point d'érudition que place ici le Censeur : *Ignace*, dit-il, *voulut imiter l'Empereur Caligula qui ordonna de tirer du sang*, c'est-à-dire d'ôter la vie, *à un ancien Préteur que l'Ellebore de l'Isle d'Anticyre n'avoit pû guérir*. Cela ne se concilie-t-il pas bien avec l'histoire d'Ignace qui, dans ce moment, ne songeoit ni à Caligula, ni à satisfaire un penchant de cruauté; mais qui doutoit sim-

---

contre ceux qui pensoient autrement que lui ; & comme on ne voit que le trait du More qui ait été produit en preuve de ces *sentimens*, il faut bien que l'Auteur conclue de-là le prétendu esprit vindicatif du Saint, & par conséquent le tort qu'on a eu de le canoniser.

plement en homme peu instruit; si le zéle de la Religion ne l'autorisoit pas à défendre, par les armes, l'honneur de la Mère de Dieu ?

3°. L'Auteur fait (à la page 230) une hypothèse singulière. » Sup» posons, *dit-il*, qu'un Mission» naire Papiste veuille convertir » un Payen ; & qu'il n'emploie pas » pour cette œuvre les argumens » très-solides qui démontrent la » Religion Chrétienne, mais qu'il » se serve seulement des principes » régnants chez les Catholiques ; » sçavoir, qu'il faut croire à l'Eglise » sans rien examiner ; qu'on doit » rendre un culte à la Vierge & » aux Saints &c. Je soûtiens, *conti» nue l'Auteur*, que ce Payen bien » persuadé des vérités de la Reli» gion naturelle, ne pourra se ren» dre aux raisons du Missionnaire, » quand même celui-ci mêleroit à » sa prédication quelques dogmes » de la Religion Chrétienne. Car

mment diſtinguera-t-il le vrai
ı faux ? comment embraſſera-
l une Religion qui enſeigne &
ii protège l'idolâtrie ? &c.... Je
ois bien, *ajoûte le Cenſeur*,
ıe ce Miſſionnaire ſe conduira
udemment & qu'il déguiſera
en des choſes, s'il ſe voit vis-
vis d'un homme qui ſçache
iſonner ; mais ceci eſt de l'arti-
:e : il faut propoſer la Théologie
lle qu'on l'enſeigne en Italie &
ı Eſpagne « &c.

Voilà un plan de Miſſion auſſi
cule que fauſſement imaginé.
mment pourroit-il ſe trouver
Miſſionnaire qui oſât ſe pro-
ttre de convertir un Payen Phi-
ophe, avant que de lui prouver
vérité de l'Evangile & des dog-
s qu'il contient ? Comment
ndroit-il à la penſée d'aucun
mme qui a le ſens commun, de
ɔpoſer l'Egliſe comme régle in-
llible de vérité, avant que d'avoir

montré ce que c'eſt que Jeſus-Chriſt Fondateur de l'Egliſe ? Comment établiroit-on le Culte de Marie & des Saints, ſans expliquer les rapports que Marie & les Saints ont avec Jeſus-Chriſt ? &c.

Mais on avoue que le Miſſionnaire Papiſte pourra ſe ménager & *déguiſer bien des choſes*. Eh bien ! que déguiſera-t-il ? Sans doute il ne dira point qu'*il faut croire à l'Egliſe ſans examen* ; mais il dira qu'il faut examiner les titres très-légitimes & très-anciens qui conſtituent l'Egliſe, juge infaillible des controverſes. Il ne dira point que Marie & les Saints doivent partager avec Dieu le culte ſuprême : imputation fauſſe que Meſſieurs les Proteſtans devroient ceſſer de faire aux Catholiques ; mais il dira ſimplement qu'on honore Marie & les Saints comme des créatures en qui Dieu a fait éclater les merveilles de ſa grace ; qu'il a couronnées

ans le ciel, & dont les prières lui
ont agréables. Il ne dira pas, ce
Missionnaire, qu'on doit croire
out ce qui est dans les Légendes;
l ne préconisera pas le Livre des
Conformités de S. François avec
Jesus-Christ, ouvrage dont notre
Auteur ne cesse point de nous ob-
ecter l'existence & de nous citer
les lambeaux; comme si tous les
Catholiques, médiocrement même
nstruits, ne sçavoient pas bien ce
que valent ces productions nées
dans un siècle auquel le nôtre ne
ressemble point; comme si le Livre
des *conformités* n'étoit pas réduit
à n'être qu'un meuble de curiosité
dans les Bibliothèques! Et pourquoi
les Protestans ont-ils tiré des ténè-
bres ce Livre presque ignoré? Pour-
quoi l'ont-ils traduit, commenté,
orné d'estampes? En cela n'ont-
ils pas témoigné autant de haine
contre les Catholiques, que ceux-
ci avoient fait voir de sagesse en

laissant cette composition bizarre dans l'oubli ?

Mais, reprend l'Auteur, il s'agit ici de *la Théologie des Italiens & des Espagnols* : c'est celle-là que le Missionnaire annoncera, s'il ne veut pas user de politique & d'artifice. Qu'est-ce que cela signifie ? Nous avons les Catéchismes d'Italie & d'Espagne, & nous y trouvons tous les mêmes Articles de croyance qu'on enseigne en France, en Allemagne, dans l'ancien & dans le nouveau monde. Quand on exige, en quelque contrée que ce soit de l'Eglise Catholique, une profession de foi exacte & circonstanciée, on prend celle qu'on voit à la fin du Concile de Trente ; & celui qui s'y soumet, passe pour véritable enfant de l'Eglise Catholique Apostolique & Romaine.

L'Auteur nous cite *un certain sçavant Prélat*, comme ayant tenu une doctrine bien plus pure que n'est

ſt celle de nos confeſſions de . Veut-on parler de M. Boſſuet? ous avons ſon *Expoſition de la ctrine de l'Egliſe Catholique :* ıvrage tant de fois imprimé & aduit dans toutes les Langues : ıt Catholique l'adopte * ; & l'on trouve tous les points qui bleſſent Cenſeur ; entr'autres ce dogme la *Tranſubſtantiation*, contre quel notre Théologien, *ami de liberté*, épuiſe toutes les formu- s d'invectives & d'injures. Qu'eſt- donc, encore une fois, que tout ci veut dire ? L'Auteur s'expli-

* Le Cenſeur pourroit être encore dans préjugé qui régna ſi long-temps parmi s gens de ſa Communion ; ſçavoir que *Expoſition* de M. Boſſuet eſt contraire ıx déciſions du Concile de Trente. ette calomnie a été détruite par M. Boſ- et lui-même : on n'a qu'à lire ſon *lvertiſſement* à la tête des Editions poſté- eures, avec les approbations que Rome la France ont données à ſon Livre.

quera s'il en a la volonté & le talent : c'en est assez sur sa manière de raisonner : il faudroit un long Volume pour en montrer les défauts. Passons à un troisième Article qui n'est pas moins répréhensible.

III.

Un des plus grands écueils où puisse donner un Controversiste, est d'imputer à ceux qu'il veut combattre, des manières de penser ou des pratiques qui leur sont étrangères. L'Auteur de cet Ouvrage mérite, peut-être plus que personne, des avis ou des reproches sur ce point. Dès sa Préface, il adopte, comme quelque chose de très-bien dit, un long passage du Ministre Jurieu, qui assure qu'*en Italie & en Espagne les Légendes sont encore l'Evangile des peuples* : ne voilà-t-il pas une accusation bien vérifiée ? Les Italiens &

les Eſpagnols ne doivent-ils pas être bien confus après la révélation d'un fait ſi humiliant ? Mais ces deux Nations n'entendent point ce qu'on veut leur dire ; elles voient que l'Evangile de Jeſus-Chriſt leur eſt lû, expliqué, recommandé par les Paſteurs, & que les Légendes n'occupent jamais chez elles la place de ce ſaint Livre.

Ecoutez enſuite notre Auteur ſur l'Article de la Tranſubſtantiation : preſque toujours ce dogme le met en fureur ; il ne peut en prononcer le mot ſans l'accompagner d'une épithète odieuſe. Avant que de finir ſa Préface, il vous dira que les Docteurs de l'Egliſe Romaine ne peuvent ſeulement pas expoſer ce qu'ils entendent par *Tranſubſtantiation.* Cependant on a tous les Catéchiſmes qui portent que c'eſt *le changement du pain au propre corps, & du vin au propre ſang de Jeſus-Chriſt.* On a

résolu, dans une infinité de Livres, les objections formées contre ce Mystère : on a fait voir que ces difficultés n'égalent point encore celles qui naissent des Mystères incompréhensibles de la Trinité & de l'Incarnation : Mystères que les Protestants font profession d'admettre & d'adorer : on a observé que la Transsubstantiation suit immédiatement du dogme de la présence réelle ; que si les Calvinistes supportent, dans les Luthériens, la créance de la réalité, ils doivent supporter, dans les Catholiques, celle de la Transsubstantiation &c. Toutes ces choses ont été dites & répétées un million de fois ; & voilà un Livre, datté de 1755, qui reproche aux Controversistes de l'Eglise Romaine de n'avoir encore pû s'expliquer sur un dogme qui les a occupés durant plus de deux siècles.

Combien de faussetés notre Cen-

eur, précipité & infiniment par-
ial, n'impute-t-il point à saint
rançois ! » Cet homme, *dit-il*,
» croyoit que le Démon souffle im-
» médiatement, dans l'ame, des
» pensées impures : « Point du tout.
C'est saint Bonaventure qui dit sim-
lement que ce Saint fut une fois
iolemment tenté par le soufle du
Démon, *ad insufflationem Diaboli*.
Mais 1° ce *soufle* est un terme figuré
ui ne signifie que la suggestion du
alin esprit. 2° Il n'est point dit
ue ce *soufle* opérât immédiate-
ent sur l'ame. 3° Saint Bonaven-
re enseigne, dans son Livre *des
uvres du Créateur*, que le Démon
it sur les organes des sens & de
magination : c'est tout ce qu'il lui
corde.

Notre Auteur ne combine point
ut cela : il marche toujours du
ême pas. On lit, dans la vie de
int François, qu'un jour il dit à
 de ses compagnons la pensée

les Proteſtants répètent toujours dans leurs Livres, & ſur laquelle on ne les contredit point dans leurs aſſemblées. Mais quelles réformes l'Auteur attend-il de nos ſçavants Théologiens ? Il en déſireroit un grand nombre ; cependant, pour ſe borner à ce qu'il y a de plus preſſé, ſon projet n'embraſſe encore que l'abolition du culte des Saints, des Légendes, des hiſtoires de Miracles, des honneurs qu'on rend aux Reliques : on lui feroit néanmoins plaiſir d'y ajoûter la condamnation du Pape *comme hèrétique*, parce qu'il fait des canoniſations, & qu'il entretient toutes les parties du culte ſuperſtitieux. Et quel modèle encore les Docteurs François auront-ils ſous les yeux, en purgeant ainſi leur Egliſe de toutes les impuretés qui la ſouillent ? Ecoutons ; voici un mot de conſéquence : On nous indique ici les Pères de la primitive Egliſe :

mais l'Auteur passe légèrement sur ce sage conseil ; & c'est justement là qu'il devoit s'arrêter : nous allons suppléer à son silence.

On ne dit rien dans tout ce Livre, si violent contre saint François, saint Dominique, saint Ignace & tous les Saints des derniers siècles, qu'on ne pût retorquer contre ceux des premiers ; contre la pénitence & la solitude des Anachorètes * ; contre la générosité des Martyrs ; contre la pauvreté volontaire d'une infinité de Chrétiens de tout âge & de toutes conditions, &c. Ce culte des Saints, cette vénération

* Nous désirerions que le Censeur voulût mettre la vie de ces trois Saints vis-à-vis de celle de S. Antoine, par exemple, laquelle a été écrite par saint Athanase ; qu'il comparât ce que le Démon a tenté contre le saint Anachorète d'Egypte, avec les particularités, en ce genre, dont S. Bonaventure fait mention dans la vie de S. François, &c. Notre

pour les Reliques, cette foi des miracles, objets qui sont en butte aux invectives continuelles de l'Auteur, paroissent dès la naissance de l'Eglise. Notre Censeur doit sûrement être fâché que les vêtemens de saint Paul & l'ombre même de saint Pierre aient guéri les malades, chassé les Démons, &c. que les os de l'illustre Martyr S. Ignace aient été recueillis, par les Fidèles, & portés comme en triomphe de Rome à Antioche, où les peuples alloient les visiter *pour en recevoir de grands biens, soit pour l'ame, soit pour le corps*; que les Chrétiens, témoins du Martyre de saint

---

Docteur dira-t-il que cette vie de saint Antoine n'est pas de saint Athanase? Qu'il lise ce que les plus sçavants Critiques ont répondu, sur ce point, à Scultet, à Rivet & aux autres Protestants, ennemis de l'Etat Monastique. Nous renvoyons à Papebrok, au P. Alexandre, à D. Ceillier, au P. de Montfaucon, à M. Fleury &c.

Polycarpe, se soient glissés jusques sous le bucher, où il finit ses combats, pour enlever quelques parties de ses sacrés ossemens; qu'ensuite ils aient pris l'habitude de former des assemblées solemnelles pour célébrer la mémoire de ce saint Evêque, &c.

Ce doit être aussi une chose très-désagréable au Docteur que nous réfutons, de voir toutes les plus grandes lumières de l'Eglise, les Pères du 4^e^ & du 5^e^ siècle, saint Basile, saint Ambroise, saint Jerôme, saint Jean-Chrysostôme, saint Augustin, saint Grégoire de Nazianze & une multitude d'autres, rendre témoignage au culte des Saints, sur-tout à celui de la sainte Mère de Dieu. Quel respect n'ont-ils point eu pour les cendres des Martyrs! avec quelle complaisance n'ont-ils pas raconté les miracles obtenus par leur intercession! Le Ministre Daillé appelloit *Reli-*

quiaires tous ces ſaints Docteurs ; pour faire voir combien ils étoient zélés pour l'honneur des ſaintes Reliques. Eh bien ! de quel côté nous mettrons-nous aujourd'hui ? ſera-ce avec les nouveaux Réformateurs, avec Daillé, avec notre *Suiſſe ami de la liberté*, ou bien avec tant d'excellents hommes qui nous ont frayé la route il y a plus de quatorze cents ans ? Croirons-nous le grand Chryſoſtôme qui admire les prodiges opérés au tombeau du ſaint Martyr Babylas ; qui s'écrie que ſon deſir ſeroit de baiſer les chaînes de ſaint Paul, de les mettre ſur ſes yeux &c. ou bien nous en rapporterons-nous à l'Auteur de cette Diſſertation, dont la plume diſtille le fiel le plus amer contre les Saints amis de Dieu, contre leurs miracles, contre leurs Reliques ? Diſons-le, en finiſſant ce paragraphe, Meſſieurs les Proteſtants ſont venus trop tard pour nous

ever la doctrine & les uſages de
; Ancêtres : ils doivent renoncer
ormais à ce projet. Nous avons
uminé plus utilement qu'eux les
onumens de la Tradition : c'eſt
es ſaintes régles, à ces pratiques
nérables que nous en appellons
ntinuellement, & auxquelles nous
us fixons, ſans crainte d'être
ompés, ni de tromper perſonne.

IV.

On doit être curieux de ſçavoir
uels Auteurs notre Critique em-
oie plus communément dans le
ours de ſa Diſſertation. D'abord
ontre Pythagore & Apollonius de
hyane, il met en œuvre quelques
nciens qui en ont parlé : il leur
ſſocie un petit nombre de Moder-
es, affectant toujours de ramener
es uns & les autres à la querelle
dieuſe qu'il ſuſcite à l'Egliſe Ro-
naine. M. Dacier, par exemple,

obſerve que, dans la doctrine de Pythagore, les ames des hommes, purifiées dans ce monde & ornées de vertus, *devenoient dignes des reſpects & des hommages des autres hommes*. Sur cela il faut que notre Cenſeur diſe : *Eh bien! le bon homme Dacier ſe montre toujours vrai proſélyte & digne membre de l'Egliſe Romaine : il n'avoit qu'à déclarer ici nettement que Pythagore admettoit le Purgatoire & le Culte des ames béatifiées*. Or n'eſt-ce pas là chercher querelle à pure perte ? M. Dacier préſente bien ou mal le ſentiment de Pythagore : s'il le préſente bien, on n'a rien à lui dire ; il ne s'agit là ni du Purgatoire, ni du Culte des Saints ; s'il le préſente mal, on peut le critiquer, à la manière des hommes de Lettres, ſans affectation & ſans injures : mais le Cenſeur paroît ignorer ce ſtyle.

A l'égard des trois Saints qu'il

déchire dans tout ſon Livre, voici ſa méthode; il raſſemble des lambeaux de leurs vies, pour faire connoître, à ſa façon, leur caractère, leur doctrine, leurs miracles. Un Critique qui auroit ſçû les régles de ſon art, ſe feroit d'abord muni des meilleurs Livres composés ſur ces matières : pour ſaint François, il auroit eu la vie donnée, il y a vingt-huit ans, par le P. Chalippe ; pour ſaint Dominique, il auroit acquis l'Ouvrage du P. Touron imprimé en 1739; pour ſaint Ignace, il auroit conſulté la grande collection des Bollandiſtes au 31. de Juillet. Or tous ces ſecours ont manqué à l'Auteur, ou bien il les a négligés. Sur ſaint Dominique il ne nous cite qu'une vie en Allemand, dont preſque perſonne ne peut nous certifier l'exactitude : ſur ſaint Ignace, il s'en tient à des morceaux de vies connues ; & il ne manque pas

d'objecter, comme Bayle, le défaut de miracles énoncé, dit-on, par Ribadeneïra dans sa premiére Edition. Mais si ce Censeur avoit vû les observations des Bollandistes sur cette prétendue difficulté, il auroit pû modérer son ton, supposé néanmoins que la bonne foi ne lui eût pas manqué : condition qu'il ne nous appartient pas de garantir. Sur saint François, il cite, à la vérité, des passages de la Légende écrite par saint Bonaventure; mais tout cela déplacé, dénaturé : le P. Chalippe auroit pû le redresser en bien des rencontres; il lui auroit appris du moins que Luther même, malgré ses emportemens contre l'Eglise Romaine, comptoit saint François parmi les Saints; qu'il le regardoit comme *un homme admirable, animé d'une merveilleuse ferveur d'esprit.*

Après avoir tracé les caractères des cinq personnages énoncés dans

n titre, l'Auteur entreprend de ouver que leurs miracles ne sont s de Dieu, parce que leur doctri- : étoit contraire à tous les attributs : Dieu ; parce que ces miracles :truisent la Religion Chrétienne ; ırce qu'en les adoptant, on éta- iroit un Pyrrhonisme général ıns les choses saintes. Ensuite il ·étend que ces miracles ne sont ıs non plus des œuvres du Dé- .on ; mais seulement l'effet de la ›urberie ou de la crédulité. Tout :ci est vrai, à la lettre, si l'on en tient aux miracles de Pytha- ore & d'Apollonius ; & il n'étoit as nécessaire de faire une longue)issertation pour démontrer ce oint de controverse. Mais les rai- ɔnnemens de l'Auteur sont nuls x illusoires, quand il parle des ;aints de l'Eglise Romaine : nous ıvons donné des exemples de sa ausse Logique & de sa mauvaise foi. Ajoûtons que, dans ses preuves,

il s'appuie des Livres les moins recevables, de Bayle (Articles saint François & saint Ignace) c'est son Auteur favori; de l'Alcoran des Cordeliers, de l'Auteur des pensées libres sur la Religion, du voyage d'Italie de Misson, des Journaux de Hollande & d'Angleterre &c. nous ne parlons point d'Hospinien, de Basnage, de Serces, de l'Eloge de la Folie & d'une foule d'autres dont la partialité ou l'aigreur est connue. Il n'y a guères que le Traité préparatoire à l'Apologie d'Hérodote qui ait manqué au Dissertateur; & c'est tant pis pour lui: car il auroit trouvé là une récolte très-abondante de jolies histoires sur les Prêtres, les Moines, les Saints, les Reliques &c. entr'autres une très-divertissante nomenclature de curiosités dévotes qu'on garde à Jérusalem; comme le museau d'un Séraphin, un rayon de l'étoile des Mages, du

n de S. Joseph, de la sueur de
Michel quand il combatit le
émon : cette derniére Relique
roit bien figuré avec l'aile du
ême Archange, dont notre Au-
ır fait un reproche aux Catholi-
es : comme s'il s'étoit jamais
ncontré aucune Eglise ou Mo-
stère dont les possesseurs eussent
èz peu de bon sens pour s'attri-
er des entités si chimériques !
Il y a aussi, dans ce Livre, un
ıg Chapitre destiné à montrer
e, si la Canonisation n'étoit pas
ntraire aux Loix divines, So-
ıte mériteroit mieux cet hon-
ur que saint François & les deux
:res qu'on lui associe dans toute
:te longue *Diatribe*. Voilà en-
:e une chose bien imaginée; ainsi
e le *sancte Socrates* qu'on trou-
à la fin du Chapitre. On estime
nc qu'un Payen, qu'un Idolâtre
·me seroit plus digne d'être ho-
:é par des Chrétiens, que ceux

qui ont reçu le caractère ſacré du Baptême ! Mais quand ces derniers ſeroient auſſi déteſtables qu'on le prétend ; pourquoi former, contre eux & en faveur d'un Idolâtre, une hypothèſe chimérique & injurieuſe même à la Religion Chrétienne ?

C'en eſt aſſez & peut-être trop ſur ce Livre : s'il s'y trouvoit, en quelques endroits, des obſervations utiles à la pureté du ſaint Culte ; nous dirions à l'Auteur qu'il devoit ſe contenir dans ces bornes : & ce ſeroit le cas de répéter ce qu'on diſoit à Luther, dès le commencement de ſa prétendue Réforme ; qu'il ne falloit pas troubler toute la terre pour corriger quelques abus, & qu'il n'étoit pas néceſſaire de mettre le feu à la maiſon du Père de famille, pour y détruire quelques mauvaiſes pailles qui s'y étoient introduites.

ARTICLE XLVI.

RAITÉ DE LA CULTURE des Terres. Par M. Duhamel du Monceau, de l'Académie Royale des Sciences, de la Société Royale de Londres, Honoraire de la Société d'Edimbourg & de l'Académie de Marine, Inspecteur-Général de la Marine. Tome IV. *in*-12. (pages 609) contenant les expériences & réflexions sur la Culture des Terres, faites pendant l'année 1754. *A Paris, chez Hippolyte-Louis Guerin, & Louis-François Delatour, rue S. Jacques, &c.* M. DCC. LV.

NOUS avions prévû que l'ouvrage de M. Duhamel deviendroit périodique; * c'est-à-dire

* Voyez l'Article III. de nos Mémoires de Janvier, 1755.

que chaque année il nous donneroit le détail des *Expériences faites sur la nouvelle culture des Terres.* Voici, dans le volume que nous annonçons, l'état de ce qui a été pratiqué, en ce genre, durant l'année 1754. On y verra que le nombre des Amateurs de la nouvelle culture a augmenté, & que les succès dont elle a été suivie, sont très-capables d'intéresser une infinité d'autres personnes.

C'est ainsi qu'on procéde dans les Arts utiles. Il faut exhorter long-temps & constamment; faire envisager de grandes utilités; présenter des exemples illustres, &c. Si l'objet n'étoit qu'agréable, on n'auroit pas besoin de tant d'industries. » Voyez, *disoit Columelle*, combien nous avons de ,, maîtres pour la Musique & pour ,, la Gymnastique : ces gens-là ne ,, manquent ni de disciples, ni de ,, protecteurs : mais l'agriculture,

» qui est un art comparable à l'é-
» tude de la sagesse, * trouve à
» peine des esclaves pour l'exer-
» cer. «

C'étoit bien-là le témoignage
ublic de la décadence des mœurs :
ussi Columelle vivoit-il sous Ti-
ère & sous Claude. Si ce bon Ci-
oyen revenoit au monde, il nous
roiroit plus honnêtes-gens que les
omains de son siècle : & quoi-
ue la culture des terres aille en-
ore bien lentement parmi nous,
u moins trouve-t-elle aujourd'hui
es panègyristes, des protecteurs,
c dans la personne de M. Duha-
el & de ses Correspondans, des
ommes extrêmement zélés pour
'instruction des Cultivateurs.

Il s'agit de *nouvelle culture*;
'est-à-dire, d'une méthode qui
ertilise les terres, parce qu'on les

* Proxima & quasi consanguinea sa-
pientiæ est. *Colum. L.* 1.

remue beaucoup ; qui épargne les ſemences , parce qu'on les diſtribue à propos ; qui laiſſe au même terrein l'avantage de porter chaque année ; parce qu'on ménage des intervalles ou des platebandes entre les planches chargées de grain, &c. Si nous n'avions pas rendu compte de cette utile méchanique, à meſure que les autres volumes de M. Duhamel ont paru, nous entrerions ici dans quelques détails ; mais nous ſuppoſons nos Lecteurs inſtruits au moins de l'eſſentiel. Voici ce que nous fournit ce quatrième Tome diſtribué en quatre Chapitres.

Le premier expoſe, en XII. Articles, les expériences faites par divers particuliers, capables d'inventer eux-mêmes & de perfectionner. En Gâtinois, en Bretagne, au Perche, en Guienne, en Champagne, en Normandie, en Bayonnois &c. les tentatives ont toujours été ſuivies

ies du ſuccès : tantôt c'étoit un roduit approchant du double ; antôt une qualité de grain, une eauté de pailles qui attiroient l'admiration du voiſinage ; tantôt une pargne de ſemences à laquelle oute l'attention des Cultivateurs es plus œconomes n'avoit jamais pû parvenir ; tantôt une perfecion plus grande introduite dans es inſtrumens de la culture ; tanôt une abondance de vuës nouvelles pour la propagation & l'amélioration des diverſes plantes, autres que le bled, &c. Tous ces Meſſieurs qui ont travaillé, dans nos Provinces, d'après les principes de M. Duhamel, ſe ſont fait un plaiſir de lui communiquer leurs procédés, leurs ſuccès, leurs fautes même & leurs négligences. On voit là le concert des trois choſes, que Columelle exigeoit pour une heureuſe culture ; le *ſçavoir*, le *pouvoir*, le *vouloir* : PRUDEN-

TIAM REI, FACULTATEM IMPENDENDI, VOLUNTATEM AGENDI. C'est-à-dire, qu'il faut être instruit des bonnes méthodes, qu'il faut pouvoir faire des avances, qu'il faut ne se point décourager dans l'exécution. Rien de tout cela n'a manqué aux sages Observateurs, dont on nous expose ici les vuës & les travaux.

Le second Chapitre traite des maladies du froment, de la Rouille, de la Coulure, de ce qui rend les Bleds échaudés, glacés, avortés, de la Nielle, du Charbon, de l'Ergot. Un mot de chacune remplira notre objet, & le reste se verra dans l'Ouvrage.

LA ROUILLE est une maladie qui attaque les feuilles & les tiges du froment: elle se manifeste par une substance de couleur de fer rouillé: elle couvre les feuilles & les tiges du froment dans la plus grande force de leur végétation.

n de plus pernicieux que cette
ladie; elle détruit les espérances
la plus belle moisson; & ce qu'il
de plus triste, c'est qu'on ne
it pas bien encore quelle peut
la cause de ce fléau. M. Tillet
célèbre par ses Expériences sur
bleds, croit que la Rouille vient
l'extravasation d'un suc gras &
agineux qui, en se desséchant
u-à-peu, se convertit en une
ussière rouge-orangé. Mais il
it encore bien des observations
ur lever tous nos doutes en cet-
matière.

La Coulure, qui vuide ou
aigrit les épis, peut venir des
lies froides & abondantes, des
lées qui surviennent après un
nps humide, &c. Dans les prin-
pes de la nouvelle Culture, les
ains sont moins sujets à couler,
rce que les fréquents labours
vorisent le progrès de la végé-
tion.

Les Bleds échaudés, ou retraits, font ceux dont les grains contiennent peu de farine, parce qu'ils ont été accueillis trop-tôt d'une grande chaleur, ou parce qu'ils ont verfé lorfqu'ils étoient en lait.

Le Bled glacé eft celui dont le grain paroît d'un jaune foncé & à demi tranfparent : lèger inconvénient, mais qui ôte toujours au froment une partie de fa beauté : M. Duhamel en attribue la caufe aux grandes chaleurs furvenues lorfque la farine étoit prefque formée.

Les Bleds avortés ont la tige tortue, nouée, rachitique ; les feuilles d'un verd bleuâtre, & contournées en différents fens ; les épis maigres, deffèchés ; les grains noirs comme ceux de la nielle. On foupçonne que ce mal eft produit par des infectes : le temps & les expériences nous inftruiront peut-être davantage.

La Nielle cauſe la deſtruction preſque entiére de l'épi, dont il ne reſte alors que le filet du milieu entouré de quelques grains convertis en pouſſière noire. On nous donne ici les obſervations de M. Tillet, & de M. Aimen (autre Naturaliſte très-habile) ſur cette peſte des campagnes; mais on n'en conſtate point encore la cauſe: on nous aſſure ſeulement, que les leſſives de chaux ſont le remède qu'on emploie avec le plus de confiance.

Le Charbon eſt un autre fléau terrible, qui a bien exercé la patience & la ſagacité de M. Tillet: ſes obſervations ſont déja connues par nos Mémoires; M. Duhamel en donne auſſi l'extrait, & il en réſulte que le *charbon* eſt une pouſſière contagieuſe dont le remède doit être toute leſſive de chaux, de ſel marin, de nitre, & mieux encore la ſoude, la potaſſe, les cendres gravelées, &c. Tout cet Ar-

ticle eſt à lire en conſidération de l'objet, un des plus importants de toute la ſcience œconomique.

L'Ergot n'attaque que le ſeigle, & ſelon M. Tillet, c'eſt l'effet de la piquûre d'un inſecte. Les grains *ergotés* cauſent des maladies très-dangereuſes : on en a fait ſouvent une funeſte expérience en Sologne. Le remède eſt de ſéparer ces grains, par le moyen du crible; mais, dans les années de diſette, le pauvre payſan ne veut ſe priver de rien; il emploie tout, & il eſt la victime de ſon indigence. Le pain, formé de ce ſeigle ergoté, produit des gangrènes ſéches qui dépeuplent quelquefois un canton, &c.

Voilà bien des maux répandus ſur l'aliment ordinaire des humains: celui qui ſeroit aſſez heureux pour en délivrer les campagnes, mériteroit de plus grands honneurs que le plus illuſtre Conquérant; mais

il est comme certain, qu'on ne les lui rendroit pas : car il y a long-temps, dit Columelle, que notre luxe & nos délices dédaignent les choses vraiment utiles, les mœurs antiques, les actions mâles : *Intelligo luxuria & deliciis nostris pristinum morem, virilemque vitam displicuisse.*

Parmi les Amateurs de la nouvelle Culture, M. Lullin de Châteauvieux, ancien premier Syndic de la ville de Genève, tient toujours un rang très-distingué : chaque année, il fait des essais ; il perfectionne la manière de labourer, de semer, & les instrumens destinés à ces usages ; il étend ses expériences à la vigne, à la luzerne, au sain-foin, aux plantes potagères, au lin, au chanvre, aux navets, &c. On nous donne ici, dans le troisiéme Chapitre & dans l'étenduë de 271 pages, toutes les pratiques qui l'ont occupé

durant l'année 1754, avec les ſuccès dont elles ont été ſuivies. La matière eſt partagée en dix-huit Articles, qui doivent être lûs & non repréſentés dans une Analyſe. Nous tranſcrivons ſeulement, pour donner une idée des progrès de la nouvelle Culture, le témoignage que lui rend le même M. de Châteauvieux. » La marque, *dit-il*, la „ plus certaine qu'elle eſt de plus „ en plus eſtimée, c'eſt la grande „ quantité d'inſtrumens qu'on nous „ demande de toutes parts, & qui „ font à-préſent la principale occu- „ pation de pluſieurs Artiſtes & „ ouvriers de Genève. Nous avons „ envoyé de tous ces inſtrumens, „ & particulièrement beaucoup de „ ſemoirs, dans les Provinces du „ Lyonnois, du Bugey, de Bourgogne, du Dauphiné, de Pro- „ vence; en Lorraine, en Alſace, „ dans les Cantons de Zurich, de „ Berne, de Soleure, de Baſle, de

„ Schaffouſe, dans la Principauté
„ de Porentru, dans le Piémont,
„ à Vienne en Autriche, &c. On
„ en demande actuellement de Na-
„ ples & de Milan. Enfin on va
„ faire partir un de mes ſemoirs
„ pour Conſtantinople, d'où il a
„ été demandé.... On voit, par
„ tous ces préparatifs, combien on
„ s'occupe, en différents endroits,
„ de la nouvelle Culture: de pa-
„ reils exemples ſont bien enga-
„ geants; le deſir d'imiter a de puiſ-
„ ſants attraits. «

M. Duhamel reprend ſon ouvrage dans le quatrième Chapitre, & il y place un *Abrégé de toutes les obſervations Botanico-météréologiques, faites au château de Denainvilliers près Petitviers en Gâtinois pendant l'année 1754.* C'eſt un état ſuivi, mois par mois, de toute la température des ſaiſons: on y ajoûte le ſuccès, en bien ou en mal, des divers fruits

de la terre, avec les Observations qui ont eu pour objet les insectes, les maladies des hommes, les bestiaux, le gibier, &c. Tout cela, mis dans le point de vuë de l'utilité publique & particuliére, est quelque chose de très-estimable: & pour citer encore une fois notre sage Columelle, si *nous n'aimions pas mieux fréquenter le Cirque & le Théatre, que les campagnes & les vignobles*, nous donnerions à la doctrine contenue dans ce Livre, une preférence entiére & absolue sur toutes les fines productions de ce qu'on appelle Bel-esprit.

ARTICLE XLVII.

FABULARUM ÆSOPIARUM Libri quinque, &c. *Cinq Livres de Fables, dans le goût de celles d'Esope.* A Glascow, de l'Imprimerie de Robert & André Foulis. *In*-12. pages 108. 1754. Et se trouve à Paris, chez Guerin & Delatour, rue S. Jacques.

DANS sa Préface, l'Auteur du Recueil que nous annonçons, ne se donne guères que le mérite de la versification ; encore craint-il qu'on n'estime ce mérite plus qu'il ne lui a coûté. Il rend moins compte de son travail que des ressources & des secours qui le lui ont facilité : il se plaît à exposer à ses Lecteurs comment, pour donner à quelques-unes de ces Fables

la forme métrique, quelquefois il n'a eu que de légers changemens à faire dans le choix ou dans l'ordre des mots, de sorte que ces Fables sembloient plutôt reprendre d'elles-mêmes cette forme, comme une restitution, que la recevoir d'une main étrangère comme un bienfait. Plus jaloux d'acquitter sa reconnoissance que d'enfler ses richesses, le Poëte ne veut pas qu'on confonde ses fonds avec ses emprunts, ni ses revenus avec ses dettes : le vers le plus indifférent, la plus simple moralité, qui ne lui appartiennent pas, il indique scrupuleusement la source d'où il les a tirés : en un mot, il est plus attentif à publier les moindres prêts qu'on lui fait, qu'un plagiaire ne l'est à cacher les larcins qu'il commet.

On trouve, dans cette Préface, de l'érudition & des recherches sur les anciennes Fables Gréques,

& ſur leurs Traductions Latines, ſur les Manuſcrits & ſur les Editions qu'on en conſerve. Cette Préface ſert de Prologue au premier Livre ; chacun des autres a le ſien.

Dans le Prologue du ſecond Livre, en déclarant ſon goût, ſon attrait, ſon eſtime pour le genre qu'il a choiſi, l'Auteur déploie un talent qui prouve que le charme qui le tranſporte, n'eſt pas une illuſion qui le faſcine.

» Dans les Fables, *dit-il*, un » goût naturel & gracieux, une » Latinité pure, une ſimplicité élé» gante, un tour aiſé qui ne laiſſe » pas ſentir ce qu'il coûte, voilà » ce qui m'enchante. Aucun cha» grin, aucun ſouci ne tient chez » moi contre un Vers enjoué, ou » une docte maxime de Phédre & » de Térence.« Il vaut mieux citer que traduire le Latin de notre Poëte.

Capit me fabularum ſuavis indoles ;
Capit venuſtâ munditie Latinitas
Simplex , & arti prænitens facilis
color
Laborioſæ. Ergò meas omnes mihi
Fere propellunt mentis ægritudines,
Deliniuntve verſibus lepidis ſuis
Monitiſve doctis Phœdrus & Terentius :
Quibus Poëtam vix alium feliciùs
Utile miſcere dulci exiſtimaverim , *&c.*

Au Prologue du troiſième Livre, » Ces Fables Eſopiques , *dit-il*, ont » fait autrefois les délices des plus » grands & des plus ſçavants hommes de la Grèce : jamais aucune » Nation lettrée ne les a mépriſées » comme des contes ſurannés , ou » des fictions badines : le Prince » des Philoſophes, Socrate, le grand » Socrate daigna leur prêter les ornemens de ſa Poëſie , il les en » jugea dignes « &c.

Placuere priſcis Græciæ doctæ Viris,
Summiſque : nec eas, tanquam aniles nænias
Infantibuſve pueris vendibiles jocos,
Contempſit ulla docta gens mortalium.
Pater Sophorum, magnus ille Socrates,
Dignas putavit, quas poliret verſibus.
. . . .
Igitur materiam, quam mihi ſumpſi in manus,
Feſtivitate liberali cùm ſciam
Pollere, & eſſe moribus etiam utilem;
Hanc ego cavere diligenter debui,
Ne culpâ tenuis ingenî corrumperem.

Parmi les cauſes qui hâterent à Rome le déclin de la belle Latinité, notre Fabuliſte compte le peu de ſoin qu'on eut d'exercer la jeuneſſe à une Poëſie douce & coulante, ſimple & noble, enjouée & délicate, dont Varron & Phédre

furent de si beaux modèles : à ce goût sain & naturel succéda la fureur de l'esprit, la passion des traits brillants & recherchés ; enfin l'enthousiasme des Sénèques & de Lucain &c. C'est le sujet du Prologue qui ouvre le quatrième Livre.

Ab illo vetere, simplici, mundo stylo
Magìs recessit in dies Latinitas,
Romana pubes quo se exercuit minùs
In scriptitandis versibus Senariis,
Quales Poëtæ non modo omnes scenici
Veteres solebant in suis comœdiis
Usurpare : imò & alii fermè cæteri
Veteres Poëtæ, si qua præsertim vafræ
Lubido Musæ scriptionem ludicram,
Menippeamque concinnare jusserat,
Metrorum amabant hanc libertatem sequi
Suavem profectò, nec minùs vocabulis,

Quam rebus ipſis pangendis aptiſſimam.

. . . .

Olim hæc fuere. Sed mox tam liquidum genus
Scribendi, tamque delicatum reſpuit
Illapſa ſenſim argutiarum cupiditas,
Demumque turbo Cordubenſis obruit.

Dans le Prologue du cinquième Livre, notre Poëte ſe plaint du diſcrédit où le Latin eſt tombé en France. Quand on écrit en cette Langue, on court riſque de ne trouver aucun Imprimeur, & ſi on en trouve, il riſque lui-même de ne trouver aucun débit de ſa marchandiſe. Chez l'Etranger, notre Fabuliſte a trouvé un zéle généreux & des ſoins typographiques, dont il ne ſçauroit trop ſe louer. Du côté du papier & des caractères, on ne ſçauroit rien ajoûter à la beauté de cette Edition; & du côté de la correction, à peine peut-

on lui reprocher quelques légères taches. * Si les Lettres Latines étoient aussi-bien servies dans nos Imprimeries, bientôt nous les verrions renaître & ranimer, parmi nous, une heureuse émulation qui, en nous familiarisant davantage avec les bons Auteurs de l'ancienne Rome, rameneroit ce goût sain & solide, dont notre Poete déplore si élégamment la chute, qu'on ne l'accusera jamais d'en être complice.

Hos annos ante septuaginta libris
Stylo Latino ritè compositis, suus
Honos erat adhuc, suaque laus in
Gallia.
Nunc tale vix est qui suis opus velit

* Dans l'Exemplaire, remis à la Bibliothèque du Roi, nous avons vû ces taches effacées de la main de l'Auteur, avec quelques corrections peu importantes, qui ne sont arrivées à Glascovv qu'après l'Edition achevée.

Subjicere prælis Typographus; vel si
audeat
Magnum est periculum, emptor ne
suus libro,
Suusque lector desit. Tanto obnoxiam
Latinitatem fecit despicatui
Indocta morum facta commutatio!

. . . .

. . . . . Brevi accidet,
Superbâ gentis arrogantiâ, sibi
Ut occludantur limpidi fontes bonæ
Antiquitatis; cujus ingenuæ quidem
Veneres salesque lepidi, & ars æquabilis
In libris, quos nunc Gallica expolit
manus,
Plerisque nullum jam ferè inveniunt
locum.

Hac ipse commotus aliquantulum
fui
Iniquitate temporum & deterritus,
Ne quid Latinè scriptum mandarem
typis.

At primum in iſtis, quas polivi, fa-
bulis
Satis expedita cùm ſit ſimplicitas
ſtyli,
Brevitaſque & ſenſûs varietas proba-
bilis;
Legendas modico ſperavi faſtidio,
Venturaſque etiam in multitudinis
manus.
Tum ſi longè aliter accidat, pauciſſi-
mis
Contentus eſſe decrevi lectoribus,
Satis beatus, hi modò ſint ſimiles tui,
Optime SALERI, qui lepore candido
Et arte lucidâ, & opibus cunctis
bonæ
Antiquitatis jam diu mentem tuam,
Bonam ipſam & alacrem, ornare pul-
chrè noveris, *&c.*

Voilà un compliment marqu[é]
au coin de la bonne Antiquité &
de la belle Latinité. Ce n'eſt cepe[n]-
dant qu'un ſentiment vrai & ſi[n]-
cère dont le tour & l'expreſſ[ion]

ſont ſimples & naturels : il eſt adreſſé à un Sçavant illuſtre qui mérite trop de louanges pour en aimer aucune. Mais comment ſa modeſtie pourroit-elle réprouver un encens que ſon goût approuveroit autant que ſon mérite le juſtifie, s'il ne brûloit point à ſa gloire ?

Les maximes que le nouveau Fabuliſte a ſemées dans ſes Prologues, ſont autant de régles dont on a droit de ſe prévaloir pour apprécier le mérite de ſes Apologues : mettons nos Lecteurs en état d'appliquer ces maximes à tout ſon travail, en leur citant des exemples tirés 1° des Fables qu'il a inventées & verſifiées ; 2° de celles qu'il a verſifiées ſans les avoir inventées ; 3° de celles qu'il n'a fait que traduire. C'eſt dans la premiére eſpèce que le génie de l'Auteur doit ſe déployer tout entier ; on en jugera par la vingt-cinquiéme du 1er Livre.

MALUS EXSPOLIATA.

Onusta pulchris, eximiisque fructibus
Superbièbat Malus: nam quotidie
Herilis ad se ventitabat familia,
Modò hoc, modò illud pomum, cui maturitas
Pretium addidisset, decerpendi gratiâ.
Sic illa amicos facere, stulta credidit:
At, præter folia, postquàm nihil superfuit,
Eadem repentè se se desertam videns,
Heu! fuerat, inquit, diviti nullus mihi
Amicus, quoniam nullus est nunc pauperi.

C'est aux bons Latinistes à voir s'il manque quelque chose à la simplicité & à la délicatesse du style. Sur une Traduction plus littérale qu'élégante, que nous hazardons, ceux qui n'entendent pas le Latin, pourront juger de la vérité de l'image, & de la justesse de l'allusion.

» Chargé des fruits les plus
» beaux & les plus exquis, un pom-
» mier étoit tout fier de son far-
» deau : tous les jours les gens de
» son maître venoient le visiter,
» pour cueillir ses pommes, les
» unes après les autres, à mesure
» qu'elles atteignoient leur point
» de maturité. Cet arbre vain fut
» assez dupe pour croire avoir
» gagné autant d'amis qu'il avoit
» reçu de visites. Mais, quand il
» ne lui resta plus que des feuilles,
» voyant qu'on l'abandonnoit, Ah!
» *dit-il*, dans mon opulence je n'ai
» point eu d'amis, puisque je n'en
» ai aucun dans mon indigence.

Si, dans notre citation, nous eussions affecté un choix marqué, nous aurions probablement préféré la cinquiéme Fable du quatrième Livre. Au reste nous ne sçaurions bien sûrement distinguer toutes celles dont l'invention appartient au nouvel Auteur ; il auroit dû lui-

même faire cette diſtinction, au moins pour la ſatisfaction de ſes Lecteurs. La 9e & la 23e du premier Livre; la 42e du troiſième; la 17e du quatrième; la 16e, la 24e, la 35e du cinquième Livre nous ont plû ſingulièrement parmi celles qui nous paroiſſent neuves.

Produiſons-en une des plus courtes, pour faire voir que notre Fabuliſte n'a pas beſoin d'un grand eſpace pour déployer les fleurs de ſa naïve élégance & de ſa ſimplicité délicate.

ROSA ET AMARANTHUS.

(*Lib. 2. XLIII.*)

Quis non odoris noſtri delicias amat?
Quis non tenellæ frondis purpureum decus?
Dixit Amarantho nimiùm ſibi placens Roſa.
Amaranthus autem, nil mihi quidem, refert,
Contigit horum ſimile; ſed vivo diu.

Qui

„ Qui pourroit n'être pas enchan-
„ té de l'odeur qui s'exhale de mon
„ ſein, & de la pourpre qui brille
„ ſur mes fleurs ? Ainſi parloit à
„ l'Amaranthe, la Roſe trop épri-
„ ſe de ſes charmes. Pour moi,
„ reprit l'Amaranthe, je n'ai aucun
„ de ces avantages ; mais je vis
„ long-temps.

L'exemple de la ſeconde eſpèce ſera la Fable des deux grenouilles ; elle eſt priſe du Recueil de Robert Etienne. Pour faire ſentir ce que ces Apologues gagnent dans la verſification de l'Auteur, avant ſes Vers, nous tranſcrirons la Proſe qui lui a ſervi de matière, & nous traduirons le tout ſans prétendre à aucun autre mérite que celui de la fidélité.

Ranæ duæ in palude veſcebântur; æſtate autem ſiccatâ palude, illâ derelictâ quærebant aliam. Cæterùm profundum invenerunt pu-

teum : quo viso altera inquit, Descendamus heus tu in hunc puteum. Illa respondens ait, Si igitur & hîc aqua aruerit, quomodò ascendemus? Fabula declarat non oportere inconsideratè res aggredi.

„ Deux grenouilles vivoient ensemble dans un marais. L'été „ l'ayant desséché, elles le quitterent pour en chercher un autre. A „ la vuë d'un puits profond qu'elles „ rencontrerent, l'une dit : Allons, „ vîte, descendons dans ce puits, „ Mais, reprit l'autre, si son eau „ vient à tarir, comment remonter ? Cette Fable nous apprend „ qu'il ne faut rien entreprendre „ inconsidérément.

RANÆ. (*Lib. 2. XXII.*)

Cùm fureret æstas immodica, suam duæ
Paludem Ranæ siccatam reliquerant,
Inopesque circum errabant quærentes aquam.

Ad puteum tandem deveniunt; utq uberi
Illum scatere aquarum copiâ vident,
Perbibere cupiunt; unaque, huc age ô soror,
Quin, inquit, saltu mittimus corpuscula?
Sed hic si pariter puteus aruerit, refert
Altera, quo pacto hinc jam licebit egredi?
Itus est imprudens, de reditu si non liquet.

» Pendant les chaleurs excessi-
» ves d'un été brûlant, un marais
» se dessécha : ce fut, pour deux
» grenouilles qui l'habitoient, une
» nécessité d'en sortir. Errantes
» dans leur disette, elles couroient
» tous les environs pour chercher
» de l'eau. Enfin elles aboutirent à
» un puits dont la source étoit fort
» abondante : à la vuë de cette eau,

» leur soif redouble & les presse
» plus vivement. Allons, ma sœur,
» dit l'une, qu'attendons-nous ?
» sautons dedans. Mais, ma sœur,
» répondit l'autre, si ce puits vient
» aussi à se dessécher, comment
» en sortirons-nous ? L'aller n'est
» pas sage, si le retour n'est sûr.

Au lieu de cette Fable, si nous eussions cité la 9e ou la 12e du premier Livre ; la 31e ou la 34e du second ; la 29e ou la 34e du troisième ; la 2e ou la 6e du quatrième ; la 17e ou la 36e du cinquième ; on auroit encore mieux senti combien l'or des mines où puise notre Fabuliste, s'épure & se perfectionne dans son creuset.

Il ne nous reste plus qu'à produire un exemple de simple traduction : en prenant pour original, un Apologue de notre inimitable La Fontaine, nous ne serons pas accusés de favoriser le Traducteur, ni sa copie.

LA MORT ET LE BUCHERON.

Un pauvre Bucheron tout couvert de
ramée
Sous le faix d'un fagot aussi-bien que des
ans,
Gémissant & courbé marchoit à pas
pesans,
Et tâchoit de gagner sa chaumine en-
fumée.
Enfin n'en pouvant plus d'effort & de
douleur,
Il met bas son fagot, il songe à son
malheur;
Quel plaisir a-t-il eu depuis qu'il est au
monde?
En est-il un plus pauvre en la machine
ronde?
Point de pain quelquefois, & jamais de
repos.
Sa femme, ses enfans, les soldats, les
impôts,
Le créancier & la corvée,
Lui font d'un malheureux la peinture
achevée.

Il appelle la mort, elle vient sans tarder,
Lui demande ce qu'il faut faire.
C'est, dit-il, afin de m'aider
A recharger ce bois ; tu ne tarderas guères.
Le trépas vient tout guérir ;
Mais ne bougeons d'où nous sommes.
Plutôt souffrir que mourir,
C'est la devise des hommes.

MORS ET RUSTICUS. (*Lib.* 2. *X.*)

Vetulus redibat nemore Rusticus, ferens
Vix se, suumque fascem : victus denique
Labore & annis, posuit infelix onus.
Tum cogitare tristis omnia incipit
Quæcumque perfert nunc, vel olim pertulit.
Nam quas faventis ille fortunæ vices
Habuit, in annos si retrò elapsos velit
Reflectere animum ? Paupere quondam in casa
Vitam auspicatus, miserias inter, miser

Reptavit infans ; hinc malorum quis
modus ?
Vel quando duri ferreum fati ordinem
Explere paulùm destitit ? Conjux mala :
Desidiâ inertes liberi : immodicis herus
Juvandus operis : milites, domesticam
Queis sæpe oportet præbere supellecti-
lem :
Rigidus coactor : creditor impatiens
moræ :
Victûs facultas rara : perpetuus labor ;
Ac denique mali plurimum ; prope nil
boni.
His simul ob oculos positis omnibus sibi,
Suoque motus hocce postremo statu,
Senex misellus calamitatis ultimum.
Gradum attigisse credidit : Mortem in-
vocat.
Adest : quid, inquit, me rogas ? Fascem
hunc uti
Recipiam, dixit ille, me, precor, ad-
juva.
Mali medela Mors venit, gravius
malum.

Dans le François, la narration est plus ſimple, plus ſerrée & plus vive : dans le Latin, elle eſt plus ornée, plus pleine & plus traînante ; il ſemble que ſentant ce déſavantage l'Auteur ait voulu s'en venger dans l'affabulation, où un vers en a rendu quatre, & a enchéri ſur la fineſſe de la penſée & ſur l'énergie des termes.

La plûpart des ſujets qui ne ſont pas de ſon invention, notre Auteur les a tirés des ſources communes ; telles que les Recueils publiés par Robert Etienne & par Joachim Camerarius, qui ſont comme un fond public, dont tout le monde fait uſage : il en a pris de bien d'autres Ecrivains dont quelques-uns ne ſont pas Fabuliſtes de profeſſion. Il ne les traduit pas toujours en Copiſte ſervile : aſſez ſouvent, dans le corps de l'Apologue & plus ſouvent encore dans l'Epilogue, il ſe permet des changemens qui nous paroiſ-

ſent autant d'améliorations. Avant que de finir cet Article, diſons un mot des Modernes qui ſe ſont le plus diſtingués dans la carrière des Fabuliſtes Latins.

Depuis le XVe ſiècle, les plus anciens ſont Gaſpar Barthius, Pantaleon Candidus & Bandinus Gualfreduccius : dans ſes Vers, aucun de ces Auteurs n'a employé la même meſure que Phédre. Les deux premiers ſont Allemans, le troiſième eſt Italien : le ſtyle de ceux-là eſt mauvais ; celui du dernier eſt rampant & négligé.

Dans ſon Recueil, intitulé *Apologi Phædrii*, Jacques Reignier, Médecin de Baulne, s'eſt aſtraint au Metre Iambique : ſa latinité eſt aſſez bonne ; mais peu délicat dans le choix des matériaux, prolixe dans ſes narrations, il n'a point ſçu répandre ſur ſes Apologues ces agrémens qui font le ſel d'une bonne Fable. Ses meilleurs ſujets

ſont tirés des Fables Italiennes de Targa, qui mériteroit d'être connu en France, & peut-être de l'être autant que le Verdizotti.

Dans la claſſe de ces Fabuliſtes Latins, Gabriel Faerne de Cremone occupe depuis long-temps le premier rang : c'étoit un Critique fort lettré ; le ſtyle de ſes Fables eſt fort châtié, il ne lui manque que cette eſpèce d'élégance & de ſimplicité qu'on recherche ſpécialement dans l'Apologue : ce qui vient peut-être de ce qu'il ne s'eſt pas uniquement attaché aux Vers ſenaires, dont la meſure eſt la plus uniforme & la plus convenable aux Fables Latines. Entre Phèdre & Faerne, MM. de Thou & de la Monnoye, ont trouvé une reſſemblance dont tous les Connoiſſeurs ne ſont pas également frappés.

Dans les Œuvres de Commire, nous avons un Livre entier de

Fables. Le goût & la latinité en sont exquis : mais plusieurs sont plutôt des pièces allégoriques que des Apologues Esopiques. M. l'Abbé Fraguier a aussi fait un petit nombre de Fables : si elles étoient toutes également morales, on ne pourroit trop les admirer. Pour n'être pas assez esclaves de l'antique simplicité, ces deux Auteurs n'en sont pas moins supérieurs à MM. Ménage & Le Fèvre, qui ont aussi composé, en Latin, quelques Fables justement estimées.

Un célèbre Jésuite Italien, nommé Charles de Aquino, a publié quelques Fables en Vers Iambes. Quelque estime que l'Italie fasse de ce Poete ingénieux & sçavant; ses Vers sonores & énergiques sont souvent trop durs, quelquefois trop hérissés de pointes pour plaire à tous les Connoisseurs.

Sur cette légere ébauche où nous avons hazardé une esquisse de nos

principaux Fabuliſtes Latins, le Public pourra aiſément aſſigner au nouvel Auteur que nous lui annonçons, le rang qu'il doit occuper parmi ſes rivaux. Ce n'eſt pas à nous de lui marquer ſa place immédiatement après Phèdre : cependant entre ce Maître & ſon nouveau diſciple, nous ne croyons pas qu'il reſte un intervalle où l'on veuille, à ſon préjudice, placer beaucoup de nos modernes Fabuliſtes.

ARTICLE XLVIII.

NOUVELLES LITTERAIRES.

FRANCE.

DE PARIS.

CALENDRIER perpétuel, au moyen duquel on peut aisément érifier & fixer les dates qui se encontrent dans les titres, & Aueurs tant anciens que modernes, our tous les siécles de l'Ere vulaire ; avec un Avertissement qui 1 explique les usages. Un Calen- :ier perpétuel est également utile our vérifier les anciennes dates, : pour déterminer les époques fuures. On avoit, dans plusieurs Lices, des méthodes relatives à ces

deux objets ; mais rien d'aussi commode ni d'aussi court que ce qu'on nous donne ici. C'est un Tableau, d'environ vingt pouces de haut sur quinze de large, contenant d'un côté trois Tables, dont la premiére marque le nombre d'Or ou Cycle lunaire, l'Epacte & le terme Paschal ; la seconde présente le Cycle solaire, les concurrens, la lettre dominicale, les mois, les jours du mois répondants à leurs quantièmes, suivant notre façon de compter & suivant l'usage Romain, enfin les Dimanches de l'année & les Fêtes mobiles ; la troisième donne l'Indiction Romaine commençant au premier de Janvier.

Le second côté du Table comprend deux parties, dont première est un Calendrier nouvelles Lunes, tant pour l'ancien que pour le nouveau Calendrier : l'autre partie est le dévt

bement d'un Cycle entier de dix-neuf ans ou du nombre d'Or, compoſé de ſes 235 lunaiſons combinées avec dix-neuf années ſolaires: le tout préſenté ſous la forme très-élégante de vingt cercles concentriques.

Il ne nous eſt pas poſſible de bien expliquer, ſans le Tableau même, tous les uſages de ce Calendrier. Imaginez que, quand on a, dans les Chartes anciennes, quelques caractères donnés, comme la lune, le jour, le régne d'un prince, ſans l'articulation expreſſe de l'année, bientôt ce dernier caractère, le plus important de tous, ſe découvre au moyen de trois ou quatre opérations très-faciles qu'indique le Tableau. Concevez auſſi que, pour déterminer les caractères d'une année future quelconque, c'eſt-à-dire, ſon nombre d'Or, ſon Epacte, ſa Lettre dominicale, ſa Pâque & toutes ſes Fêtes mobiles,

il suffit de se rendre familières quelques pratiques qu'on annonce ici, & de suivre exactement les procédés du Tableau. On ne nous donne, au reste, que le Manuel de toute cette doctrine Chronologique : on n'en explique point la Théorie, parce qu'une simple feuille de papier ne peut contenir ce qui remplit des Livres entiers. L'adresse de l'Auteur a été de réduire, dans des limites très-bornées, les résultats de ses connoissances, & l'abrégé usuel de ce qui caractérise les instans de notre vie.

Cet Auteur est M. Hugnin, chez qui se trouve le Calendrier avec le Mémoire ou Avertissement destiné à l'expliquer. *Il demeure Quai de Bourbon, Isle S. Louis, vis-à-vis le Port au Foin.*

Quo Loco inter cives vir Litteratus habendus sit, Oratio *habita in Regio Ludovici Magni Collegio*

S. J. *die veneris 20. Febr. 1756, à Joan. Bapt. Geoffroy, ejusdem Societatis Sacerdote.* QUEL RANG, PARMI LES CITOYENS, DOIT-ON ASSIGNER A L'HOMME DE LETTRES? Discours prononcé par le P. GEOFFROY, Jésuite, &c.

Dans la Controverse fameuse de *l'influence des Lettres sur les mœurs*, on a excédé de part & d'autre. Les uns ont regardé les Lettres comme très-propres par elles-mêmes à rendre l'homme vertueux : les autres ont soûtenu que le vice & la corruption étoient & devoient être les effets naturels, immédiats, essentiels de la littérature : deux extrémités répréhensibles, deux sources d'erreur & de mauvais raisonnemens. Voici un Orateur qui ne se fait ni juge, ni partie dans le démêlé ; il expose simplement ses pensées qui sont vraies, & qui doivent réunir tous les esprits. Les Lettres, *dit-il*, jointes à la pro-

bité, sont très-utiles; les Lettres séparées de la probité, sont très-préjudiciables. Ainsi avant que de considérer *l'influence des Lettres sur les mœurs*, on suppose l'homme vertueux ou vicieux : dans le premier cas, les Lettres feront beaucoup de bien; dans le second, elles feront beaucoup de mal; & pour répondre directement à la question du Programme, le P. Geoffroy dit: Si l'homme de Lettres est vertueux, il doit être placé au nombre des meilleurs citoyens; *si bonus est, inter optimos:* Si l'homme de Lettres est vicieux, il doit être compté parmi les plus mauvais citoyens; *si malus est, inter cives pessimos*. C'est toute la distribution du Discours.

Première Partie. Les hommes de Lettres rendent, à-peu-près, dans un Etat, le même service que les Juges, les Commerçans, les Guerriers. Ils corrigent les mœurs, ils enrichissent la patrie, ils lui

[redacted]

procurent de la gloire au-dehors. Quant à la correction des mœurs, il ne faut pas compter que le Littérateur l'opère formellement & radicalement ; il ne fait que répandre, dans le détail des actions ordinaires, plus d'aménité, de douceur, de gaieté : avantages précieux que l'Orateur relève extrêmement, par la comparaison des défauts contraires. Rome, dans ses premiers siècles, eut des vertus : ses Maîtres sçurent manier également le soc de la charrue & les faisceaux consulaires. Mais quelle rusticité de mœurs ! Opposez l'élégant Scipion à l'austère Cincinnatus : auquel des deux donnerez-vous la préférence ? *Fruatur suâ laude integrâ Cincinnatus ille vocatus ab aratris ad fasces, à fascibus ad aratra revertens ; exhibeatur laureato vomere proscindens glebas Consul colonus. Admiratione digna hæc virtus equidem ;*

& litteris ad celebrandas ut ad promovendas virtutes inventis consignata. At cum admiratione amorem obtineat Scipio ille servator Italiæ fatiscentis, laborantis patriæ vindex, exultantis Africæ domitor; è triumphali curru demittens se ad artes pacificas quas inter arma coluerat; victoriæ multiplicis lauros deponens eruditæ in amicitiæ sinu; præliorum intervalla dispungens amœnitate studiorum; congressus feliciter cum Annibale, colloquens eleganter cum Lælio; post subactam in Africâ barbariem, humanitatem perpoliens Romæ; Bellator magnus, Civis bonus, Litterarum cultor & virtutum, utrisque maximus.

Les hommes de Lettres enrichissent la Patrie par leurs recherches & par leurs découvertes en toute matière de Sciences & d'Arts; par la communication des richesses littéraires; par l'activité générale que

le zèle des connoiſſances met dans les eſprits. Quelle émulation Athènes vaincue n'inſpira-t-elle point à Rome victorieuſe ! *Terras quidem armata implebat nominis ſui terrore (Roma ;) ſed urbanitatis & elegantiæ ſuæ famâ implebant orbem inermes Athenæ : jacebat ſtrata ſub ruinis æmula ejus Carthago ; ſed artibus illuſtrata eminebat civitas cui & ipſa ſe inferret æmulam : victorem Annibalis pepererat ; ſed parem non opponebat Demoſtheni. Ambitioni ſatis non erat Principatus armorum, quandiù Litterarum principatum præripi pateretur : vendicare hunc ſibi non poterat bello ; commercio quodam & erudito mercatu quæſivit. Hinc adeò dum gentes cum victis Ducibus ſuis migrarent Romam, cives ſuos illa mittebat Athenas : deducti Reges in Italiam jura recipiebant à bellicoſo Senatu ; Regum victores in Græciam profecti à*

Senatu litterato præcepta reposcebant. Reginam Romam invisebant populi; Magistras Athenas frequentabat Roma. Is verò fuit exitus felicis commercii, ut palmam non illis eriperet, sed haberet sibi propriam, & quæ bellicosas gentes vicerat, ab eruditâ gente non vinceretur.

Enfin les hommes de Lettres procurent à l'Etat la gloire du dehors : ils rendent leur Nation célébre chez l'Etranger : ils donnent même, en quelque sorte, l'immortalité au siècle qui les a vû naître & prospèrer dans l'étude des Sciences. Rien de plus renommé que le siècle d'Auguste, que le siècle de François I. que le siècle de Louis XIV. & ce renom est dû principalement à l'éclat des Lettres protégées par ces Princes. Ce morceau très-noble & très-bien présenté mériteroit encore d'être transcrit; mais nous devons aussi notre

attention à la ſeconde Partie : celle qui vient de nous occuper eſt intéreſſante par les grandes images qu'elle renferme ; celle dont nous allons parler eſt pleine de feu, de force, de pathètique, &c.

SECONDE PARTIE. Etre vicieux & cultiver les Lettres, c'eſt ne valoir pas mieux que les *voleurs*, les *traîtres*, les *meurtriers*, les *empoiſonneurs* : tel eſt le plan que ſe trace l'Auteur ; & comment l'exécute-t-il ? Il faut penſer que tout l'eſſor de l'Imagination, toute la véhémence de l'Art Oratoire, tous les ornemens du Langage, tout le ſel de l'Ironie, tous les éclats de la Critique, tout le zèle de la Religion ; que toutes les reſſources, en un mot, de l'Orateur, du Patriote, du Chrétien, ſont épuiſées, pour faire connoître les abus de la littérature quand elle ſe trouve jointe avec le vice. Alors les Littérateurs *ſont méchans ; ils uſent*

méchamment des Lettres ; ils font servir les Lettres à des œuvres de méchanceté : alors ce sont des hommes pernicieux dans l'Etat, dans la République littéraire, dans le Christianisme ; & combien de portraits forment les détails de cette vaste exposition ! Un Machiavel, un Pierre Aretin, un Théophile, un Vanini, un Spinosa &c. & les Plagiaires impudents, & les Ecrivains mercenaires, & les Satyriques armés de calomnies, & les Auteurs de Romans frivoles ou obscènes, & les Abbréviateurs de gros Volumes pleins d'impiété, & les Inventeurs de systêmes Antichrétiens, & les Amateurs, les Protecteurs, les Admirateurs de toutes ces pestes de la Littérature, de la Patrie, de la Religion ; voilà une partie des personnages qui remplissent ici la scène : ils y entrent successivement ; ils y paroissent sous les dehors qui leur conviennent ;

ils

ils fournissent tous à l'Orateur des traits de raillerie ou d'indignation ; ils entendent enfin de sa bouche cette vive & éloquente invitation : *At vos à lædendis moribus, à violandâ societate, à virtute lacessendâ abstinete tandem, quicumque scriptores estis, invitis litteris nefarii, & à me invito delineati. Audite artes, & patriam, & virtutes orantes ut consulatis vobis denique & parcatis sibi. Inclamant Litteræ, Vestra exornavimus ingenia cultu elegantiarum ; an ut civilia vitiorum pravitate inficeretis ? Liberales sumus & ingenuæ, nocentes ne facite & invidiosas. Inclamat Patria, Errantes ego Artes prima collegi hospitio ; an ut pravo illarum usu civium meorum consortia fædarentur ? Benefica propter vos in illas fui, noxias ne mihi facite & exitiosas. Inclamant virtutes, Revocatæ sunt è tenebris Litteræ ; an ut ipsâ igno-*

rantiæ nocte pejor nobis claritas affulgeret ? Sanctum erat & gloriosum apud Paganos veteres Litterati nomen, an impium sit aut inhonestum apud Christianos ?

Ce discours, qui a été très-applaudi par les Auditeurs, contient un grand nombre de vérités.

D'abord il est certain, comme on le marque dans la premiére partie, que le propre des Lettres est de rendre le Citoyen plus aimable, l'Etat plus riche, la Nation plus brillante. Nous ne croyons pas que les adversaires mêmes de la Littérature lui contestent ces avantages : il n'est pas question, dans cette controverse, d'agrémens, d'éclat, d'opulence ; mais de probité, de vertu, de mœurs, de Religion.

En second lieu, il est évident que si, à l'exemple d'un Fenelon, ou de l'Auteur tout récent des Odes Sacrées, on sçait joindre la vertu & l'esprit du Christianisme aux Let-

tres, ce ſera une ſource de biens pour la patrie, pour la littérature, pour la Religion. Tout le monde conviendra encore de ce point; & l'on pourra déſirer que le P. Geoffroy donne, dans un autre diſcours, des régles & des moyens pour faire cette importante conciliation.

En troiſiéme lieu, l'Orateur, raiſonnant de l'état actuel des Lettres, inſpire de juſtes défiances à quiconque veut entrer dans cette République. Il fait appercevoir des ridicules, des travers, des excès, des malverſations, des procédés injuſtes, bizarres, arrogants, irréligieux, &c. Que de monſtres dans une carrière où l'on ne devroit trouver que la Raiſon, la Religion, & leurs compagnes, les Vertus!

Enfin, il y a un mot bien effrayant à la page 25 de ce Diſcours. *Les Lettres*, dit l'Auteur, *étant livrées à la multitude, où il*

y a plus de méchans que de bons Citoyens; il doit arriver que, pour un petit nombre de gens qui feront un bon usage des connoissances, la plûpart en abuseront. » Cùm „ obviæ sint multitudini, in quâ „ mali plures sunt quàm boni; „ fieri non potest ut benè ab ali- „ quibus, quin à plurimis pessimè „ usurpentur: « d'où il faut conclure: 1° Que les Lettres, très-bonnes, très-saines, très-pures, par elles-mêmes, sont des poisons chez la plûpart des hommes, parce que ceux-ci sont méchants & vicieux: 2°. Que pour ne se pas perdre avec les Lettres, il faut veiller extrêmement sur soi-même; pour ne se point percer de ce glaive à double tranchant, il faut être dans tout l'exercice de sa Raison & de sa Religion. C'est-à-peu près le terme & tout le fruit de ce sage & intéressant Discours. *Il a été imprimé chez Thiboust, place de Cambray.*

On publie un *Profpectus* fort curieux, fous le titre de *Ruines des plus beaux monumens de la Grèce ; ou Recueil de deffeins & de vuës de ces monumens ; avec leur hiftoire & des Réflexions fur les progrès de l'Architecture.* Par M. Le Roy, Architecte, ancien Penfionnaire du Roi à Rome, & de l'Inftitut de Bologne.

Cet Ouvrage fera un Volume *in-fol.* divifé en deux Parties, dont la premiére contiendra l'Hiftoire des monumens & vingt-neuf planches ; la feconde préfentera les détails d'Architecture, concernant les mêmes monumens & trente-deux planches : le tout du prix de 54 liv. pour les Soufcripteurs, & de 72 liv. pour ceux qui n'auront pas foufcrit : les foufcriptions feront reçues chez Guerin & Delatour, rue S. Jacques, jufqu'à la fin de Juillet ; & l'Ouvrage fera délivré vers la fin de cette année 1756.

Nous disons que ce *Prospectus* est fort *curieux*, parce qu'il nous promet de grandes lumières en fait d'Antiquités & d'Architecture. La Grèce, dans cette Partie des Arts ainsi que dans toutes les autres, a éclairé le monde; elle a proposé des modèles à tous les siècles; & Rome même, cette superbe maîtresse des Nations, a été obligée de céder la palme de l'Architecture comme des autres Arts, aux Grecs vaincus & subjugués. Les monumens antiques de l'Italie, quoique très-respectables, sur-tout en comparaison de notre barbarie Celtique, n'ont pourtant ni la force, ni la variété, ni l'esprit qu'on admire dans les restes d'Athènes, de Corinthe, de Sparte, &c.

Ce beau pays appartient aujourd'hui à des Barbares: ainsi le temps, sous leur domination, fait encore plus de ravages que par-tout ailleurs; cependant les Voyageurs

intelligents, comme M. Le Roy, Auteur de la belle entreprise énoncée dans ce *Prospectus*, recueillent encore de la Grèce des miracles de l'Art.

Dans la premiére Partie, on nous donnera le plan de Sparte & d'Athènes, avec tout ce qui concerne les monumens de ces deux puissantes Villes. Pausanias sera cité en témoignage, expliqué, commenté, & sans doute qu'on lui prêtera de l'agrément, du feu, de l'esprit même & de la vie: c'est bien dommage qu'il n'ait eu que des yeux, de la bonne volonté, de la sincérité, & presque point d'ame, ni de connoissances. On réfutera des Voyageurs modernes, plus inexcusables que Pausanias, parce qu'ils n'ont pas même vû aussi-bien que lui. Cette Partie sera précédée d'un discours sur l'Histoire de l'Architecture. Nous osons prier l'Auteur de ne pas craindre d'en dire trop sur cet objet si

important. Quand on y consacreroit cent pages *in-fol.* qui pourroit s'en plaindre? *Histoire de l'Architecture, Histoire des Architectes, Histoire des plus beaux Monumens*, en ce genre : trois Livres qui nous manquent, & qu'on désire très-ardemment.

A la tête de la seconde Partie, on placera un Discours *sur les Principes de l'Art* : ouvrage apparemment didactique, & pour lequel il ne faut pas épargner non plus les détails. Il est bon de supposer que le monde ne sçait rien, qu'il a besoin de lumières sur tout ; mais on doit se ressouvenir qu'il ne les recevra point, si elles ne sont nobles, grandes, attrayantes ; si, en l'instruisant, on n'a le don de lui plaire & de l'attacher. Nous ne pouvons dire au reste comment cela se peut & se doit faire ; mais nous sçavons bien que c'est la route du succès. On aura, dans cette Partie, les détails

de l'Art; c'eſt-à-dire ce qui concerne les rapports, les proportions, les meſures, les ornemens, les divers goûts d'Architecture; & l'on prendra pour modèles ces beaux reſtes de la Grèce; ces ruines éloquentes qui parlent plus haut, pour la gloire des Anciens, que tous les panégyriques qu'on en a pû faire.

M. Le Roy, qui entreprend cet Ouvrage, a tout vû, tout deſſiné ſur les lieux; il eſt Artiſte lui-même & fils d'un père très-célèbre dans une partie conſidérable des Arts. Ajoûterions-nous bien une circonſtance, qui n'eſt pas indiquée ſur le *Proſpectus*, mais dont on nous certifie la vérité? C'eſt que M. le Comte de Caylus & M. Mariette s'intéreſſent fort à cette entrepriſe, qu'ils y donnent le coup d'œil d'Amateurs & de Connoiſſeurs: c'en eſt aſſez pour accélérer la Souſcription, qui d'ailleurs n'a pour objet que de faire rentrer les frais principaux; l'Ou-

vrage devant être un monument de gloire pour la Nation, non une affaire d'intérêt pour l'Auteur & pour ceux qui veulent bien le seconder.

Elévations du Chrétien malade & mourant conforme à Jesus-Christ dans les différentes circonstances de sa Passion & de sa Mort &c. Par M. P. (Peronnet) Chanoine Régulier, Prieur-Curé dans le Diocèse de Sens. Volume *in*-12. pag. 525, sans la Préface. *Chez Augustin-Martin Lottin, rue S. Jacques, au Coq.* M. DCC. LVI. Jesus-Christ est toujours le modèle des Chrétiens; mais, dans les circonstances de sa Passion, il l'est particuliérement des malades & des mourans. C'est sous ce point de vuë que l'Auteur de ces *Elévations* envisage ce grand sujet. » Il regarde la Passion » de Jesus-Christ, depuis sa derniére » Pâque & l'institution de l'Eucha-

» riſtie juſqu'à ſon crucifiement,
» comme une image de l'état d'un
» Chrétien malade, & depuis ſon
» crucifiement juſqu'à ſon dernier
» ſoupir, comme une image de l'état
» d'un Chrétien mourant.« Chaque *Elévation*, précédée d'un texte de la Paſſion, reprèſente à-peu-près chaque circonſtance de cette douloureuſe époque de la vie du Sauveur ; on en rapproche les divers degrés de ſouffrance où ſe trouve un malade ; on lui inſpire des ſentimens conformes à cette ſituation, ou plutôt on ſuppoſe qu'il en eſt déja pénétré, puiſque c'eſt toujours le malade qui parle dans ce Livre.
» Nous ſuppoſons, *dit l'Auteur*,
» un malade à qui le Seigneur a
» laiſſé juſqu'au dernier ſoupir une
» pleine connoiſſance, une entiére
» liberté d'eſprit, comme cela arri-
» ve ſouvent, & qui n'ayant pas at-
» tendu le temps de la maladie pour
» ſe remplir de ces grandes vérités,

» fait alors uſage de la ſainte provi-
» ſion qu'il en a faite en ſanté.« On pouvoit ajoûter, ce ſemble, que ce Livre eſt fait auſſi pour les Chrétiens en ſanté : c'eſt à eux ſur-tout qu'il convient de préparer toutes choſes pour le dernier combat. Saint Paul *mouroit tous les jours ;* & comment *mouroit-il,* demande S. Chryſoſtôme ? *En deſirant cette dernière heure, & en s'y préparant :* c'eſt la réponſe du même S. Docteur.

Le Livre qu'on nous donne eſt néanmoins deſtiné particuliérement pour les malades & les mourans : nous ne croyons pas qu'aucune des ſituations où ils peuvent ſe trouver, échappe à l'Auteur, ni qu'il oublie aucun des ſentimens qui peuvent leur convenir. Au reſte ce n'eſt point un petit mérite que d'avoir ſçû ſoûtenir & varier des *élévations* & des *affections* dans l'étenduë de près de 600 pages : cela ſuppoſe une abondance dont le cœur

doit être, encore plus que l'eſprit, la ſource primitive & le principe.

Nous citons un morceau de la LIX^e Elévation, où *le Chrétien mourant, ayant le Crucifix dans la main, implore la miſéricorde de Jeſus-Chriſt :* TOUT EST CONSOMMÉ (Joan. XIX.) » Oui, mon Dieu, » tout eſt conſommé pour moi ; » mais voilà mon unique eſpéran- » ce, la ſeule reſſource qui me reſte. » Tout eſt paſſé pour moi ; mais » vous êtes toujours le même à mon » égard, divin JESUS crucifié. Tout » m'abandonne ; mais vous ne m'a- » bandonnez pas. Mes yeux ſe fer- » ment ſur tous les objets ; mais » vous me les ouvrez ſur le plus » conſolant de tous. Je n'ai plus rien » à attendre ſur la terre ; mais j'y » poſſede encore tout, en vous poſſé- » dant. Sors donc, mon ame, de ce » corps mortel. Que crains-tu por- » tant dans tes mains le ſigne ſalu- » taire de notre rédemption ? Quelle

» confiance ne doit pas te donner le
» titre inestimable que tu apperçois
» au haut de la Croix ! *JESUS de*
» *Nazareth, Roi des Juifs* ; c'est ton
» Sauveur qui y est attaché ; un Dieu
» fait homme pour ton salut ; le Roi
» de l'univers qui vient t'appeller,
» pour te faire participant des biens
» ineffables de son Royaume, &c.

Claude Hérissant, rue Neuve Notre-Dame, distribue un Ecrit de 14 pages *in-8°.* intitulé *Sentimens des Catholiques de France sur le Mémoire au sujet des Mariages clandestins des Protestans.* C'est la réfutation de ce *Mémoire* trop favorable à nos Religionnaires de France. L'Auteur a voulu être court & n'indiquer que les principes : ce qui suffit en effet pour obvier aux mauvais effets du *Mémoire.* Dans une seconde Edition, on pourra néanmoins s'étendre davantage & expliquer plus au-long les *sentimens* de tous les vrais *Catholiques.*

Martin, rue S. Jacques, publie le *Catalogue des Livres de feu M. Petis de la Croix, Secrétaire-Interprète du Roi pour les Langues Orientales.* Ce qui rend ce Cabinet précieux, c'est la collection de Livres qui traitent des Langues Orientales, & sur-tout les MSS. Arabes, Turcs, Persans qui forment ici une suite d'environ 60 Nos.

La vente a dû commencer le 6. de ce mois d'Avril, & peut durer encore chez M. Cochin, Avocat au Parlement, rue de Savoye.

LETTRE AUX JOURNALISTES de Trévoux sur la Table générale, promise pour la Collection de leurs Mémoires.

MM. RR. PP.

Les Mémoires de Trévoux forment une Collection assez curieuse & assez digne d'être consultée, pour mériter la Table des matières, annoncée dans le Volume de Décembre, 1755.

'obligation que l'on aura de ce tra-
l à M. de Sainte-Colombe, croîtra,
l veut bien se prêter à quelques petites
rfections qui semblent manquer à la
rme de la *Table du Journal des Sça-
ans*, si estimable d'ailleurs.

1o. Souvent on n'y distingue pas l'Extrait d'une phrase des Journalistes, d'avec l'indication du titre d'un Livre : ensorte que l'on peut prendre aisément l'un pour l'autre. Avec des guillemets, ou un caractère Italique, on auroit à peu de frais cette distinction. On en éprouve la conséquence dans l'usage.

2o. Le format des Livres, le lieu & l'année de l'impression sont aussi des circonstances nécessaires, dans une Table qui devient une espèce d'Histoire littéraire. L'Indication de l'année du Journal, où le Livre est annoncé, ou analysé, ne peut que jetter en erreur, parce que souvent il n'est parlé d'un Ouvrage que long-temps après qu'il a paru.

Par la même raison, il seroit bon de marquer s'il y a des Editions antérieures à celle que le Journal a annoncée ; comme aussi d'ajoûter, à l'Article de chaque Auteur, tous ses Ouvrages connus, même ceux dont le Journal n'a pas parlé, avec une Note pour en faire la distinction.

3o. C'est tout au moins une inco

ıodité, pour un Livre à recherches, d
:ouver la matière d'une lettre de l'Al
habet coupée en deux Volumes; & f
abondance des Articles ne permet pas
a Libraire de finir avec un Volume, &
oblige de remettre l'excédent pour le
ommencement d'un autre, il peut, au
ıoins, procurer à l'Acquéreur la facilité
e joindre cet excédent au Tome précé-
ent, au hazard de le faire plus gros. Il
uffiroit, pour cet avantage, de com-
ıencer la matière de chaque lettre de
Alphabet par la premiére page d'un
ahier, avec vignette & titre.

Les Imprimeurs de l'Encyclopédie
oient promis cet agrément à leurs
ufcripteurs, mais ils ne l'ont procuré
'à demi; car fi l'on veut former les
lumes par l'ordre des lettres, on aura
ent un Tome qui commencera mef-
ıement fans vignette, & on en aura
ontraire deux ou trois dans le corps
olume: on pourroit réparer cette
e faute par le moyen d'un carton
la premiére page de chaque lettre.
font là fans doute, MM. RR PP.,
inucies en comparaifon du fond de
age; mais les plus petites per-
s ne doivent pas être négligées,
elles font poffibles. Au furplus
de ces Remarques les foumet-
il, 1756. II. vol.

avec grande juſtice à vos lumières, votre jugement, qu'il ſeroit néanmoins charmé de connoître, ne fût-ce que pour rectifier ſes idées.

Il a l'honneur d'être &c.

Votre, &c.

18. Janvier, 1756.

REPONSE DE M. DE SAINTE-COLOMBE, *Auteur de la Table, à la Lettre precedente.*

Je dois mille remercimens à l'Auteur Anonyme de cette Lettre: quoique les avis qu'il veut bien m'y donner, ne tombent en aucune ſorte ſur mon Proſpectus, je n'en ſuis pas moins ſenſible à ſon intention, & je me trouve très-heureux d'avoir ſçu le prévenir en démêlant le premier, & prenant ſoin d'éviter les défauts qu'il me met ſous les yeux. Je ſerois plus heureux encore, ſi la petite édition in-12. dans lequel ma Table doit être imprimée, étoit ſuſceptible de toute la perfection qu'on peut facilement donner à de pareils Ouvrages dans une Edition in-4°.

Je paſſe aux obſervations de l'Anonyme.

Le défaut relevé, dans la premiére, est très-remarquable : aussi ai-je eu soin de montrer au Public, que ma Table auroit en ce point un avantage qui lui seroit vraiment particulier. (On peut voir *page* 3034 du mois de Décembre dernier, *ligne* 7.) Le titre de l'Ouvrage, que j'ai donné pour exemple de ma méthode, est en lettres capitales ; l'Extrait du Journal en caractères Romains, & l'Indication en Italiques. Quoi de plus distingué ?

La seconde observation ne regarde pas davantage mon PROSPECTUS, puisque le titre du Livre (même *page* 3034) est suivi non-seulement du nom de son Auteur, mais encore de l'indication de son format, du nom de la Ville où il a été imprimé, & de l'année qu'il a paru ; á quoi j'ajoûterai le nombre de Volumes, Tomes ou Parties, ainsi que les noms des Auteurs qui se sont tenus cachés, & que j'aurai pû découvrir. Par-là je compte dévoiler nombre d'Anonymes ou Pseudonymes : ce qui, sans doute, sera de quelque relief pour ma Table.

Mais je ne pense pas de même que l'Anonyme à l'égard des Editions antérieures, & de tous les Ouvrages de chaque Auteur, dont il n'est pas fait men-

TABLE

ART. XLVII. Fabularum Æsopiarum Libri quinque, &c. Cinq Livres de Fables Latines, &c. 1091

ART. XLVIII. Nouvelles Litteraires. 1117

ERRATA

Pour Avril, 1756. I. vol.

Pag. 365, en signature Aoûs, lisez Avril.

APPROBATION.

J'Ai lû, par ordre de Monseigneur le Chancelier, ce présent Journal, & il m'a paru que l'impression pouvoit en être permise. A Paris, ce 1. Avril, 175

SALMON, Docteur de la M[aison] & Societé de Sorbonne.

De l'Impr. d'HERISSANT, rue N

Ce Journal se distribue à Lyo

J. DEVILLE.